

Localisation : 23 Référence : IA23000448
Aire d'étude : commune Felletin
Commune : Felletin
Titre courant : **hôtels, maisons, immeubles**
Dénomination : hôtels , maisons , immeubles

Cartographie : Lambert2 0587130 ; 2099208/0589611 ; 2095403/0587778 ; 2099305/0586744 ;
2103302/0587130 ; 2099208

Dossier d'inventaire topographique établi en 2004 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2004 : © Ville de Felletin, 2004

HISTORIQUE

Datation : 13e siècle . 14e siècle . 15e siècle . 16e siècle , 17e siècle , 18e siècle , 19e siècle , 1ère moitié
20e siècle. .

Commentaire : Le corpus des demeures repérées dans la ville de Felletin est datable du 13e à la
deuxième moitié du 20e siècle.

DESCRIPTION

RECENSEMENT : bâti INSEE : 766 repérés : 512 étudiés : 53

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite ; pierre de taille ; moyen appareil ; moellon ; enduit ; enduit partiel ; bois ; pan de bois

COUVERTURE : toit à longs pans ; croupe

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

L'étude de l'architecture domestique de la ville de Felletin a repéré 512 demeures ; dans ce corpus, comprenant 3 immeubles, 21 hôtels et 488 maisons, 16 hôtels et 32 maisons ont été étudiés ; 1 seul des 3 immeubles a été étudié, en raison de la présence d'un atelier de tapissier. Si l'ensemble du bâti est entièrement construit en granite (pierre du pays), quelques rares élévations, dont deux, traitées en encorbellement, présentent, dans leur parties hautes, du pan de bois et du torchis et sont les derniers témoins d'un mode de construction fréquent autrefois. Un seul exemple de mur pignon a été repéré bien que ce traitement d'élévation, ait caractérisé les demeures médiévales du secteur intra-muros. Un mode de traitement de façade relatif surtout aux édifices du 19e siècle, est très courant (ajout d'éléments en granite : corniche moulurée, bandeau plat, appui saillant de baies au profil très particulier et surtout, mise en place pour le gros oeuvre de gros blocs de pierre horizontaux, aussi larges que les travées et les piédroits d'encadrement). L'enquête a repéré 32 corniches en bois, spécifiques d'un bâti construit au cours du premier quart du 19e siècle. Un type d'enduit total simulant des pierres de taille et datant de la fin du 19e siècle recouvre certaines façades (32). La tuile plate est le matériau de couverture prédominant (332 / 512), l'ardoise (76 / 512) et la tuile mécanique (104 / 512) n'étant que des matériaux de substitution ou des matériaux de toitures récentes. Les toits sont très pentus, en majorité à longs pans (430 / 512) et la présence de lucarnes à croupe débordante leur confèrent un aspect très spécifique. L'emploi du ciment armé comme matériau de décor (éléments de façade ou édifices de jardins) constitue une autre originalité du bâti felletinois. Les demeures à un étage carré prédominent sur les maisons à deux étages (377 / 512 et 89 / 512) ; deux demeures ont trois étages. Un lot de demeures, essentiellement localisées dans les faubourgs,

Localisation : 23 - Felletin

Réf. : IA23000448

Titre courant : hôtels, maisons, immeubles

Dénomination : hôtels , maisons , immeubles

n'ont pas d'étages (44 / 512) ; un autre lot de demeures comporte un étage de soubassement (40 / 512). Le pourcentage entre les demeures desservies par un escalier droit et un escalier tournant en charpente est relativement égal. dix demeures sont dotées d'une tour en demi-hors-oeuvre abritant un escalier en vis en pierre.

TYPLOGIE : La typologie de la demeure a été essentiellement établie en fonction de la structure, de l'élévation et de la fonction du rez-de-chaussée. On discerne clairement des demeures de ville (ou de la partie intra-muros), des demeures de faubourgs et des demeures dont la typologie est présente dans les deux zones. Sept groupes de typologie concernent les faubourgs ; ces groupes (sauf le premier) concernent des demeures à un étage et pour les cinq premiers, la fonction mixte du rez-de-chaussée (habitable et artisanale ou commerciale) n'est pas clairement définie ; on distingue la petite maison basse (42 / 512, type A), la maison à façade non ordonnancée, toujours antérieure au 18^e siècle (17 / 512, type B1), la maison à escalier extérieur latéral et la maison à étage de soubassement et escalier extérieur accolé à la façade (2 / 512, type B2 ; 4 / 512, type B3), la maison à deux travées et porte latérale, (105 / 512, type B4), la maison à élévation de trois travées minimum et un espace du rez-de-chaussée dévolu à une activité artisanale ou commerciale (47 / 512, type B5), la maison à rez-de-chaussée entièrement commercial ou artisanal (51 / 512, type C). Trois groupes de demeures spécifiques de la partie intra-muros comptabilisent des maisons bâties sur un parcellaire médiéval, à deux étages et à rez-de-chaussée à fonction mixte ; on distingue la maison étroite, à une travée, avec escalier intérieur droit (52 / 512, type D1), la demeure à une ou deux travées, avec tour d'escalier en demi hors-oeuvre, en vis et en maçonnerie (27 / 512, type D2 ; prend l'appellation hôtel s'il y a présence d'un décor sculpté intérieur ou extérieur), la maison en forme d'immeuble (27 / 512, type D3 ; constituée par la réunion de parcelles médiévales). Trois groupes de demeures, localisés à la fois dans la partie intra-muros et les faubourgs, mais en majorité dans les derniers, concernent des demeures à un étage et rez-de-chaussée totalement résidentiel. On distingue la maison à trois travées minimum (94 / 512, type E1), la demeure, souvent bâtie en retrait de la rue, avec dépendances et présence d'un décor (16 / 512, type E2 ; regroupe les hôtels particuliers des 18^e et 19^e siècles), la maison de type villa (51 / 512, type E3).

Table des matières

Documentation

Observations générales

Pièces annexes

Table des illustrations

Illustrations (cartes, plans, documents figurés, photos)

Documentation

Archives

A.D. Creuse

Série O

O 407

Plan des maisons à acquérir pour la construction d'une halle / 1:50. Non daté (vers 1883). Papier toilé, encre.

Plan des maisons à acquérir pour la construction d'une halle / Echelle 0, 005. Felletin, 22 février 1884.

Papier calque, encre.

Documents concernant l'expropriation des maisons à démolir pour la construction de la halle et la construction elle-même. 1880 à 1888.

Série F

18 Fi 1393

Reproduction d'une photographie montrant des maisons appelées les auvents. Imprimerie Gaboriau. 1^{ère} moitié 19^e siècle (avant 1883 ou 1884).

A.P. (collection Celer)

Carte postale montrant une vue partielle des maisons appelées les auvents / Edition l'Hirondelle. 2^e moitié 19^e siècle (avant 1883 ou 1884).

OBSERVATIONS GENERALES

Sommaire des observations générales

I : Les conditions de l'enquête et méthode

- 1 : L'aire d'étude et les conditions d'enquête
- 2 : La grille de repérage
- 3 : Nature du bâti

II : Tableaux récapitulatifs

III : Les caractères historiques

- 1 : Les sources documentaires
- 2 : Contexte historique, économique et social
- 3 : Datation
 - Datation de la construction
 - Datation des remaniements
 - Datation de la façade principale
 - Date portée
 - Vestiges « datant »

IV : Les caractères architecturaux

- 1 : Milieu construit
- 2 : Etude du parcellaire
- 3 : Parties constituantes
- 4 : Matériau et mise en œuvre
 - Matériau du gros-œuvre
 - Matériau de couverture
- 5 : Structure et élévation
 - Cave
 - Etage de soubassement
 - Rez-de-chaussée et sa fonction.
- 6 : Elévation
 - Niveau d'élévation ou nombre d'étages.
 - Travées d'élévation
 - Types de façades
- 7 : Accès au bâti et distribution intérieure
 - Les formes d'accès au bâti
 - L'escalier : emplacement et forme
- 8 : Toiture et charpente
- 9 : Décor
 - Décor intérieur
 - Décor extérieur

V : Synthèse : typologie de la demeure

- La demeure de type urbain située essentiellement dans la partie intra-muros
- La demeure de faubourg
- La demeure du centre-ville et du faubourg

OBSERVATIONS GENERALES

I Conditions de l'enquête et méthode

1. Aire d'étude et conditions d'enquête

L'enquête, démarrée au cours de l'été 2002, a repris au cours de l'été 2003 et s'est terminée en octobre de cette même année. L'enquête a porté sur la totalité du bâti de la ville de Felletin (partie intra-muros, faubourgs et secteur de Beaumont). Dans la mesure du possible ont été vues les élévations postérieures, qui, souvent moins soumises à des remaniements, ont permis un diagnostic plus précis de l'évolution architecturale du bâtiment et d'avancer une datation plus précise. Malheureusement pour certains édifices repérés, par suite de l'impossibilité de joindre leurs propriétaires (maisons souvent inhabitées) ou devant le refus de certains d'entre eux, la grille de repérage a été remplie d'une manière lacunaire.

2. Grille de repérage

La grille de repérage mise au net pour l'étude a voulu être une grille de constat, un rendu fidèle d'une analyse architecturale à un moment donné ; toutefois par suite de données apportées par documentation (ancien cadastre, plans ou cartes postales), d'importants éléments d'architecture aujourd'hui disparus ou dénaturés ont été pris en compte dans cette grille (tour d'escalier, aile de bâtiment, écuries).

Cette grille comporte des paramètres essentiels et toujours référencés liés au parcellaire (bâti partiellement ou en totalité, à la structure (fonction du rez-de-chaussée, nombre d'étages), à l'élévation (nombre de travées) ; d'autres ont été pris en compte dans la mesure du possible (forme ou emplacement de l'escalier, présence de cave).

3. Repérage et nature du bâti

Ce dossier est une synthèse rendant compte des principales caractéristiques de l'architecture privée de Felletin ; la période chronologique retenue pour cette étude s'étend de la période médiévale au 20^e siècle, jusque dans les années 1950.

Felletin comptait 524 édifices privés en 1826 et 833, en 1982.

Au total, **512 demeures** ont été repérées . Parmi ces édifices on compte : **21 hôtels, 3 immeubles et 488 maisons ; 16 hôtels, 1 immeuble et 32 maisons** ont été sélectionnés et ont fait chacun l'objet d'un dossier individuel.

- Les 21 hôtels repérés concernent à la fois des hôtels des 15^e et 16^e siècles (5 hôtels) et des hôtels datant des 18^e et 19^e siècles (16 hôtels).

Les premiers, essentiellement situés dans la partie intra-muros, implantés sur un parcellaire étroit, comportent toujours un système de distribution particulier (tour d'escalier) ; les seconds, occupant un large parcellaire, sont construits le plus souvent entre cour et jardin et comportent des dépendances.

Mais ces hôtels, quelle que soit leur date répondent à deux paramètres essentiels :

- leur fonction exclusivement résidentielle : demeure de nobles, notables (juristes ou marchands)
- un certain esprit de conception architecturale privilégiant le décor.

Les hôtels des 15^e et 16^e siècles étaient à l'origine, ~~plus~~ plus nombreux ; le terrier des Charités, dressé au 15^e siècle, recense en effet 36 « ostels » (cf. ci-dessous sources documentaires).

D'autres sources documentaires mentionnent aussi des hôtels dont il n'est pas possible, dans l'état actuel des recherches, de connaître la localisation.

- l'hôtel de Laubard qui en 1595 abrita le collègue.

- l'hôtel du Commandeur dit aussi *masure de la commanderie de Saint-Antoine*, mentionné en 1679 mais construit probablement antérieurement puisque l'ordre de Saint-Antoine est mentionné dès 1234 (1).

(1) Pataux, p. 31

OBSERVATIONS GENERALES

I Conditions de l'enquête et méthode (suite)

3. Repérage et nature du bâti (suite)

- *l'hôtel de Jean Ruyneau du Bézu*, sieur de Saint-Georges de Nigremont, mentionné en 1704 et situé dans la rue du Château (2).

Pour les hôtels des 15^e et 16^e siècle repérés, faute de recherches approfondies dans les actes notariés, il n'a pas été possible de mentionner l'appellation de la famille commanditaire de la construction.

L'un pourrait s'appeler *l'hôtel Feuillade*, en fonction de sa tour appelée ainsi.

Hôtel, 3 place Courtaud (fig. 1).

Un autre, sans argumentation aucune, est appelé parfois *l'hôtel du Bailli*. (4 rue du Clocher ; rue Terrefume).

Faute de preuve historique pour argumenter cette appellation, il a été appelé dans cette étude : *Hôtel Porte*, du nom de son propriétaire en 1817.

Les hôtels repérés datant des 18^e et 19^e siècles sont plus nombreux, implantés sur le pourtour ouest de la partie intra-muros (fig. 2, 3) et dans la partie nord extra muros de la ville.

Hôtels, route d'Aubusson, 5. 7 rue des Ecoles ; 12 route d'Aubusson, 9 rue des Ecoles (cf. dossiers respectifs HOTEL) et (fig. 4 et 5).

Un des hôtels (*situé à l'angle de la rue de la Gendarmerie, rue des Ecoles*), considérablement remanié à la fin du 19^e siècle, a été transformé en école. (cf. dossier HOTEL, puis ECOLE de garçons et de filles).

Tous ces hôtels ont été conçus à *novo*, à l'exception d'un, résultant d'un agrandissement et d'une réhabilitation d'un logis médiéval.

Hôtel, impasse Quinault (cf. dossier HOTEL).

A la différence des hôtels médiévaux, l'appellation des hôtels 18^e et 19^e a été plus aisée à connaître ; toutefois la localisation de *l'hôtel Sarrazin* construit au 18^e siècle et signalé par l'abbé Pataux n'a pas été possible.

Sur les 488 maisons repérées, 51 d'entre elles sont caractéristiques d'une architecture de villégiature ; ce corpus relativement homogène de villas se localise sur les artères percées à la fin du 19^e siècle.

Maison, 26 route de Tulle (cf. dossier MAISON).

Maisons, route d'Aubusson (fig. 6).

Maison, 27 route d'Aubusson (fig. 7).

Maison, 19, 21 route de Crocq (fig. 8).

Maisons, avenue de la Gare (fig. 9).

Dans le corpus des 512 demeures repérées n'ont pas été prises en compte les maisons réhabilitées dans d'anciennes parties constituantes.

Maisons, 6 route de Crocq, 17 place Courtaud, 12 rue des Ecoles.

La première a été aménagée dans une ancienne écurie de l'hôtel voisin (*hôtel Roy-Pierrefitte, 6 à 12 route de Crocq*), la deuxième, dans une « écurie et chambre », appartenant en 1817 à la famille d'un aubergiste Léonard Mouret et la troisième, dans les écuries de la propriété de la famille Gipoulon, situées en face de la demeure, de l'autre côté de la rue des Ecoles.

(2) A.D. Creuse B1275

OBSERVATIONS GENERALES

I Conditions de l'enquête et méthode (suite)

3. Repérage et nature du bâti (suite)

Les trois immeubles repérés n'offrent pas un grand intérêt architectural à l'exception , peut-être de l'un des deux situé en centre ville, sélectionné, parce qu'il abritait un atelier de tissage.

Immeuble, 1 route d'Aubusson (cf. dossier IMMEUBLE) et fig. 10.

Le deuxième abritait autrefois, au niveau du rez-de-chaussée, côté rue Terrefume, des services postaux, ; il abrite, aujourd'hui, côté rue du Clocher, une banque.

Immeuble, 10 rue du Clocher, rue Terrefume.

Le troisième, d'après un témoignage oral serait le premier H.L.M. de Felletin.

Immeuble, 3 rue Sainte-Espérance.

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

	DENO	Adresse principale	Cadastre 2003	Date portée	Datation du bâti	Datation de la façade	Typologie
1	hôtel	Ancien Champ de Foire (rue de l') 02	AK 122 à 126		2e moitié 18e siècle		E2
2	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 06	AK 136, 135		entre 1817 et 1841		A
3	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 08	AK 137		entre 1817 et 1841		A
4	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 12	AK 139		entre 1817 et 1841		A
5	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 14	AK 140		entre 1817 et 1841		A
6	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 16	AK 141		2e moitié 19e siècle		A
7	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 18	AK 145		2e moitié 19e siècle		A
8	maison	Ancien Champ de Foire (rue de l') 20	AK 146		2e moitié 19e siècle		A
9	hôtel	Arbres (place des) 01	AI 244	1818	1er quart 19e siècle		E2
10	villa	Arbres (place des) 02	AI 198		2e moitié 19e siècle		E3
11	hôtel	Arbres (place des) 03	AI 238	1761	2e moitié 18e siècle		E2
12	maison	Arbres (place des) 10	AI 245		2e moitié 19e siècle		B4
13	maison	Arbres (place des) 12 bis (à compléter)	AI 352		entre 1817 et 1841		B4
14	maison	Arbres (place des) 14	AI 353		entre 1817 et 1841		E1
15	hôtel	Aubusson (route d')	AK 302, 387 à 392	1763	2e moitié 18e siècle		E2
16	immeuble	Aubusson (route d') 01	AI 209 nord		1ère moitié 20e siècle		F
17	maison	Aubusson (route d') 03	AI 208		1ère moitié 20e siècle		C
18	maison	Aubusson (route d') 07	AI 155		2e moitié 19e siècle		C
19	maison	Aubusson (route d') 10, 08	AM 65		2e moitié 19e siècle		B5

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

20	hôtel	Aubusson (route d') 12	AK 340	1790	2e moitié 18e siècle	E2
21	villa	Aubusson (route d') 14	AK 7, 8		1ère moitié 20e siècle	E3
22	villa	Aubusson (route d') 16	AK 9, 10		1ère moitié 20e siècle	E3
23	villa	Aubusson (route d') 18	AK 12, 13		1ère moitié 20e siècle	E3
24	villa	Aubusson (route d') 19	AI 145, 305		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
25	villa	Aubusson (route d') 21	AI 144		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
26	villa	Aubusson (route d') 22	AK 27		1ère moitié 20e siècle	E3
27	villa	Aubusson (route d') 25	AI 141		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
28	villa	Aubusson (route d') 27	AI 138		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
29	villa	Aubusson (route d') 29	AI 135		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
30	villa	Aubusson (route d') 31	AI 133, 134		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
31	villa	Aubusson (route d') 33	AI 131		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E3
32	villa	Aubusson (route d') 35	AI 132		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)	E2
33	maison	Beaumont (impasse) 02	AM 176, 177		2e moitié 18e siècle	E1
34	maison	Beaumont (rue de) 001	AK 274		2e moitié 19e siècle	B5
35	villa	Beaumont (rue de) 002	AM 72, 73		1ère moitié 20e siècle	E3
36	maison	Beaumont (rue de) 005	AK 267	1886	2e moitié 19e siècle	E1
37	maison	Beaumont (rue de) 007	AK 265		entre 1817 et 1841	E1
38	maison	Beaumont (rue de) 009	AK 265		entre 1817 et 1841	E1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

39	maison	Beaumont (rue de) 010	AM 109, 110		2e moitié 19e siècle		E1
40	maison	Beaumont (rue de) 011	AK 263		2e moitié 19e siècle		B4
41	maison	Beaumont (rue de) 013	AK 262		2e moitié 19e siècle		E1
42	maison	Beaumont (rue de) 015	AK 255		entre 1817 et 1841		E1
43	maison	Beaumont (rue de) 019	AK 253		entre 1817 et 1841		B5
44	maison	Beaumont (rue de) 021	AK 252		entre 1817 et 1841		B4
45	maison	Beaumont (rue de) 023	AK 251		entre 1817 et 1841		B4
46	villa	Beaumont (rue de) 029	AK 235, 237, 238		2e moitié 20e siècle		E3
47	maison	Beaumont (rue de) 030	AL 167		2e moitié 19e siècle		E1
48	maison	Beaumont (rue de) 031	AK 234		entre 1817 et 1841		B1
49	maison	Beaumont (rue de) 032	1983 AM 173		2e moitié 19e siècle		B4
50	maison	Beaumont (rue de) 033	AK 1233		entre 1817 et 1841		B4
51	maison	Beaumont (rue de) 034	1983 AM 174		2e moitié 18e siècle		B4
52	maison	Beaumont (rue de) 035	AK 232		entre 1817 et 1841		B4
53	maison	Beaumont (rue de) 036	1983 AM 175		17e ou 1ère moitié 18e siècle		A
54	maison	Beaumont (rue de) 037	AK 231		entre 1817 et 1841		E1
55	maison	Beaumont (rue de) 039	AK 230		entre 1817 et 1841		E1
56	maison	Beaumont (rue de) 041	AK 226		2e moitié 19e siècle		E1
57	maison	Beaumont (rue de) 042	AM 193		2e moitié 19e siècle		D1
58	maison	Beaumont (rue de) 043	AK 321		entre 1817 et 1841		B4
59	maison	Beaumont (rue de) 044	AM 189		2e moitié 19e siècle		B4
60	maison	Beaumont (rue de) 045 est	AK 221 est		entre 1817 et 1841		C

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

61	maison	Beaumont (rue de) 045 ouest	AK 221 ouest		2e moitié 19e siècle		B4
62	maison	Beaumont (rue de) 046	AM 397		entre 1817 et 1841		B4
63	maison	Beaumont (rue de) 047	AK 219		entre 1817 et 1841		B4
64	maison	Beaumont (rue de) 048	AM 190		2e moitié 19e siècle		D1
65	maison	Beaumont (rue de) 049	AK 218		2e moitié 18e siècle		B4
66	maison	Beaumont (rue de) 050	AM 191		entre 1817 et 1841		A
67	maison	Beaumont (rue de) 051	AK 217		entre 1817 et 1841		E1
68	maison	Beaumont (rue de) 052	AM 192		2e moitié 19e siècle		E1
69	maison	Beaumont (rue de) 053	AK 118		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
70	maison	Beaumont (rue de) 054	AM 196		entre 1817 et 1841		E1
71	maison	Beaumont (rue de) 055	AK 115		17e ou 1ère moitié 18e siècle		E1
72	maison	Beaumont (rue de) 056	AM 198		entre 1817 et 1841		A
73	maison	Beaumont (rue de) 057			2e moitié 19e siècle	2e moitié 20e siècle	D3
74	maison	Beaumont (rue de) 058	AM 201		entre 1817 et 1841		C
75	maison	Beaumont (rue de) 059	AK 111		2e moitié 19e siècle		B5
76	maison	Beaumont (rue de) 060	AM 202		entre 1817 et 1841		B5
77	maison	Beaumont (rue de) 061	AM 110		2e moitié 19e siècle		B4
78	maison	Beaumont (rue de) 062	AM 443		entre 1817 et 1841		B5
79	maison	Beaumont (rue de) 063			2e moitié 19e siècle		B4
80	maison	Beaumont (rue de) 064 (est)	AM 207 (est)		entre 1817 et 1841		A
81	maison	Beaumont (rue de) 064 (ouest)	AM 207 (ouest)		entre 1817 et 1841		A

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

82	maison	Beaumont (rue de) 065			2e moitié 19e siècle		B4
83	maison	Beaumont (rue de) 067	AK 105		2e moitié 18e siècle		B4
84	maison	Beaumont (rue de) 071	AK 101		2e moitié 18e siècle		B4
85	maison	Beaumont (rue de) 073	AK 100		2e moitié 18e siècle		B5
86	maison	Beaumont (rue de) 075	AK 96		entre 1817 et 1841		B5
87	maison	Beaumont (rue de) 077	AK 95		entre 1817 et 1841		E1
88	maison	Beaumont (rue de) 079	AK 315		entre 1817 et 1841		B4
89	maison	Beaumont (rue de) 081	AK 91		entre 1817 et 1841		E1
90	maison	Beaumont (rue de) 083	AK 90		2e moitié 19e siècle		B4
91	maison	Beaumont (rue de) 085	AK 89		2e moitié 19e siècle		B4
92	villa	Beaumont (rue de) 089	AK 84, 372		1ère moitié 20e siècle		E3
93	maison	Beaumont (rue de) 101	AK 364		2e moitié 19e siècle		E1
94	maison	Bouquet (rue du) 01	AM 157	1889	entre 1817 et 1841		B4
95	maison	Bouquet (rue du) 03	AM 156		2e moitié 19e siècle		B4
96	maison	Bouquet (rue du) 05	AM 155		2e moitié 19e siècle		B4
97	maison	Bouquet (rue du) 07	AM 154		2e moitié 19e siècle		B4
98	maison	Bouquet (rue du) 09	AM 153		entre 1817 et 1841		A
99	maison	Bouquet (rue du) 15	AM 154		1ère moitié 20e siècle		B4
100	villa	Bouquet (rue du) 15	AM 150		1ère moitié 20e siècle		E3
101	maison	Chanteloube (rue de) 02 (sud)	AL 117 (sud)		2e moitié 18e siècle		B4
102	maison	Chanteloube (rue de) 04	AL 118		2e moitié 19e siècle		B5
103	maison	Chanteloube (rue de) 06	AL 180		16e siècle		B2
104	maison	Chanteloube (rue de) 07	AM 383		17e siècle		C

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

105	maison	Chanteloube (rue de) 08	AL 182		2e moitié 18e siècle		B5
106	maison	Chanteloube (rue de) 09	AM 343, 344		2e moitié 19e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
107	maison	Chanteloube (rue de) 09 (sud)	1983 AM 343 (sud)		2e moitié 18e siècle		C
108	maison	Chanteloube (rue de) 10	AL 183	1831	entre 1817 et 1841		E1
109	maison	Chanteloube (rue de) 11	AM 341		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
110	maison	Chanteloube (rue de) 13	AM 340		2e moitié 19e siècle	2e moitié 20e siècle	C
111	maison	Chanteloube (rue de) 14	AL 203		entre 1817 et 1841		B5
112	maison	Chanteloube (rue de) 15	AM 336		2e moitié 18e siècle		B5
113	maison	Chanteloube (rue de) 17	AM 438		2e moitié 18e siècle		C
114	maison	Chanteloube (rue de) 19	AM 334		17e ou 1ère moitié 18e siècle		E1
115	maison	Chanteloube (rue de) 21	AM 329		2e moitié 18e siècle		E1
116	maison	Chanteloube (rue de) 23	AM 328, 327		entre 1817 et 1841		A
117	maison	Chanteloube (rue de) 25	AM 325, 326	1829	17e siècle	entre 1817 et 1841	B5
118	maison	Chanteloube (rue de) 27	AM 323, 324		2e moitié 18e siècle		B5
119	maison	Chanteloube (rue de) 29	AM 321		2e moitié 18e siècle		B5
120	maison	Chanteloube (rue de) 31	AM 312		2e moitié 18e siècle		B4
121	maison	Chanteloube (rue de) 33	AM 317, 318		2e moitié 18e siècle		B4
122	maison	Chanteloube (rue de) 35	AM 315, 316		2e moitié 18e siècle		B4
123	maison	Chanteloube (rue de) 37	AM 312	1836	2e moitié 19e siècle		E1
124	maison	Chanteloube (rue de) 39	AM 311		2e moitié 18e siècle		E1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

125	maison	Chanteloube (rue de) 43, 45	AM 305 à 308		2e moitié 19e siècle		E1
126	maison	Chanteloube (rue de) 47	AM 406, 407		2e moitié 19e siècle		B5
127	maison	Chanteloube (rue de) 51	AM 300, 301		2e moitié 19e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
128	villa	Chanteloube (rue de) 53	AM 423		2e moitié 19e siècle		E3
129	maison	Chanteloube (rue de) 55	AM 297		2e moitié 19e siècle		E1
130	maison	Chanteloube (rue de) 57	AM 289		2e moitié 19e siècle		B4
131	maison	Chanteloube (rue de) 59	AM 288, 287 (partie sud)	1813	1er quart 19e siècle		E1
132	maison	Chanteloube (rue de) 59	AM 288, 287 (partie nord)	1823	entre 1817 et 1841		B4
133	maison	Chapelle (chemin de la) 01	AM 225		entre 1817 et 1841		E1
134	maison	Chapelle (chemin de la) 02	AM 186		2e moitié 18e siècle		A
135	maison	Chapelle (chemin de la) 04	AM 185		entre 1817 et 1841		B4
136	maison	Chapelle (rue de la) 03	AM 226		entre 1817 et 1841		D3
137	maison	Chapelle (rue de la) 05	AM 229		entre 1817 et 1841		B4
138	maison	Château (rue du) ; Détournée (rue) 02	AI 215		entre 1817 et 1841		D1
139	maison	Château (rue du) 01	AI 227		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
140	maison	Château (rue du) 03	AI 226		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
141	maison	Château (rue du) 05 (1e maison)	AI 216 (partie nord)		2e moitié 19e siècle		D1
142	maison	Château (rue du) 05 (2e maison)	AI 216 (partie sud)		2e moitié 19e siècle		D1
143	maison	Château (rue du) 07	AI 218, 219		2e moitié 18e siècle		D1
144	maison	Château (rue du) 09	AI 241		2e moitié 19e siècle		B4
145	maison	Château (rue du) 11	AI 242		2e moitié 19e siècle		B4

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

146	maison	Château (rue du) 13	AI 243	1834	2e moitié 19e siècle		B4
147	maison	Clocher (petite rue du) 01	AL 768 (nord)		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
148	maison	Clocher (petite rue du) 01	AL 768 (sud)		17e ou 1ère moitié 18e siècle		E1
149	maison	Clocher (petite rue du) 02	AL 35 (sud)		16e siècle		B4
150	maison	Clocher (petite rue du) 03	AL 69		entre 1817 et 1841		D1
151	maison	Clocher (petite rue du) 06	AL 33		2e moitié 18e siècle		B4
152	maison	Clocher (rue du) 02, 02 bis	AL 18,19		2e moitié 19e siècle		B4
153	hôtel	Clocher (rue du) 04	AL 567		16e siècle		D2
154	maison	Clocher (rue du) 08	AL 37		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B3
155	immeuble	Clocher (rue du) 10	AL 36		1ère moitié 20e siècle		F
156	maison	Coudert (rue) 01	AK 297 est		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
157	maison	Coudert (rue) 01	AK 297 ouest		2e moitié 19e siècle		B5
158	maison	Coudert (rue) 02, 04	AK 277, 278		16e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
159	maison	Coudert (rue) 03	AK 296		2e moitié 19e siècle		E1
160	maison	Coudert (rue) 05	AK 295		2e moitié 18e siècle		E1
161	maison	Coudert (rue) 07	AK 279		2e moitié 19e siècle		B4
162	maison	Coudert (rue) 08	AK 272, 271		2e moitié 19e siècle		E1
163	maison	Coudert (rue) 09	AK 280, 290		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B3
164	maison	Coudert (rue) 11	AK 289, 281		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B3

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

165	maison	Coudert (rue) 12	AK 355		2e moitié 19e siècle		E1
166	maison	Coudert (rue) 13	AK 282		2e moitié 18e siècle		C
167	maison	Coudert (rue) 14	AK 256 a, 257		entre 1817 et 1841	2e moitié 20e siècle	A
168	maison	Coudert (rue) 15	AK 283		2e moitié 18e siècle		B3
169	maison	Coudert (rue) 16	AK 246		2e moitié 18e siècle		A
170	maison	Coudert (rue) 17	AK 284		entre 1817 et 1841		B3
171	maison	Coudert (rue) 18	AK 245		2e moitié 19e siècle		B4
172	maison	Coudert (rue) 21, 23	AK 201 à 204, 325, 326		entre 1817 et 1841		E1
173	maison	Coudert (rue) 25	AK 205		2e moitié 18e siècle		B1
174	maison	Coudert (rue) 27	AK 379		2e moitié 19e siècle		B5
175	maison	Coudert (rue) 31	AK 398		2e moitié 19e siècle		E1
176	maison	Courtaud (place)	209 sud		2e moitié 19e siècle		D3
177	maison	Courtaud (place) 01	AM 59		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
178	hôtel	Courtaud (place) 03	AL 42		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
179	maison	Courtaud (place) 07, 09	AL 13, 14, 15, 16		entre 1817 et 1841		E1
180	maison	Courtaud (place) 08	AI 213		2e moitié 19e siècle		D1
181	maison	Courtaud (place) 10	AI 228		16e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
182	hôtel	Courtaud (place) 11	AM 56, 57		16e siècle		D2
183	maison	Courtaud (place) 12	AI 232		16e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
184	maison	Courtaud (place) 13	AL 553		2e moitié 19e siècle		D3

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

185	maison	Courtaud (place) 15	AL 10, 11	1802	1er quart 19e siècle		E1
186	maison	Crocq (route de)	AM 105		1ère moitié 20e siècle		C
187	maison	Crocq (route de)	AM 117, 116		1ère moitié 20e siècle		E1
188	maison	Crocq (route de)	AM 113		2e moitié 19e siècle		E3
189	maison	Crocq (route de)	AM 462		1ère moitié 20e siècle		E1
190	maison	Crocq (route de)	AM 104		2e moitié 19e siècle		C
191	maison	Crocq (route de) 01	AK 308, 309		entre 1817 et 1841		E1
192	maison	Crocq (route de) 04	AM 49		2e moitié 19e siècle		D1
193	hôtel	Crocq (route de) 06, 08, 10, 12	AM 45, 46, 47	1768	2e moitié 18e siècle		E2
194	maison	Crocq (route de) 16	1983 AM 43		2e moitié 19e siècle		B5
195	villa	Crocq (route de) 19	AM 126		1ère moitié 20e siècle		E3
196	villa	Crocq (route de) 20	AM 76		1ère moitié 20e siècle		E3
197	villa	Crocq (route de) 21	AM 450		1ère moitié 20e siècle		E3
198	maison	Crocq (route de) 29	AM 136, 137		1ère moitié 20e siècle		C
199	maison	Crocq (route de) 36	AM 100		2e moitié 19e siècle		E1
200	maison	Crocq (route de) 38	AM 98 a, 99		2e moitié 19e siècle		E1
201	villa	Crocq (route de) 53	AT 77		1ère moitié 20e siècle		E3
202	villa	Crocq (route de) 54	AM 275		1ère moitié 20e siècle		E3
203	villa	Crocq (route de) 58	AM 277, 432		1ère moitié 20e siècle		E3
204	maison	Diamanterie (rue de la) 01	AL 353		1ère moitié 20e siècle		B4
205	maison	Diamanterie (rue de la) 03	AL 357		2e moitié 18e siècle		B4
206	maison	Diamanterie (rue de la) 05	AL 357		2e moitié 18e siècle	2e moitié 20e siècle	B1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

207	maison	Diamanterie (rue de la) 07	AL 360		2e moitié 19e siècle		B5
208	maison	Diamanterie (rue de la) 09	AL 362		2e moitié 19e siècle		B4
209	maison	Docteur Constant (rue du)	AL 555 est		2e moitié 18e siècle		B1
210	hôtel	Docteur Constant (rue du) 01	AL 196		2e moitié 18e siècle	entre 1817 et 1841	E2
211	maison	Docteur Constant (rue du) 02	AL193		entre 1817 et 1841		A
212	maison	Détournée (rue) 01	AI 229		17e ou 1ère moitié 18e siècle		D1
213	hôtel	Détournée (rue) 03	AI 230		16e siècle		D2
214	maison	Détournée (rue) 04	AI 216		2e moitié 19e siècle		C
215	maison	Détournée (rue) 04 bis	AI 224		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
216	maison	Ecoles (rue des) 01	AK 304		2e moitié 19e siècle		B5
217	maison	Ecoles (rue des) 03	AK 351		2e moitié 19e siècle		E1
218	hôtel	Ecoles (rue des) 04	AK 180, 163	1773	2e moitié 18e siècle		E2
219	maison	Ecoles (rue des) 08	AK 175		1er quart 19e siècle		E1
220	hôtel	Ecoles (rue des) 11, 12, 13, 15	AK 2, 3, 367 à 370, 172		entre 1817 et 1841		E2
221	maison	Ecoles (rue des) 16	AK 168, 169		2e moitié 19e siècle		C
222	maison	Fabrique (rue de la) 01	AL 383		2e moitié 18e siècle		A
223	maison	Feydeau (rue) 01, 03	AL 7		2e moitié 18e siècle		C
224	maison	Feydeau (rue) 02	AI 232, 233		16e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
225	hôtel	Feydeau (rue) 05	AL 5	1784 ; 1813	2e moitié 18e siècle		E2
226	maison	Feydeau (rue) 06	AI 235		2e moitié 19e siècle		B4
227	maison	Feydeau (rue) 07	AL1		2e moitié 19e siècle		B4

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

228	maison	Feydeau (rue) 08	AI 236	1806	17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
229	maison	Fossés (rue des)	AL 72		2e moitié 19e siècle		C
230	hôtel	Fossés (rue des)	AL 28		entre 1817 et 1841		E2
231	maison	Fossés (rue des) 02	AL 80		entre 1817 et 1841		C
232	villa	Fossés (rue des) 03	AL 90		1ère moitié 20e siècle		E3
233	maison	Fossés (rue des) 04	AL 78		entre 1817 et 1841		C
234	villa	Fossés (rue des) 05	AL 91		1ère moitié 20e siècle		E3
235	maison	Fossés (rue des) 06	AL 76		2e moitié 19e siècle		C
236	maison	Fossés (rue des) 07	AL 532		1er quart 19e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
237	maison	Fossés (rue des) 08	AL 75		entre 1817 et 1841		C
238	maison	Fossés (rue des) 09	AL 533		1er quart 19e siècle		E1
239	maison	Fossés (rue des) 10	AL 74		entre 1817 et 1841		C
240	maison	Fossés (rue des) 10 bis (est)	AL 73 est		entre 1817 et 1841		C
241	maison	Fossés (rue des) 10 bis (ouest)	AL 73 (ouest)		2e moitié 19e siècle		C
242	maison	Fossés (rue des) 13	AL 536, 537		2e moitié 19e siècle		E3
243	maison	Fossés (rue des) 15	AL 541, 542		2e moitié 19e siècle		E1
244	maison	Fossés (rue des) 16	AL 4		2e moitié 19e siècle		C
245	maison	Fossés (rue des) 18	AL 3		2e moitié 19e siècle		B4
246	maison	Fossés (rue des) 20	AL 2		2e moitié 19e siècle		B5
247	villa	Fossés (rue des) 21	AL 549, 550		1ère moitié 20e siècle		E3
248	maison	Fossés (rue des) 23	AL 570		2e moitié 19e siècle		A
249	maison	Fossés (rue des) 25	AL 571		entre 1817 et 1841		E1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

250	maison	Four (rue du) 01	AL 124,110		2e moitié 19e siècle		E3
251	maison	Four (rue du) 07 A	AL 789		16e siècle		B1
252	maison	Gare (avenue de la) 01	AI 199, 400		2e moitié 19e siècle		C
253	villa	Gare (avenue de la) 02			1ère moitié 20e siècle		E3
254	maison	Gare (avenue de la) 04	AI 159		1ère moitié 20e siècle		E1
255	villa	Gare (avenue de la) 10	AI 164		1ère moitié 20e siècle		E3
256	villa	Gare (avenue de la) 12	AI 165		1ère moitié 20e siècle		E3
257	maison	Gare (avenue de la) 14	AI 178		1ère moitié 20e siècle		E1
258	maison	Gare (avenue de la) 18	AI 348		1ère moitié 20e siècle		D3
259	hôtel	Gendarmerie (rue de la)	AK 1	1827	entre 1817 et 1841		E2
260	maison	Gesffries (rue des)	AM 429 (ouest)		2e moitié 19e siècle		E1
261	maison	Grancher (rue) 01	AL 177 ouest		2e moitié 19e siècle		D3
262	maison	Grancher (rue) 01	AL 117 est		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
263	hôtel	Grancher (rue) 02	AL 753		2e moitié 18e siècle		E2
264	maison	Grancher (rue) 03	AL 117		2e moitié 19e siècle		D3
265	maison	Grancher (rue) 05	AL 116		2e moitié 19e siècle		D3
266	maison	Grancher (rue) 06	AL 101		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
267	maison	Grancher (rue) 07	AL115		2e moitié 19e siècle		D3
268	maison	Grancher (rue) 08	AL 100		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
269	maison	Grancher (rue) 09	AL 114		2e moitié 19e siècle		D1
270	maison	Grancher (rue) 10	AL 99		entre 1817 et 1841		B5

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

271	maison	Grancher (rue) 11	AL 113		2e moitié 19e siècle		D1
272	maison	Grancher (rue) 12	AL 469, 470		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 20e siècle	E1
273	maison	Grancher (rue) 13	AL103		2e moitié 19e siècle		C
274	maison	Grancher (rue) 14	AL 468		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
275	maison	Grancher (rue) 15	AL 104		2e moitié 19e siècle		B5
276	maison	Grancher (rue) 16	AL 467		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
277	maison	Grancher (rue) 17	AL 105		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B4
278	maison	Grancher (rue) 18	AL 466		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
279	maison	Grancher (rue) 19	AL 138		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B4
280	maison	Grancher (rue) 20	AL 465		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
281	maison	Grancher (rue) 21	AL 139	1608 ; 1780	17e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
282	maison	Grancher (rue) 22	AL 464		2e moitié 20e siècle		E1
283	maison	Grancher (rue) 23	AL 140	1788	2e moitié 18e siècle		C
284	maison	Grancher (rue) 24	AL 463		entre 1817 et 1841	sans objet	B4
285	maison	Grancher (rue) 25	AL 141, 142		2e moitié 18e siècle	2e moitié 20e siècle	D1
286	maison	Grancher (rue) 27	AL 144		16e siècle		B4
287	maison	Grancher (rue) 28	AL 461		entre 1817 et 1841		E1
288	maison	Grancher (rue) 29	AL 145		2e moitié 18e siècle		C

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

289	maison	Grancher (rue) 30	AL 457		2e moitié 19e siècle		B4
290	maison	Grancher (rue) 31	AL 146		17e ou 1ère moitié 18e siècle		C
291	maison	Grancher (rue) 33	AL 150		entre 1817 et 1841		B5
292	maison	Grancher (rue) 35	AL 150		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
293	maison	Grande Rue () 01	AM 58		16e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
294	maison	Grande Rue () 02	AL 43		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
295	maison	Grande Rue () 03	AM 57		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
296	maison	Grande Rue () 04	AL 44		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
297	hôtel	Grande Rue () 05	AM 56		13e ou 14e siècle	limite 15e siècle 16e siècle	D2
298	maison	Grande Rue () 06	AL 45		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
299	maison	Grande Rue () 07	AM 38		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
300	maison	Grande Rue () 08	AL 46		2e moitié 19e siècle		D3
301	maison	Grande Rue () 08 bis	AL 47, 48		2e moitié 19e siècle		D1
302	maison	Grande Rue () 09	AM 31		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
303	maison	Grande Rue () 10	AL 49		2e moitié 19e siècle		D3
304	maison	Grande Rue () 11, 13	AM 30, 29		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D3

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

305	maison	Grande Rue () 12	AL 50		2e moitié 19e siècle	sans objet	D1
306	maison	Grande Rue () 14	AL 51		2e moitié 19e siècle		D1
307	maison	Grande Rue () 15	AM 28		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
308	maison	Grande Rue () 16	AL 52 sud		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
309	maison	Grande Rue () 16	AL 52 nord		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
310	maison	Grande Rue () 17	AM 27		1ère moitié 20e siècle		D1
311	maison	Grande Rue () 18	AL 53		2e moitié 19e siècle		D1
312	maison	Grande Rue () 19	AM 26		13e ou 14e siècle	16e siècle ; 17e siècle	D2
313	maison	Grande Rue () 20	AL 54		2e moitié 19e siècle		D1
314	maison	Grande Rue () 21, 23	AM 23, 25		16e siècle		D2
315	maison	Grande Rue () 22, 24	AL 55		2e moitié 19e siècle		D3
316	maison	Grande Rue () 25	AM 21		16e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
317	maison	Grande Rue () 26	AL 58		17e ou 1ère moitié 18e siècle		D1
318	maison	Grande Rue () 27	AM 20		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
319	maison	Grande Rue () 28 (nord)	AL 63 (nord), 64		2e moitié 19e siècle		D1
320	maison	Grande Rue () 28 (sud)	AL 63, 64		2e moitié 19e siècle		D1
321	maison	Grande Rue () 29	AM 19		16e siècle		D1
322	maison	Grande Rue () 30	AL 81		2e moitié 19e siècle		D1
323	maison	Grande Rue () 31	AM 17, 428		16e siècle	2e moitié 18 ^e siècle	D2
324	maison	Grande Rue () 32	AL 80, 82, 770		entre 1817 et 1841		B5

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

325	maison	Grande Rue () 33	AM 16		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D3
326	hôtel	Grande Rue () 35	AM 15		16e siècle		D2
327	maison	Grande Rue () 36	AL 84		16e siècle		C
328	maison	Grande Rue () 37	AM 14		entre 1817 et 1841		D1
329	maison	Grande Rue () 38	AL 85		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 20e siècle	D1
330	maison	Grande Rue () 39	AM 11		2e moitié 19e siècle		D1
331	maison	Grande Rue () 41	AM 13		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
332	maison	Grande Rue () 43	AM 424, 418		2e moitié 19e siècle		D3
333	maison	Grande Rue () 49	AM 2		2e moitié 19e siècle		D3
334	maison	Granges (rue des) 09	AK 74, 73		2e moitié 19e siècle		A
335	maison	Granges (rue des) 11	AK 71, 72		2e moitié 19e siècle		A
336	maison	Granges (rue des) 13	AK 69, 70		2e moitié 19e siècle		A
337	maison	Jasseix (rue) 01	AL 23		2e moitié 19e siècle		B4
338	maison	Jasseix (rue) 03 (nord)	AL 24 (nord)		17e ou 1ère moitié 18e siècle		E1
339	maison	Jasseix (rue) 03 (sud)	AL 24		17e ou 1ère moitié 18e siècle		E1
340	maison	Jasseix (rue) 05	AL 25, 621	1826	17e ou 1ère moitié 18e siècle	entre 1817 et 1841	D3
341	villa	Joffre (avenue) 03	AM 86		2e moitié 19e siècle		E3
342	maison	Joffre (avenue) 14	AM 358		1ère moitié 20e siècle		E3
343	maison	Joffre (avenue) 18	AM 353		1ère moitié 20e siècle		E3
344	maison	Lavaud	AS 58 à 62		2e moitié 19e siècle		E1
345	villa	Maison Rouge (rue de la) 03	AI 289		1ère moitié 20e siècle		E3

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

346	maison	Maison Rouge (rue de la) 04	AI 43		entre 1817 et 1841		B4
347	villa	Maison Rouge (rue de la) 05	AI 292		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)		E3
348	villa	Maison Rouge (rue de la) 07	AI 293,294, 295		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)		E3
349	maison	Maison Rouge (rue de la) 08	AI 50		entre 1817 et 1841		B4
350	villa	Maison Rouge (rue de la) 09	AI 296, 297		1ère moitié 20e siècle (vers 1920)		E3
351	maison	Maison Rouge (rue de la) 12	AI 54		entre 1817 et 1841		B4
352	maison	Maison Rouge (rue de la) 13	AI 299		2e moitié 19e siècle		E1
353	maison	Maison Rouge (rue de la) 14	AI 55		entre 1817 et 1841		A
354	maison	Maison Rouge (rue de la) 16	AI 57		2e moitié 19e siècle		B4
355	maison	Maison Rouge (rue de la) 17	AI 310		entre 1817 et 1841		A
356	maison	Maison Rouge (rue de la) 18	AI 59		2e moitié 19e siècle		E1
357	maison	Maison Rouge (rue de la) 19	AI 309		entre 1817 et 1841		E1
358	maison	Maison Rouge (rue de la) 21	AI 29		entre 1817 et 1841		B4
359	maison	Maison Rouge (rue de la) 22	AI 63		2e moitié 19e siècle		C
360	maison	Maison Rouge (rue de la) 23	AI 366		entre 1817 et 1841		A
361	maison	Maison Rouge (rue de la) 25	AI 365		2e moitié 19e siècle		A
362	maison	Maison Rouge (rue de la) 26	AI 75		entre 1817 et 1841		B4
363	maison	Maison Rouge (rue de la) 28	AI 76		entre 1817 et 1841		B4
364	maison	Maison Rouge (rue de la) 37	AI 7		entre 1817 et 1841		E1
365	maison	Marché (place du)	AL 35 (nord)		17e siècle		B4

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

366	maison	Mayades (rue des) 01	AL 555 ouest		2e moitié 18e siècle	1ère moitié 20e siècle	B4
367	maison	Mayades (rue des) 02	AL 258		entre 1817 et 1841	1ère moitié 20e siècle	B4
368	maison	Mayades (rue des) 03	AL 199		2e moitié 18e siècle		A
369	maison	Mayades (rue des) 04	AL 256		2e moitié 19e siècle		A
370	maison	Mayades (rue des) 05	AL 200		entre 1817 et 1841		B4
371	maison	Mayades (rue des) 06	AL 255		entre 1817 et 1841		B4
372	maison	Mayades (rue des) 08	AL 254		entre 1817 et 1841		B4
373	maison	Mayades (rue des) 10	AL 253		2e moitié 19e siècle		B4
374	maison	Mayades (rue des) 11	AL 216		2e moitié 19e siècle		B4
375	villa	Mayades (rue des) 12	AL 603	1910	1ère moitié 20e siècle		E3
376	maison	Mayades (rue des) 15	AL 211		2e moitié 19e siècle		A
377	maison	Mayades (rue des) 17 (nord)	AL 210		2e moitié 19e siècle		A
378	maison	Mayades (rue des) 17 (sud)	AL 209		2e moitié 19e siècle		A
379	maison	Mayades (rue des) 20	AL 221		2e moitié 19e siècle		A
380	maison	Mayades (rue des) 24	AL 228		entre 1817 et 1841		A
381	maison	Mayades (rue des) 26	AL 231		entre 1817 et 1841		A
382	maison	Mayades (rue des) 28	AL 232		entre 1817 et 1841		A
383	maison	Mayades (rue des) 30	AL 253		entre 1817 et 1841		A
384	maison	Pelleterie (chemin de la) 02	AK 166		2e moitié 19e siècle		B4
385	maison	Pelleterie (rue) 03	AK 182		2e moitié 19e siècle		E1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

386	maison	Pelleterie (rue) 05	AK 183		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
387	maison	Pelleterie (rue) 07	AK 291		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
388	maison	Pisseloche (rue) 02	AI 250		2e moitié 19e siècle		E1
389	maison	Pisseloche (rue) 03	AL 508		2e moitié 18e siècle		B1
390	maison	Pisseloche (rue) 04	AI 251		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	C
391	maison	Pisseloche (rue) 05	AL 507		2e moitié 19e siècle		E1
392	maison	Pisseloche (rue) 06	AI 252		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	A
393	maison	Pisseloche (rue) 07	AL 504		entre 1817 et 1841		B4
394	maison	Pisseloche (rue) 08 (est)	AI 253 est		17e ou 1ère moitié 18e siècle		A
395	maison	Pisseloche (rue) 08 (ouest)	AI 253 ouest		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
396	maison	Pisseloche (rue) 09 (est)	AL 503, 505		entre 1817 et 1841		B4
397	maison	Pisseloche (rue) 09 (ouest)	AL 502, 505		2e moitié 19e siècle		B4
398	maison	Pisseloche (rue) 10	AI 255		17e siècle		E1
399	maison	Pisseloche (rue) 11	AL 500, 501		2e moitié 19e siècle		E1
400	maison	Pisseloche (rue) 12	AI 256		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
401	maison	Pisseloche (rue) 14	AI 257, 258		2e moitié 18e siècle		B4
402	maison	Pisseloche (rue) 16	AI 261		2e moitié 19e siècle		B4
403	maison	Pisseloche (rue) 18	AI 252		2e moitié 19e siècle	2e moitié 20e siècle	B4
404	maison	Pisseloche (rue) 20	AI 252		2e moitié 19e siècle		B5

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

405	maison	Pisseloche (rue) 22	AI 265		2e moitié 18e siècle		B2
406	maison	Pisseloche (rue) 24	AI 266		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B4
407	maison	Pont (rue du) 04	AI 279		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	A
408	maison	Pont (rue du) 06	AI 280		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
409	maison	Pont (rue du) 07	AL 486		1ère moitié 20e siècle		B4
410	maison	Pont (rue du) 08	AI 281		entre 1817 et 1841		C
411	maison	Pont Roby (rue du) 01	AL 327		2e moitié 19e siècle		B5
412	hôtel	Pont Roby (rue du) 02	AL 414, 415, 416		2e moitié 18e siècle		E2
413	maison	Pont Roby (rue du) 03	AL 328		entre 1817 et 1841		B5
414	maison	Pont Roby (rue du) 04	AL 382	1812	1er quart 19e siècle		E1
415	maison	Pont Roby (rue du) 05	AL 329		entre 1817 et 1841		B5
416	maison	Pont Roby (rue du) 07	AL 330		entre 1817 et 1841		B4
417	maison	Pont Roby (rue du) 08	AL 378		2e moitié 18e siècle		E1
418	maison	Pont Roby (rue du) 09	AL 331		entre 1817 et 1841		E1
419	maison	Pont Roby (rue du) 10	AL 375		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	E1
420	maison	Pont Roby (rue du) 11, 13	AL 333, 335		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B5
421	maison	Pont Roby (rue du) 12 (nord)	AL 374		17e ou 1ère moitié 18e siècle		D2
422	maison	Pont Roby (rue du) 12 (sud)			2e moitié 19e siècle		E1
423	maison	Pont Roby (rue du) 15	AL 336		entre 1817 et 1841		B5
424	maison	Pont Roby (rue du) 17	AL 337		2e moitié 18e siècle		B1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

425	maison	Pont Roby (rue du) 19	AL 344		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B5
426	maison	Pont Roby (rue du) 21	AL 345		entre 1817 et 1841		C
427	maison	Pont Roby (rue du) 23	AL 347		2e moitié 19e siècle		B1
428	maison	Pont Roby (rue du) 25	AL 780		entre 1817 et 1841		E1
429	maison	Pont Roby (rue du) 27, 29	AL 779, 352 (partie nord)		2e moitié 19e siècle		B5
430	maison	Préville (rue) 02	AL 510, 511		2e moitié 18e siècle		E1
431	maison	Préville (rue) 04	AL 513		2e moitié 19e siècle		A
432	hôtel	Quinault (impasse)	AM 23, 34	1833	16e siècle		E2
433	maison	Quinault (rue) 01, 03	AL 179, 178		17e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
434	maison	Quinault (rue) 02	AL 119	1810	2e moitié 19e siècle		B5
435	maison	Quinault (rue) 04, 06	AL 120, 121, 715, 717, 735		17e siècle		E1
436	maison	Quinault (rue) 07	AL 186, 187		entre 1817 et 1841		B4
437	maison	Quinault (rue) 08, 10	AL 177	1808	1er quart 19e siècle		E1
438	maison	Quinault (rue) 09	AL 188		entre 1817 et 1841		B4
439	maison	Quinault (rue) 11	AL 190		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	A
440	maison	Quinault (rue) 12	AL 559 est		2e moitié 19e siècle		B4
441	maison	Quinault (rue) 12 sud	AL 559 sud		2e moitié 19e siècle		B4
442	maison	Quinault (rue) 14	AL 175		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	B4
443	maison	Quinault (rue) 16	AL 736		2e moitié 18e siècle		B4
444	villa	Quérade (la)	AD 76		2e moitié 20e siècle		E3
445	maison	Reby Lagrange ()	AM 3		2e moitié 19e siècle		B5

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

446	villa	Reby Lagrange (rue) 01	AM 78		1ère moitié 20e siècle		E3
447	maison	Reby Lagrange (rue) 12	AM 6 et 7		2e moitié 19e siècle		B5
448	maison	Reby Lagrange (rue) 14 est	AM 5		2e moitié 19e siècle		C
449	maison	Reby Lagrange (rue) 14 ouest	AM 5		entre 1817 et 1841		B5
450	maison	Saint-Roch (impasse) 02	AM 452		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D2
451	maison	Sainte-Espérance (rue)	AL 293		2e moitié 19e siècle		B5
452	maison	Sainte-Espérance (rue)	AL 294		2e moitié 19e siècle		B5
453	maison	Sainte-Espérance (rue) 01 (nord)	AL 295 nord		2e moitié 19e siècle		E1
454	maison	Sainte-Espérance (rue) 01 (sud)	AL 295 sud	CCI 1822	entre 1817 et 1841		C
455	maison	Sainte-Espérance (rue) 02	AL 456		2e moitié 18e siècle		E1
456	immeuble	Sainte-Espérance (rue) 03	AL 296		2e moitié 19e siècle	1ère moitié 20e siècle	F
457	maison	Sainte-Espérance (rue) 04	AL 455		2e moitié 19e siècle		E1
458	maison	Sainte-Espérance (rue) 05	AL 297		2e moitié 19e siècle		D3
459	maison	Sainte-Espérance (rue) 06	AL 452, 453		entre 1817 et 1841		B4
460	maison	Sainte-Espérance (rue) 07	AL 298		2e moitié 18e siècle		B4
461	maison	Sainte-Espérance (rue) 08	AL 451		2e moitié 19e siècle		D1
462	maison	Sainte-Espérance (rue) 09	AL 557, 299		2e moitié 18e siècle		E1
463	maison	Sainte-Espérance (rue) 10	AL 448		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B1
464	maison	Sainte-Espérance (rue) 11	AL 305		2e moitié 19e siècle		B4
465	maison	Sainte-Espérance (rue) 13	AL 568		2e moitié 19e siècle		D3
466	maison	Sainte-Espérance (rue) 14	AL 444		entre 1817 et 1841		D1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

467	maison	Sainte-Espérance (rue) 15	AL 309		1er quart 19e siècle		B4
468	maison	Sainte-Espérance (rue) 16	AL 443		17e ou 1ère moitié 18e siècle		B5
469	maison	Sainte-Espérance (rue) 17	AL 314		entre 1817 et 1841		E1
470	maison	Sainte-Espérance (rue) 18	AL 439		entre 1817 et 1841		E1
471	maison	Sainte-Espérance (rue) 20	AL 438		2e moitié 19e siècle		B5
472	maison	Sainte-Espérance (rue) 22	AL435, 436		2e moitié 19e siècle		E1
473	maison	Sainte-Espérance (rue) 24	AL 434		2e moitié 19e siècle		E1
474	maison	Sainte-Espérance (rue) 32	AL 558		17e siècle		D1
475	maison	Sainte-Espérance (rue) 34	AL 418		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1
476	maison	Sainte-Espérance (rue) 36	AL 417	1808	1er quart 19e siècle		E1
477	villa	Soeur Alphonse (rue) 01	AL 422		1ère moitié 20e siècle		E3
478	maison	Terrefume (rue) 02	AL 20		1ère moitié 20e siècle		D1
479	maison	Terrefume (rue) 04	AL 21		2e moitié 19e siècle		D1
480	maison	Terrefume (rue) 08	AL 750		2e moitié 19e siècle		C
481	maison	Terrefume (rue) 10	AL 34		17e ou 1ère moitié 18e siècle		D3
482	maison	Tours de l'Horloge (rue des)	AM 454		13e ou 14e siècle		D1
483	maison	Tours de l'Horloge (rue des)	AM 60	1600 (remploi)	13e ou 14e siècle		D1
484	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 01	AM 50		2e moitié 19e siècle		D3
485	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 02	AM 64		13e ou 14e siècle		D1
486	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 02 bis	AM 455, 456, 63		13e ou 14e siècle		D1
487	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 03	AM 51		17e ou 1ère moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	D1

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

510	maison	Ussel (route d') 22	AI 37, 38		entre 1817 et 1841		B4
511	maison	Ussel (route d') 24	AI 36		entre 1817 et 1841		B4
512	maison	Ussel (route d') 26	AI 34, 35		entre 1817 et 1841		B4

 Demeures sélectionnées pour étude

II - Tableau récapitulatif des demeures repérées de la ville

488	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 04	AM 61		13e ou 14e siècle		D1
489	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 04 bis	AM 453		13e ou 14e siècle		D1
490	maison	Tours de l'Horloge (rue des) 05	AM 52	1831	17e ou 1ère moitié 18e siècle	entre 1817 et 1841	D2
491	maison	Tulle (route de) 03	AL 152		2e moitié 19e siècle		B4
492	maison	Tulle (route de) 05, 07	AL 156		2e moitié 18e siècle	2e moitié 19e siècle	C
493	maison	Tulle (route de) 06	AL 290		2e moitié 19e siècle		E1
494	maison	Tulle (route de) 13	AL 162		2e moitié 19e siècle		E1
495	villa	Tulle (route de) 14	AL 302, 303		2e moitié 19e siècle		E3
496	maison	Tulle (route de) 20	AL 308		2e moitié 19e siècle		E1
497	villa	Tulle (route de) 21	AL 756		1ère moitié 20e siècle		E3
498	villa	Tulle (route de) 22	AL 311, 312 a		2e moitié 19e siècle		E3
499	maison	Tulle (route de) 23	AL 280		2e moitié 19e siècle		B4
500	villa	Tulle (route de) 24	AL 317		1ère moitié 20e siècle		E3
501	maison	Tulle (route de) 25	AL 278		2e moitié 19e siècle		E1
502	villa	Tulle (route de) 26	AL 319, 320		1ère moitié 20e siècle		E3
503	maison	Tulle (route de) 29	AL 276		2e moitié 19e siècle		E1
504	villa	Tulle (route de) 33	AL 271		1ère moitié 20e siècle		E3
505	villa	Tulle (route de) 36, 38	AL 341, 342		1ère moitié 20e siècle		E3
506	villa	Ussel (route d') 06	AI 347		1ère moitié 20e siècle		E3
507	maison	Ussel (route d') 10 (centre)	AI 70 (centre)		2e moitié 19e siècle		B4
508	maison	Ussel (route d') 10 (nord)	AI 70 (nord)		2e moitié 19e siècle		B4
509	maison	Ussel (route d') 10 (sud)	AI 70 (sud)		2e moitié 19e siècle		B4

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques

1 Sources documentaires

- **Le terrier des Charités de Felletin**, précédemment cité et réalisé entre 1447 et 1479 (3) donne des précisions sur plusieurs demeures de Felletin situées dans la partie intra-muros, mais ces renseignements quoique non négligeables (distinction des types de bâti suivant l'appartenance sociale du propriétaire : « ostel ou hostel », « moyson »), ne sont pas assez précis pour localiser de nos jours les édifices cités ; toutefois, une exploitation de ce document a permis de dresser une liste de certains édifices cités, particulièrement les hôtels, avec la mention de leur quartier d'implantation et le nom de leurs propriétaires (*cf. pièce annexe I*).

- **Archives départementales**

- *la série B (B 1275, 1307, 1314, 1338)*, renferme plusieurs documents datés de 1703 à 1786 et donnant des informations descriptives sur certaines demeures (*cf. pièce annexe II*).

- *la série O (O 407)*, contient un plan d'un lotissement ancien constitué de demeures à ossature en bois.

- **Archives communales**

Si la consultation exhaustive des registres de délibérations du conseil municipal, depuis la Révolution jusque dans les années 1930, a donné quelques renseignements ponctuels sur certaines demeures, la consultation également systématique des matrices cadastrales, depuis 1817 jusqu'en 1950, a permis de repérer les dates exactes de démolitions ou de construction d'un certain nombre d'édifices.

Mais l'étude du bâti de la ville de Felletin, en l'absence de plans de la ville antérieur au 18^e siècle, s'est essentiellement appuyée sur les deux cadastres, le cadastre napoléonien datant de 1817 et le cadastre actuel (cadastre numérisé année 2002) ; d'autre part l'existence de plans d'alignements, l'un daté de 1822, et l'autre de 1841 a permis de créer des jalons chronologiques fort pertinents pour appréhender l'évolution du bâti entre les deux dates extrêmes de levée des cadastres. On précisera que le souci d'alignement des façades existait avant le 19^e siècle : l'observation sur le terrain montre des alignement antérieurs au 19^e siècle (**fig. 11**).

- **Archives. Privées**

- Une importante collection privée de cartes postales (collection Drojat) a été une source utile pour appréhender au mieux le bâti de la ville au 19^e siècle.

2. Contexte historique, économique et social

Contexte historique.

La châellenie de Felletin faisait partie de la vicomté d'Aubusson jusqu'au 13^e siècle. Par la suite, la vicomté, amoindrie, ayant perdu son autonomie, doit rendre hommage au comte de la Marche, puis est vendue Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Par la suite, la châellenie de Felletin devint la propriété du duc de la Feuillade.

L'origine de Felletin remonterait peut-être à l'existence, avant l'an 1000, d'un domaine agricole situé sur les hauteurs à Beaumont. Sur ce domaine qui appartenait probablement à la vicomté d'Aubusson, était vraisemblablement implantée une chapelle qui devint par la suite l'église Saint-Blaise. Plus bas, sur un replat, passait à l'époque le chemin de Clermont à Limoges. La tranche chronologique 1000-1025 connaît deux implantations nouvelles, d'une part le château édifié à l'ouest de Beaumont et dépendant de la vicomté d'Aubusson et d'autre part, celle d'un prieuré de bénédictin, le long de la voie commerciale est-ouest. Des raisons économiques ont sans doute incité l'abbaye de Chambon-sur-Voueize à construire ce prieuré, celle-ci bénéficiant d'une situation privilégiée, sur un tracé commercial, pour écouler ses produits.

(3) A.D. Creuse Série H 6 H supplément

AUTORDE, **Les Charités de Felletin au 15^e siècle** in : *Bull. Soc. Sc. Nat. Archéol. Creuse*, tome 9, 1895, p. 274 à 391.

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

2. Contexte historique, économique et social (suite)

Contexte historique (suite)

Les dépendances du prieuré s'étendent alors entre la Petite Rue du Clocher et la rue Terrefume, cette dernière étant la limite nord du prieuré. **La construction du premier habitat médiéval remonterait donc à l'implantation de ses dépendances.**

Mais il ne subsiste aucun vestige d'habitat datant du 12^e et même de la première moitié du 13^e siècle, les textes anciens apprenant d'ailleurs que par deux fois l'agglomération naissante fut ravagée par un incendie, en 1228 et en 1248.

Par contre, sont encore visibles, ponctuellement certaines unités d'habitat ancien construites **entre le 13^e et le 15^e siècle**. Au cours de cette période, Felletin se dote au nord, d'un nouveau château, s'entoure d'une enceinte percée de quatre portes de ville et ses faubourgs se développent. Au début du 18^e siècle, après l'arasement des fortifications et le comblements des fossés, apparaît **un nouveau type d'habitat** plutôt résidentiel se développant sur un large parcellaire, sur le pourtour ouest et au nord de la partie intra-muros.

Puis, au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, à Felletin, comme dans toute ville, nouvellement desservie par le chemin de fer et accessible par de nouvelles voies d'accès, se développe un nouveau quartier autour de la gare (perçement de l'avenue de la Gare) et se créent des lotissements, de part et d'autre de la route de Tulle, de Crocq et de l'avenue Joffre. Vers 1855, le percement de la route d'Aubusson crée une saignée dans le parcellaire médiéval. Un peu plus tard, dans les années 1888-1889, la décision de construire un marché couvert modifie totalement le centre de la ville : le vieil îlot central appelé « les auvents », prototype d'un **lotissement de maisons anciennes construites en pans de bois et torchis**, est démoli pour faire place à la halle : un deuxième îlot ancien, situé plus au sud, entre les deux rues commerçantes (la Grande Rue et la rue du Clocher), de type similaire au premier, doté également « d'auvents » est considérablement modifié. Enfin, depuis le premier projet d'alignement de 1822, relatif à la traversée de Felletin (du pont-Roby, jusqu'au centre de la cité), reconstructions ou remaniements de façades ont contribué largement à un changement important du paysage urbain.

Contexte économique et social

Le premier développement de Felletin, au Moyen-Age est lié à sa position sur une voie d'échange (route de Limoges à Clermont), favorisant le commerce et la prospérité des foires. Par la suite, la ville s'ouvre à une activité de production artisanale, faisant figure de ville la plus importante de la Marche Elle apparaît comme une ville commerciale et artisanale très dynamique investie, dès le 14^e siècle, dans l'industrie drapière et aussi, semble t'il, dans l'artisanat lié au travail de la peau : le terrier des Charités mentionne souvent le terme de « chouchières », sorte de fosses à chaux, établies le long de la Creuse et utilisées par les tanneurs pour faire décanter les peaux.

L'activité liée à la métallurgie et au bois n'est pas négligeable. On ajoutera surtout l'activité des ateliers et manufactures de tapisserie, bien que l'on ne puisse affirmer comme l'abbé Pataux, que dès le 14^e siècle, Felletin possédât une manufacture de tapis (4) ; toutefois, en 1473, l'activité liée à la tapisserie est déjà bien engagée puis qu'elle est connue à l'extérieur du Limousin (5). Pataux mentionne qu'en 1758 Felletin comptait 86 métiers à tisser et en 1769, 142 et qu'au début de la Révolution, plus de huit cent ouvriers travaillaient dans les manufactures de la ville.

L'activité drapière, réalisant un tissu épais ou droguet est florissante. Mais après 1754, la route de Clermont Limoges passant désormais à Aubusson, et plus tard, la Révolution apportant sont lot d'insécurité, s'amorce un déclin économique. Les registres de délibérations municipales mentionnent même qu'il ait suggéré d'employer les ouvriers des manufactures de tapisserie, alors au chômage, à des travaux de voirie, pour subvenir à leur besoin.

(4) PATAUX, *Histoire de Felletin* p. 96

(5) Document découvert à Riom et mentionnant que les consuls de la ville demande à un certain Jean Beranhe, tapissier à Felletin, d'établir un atelier dans leur ville.

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

2. Contexte historique, économique et social (suite)

Contexte économique et social (suite)

Felletin abrite au cours des siècles une population laborieuse s'adonnant à l'agriculture, au commerce ou à la transformation de matières premières, mais aussi un bon nombre d'habitants dont la profession est liée à l'administration, à la justice, à la police et à l'armée. Au cours des 17^e et 18^e siècles, habitent à Felletin avocats en parlement, fonctionnaires représentant l'administration (conseillers, procureurs, lieutenants, contrôleurs) ou encore juges prénommés châtelains, consuls, notaires.

Les matrices du cadastre de 1817, d'ailleurs, un échantillonnage intéressant sur la variété des métiers exercés dans la cité et ses faubourgs au début du 19^e siècle (*cf. pièce annexe VI*). Ces variétés de fonctions professionnelles explique naturellement la variété des types d'habitation repérés.

Au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, les activités commerciales et artisanales reprennent leur droit et perdurent, favorisées par la création de la gare et la construction de la halle. Pendant les jours de marchés et de foires affluent un grand nombre de ruraux et de marchands des environs et de régions limitrophes ; Activités commerciale et artisanale génèrent l'ouverture de nombreux hôtels de voyageurs, cafés et restaurants (*cf. dossier HOTELS DE VOYAGEURS, CAFES, RESTAURANTS*). **De cette époque datent un bon nombre de maisons dont le rez-de-chaussée est partiellement ou en totalité dévolu à une activité commerciale ou artisanale.**

3. Datation

La grille de repérage a pris en compte quatre paramètres de datation (datation de la construction, datation de la façade, datation des remaniements et date portée).

Datation de la construction (*cf. schéma n°1*)

Sur l'ensemble du corpus, les édifices construits antérieurement au 19^e siècle sont minoritaires (163 / 512)
On dénombre :

- 8 édifices du 13^e ou 14^e siècle.
- 19 édifices du 16^e siècle.
- 13 édifices du 17^e siècle.
- 59 édifices du 17^e ou 1^{ere} moitié du 18^e siècle.
- 64 édifices de la 2^e moitié du 18^e siècle.
- 10 édifices du premier quart du 19^e siècle.
- 107 édifices entre 1817 et 1841.
- 172 édifices de la 2^e moitié du 19^e siècle.
- 57 édifices de la 1^{ere} moitié 20^e siècle.
- 3édifices de la 2^e moitié du 20^e siècle.

Les édifices construits au cours du 19^e siècle s'avèrent donc majoritaires. Cela s'explique par l'accroissement de la ville, en périphérie et aussi une nouvelle politique d'urbanisme, soucieuse de mettre en pratique les plans d'alignements (**fig. 12**).

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

3. Datation (suite)

Datation de la construction (suite)

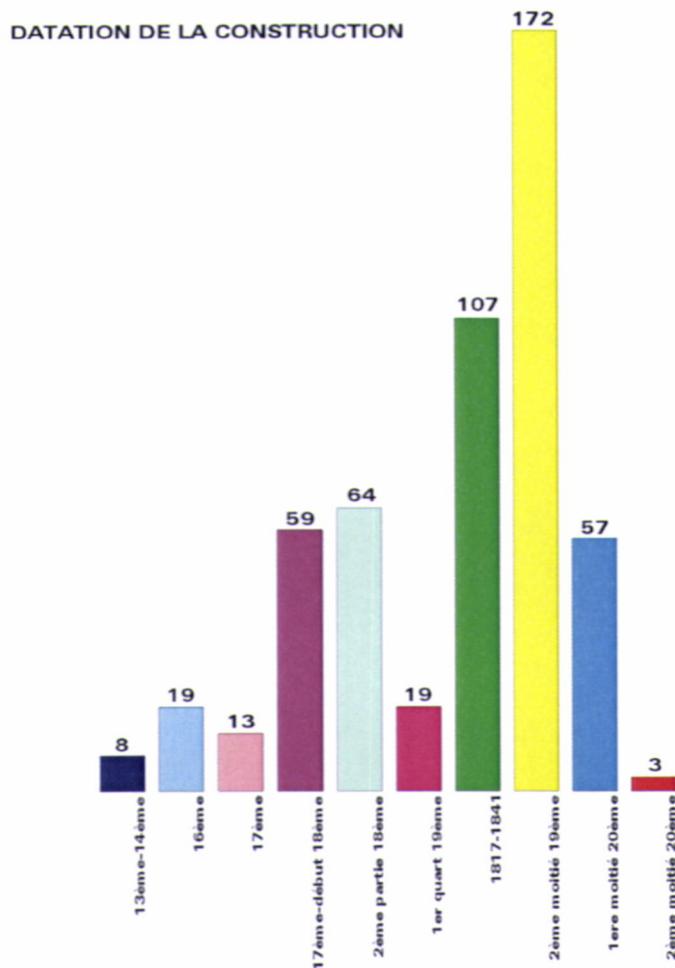


Schéma n°1

Datation des remaniements

On entend par remaniements des modifications diverses qui ont, soit porté sur l'élévation (perçement de baies ou modification de la modénature de baies anciennes), soit sur le plan masse et la structure (réaménagement intérieur, agrandissement du bâti).

Sur les 166 demeures présentant un remaniement, seulement 10 remaniements sont antérieurs au 19^e siècle et ont été exécutés au cours des 17^e et 18^e siècle.

Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier HOTEL) : remaniements des baies du premier étage.

Hôtel, impasse Quinault, 6 rue Reby Lagrange : remaniements intérieur.

Les taux de remaniements les plus élevés ont été réalisés au cours du 19^e siècle et du 20^e siècle :

72 édifices au 19^e siècle.

9 au cours des 19^e et 20^e siècle.

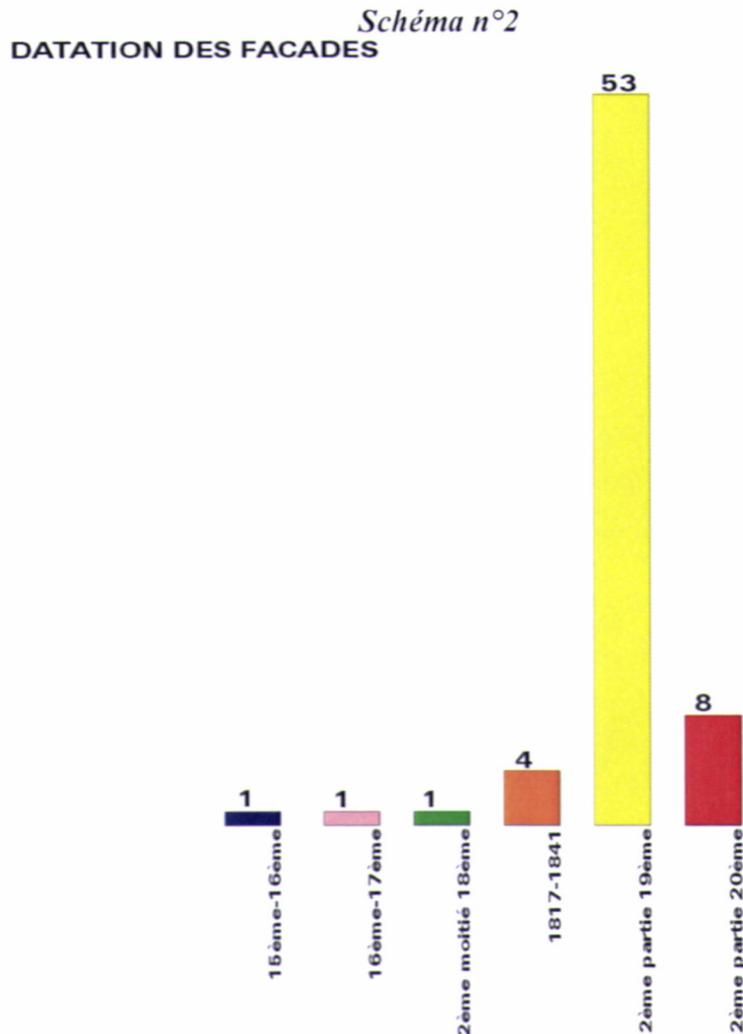
75 au 20^e siècle.

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

3. Datation (suite)

Datation de la façade principale (cf. schéma n°2)



La datation de la façade a été précisée quand celle-ci a fait l'objet d'un remaniement très important (reprise de toute la maçonnerie pour cacher les encadrements de baies d'origine.

Au total, 72 façades ont été remaniées.

1 : limite 15^e, 16^e siècle.

1 : au cours du 16^e et 17^e siècle.

1 : au cours de la 2^e moitié du 18^e siècle

4 : entre 1817 et 1841.

53 : au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle.

8 : au cours de la 2^e moitié du 20^e siècle.

Quatre demeures situées sur la place Courtaud et Grande Rue sont des exemples de demeures anciennes avec élévations entièrement remaniées au 19^e siècle.

Hôtel Feuillade, 3 place Courtaud ; rue du Clocher (fig. 1).

Maisons, 10, place Courtaud (fig. 13).

OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

3. Datation (suite)

Datation de la façade principale (suite)

Maison, 1 Grande Rue, 7 rue des Tours de l'Horloge (fig. 14, 15)

- Pour l'hôtel Feuillade, la démolition d'un bâtiment mitoyen (ancien passage couvert), a conduit à élever une nouvelle façade, mais la structure intérieure de l'édifice ainsi que la tour d'escalier ont été conservées.

Pour la maison située au n°10 place Courtaud, une photographie ancienne montre que la maison comportait, au rez-de-chaussée une porte en plein cintre et à l'étage, une fenêtre à meneau ; la façade actuelle édifiée peu après a donc occulté une élévation du 16^e siècle (**doc. 8 et 9**).

- La maison de la Grande Rue, située sur une parcelle d'angle, présente une façade sur rue élevée au 19^e siècle, plaquée également sur un bâti médiéval ; elle a perdu sa tour d'escalier donnant sur la rue des Tours de l'Horloge (tour visible sur l'ancien cadastre), mais a conservé toutefois sur cette élévation latérale, des fenêtres à la modénature de style 16^e.

La percée ou l'élargissement de rues ont aussi totalement modifié l'intégralité ou une partie d'élévation d'édifices.

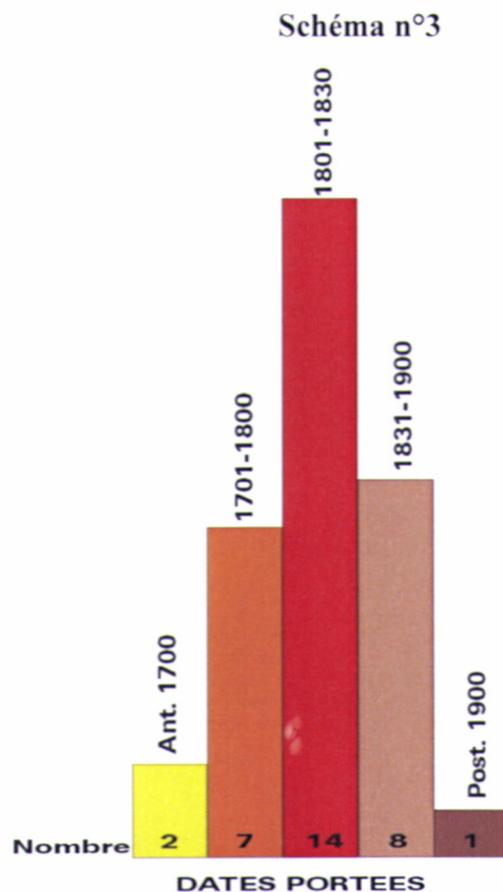
Maison, 1 place Courtaud (fig. 16).

Maison, 12 rue Grancher (partie nord), (fig. 17).

Hôtel, 6 à 12 route Crocq (cf. dossier HOTEL).

La première demeure a été frappée d'alignement au moment de la percée de la route d'Aubusson, vers 1855 et les deux autres, vers 1960, pour agrandir les rues qui les longeaient.

Date portée (cf. schéma n°3)



OBSERVATIONS GENERALES

III Caractéristiques historiques (suite)

3. Datation (suite)

Date portée (suite)

Sur l'ensemble des 512 édifices, 30 d'entre eux portent une date. Ces dates doivent être considérées avec précaution (quelques rares d'entre elles étant gravées sur des éléments de remploi).

Maison, rue des Tours de l'Horloge, 2 route d'Aubusson (fig. 18) : la date 1600 est gravée sur un linteau réemployé.

Certaines dates peuvent aussi correspondre à une date de remaniement.

La date de 1608, date portée la plus ancienne se trouve gravée sur un blason ornant une cheminée.

Maison, 21 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Vestiges « datant »

Remaniements et parfois même dénaturations importantes rendant difficiles la datation, celle-ci a pu être possible grâce au repérage de certains vestiges architecturaux anciens, intérieurs ou extérieurs ; un paramètre de la grille d'enquête a donc pris en compte la présence de « témoins » permettant d'établir une fourchette de datation : chaque indice architectural a donc été mentionné : appui saillant et mouluré de fenêtre murée (fig. 19), porte murée avec linteau en accolade, (fig. 20), porte murée en anse de panier (fig. 21), bandeau médiéval (fig.18), reste d'encorbellement de tour (fig. 22), piédroit de cheminée (fig.23 à 25), corbeaux soutenant des poutres de rives (fig. 26).

Toutefois, ces éléments d'architecture, comme les dates, doivent être pris en compte avec précaution ; en effet si certains sans hésitation apparaissent comme des remplois (fig. 27), d'autres, bien repris dans une nouvelle maçonnerie pourraient sembler d'origine.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

1. Milieu construit :

L'essentiel des 512 repérés se localisent dans le secteur intra-muros et dans les cinq faubourgs.

Le secteur de la ville mur, selon l'abbé Pataux, comporte quatre quartiers :

- la Croix du Château : quartier nord.
- le Marché au Blé : quartier central.
- l'Horloge : quartier : quartier sud.
- la fontaine du Treix : quartier ouest.

Les quatre faubourgs sont :

- La Font à l'Anel.
- Le Pont-Roby.
- La Pisseloche.
- La Pelleterie.

Beaumont ne pouvant être considéré comme un faubourg, vu son ancienneté, a été appelé pour l'étude de l'inventaire *secteur urbain*.

2. Etude du parcellaire

Nature des parcelles

Sur les 512 parcelles abritant un édifices. **435** sont en bord îlot. **69**, des parcelles d'angle. **52**, des parcelles traversantes et **11**, des parcelles d'angles et traversantes.

426 parcelles sont partiellement bâties et **86**, entièrement bâties.

Les parcelles entièrement bâties correspondent en général à des parcelles anciennes.

Le parcellaire de la partie intra-muros

Dans le centre de la ville apparaît encore très nettement la trame d'un parcellaire médiéval (parcelle de 4 à 5 mètres, entièrement bâtie).

La formation de l'espace intra-muros semble avoir été complexe. Au vu du parcellaire du cadastre de 1817, on peut envisager un premier développement aux abords de l'église, le long de la route Lyon-Limoges (actuelle Grande Rue).

A partir de là cinq lotissements se constituent, du nord au sud, relativement simultanément, sur un grand espace situé au nord de l'église (**Doc. 1**).

- *Lotissement A* : très régulier.

- *Lotissement B* (visible encore de nos jours mais considérablement remanié au 19^e siècle) occupant la partie sud-est de la place du Marché. (**fig. 28**).

- *Lotissement C et D* découlant de l'agrandissement de la place du Marché vers le nord-ouest.

Le lotissement C, aujourd'hui démoli, était formé d'une longue enfilade de maisons comportant un passage public sur leur côté nord-est. (**Doc. 4**).

Le parallélisme de ces quatre lotissements, au parcellaire étroit (les parcelles plus larges résultant d'une réunion postérieure de parcelle) suggère une mise en place à peu près concomitante même si le lotissement A semble antérieur.

- *Lotissement E*, constitué sur une parcelle de lotissement D : il est lié au percement de la rue des Tours de l'Horloge menant à une porte d'enceinte, la porte Pelleterie.

Ce premier aménagement urbain des quatre premiers lotissements laisse penser qu'il serait antérieur à la construction de l'enceinte de ville, donc antérieur à la seconde moitié du 13^e siècle : quant au lotissement E, il est légèrement plus récent. (fin 13^e début 14^e siècle).

Cette hypothèse relative à la chronologie du parcellaire colle relativement bien avec l'examen sur le terrain. Le lotissement A compte encore quelques spécimens d'habitat médiéval bien lisibles ; le lotissements B, bien que profondément remanié au 19^e siècle, a conservé des vestiges intéressants, au niveau du sous-sol (*cf. chapitre cave*) ; le lotissement C, démoli à la fin du 19^e siècle, est connu même d'une manière lacunaire par

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

2. Etude du parcellaire (suite)

Le parcellaire de la partie intra-muros (suite)

des sources figurés, faisant apparaître un type d'habitat tout à fait inédit, avec galerie et mur en pans de bois et torchis : le lotissement D a fait certes l'objet de reconstructions postérieures, aux 18^e et 19^e, mais le lotissement E (front ouest de la rue des Tours de l'Horloge), présente par contre un **habitat homogène (2^e moitié 13^e et 14^e siècles)**.

Les parcelles des lotissements B et C sont entièrement bâties. Par contre celles des lotissements A et D présentent des espaces libres (espace postérieur : cour et ou jardin) ; elles sont parfois séparées de venelles ; certaines venelles se devinent seulement, obturées ultérieurement par l'adjonction d'une nouvelle construction.

La partie sud-ouest du secteur intra-muros, par contre, contrairement au centre, semble avoir connu un remaniement dans son parcellaire et cela, au cours du 18^e siècle et du début du 19^e siècle : création d'une sorte de « front architectural », tourné vers l'ouest et le sud, à l'arrière des fortifications et constitués de plusieurs grandes demeures résidentielles bâties sur un large parcellaire.

Le parcellaire de la partie extra-muros

Au niveau du parcellaire des faubourgs, le lotissement le plus important : lotissement de la rue Grancher (*lotissement F*), semble nettement postérieur aux lotissements du centre.

Un autre parcellaire laniéré et étroit, probablement de même date, est visible sur le côté nord de la rue de Chanteloube (du n°21 à n°39), ainsi que sur la rue Pisseloché.

Par contre dans la partie nord-est de la ville, se sont implantées sur de larges parcelles de grandes demeures (*cf. les 5 hôtels particuliers donnant sur la rue des Ecoles*).

Evolution du parcellaire

L'examen des caves et de la structure a permis d'appréhender le regroupement de parcellaires médiévales. La longueur de façade de demeures, situées dans la partie intra-muros et constituée de plus de trois travées, peut être un signe de ce regroupement parcellaire.

Maisons, 10, 12 Place Courtaud (cf. dossier MAISON).

Maison, 11, 13 Grande Rue (fig. 29).

Maison, 43 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

Disposition du bâti sur la parcelle

440 édifices sont disposés en avant de la parcelle et sont alignés sur rue

72 édifices sont disposés en retrait : ce dernier corpus englobe principalement des demeures résidentielles (hôtels particuliers et maisons de type « villa »).

Comme pour beaucoup de villes médiévales, Felletin devait comporter des extensions de bâti au-dessus d'un passage public : un existe encore

Maison, 31 Grande Rue, impasse Quinault (fig. 30 et 30bis).

Un existait encore jusqu'en 1880 entre l'îlot démoli pour donner la construction de la halle et l'îlot existant plus au sud et la Grande Rue et un autre, à une période plus reculée, entre la rue du Clocher et la Grande Rue, au niveau de la place du Moutier.

Localisation de l'espace non bâti

Le terrier des Charités nous renseigne globalement sur la nature des espaces non bâtis dans le secteur intra-muros : sont énumérés le plus souvent des « porrals » (jardin), des « vargiers » (vergers) ; il semblerait qu'au 15^e siècle, ces espaces soient relativement nombreux, aussi bien dans la partie intra-muros que dans les faubourgs.

L'espace non bâti est majoritairement un espace postérieur (384 édifices) ; l'espace antérieur intéresse 56 édifices et plus précisément des demeures de types résidentiels (hôtels ou villas) ; l'existence d'un espace latéral a été vérifié pour 101 édifices, mais ce paramètre ne s'avère pas très pertinent. On remarquera que devant certaines demeures de faubourgs peut exister une sorte d'espace libre, mais non privatif, sorte « d'airal » comme en secteur rural .

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

2. Etude du parcellaire (suite)

Localisation de l'espace non bâti (suite)

Enfin, en ce qui concerne le secteur intra-muros, la comparaison entre le cadastre de 1817 et le cadastre actuel montre un relatif maintien d'équilibre entre le bâti et le non bâti.

3. Parties constituantes

Cour

Il est parfois difficile de différencier une cour d'un espace ouvert ; or si l'on s'en tient à la définition de la cour dans le thésaurus de l'architecture, selon laquelle une cour est un terrain délimité par des corps de bâtiments ou des murs, **77 cours** ont été recensées à Felletin.

On différenciera peut-être les quelques cours situées devant les hôtels particuliers ou maisons de maître, toujours clôturées par un mur et des grilles et accessibles par un portail, des petites cours situées en arrière des maisons plus modestes.

Jardin

On dénombre **113 demeures** avec jardin.

On notera que quatre édifices possèdent un jardin localisé sur une parcelle différente de celle qui les abrite ; ces jardins occupent une parcelle située de l'autre côté de la voie publique ; ce jardin, bien clos est accessible par un portail.

Maison, 31 rue Coudert (fig. 31).

Hôtel, 1 rue du Docteur Constant (cf. dossier HOTEL).

Maison, 39 rue de Beaumont (fig. 32).

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

L'examen du cadastre ancien a permis de localiser un ancien jardin, aujourd'hui morcelé en plusieurs parcelles ; des piles en pierre de taille encore visibles séparaient ce jardin de la cour ; tous les deux, délimités à l'ouest par le tracé de l'ancien mur d'enceinte, faisaient partie de l'hôtel particulier des Roy-Pierrefitte, au cours de la deuxième moitié du 18^e siècle.

Hôtel, 6 à 12 route de Crocq (cf. dossier HOTEL).

A titre ponctuel on signalera un jardin orné d'une roseraie et dessiné en 1923, par un paysager limougeaud ;
Maison, 5 rue des Fossés.

Parties constituantes du jardin

Huit fabriques de jardin (dont une disparue) ont été recensées.

Quatre, de plan carré, avec toit en pavillon, datent de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle.

Hôtel, 11, 13 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 2 rue du Pont-Roby (cf. dossier HOTEL).

Une des deux fabriques appartenant au dernier hôtel a été transformée en petit oratoire.

Une autre fabrique, dans le quartier de la Pelleterie, à claire-voie et construite en ciment armé, date du début du siècle (cf. chapitre **Matériau et Décor**).

Trois autres fabriques intéressent des jardins de demeures implantées à l'ouest, au delà de la rue des Fossés. L'une d'elle est construite en brique et bois (**fig. 33**) ; l'autre, difficilement accessible se trouve au fond du jardin de la maison située au n°13 ; la troisième, démolie, présentant deux niveaux et un escalier en ciment armé, embellissait le jardin de l'hôtel particulier dans lequel fut aménagé par la suite des bâtiments de la manufacture Pinton.

Hôtel, 5 rue Feydeau, rue des Fossés (cf. dossier HOTEL, doc. 2).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

3. Parties constituantes (suite)

Portail (9 portails)

Outre les quatre portails cités plus hauts et donnant accès à un jardin, ont été repérés cinq autres portails permettant de pénétrer dans une cour d'hôtel. L'un d'entre eux, aménagé dans un mur de clôture en pierre de taille, forme une ouverture chanfreinée en arc brisé et donne accès à une cour et à la tour de l'escalier en vis desservant l'édifice. Ce portail est un précieux témoin du système d'organisation extérieure des hôtels du 16^e siècle à Felletin.

Hôtel, 4 rue du Clocher, rue Terrefume (cf. dossier MAISON).

De toutes évidences, d'autres portails similaires devaient exister mais ils ont été démolis.

Il existe des traces probables d'arrachement de portail dans une cour de maison (21 Grande Rue) ; ce portail devait appartenir à la maison voisine (19 Grande Rue, cf. dossier MAISON).

Les autres portails sont plus récents, sans couronnement, constitués seulement de vantaux en fer, accostés de deux piles en pierre de taille sommées de pots à feu ou de tout autre amortissement sculpté.

Hôtel, 1 impasse Quinault, rue Reby Lagrange (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 2 rue du Pont-Roby.

Hôtel, 2 rue de l'Ancien Champ de Foire (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

La cour de l'ancien hôtel d'Arfeuille était probablement close par un portail similaire qui existait encore au début du 19^e siècle, côté rue des Ecoles.

Un portail en bois du début 20^e siècle présente un décor intéressant.(cf. chapitre **décor**).

Ecuries

Les écuries, dépendances classiques de tout hôtel, sont disposées en général sur l'un des côtés de la cour.

Hôtel, route d'Aubusson, 5, ~ rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 12 route d'Aubusson, 9 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 6, 8, 10, 12 route de Crocq (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 1 place des Arbres (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

Les écuries des trois premiers hôtels ont été réhabilitées en logement ; celles des deux derniers hôtels, visibles encore sur le cadastre de 1817, ont été démolies ultérieurement.

Par documentation on sait que des bâtiments annexes comme sellerie ou grenier à avoine accompagnaient les écuries.

Grange-étable

Les 12 fermes situées dans la ville de Felletin ont été prises en compte dans le corpus des fermes repérées dans les lieux-dits de la commune (cf. Dossier collectif FERMES). Ces quelques fermes repérées dans la ville, situées essentiellement dans les faubourgs, ont donné à ceux-ci une physionomie rurale, encore bien vivace jusqu'en 1950. On précisera toutefois que le remaniement ou la dénaturation de certains bâtiments (maison ou ancien logis de ferme ou dépendances agricoles ?) ont rendu difficile, au moment de l'enquête, le choix de la dénomination de l'édifice repéré. En tous cas, une carte postale datant du début du siècle et montrant des vaches sur la place des Arbres prouve bien que dans les abords immédiats du cœur de la ville, étaient pratiquées des activités rurales (**doc. 5**) : des bâtiments agricoles appartenant en effet à deux hôtels particuliers proches de cette place, longent les deux rives de la rue de la Tour.

Hôtels 5 rue Feydeau et 15 place Courteaud (cf. dossiers respectifs HOTEL).

Une grange étable, de type auvergnat, située rue du Four (**fig. 3-4**) dépendait d'une demeure appartenant en 1817 à un certain Jacques Tixier. (12 rue Grancher).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

3. Parties constituantes (suite)

Grange- étable (suite)

Une autre grange étable de même type, située 13 rue des Ecoles faisait partie d'un grand domaine géré par la famille Gipoulon, famille de docteurs et de propriétaires terriens.

Four à pain

L'enquête a repéré un seul four à pain.

Maison, 2 Petite rue du Clocher, partie est.

Dans le mur ouest de la cave de cette maison est visible en effet l'ouverture d'un ancien four : celui-ci a été probablement démolit lors de la construction de la maison mitoyenne (*maison, 2 Petite rue du Clocher, partie ouest*). Ce four à pain pourrait être très ancien si l'on se base sur le fait qu'il se situe sur l'emplacement des dépendances du prieuré.

Quatre autres fours à pain localisés appartenaient à d'anciennes boulangeries.

Maison, 8 rue Feydeau.

Maison, 8 rue Grancher.

Maison, 18 rue Grancher.

Maison, 1⁷ rue du Pont-Roby.

Puits (25 puits)

Le chiffre des puits repérés n'est pas exhaustif.

Plusieurs puits ont été localisés dans les caves : mais le plus grand nombre se situe dans les cours ou les jardins. Ces puits extérieurs, non couverts, possèdent encore parfois leur structure en fer.

Le plus intéressant occupe le centre d'une cour commune à trois demeures.

Ensemble d'édifices à cour commune, 10, 12 place Courtaud et 3 rue Détournée (cf. dossier ENSEMBLE D'EDIFICES A COUR COMMUNE).

Mais peut-être, à l'époque médiévale a t'il pu être aussi un puit public, étant donné qu'il était accessible, par un passage reliant la cour à l'ancien îlot central appelé « les auvents ».

Remise (11 remises), **bûcher** (2)

Toutes les parties constituantes n'ont pu être vues (difficulté d'accès) et quand elles ont été vues, il a été parfois difficile de bien définir leur fonction.

On retiendra la présence, dans une cour d'hôtel d'une curieuse remise de carioles, recouverte d'un toit en appentis en tuiles creuses.

Hôtel, 1 impasse Quinault, rue Reby Lagrange (cf. dossier HOTEL).

Espace lié à la présence d'un métier à tisser.

Au cours de l'enquête, par suite de la tradition artisanale liée à la tapisserie et sachant qu'un bon nombre d'ouvriers travaillaient chez eux, le souci de savoir si les demeures repérées pouvaient comporter un bâtiment destiné à abriter un métier à tisser, a été permanent : or le résultat de l'enquête s'est avéré décevant ; généralement, l'espace choisi pour ce travail de tissage était localisé dans l'habitation même, (le plus souvent l'étage des combles), plus rarement dans un appentis adjoint au logis, ou dans la cour transformée en local recouvert d'une toiture (*rue Coudert, rue de Beaumont*) Il semblerait toutefois que des petits bâtiments construits dans des jardins aient pu abriter des métier à tisser : l'un existait dans un jardin donnant sur la rue du Bouquet, un autre dans celui d'une maison du quartier de la Maison -Rouge (*26 route d'Ussel*) (4).

(4) Selon le témoignage de leur arrière petite fille, Michel Laroche (1848-1921) et son épouse Marie Méricot (1850-1941) ouvriers tapissiers de la manufacture Tabard, à Aubusson, spécialistes dans le rendu des chairs travaillaient dans un bâtiment établi dans leur jardin.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

3. Parties constituantes (suite)

Espace lié à la présence d'un métier à tisser. (suite)

On notera le cas particulier d'une demeure du 18^e siècle, devenue au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle l'habitation d'un directeur de manufacture de tapisserie et dont l'écurie fermant le côté de la cour fut remplacée par un atelier de peintres cartonniers.

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

Cet hôtel, devant l'importance de l'activité de la manufacture, vit même son rez-de-chaussée investi par des ateliers.

Deux spécificités architecturales liées à la tapisserie sont à signaler : une maison située route de Tulle, avec mur pignon en façade présente des combles éclairés par un œil de bœuf qui abritait l'atelier d'un peintre cartonnier de la manufacture de la Bastille. Mr Cognéras (**fig. 35**) : une autre maison située route d'Aubusson a conservé une grande verrière au niveau de l'étage carré et qui devait vraisemblablement éclairer une pièce abritant un métier à tisser.

Autres dépendances

Un colombier a été repéré, situé dans le secteur de Beaumont.

Hôtel, 2 rue de l'Ancien Champ de Foire (cf. dossier HOTEL).

Les Garages (12)

Ils accompagnent les demeures du 20^e siècle, principalement les maisons de type villas ; le plus souvent, indépendants, ils ont été rajoutés après la construction de la maison.

4. Matériau et mise en oeuvre

Matériau du gros- oeuvre

Granite

Le granite, dans cette contrée limousine où il abonde et où vivent des artisans passés maîtres depuis des générations, dans l'art de le tailler, est le matériau de construction essentiel. Il peut être taillé en gros moellons bien équarris, en moellons plus petits ou en pierre de taille aux assises bien alignées. Ce dernier mode de traitement intéresse aussi bien les maisons des 15^e ou 16^e siècles que les maisons construites au cours du 19^e siècle.

On compte **83 façades en pierre de taille** En règle générale, si les façades sont traitées en pierre de taille les élévations postérieures sont souvent construites en moellons.

Maison, 5 Grande rue, cf. DOSSIER MAISON).

Maisons, 25, 27, 29 31 Grande Rue (fig. 11).

Maison, 7 rue du Château (cf. dossier MAISON).

Maison2 Petite Rue du Clocher (fig. 36, 37).

Emploi de crépi

Les demeures aux façades recouvertes de crépi sont majoritaires :314.

On remarquera un type de crépi fréquemment employé, vraisemblablement à la fin du 19^e siècle ou au début du 20^e siècle et simulant des pierres de taille (**fig. 72**).

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

IV Caractères architecturaux (suite)

4. Matériau et mise en oeuvre (suite)

Caractéristique de la maçonnerie de la 2^e moitié du 19^e siècle

Au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle, apparaît une spécificité dans le traitement des façades en pierres de taille : des blocs de pierre monolithes et longitudinaux occupent la largeur d'une travée et leurs extrémités s'encastrent dans l'encadrement des baies latérales.

Maison, 13 rue du Château (fig. 38).

Maison, 16 rue Pisseloché (fig. 39).

Maison, 21, 23 rue Coudert (cf. dossier MAISON).

On notera deux autres caractéristiques propres aux constructions de la 2^e moitié du 19^e siècle, à savoir le traitement d'un linteau disposé en plate bande et le traitement des appuis des fenêtres caractérisée par une mouluration relativement épaisse et un profil de doucine un peu raide.

Maison 11, 13 Grande Rue (fig. 29).

Le granite s'impose pour le traitement décoratif des élévations (corniche moulurée, bandeaux délimitant les étages, encadrement des baies) et pour tous les autres éléments extérieurs sculptés (cf. chapitre **Décor**).

Matériau du gros-œuvre

Brique

La brique est surtout un matériau employé pour l'encadrement de baies refaites ou aussi pour le traitement de façades d'édifices construits à la fin du 19^e ou du début du 20^e siècle (encadrement de baies et chaînage d'angle) (fig. 6, 7, 10, 40, 41).

Bois

A Felletin, le bois joint au torchis, était bien présent dans le traitement du gros-œuvre du bâti privé.

Une maison restaurée, abritant aujourd'hui l'office de Tourisme, comporte deux étages supérieurs en pans de bois, le deuxième formant encorbellement : une autre maison présente un deuxième étage similaire avec pan de bois recouvert d'un crépi.

Maison, 26 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

Maison, rue des Tours de l'Horloge (cf. dossier MAISON).

Par ailleurs le pan de bois peut être visible sur l'élévation postérieure.

Maison, 12 rue Grancher (fig. 42).

Un vieux bâtiment en partie en ruine, dépendance probable d'une maison voisine, présente la partie supérieure de son mur pignon en pan de bois et torchis (fig. 43).

Le pan de bois se devine par endroits sous le crépi.

Maison, 1 route d'Aubusson (fig. 44).

Maison, 2 Rue du Clocher (fig. 45).

Pour la première maison, il apparaît au niveau du premier étage et pour l'autre, les formes de pièces de bois semblent se deviner dans la partie haute du mur latéral.

Des documents graphiques (peinture ou cartes postales) datant de la fin du 19^e ou du début du siècle nous montrent quelques maisons construites en pan de bois et aujourd'hui démolies.

Maison accolée, à gauche du portail de l'église du Moutier et visible sur une carte postale (doc. 9)

Maison, située à l'angle de la Grande Rue et de la rue des Fossés (doc.14, 15).

Ensemble de maisons en enfilade appelés « auvents », démolies à la fin du 19^e siècle pour la construction de la halle (doc.7, 8).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

4. Matériau et mise en oeuvre (suite)

Bois (suite)

Cet ensemble de maisons présentait deux étages en encorbellement, soutenues par des poteaux en bois ; cette disposition ménageait une galerie couverte, au niveau du rez-de-chaussée. Ces maisons à pans de bois et torchis sont évoquées maintes fois, au cours du 18^e et du 19^e siècle dans les archives municipales pour cause d'insalubrité (5) et (6).

Le bois a aussi servi, occasionnellement, comme matériau d'encadrement de baies ; son utilisation a été repérée sur 58 édifices ; et concerne surtout des épisodes de remaniements d'élévation (**fig. 41**).

L'utilisation du bois comme matériau de linteau seul est rare (2 cas seulement).

Enfin, l'emploi du bois pour la réalisation d'une corniche concerne **27 demeures** (cf. chapitre **Décor**).

Ciment armé

Ce type de matériau apparaît surtout comme matériau de décor : son emploi fréquent s'explique du fait que l'art de la rocaille qui eut son heure de gloire, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, fut parfaitement maîtrisé par certains artisans creusois (7) et (cf. chapitre **Décor**).

Matériau de couverture

La tuile plate, matériau de couverture prédominant recouvre 334 édifices.

Viennent ensuite l'ardoise, et la tuile mécanique, toutes deux employées, parfois en remplacement d'une ancienne toiture en tuiles plates et le plus souvent, pour l'architecture de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle.

74 demeures présentent une toiture en ardoises et 104, une toiture en tuiles mécaniques.

Une seule toiture réalisée en tuiles creuses a été repérée.

Maison, 26 Grande Rue (cf. dossier Maison).

Il semblerait, d'après des documents d'archives, que certaines maisons de Felletin étaient encore recouvertes de chaume à la fin du 18^e siècle : deux documents de la fin du 18^e siècle confirment cette hypothèse (8 et 9).

(5) Un procès-verbal daté du 3 Août 1787 relatif à l'alignement de la maison de Barthélémy Salandrouze précise que « la façade de devant est en torchis portée sur des piliers de bois au derrière desquels est un passage très étroit.....qu'il serait fort à désirer que tous les propriétaires puissent bâtir cette façade en pierre afin que d'une part elles fussent plus solides et que d'autre part il y ait moins à risquer dans les incendies » (cf. pièce annexe I)

(6) A.C. Felletin Délibération du conseil municipal du 9 Mai 1851 concernant l'établissement de 45 pompiers « Felletin possède un grand nombre de vieilles constructions dont la carcasse est en charpentela rue principale est divisée en deux rues secondaires par une rangée de maisons qui sont une affreuse caricature en bois de la rue de Rivoli»

(7) Le registre des matrices cadastrales fait état d'un certain Eugène Blanchon, *rocailleur*, demeurant, à Felletin, rue de la Maison-Rouge ; Emmanuel Chatou, originaire de Felletin, était cimentier rocailleur à Cheufchatel en Bray vers 1900

(8) Un document concernant la police urbaine, daté du 28 fructidor an III et relatif à la visite d'une commission municipale pour repérer les cheminées de la commune qui menaceraient ruine ou qui par leur mauvais état provoqueraient des incendies, mentionne des « greniers couverts à paille ».

(9) La lecture du procès-verbal daté du 3 septembre 1795 relatant l'incendie de l'église de Beaumont précise « qu'un vent impétueux soufflait à porté des étincelles sur des bâtiments voisins dont la majeure partie était couverte à paille, les fermes et les maisons de Beaumont sont majoritairement « couvertes à paille »

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

5. Structure

Cave

L'étude des caves a porté sur 167 édifices. L'absence de cave a été notifiée pour 27 édifices.

Cette étude a été importante dans la mesure où elle a permis d'appréhender les fondations d'anciennes structures médiévales.

Maison, 12 place Courtaud, rue Feydeau (cf. dossier Maison).

Maison, hôtel, 3 place Courtaud et 2 Grande Rue (fig. 1).

Maison, 1 rue de Beaumont (fig. 46).

- Dans le premier cas, il s'avère que cette maison comporte deux caves et que cette grande maison résulte du regroupement de deux parcelles médiévales.

- Dans le deuxième cas, le traitement identique des façades des deux édifices mitoyens, laissant supposer, a priori que l'on est en présence d'une même parcelle, n'est pas fiable, la visite de la cave montrant deux espaces bien distinctifs, sans communication (cf. supra *regroupement des parcelles*).

- Le troisième cas concerne une maison construite en 1866, à la fois sur l'emplacement d'une maison et d'une boutique toutes deux portées sur le plan de 1841 et séparées par un espace non bâti ; l'observation du sous-sol montre en effet deux caves séparées par un comblement en terre correspondant à l'ancien espace séparant les deux anciens bâtiments.

La présence de deux entrées de cave visibles dans deux jardins a permis de localiser des habitations visibles sur le cadastre de 1817 et aujourd'hui démolis.

3, 5 rue de Chanteloube et hôtel, 11 place Courtaud (cf. dossier HOTEL).

- La première cave concerne une maison de grande dimension, bâtie dans l'alignement de la rue de Chanteloube et aujourd'hui démolie (10).

- La deuxième cave concerne très probablement une aile en retour ouest de l'hôtel 16^e.

Enfin, dans la cave de l'hôtel de voyageurs dit hôtel des Barbichets, situé place Courtaud sont visibles les vestiges de la cave de la demeure portée sur le cadastre de 1817 et démolie ultérieurement.

Couvrement

Parmi les caves visitées on dénombre 35 caves voûtées (voûte en berceau) et 74 caves planchées (fig. 47)

Quelques caves, peut-être les plus anciennes, se situant dans l'îlot central de la ville, sont planchées et présentent le long des murs gouttereaux des consoles en pierre soutenant les poutres de rives (fig. 48).

Morphologies et accès

La plupart des caves sont des caves partielles s'étendant sous une partie du bâti ; elles sont accessibles le plus souvent par un escalier intérieur en pierre.

Maison, 22 Grande Rue (fig. 49).

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier hôtel).

Dans de nombreuses maisons cet escalier intérieur est accessible par une trappe.

Des petits soupiraux aménagés au ras des murs gouttereaux, éclairent le plus souvent les caves, mais

Il semblerait cependant que l'accès des caves depuis la rue était en usage, au début du 19^e siècle (11).

(10) Il s'agit en effet d'une maison de grande importance puisque son propriétaire, Jean Matthieu Jourdain, avoué, est imposé en 1817, pour 72 francs : cette maison, si l'on en juge par des éléments épars d'architecture visibles proche de la parcelle démolie datait du 16^e ou 17^e siècle.

(11) Le registre de délibération (daté 1800-1806) mentionne qu'en Germinal an 12 « il est arrêté que les caves dont l'ouverture est sur la voie publique et notamment sous les hauts vents seront fermées dans le délai de huitaine ». Le texte précisant « qu'il peut être dangereux pour les personnes qui sortent la nuit de tomber dans les caves », fait apparaître que ces caves comportaient donc un accès depuis la rue. Les maisons mentionnées ont, soit disparu (démolition pour construire les halles), soit connu une réfection importante (îlot entre la Grande Rue et la rue du Clocher).

Ce mode d'accès des caves, depuis la rue, est observé dans de nombreuses agglomérations creusoises et notamment dans la ville de la Souterraine (cf. INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE, service de l'Inventaire du Limousin)

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

5. Structure (suite)

Morphologies et accès (suite)

Plusieurs caves abritent un puits (**fig. 50**) et des cuves rectangulaires (réserves de denrées alimentaires?) (**fig. 51 à, 53**) ; la présence de niches à encadrement rectangulaire mouluré est fréquente.

La voûte d'une cave est curieusement soutenue par une colonne en pierre (élément de récupération ?).

Maison, 21 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Etage de soubassement

Dans certains cas, le sous-sol, vu la déclivité du terrain, peut se prolonger par un espace formant étage de soubassement : celui-ci peut être latéral (si la maison est bâtie le long d'une rue en pente) ou longitudinal et s'étendre sur toute la largeur de la demeure (si celle-ci est bâtie à contre terrier).

Cette disposition de construction concerne aussi bien les demeures de grande importance que des maisons plus modestes.

L'accès à cet étage de soubassement se fait soit par l'élévation antérieure :

Maison, 9 et 11 rue Coudert (fig. 54, 55).

Maison, 55 rue de Beaumont (fig. 56).

soit par l'élévation latérale

Hôtel, 2 rue Grancher (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 3 place des Arbres (fig. 3).

Maison, 25 rue des Fossés, rue Pisseloché (fig. 57).

Maison, rue de Chanteloube (fig. 58).

soit par l'élévation postérieure

Maison, 10, 12 rue du Pont-Roby (fig. 59).

Maison, 7 rue des Fossés (cf. dossier MAISON).

40 édifices avec étage de soubassement ont été repérés.

Rez-de-chaussée

44 demeures présentant un rez-de-chaussée et un étage de comble ont été recensées. Elles sont essentiellement localisées dans les faubourgs (**fig. 60 à 63**).

Elles comportent une étage de comble éclairé par une lucarne. Une seule présente un étage de comble éclairé en façade.

Maison, 2 rue du Docteur Constant (cf. dossier MAISON).

Ce type d'habitat s'apparente à un type de logis de ferme très fréquent dans le secteur rural creusois du plateau de Millevaches.

L'exemple le plus pertinent de ce type de maisons est donnée par l'enfilade de maisons situées rue de l'Ancien Champ de Foire (**fig. 60**).

Il semblerait que ce modèle de petite maison basse ait été beaucoup plus répandu notamment à Beaumont, au vu d'anciennes cartes postales ou encore dans d'autres quartiers et qu'elles ont été surhaussées d'un étage carré, à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle.

Maisons, rue du Bouquet (fig. 64).

Maisons, rue des Mayades (fig. 65).

Le rez-de-chaussée, des maisons basses, pouvait avoir, outre une fonction habitable une fonction liée à une activité professionnelle (artisanat, petit commerce).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

5. Structure (suite)

Fonction du rez-de-chaussée (cf. schéma n°4).

La fonction initiale du rez-de-chaussée, du moins pour le bâti le plus ancien est parfois difficile à définir même si un paramètre de repérage a essayé de bien différencier les notions *de rez-de-chaussée totalement habitable*, *rez-de-chaussée totalement artisanal (ou commercial)* et *de rez-de-chaussée partiellement habitable et artisanal (ou commercial)*.

La vocation ancienne de Felletin dévolue à une importante activité commerciale, laisse présager que la plupart des demeures du centre avaient leur rez-de-chaussée occupé par une boutique ou un atelier.

Quelques rares maisons (au nombre de **5**) ont conservé leur arcades marchandes.

Maison, 36 Grande Rue (fig. 66).

Maison, rue des Tours de l'Horloge 6 route d'Aubusson (cf. dossier MAISON).

Ces arcades étaient souvent surmontées de corbeaux fixés au niveau de l'étage et servant à fixer les toiles des auvents en toile de l'échoppe.

Ex : Maison 19 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

Mais le rez-de-chaussée pouvait aussi, si l'espace était relativement grand abriter une pièce à vivre ; la présence d'un évier au rez-de-chaussée, le plus souvent aménagé dans une niche pouvait alors aussi bien servir aux activités domestique que professionnelles.

OBSERVATIONS GENERALES

FONCTION DU REZ-DE-CHAUSSEE

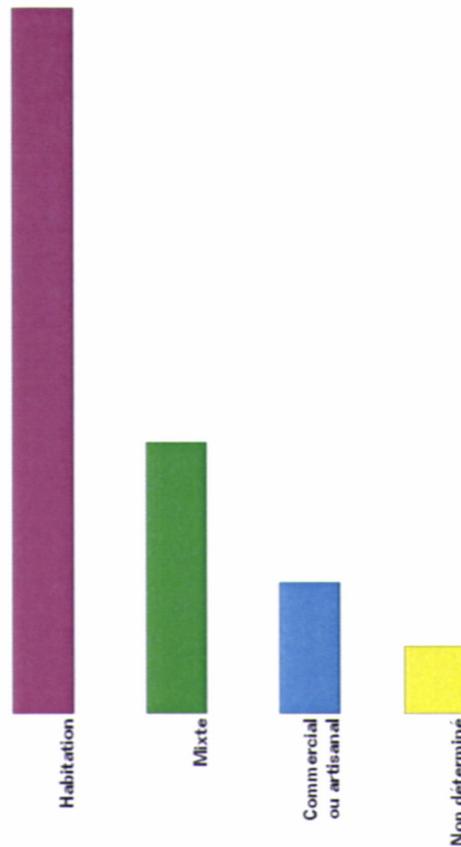


Schéma n°4

Au cours du repérage, contrairement à d'autres secteurs déjà prospectés (Aixe-sur-Vienne, en Haute-Vienne ou La Souterraine, en Creuse), la présence d'évier à l'étage a été vérifiée dans deux édifices, mais postérieurs au 18^e siècle.

Maisons, 5 rue Coudert et 15 rue des Fossés.

Pour les édifices des 18^e et 19^e siècles, la fonction du rez-de-chaussée s'avère beaucoup plus évidente.

On distingue :

308 rez-de-chaussée habitables en totalité.

57 rez-de-chaussée commerciaux (ou artisanaux) en totalité.

118 rez-de-chaussée partiellement habitables et commerciaux (ou artisanaux).

Pour 29 rez-de-chaussée, il n'a pas été possible de se prononcer.

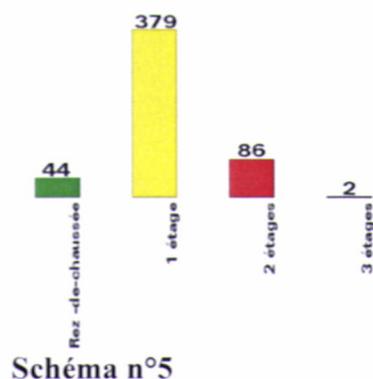
OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

6. Elévation (cf. schéma n°5)

Niveau d'élévation ou nombre d'étages

NOMBRE D'ETAGES



Les demeures à un étage sont de loin majoritaires.

- Edifices à un étage carré (377 / 512).
- Edifices à deux étages carrés (89 / 512).
- Edifices à trois étages carrés (2 / 512).

Travées d'élévation (cf. schéma n° 6)

Edifice à élévation non ordonnancée (74 / 512).

Il s'agit presque essentiellement d'édifices anciens.

Maisons, 6 et 7 rue de Chanteloube (cf. dossiers respectifs MAISON).

Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier HOTEL).

Maison, 27 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Maison, 7 rue du Four (fig. 19).

Maison, 1 rue Coudert, (fig. 67).

Maison, 7 rue de la Pelleterie (fig. 68).

Maison, 25 rue Coudert (fig. 69).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

6. Elévation (suite)

NOMBRE DE TRAVEES

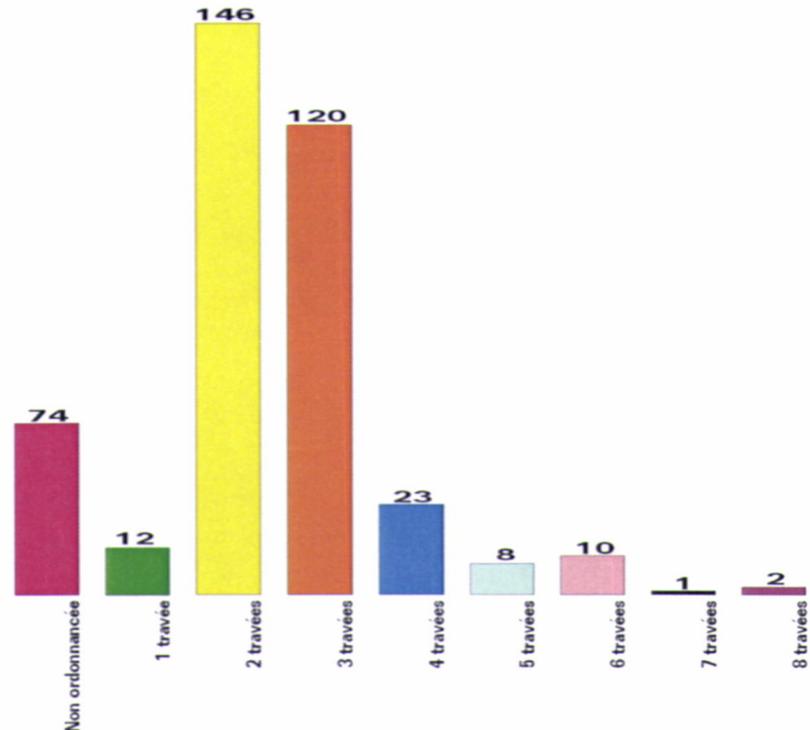


Schéma n°6

Travées d'élévation (suite)

Avant d'aborder l'étude des élévations présentant plus d'une travée, il est utile de préciser que ce paramètre concernant les travées d'élévation n'est pas toujours significatif de la physionomie initiale du bâtiment, dans la mesure où les élévations ne datent pas toujours de l'époque de la construction et qu'elles ont été remaniées ou complètement refaites, au 19^e siècle, comme cela a déjà été évoqué.

Edifice à une travée d'élévation (12 / 512).

- L'élévation peut être très étroite (inférieure à 5 mètres) et présenter une travée médiane ; elle concerne toujours un édifice construit sur parcellaire ancien du centre ville.

L'îlot s'étendant entre la Grande Rue et la rue du Clocher présente des élévations de ce type (**fig.70**).

Ce module d'élévation le plus simple et le plus ancien (13^e, 14^e siècle) se retrouve dans une demeure de la Grande Rue ; dans ce cas de figure, il a été agrandi, fin 15^e, d'une travée, si l'on en juge par les traces de reprise de la maçonnerie visibles, présentait à l'origine une seule travée.

Hôtel, 5 Grande Rue (cf. dossier HOTEL).

Deux autres exemples d'élévations anciennes, à une travée sont repérables dans la même rue.

Maison, 29 Grande Rue (fig. 11).

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier HOTEL).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

6. Elévation (suite)

Travées d'élévation (suite)

Edifice à deux travées d'élévation (146 / 511).

Le côté nord de la rue des Tours de l'Horloge présente une enfilade de six maisons (section AM, parcelle 60, 61, 453, 454, (455, 456, 63), 64) d'un grand intérêt puisque quatre d'entre elles ont conservé le bandeau médiéval entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Ces six maisons illustrent trois modules d'élévation à deux travées.

- Elévation à deux travées (avec petite baie de cage d'escalier percée dans l'une des travées).

Deux de ces maisons présentent deux travées, l'une éclairée au niveau du premier étage, par une petite baie (petite baie éclairant la cage d'escalier, cf. chapitre **Distribution intérieure**). Ce type d'élévation correspond à **un module ancien de demeure urbaine**.

Maisons, 2 route d'Aubusson ; rue des Tours de l'Horloge et route d'Aubusson, 4 rue des Tours de l'Horloge (cf. dossier Ensemble de 6 maisons) et fig. (71).

- Elévation à deux travées bien rythmées + 1 travée aveugle.

Trois autres maisons présentent deux travées bien rythmées ainsi qu'une travée aveugle : il semblerait que cette travée ait pu être également percée d'une petite baie (aujourd'hui murée).

Maisons 4 bis et 2bis, 2 ter rue des Tours de l'Horloge (cf. dossier Ensemble de 6 maisons) et (fig.72 à 73).

Une maison voisine présente aussi une travée latérale aveugle : mais dans ce cas précis, il semblerait que celle-ci corresponde à l'emplacement de l'ancien mur d'enceinte de la ville.

Maison, 4 route de Crocq (cf. dossier MAISON) et (fig. 74).

- Elévation à deux travées bien rythmées et centrales.

Cette élévation paraît plus récente que les deux premières et concerne, soit des maisons remaniées ou construites au cours du 19^e siècle.

Maison, 7 rue du Château (cf. dossier MAISON).

Maison, 3 rue des Tours de l'Horloge (fig. 75).

- Elévation à deux travées, l'une étant aveugle à l'étage.

Ce type d'élévation, localisable essentiellement **dans les faubourgs** et relative à des maisons à **un seul étage** carré, intéresse un corpus datable de la deuxième moitié du 18^e siècle ou du 19^e siècle.

Maisons, 31, 33, 35 rue de Chanteloube (fig. 76).

Edifice à trois travées d'élévation (120 / 512) ou quatre travées d'élévation (28 / 512).

Les demeures à trois et quatre travées d'élévations sont majoritairement des demeures à un seul étage.

On comptabilise seulement 18 demeures, de trois travées d'élévation et 4, de trois travées s'élevant sur deux étages. Celles-ci, d'ailleurs, au vu des remaniements du 19^e siècle, surtout dans le centre ville et la partie haute de la rue Grancher peuvent être des édifices anciens (à dater du 16^e au 18^e) qui présentaient initialement une élévation non ordonnancée.

Maison, 21 rue Grancher, 2 rue du Four (cf. dossier MAISON).

Maison, 25 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

Maisons, 10 place Courtaud (fig.13) et 25 rue de Chanteloube (fig.76).

La première maison date en effet du 17^e suivant la date 1608 gravée sur la hotte de cheminé, ainsi que la deuxième également, avec sa tour d'escalier latérale : la troisième, au vu de la carte postale qui la montre, avant son grand remaniement, présente une façade avec fenêtres à meneaux non disposées en travées.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

6. Elévation (suite)

Travées d'élévation (suite)

Quant à la quatrième maison si elle présente une élévation régulières à trois travées, bien typique de la 2^e moitié du 19^e siècle, avec son bandeau plat délimitant les niveaux, elle date néanmoins du 17^e si l'on en juge par la modénature des piédroits de sa cheminée.

Dans ce corpus de demeures à trois ou quatre travées d'élévation et à un étage, on distingue :

- 71 demeures avec **rez-de-chaussée entièrement habitable**.

Maison, 23 rue Coudert (cf. Dossier MAISON).

-30 demeures **avec rez-de-chaussée présentant un espace dévolu à une activité commerciale ou artisanale**.

Maison 25 rue de Chanteloube (fig. 77).

Maisons, 10 et 15 rue du Pont-Roby (fig. 78, 79).

Maison, 20 rue Pisseloché, sentier des Jardins (fig. 80).

- 14 demeures avec **rez-de-chaussée entièrement dévolu à une activité commerciale ou artisanale**.

Maisons, 4, 8 à 10 bis rue des Fossés / 1 petite Rue du Clocher (fig. 81).

Maison, 1^{er} rue de Chanteloube (fig. 82).

Maison, 4 rue Pisseloché (fig. 83).

Le prototype vraisemblablement le plus ancien de ce groupe est daté 1788.

Maison, 23 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

On remarquera que cette disposition d'élévation liée à une structure spécifique, a perduré jusqu'à la limite du 19^e et du 20^e siècle.

Maison, route de Crocq ; 6 rue de Beaumont (fig. 84).

Le corpus minoritaire des demeures à trois ou quatre travées et à deux étages comportent toujours un rez-de-chaussée partiellement habitable et artisanal ou commercial.

Maison, 1 rue des Tours de l'Horloge (fig. 74).

Edifice à plus de trois travées d'élévation (67 '512).

5 travées : 23

6 travées : 8

7 travées : 10

8 travées : 1

9 travées : 2

Ce corpus d'édifices à plus de trois et quatre travées regroupe presque essentiellement des demeures totalement habitables, sans local à fonction professionnelle, à l'exception d'un rare cas de figure (fig. 85).

Maison, 15 rue de Beaumont (fig. 86).

Maison, 7, 9 place Courtaud (fig. 87, 88).

Maison, 9 rue des Fossés (fig. 89).

Maison, 36 rue Sainte- Espérance (fig.90, 91).

Maison, 3 rue des Ecoles (cf. dossier MAISON).

Avant de clore ce chapitre concernant les élévations doivent être évoquées trois types de façades : la façade en encorbellement, la façade en mur pignon et la façade en mur de croupe .

Les types de façade

La façade en encorbellement .

Deux maisons seulement présentent aujourd'hui ce type d'élévation.

Maison, rue des Tours de l'Horloge ; 6 route d'Aubusson (cf. dossier MAISON).

Maison, 26 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

6. Elévation (suite)

Les types de façade (suite)

La façade en encorbellement (suite)

Comme il a été déjà précisé, antérieurement, un certain nombre de maisons, caractérisées par ce type d'élévation exécutée en pan de bois et torchis, ont été démolies : la sauvegarde des deux derniers spécimens repérés s'impose.

La façade dans mur pignon (8).

Une vue de l'ensemble des élévations donnant sur les jardins des maisons longeant le côté est de la Grande Rue permet d'appréhender l'aspect de la demeure urbaine, datant des 15^e et 16^e siècles ; l'ancien parcellaire qui se lit clairement, est loti de maisons profondes et étroites dont subsiste encore, côté jardin, l'élévation dans mur pignon : le plus souvent, des remaniements ont modifié la façade sur rue (agrandissement de l'élévation ou regroupement de parcelle), avec modification des versants de la toitures, la façade antérieure, initialement dans mur pignon, devenant alors un mur gouttereau (12).

Hôtels, 5 Grande Rue (cf. dossier HOTEL).

Ce type de façade dans mur pignon, bien que remaniée, est visible dans le quartier du Pont-Roby.

Maisons, 32, 34, rue du Pont-Roby (fig. 91, 92).

On peut remarquer que ce type de façade se retrouve dans certaines maisons de type villas, illustrant des modèles d'un type d'architecture de villégiature, en vogue dans toute la France, au début du siècle.

La façade dans mur de croupe (14)

La façade dans mur de croupe concerne également des maisons des 15^e et 16^e siècles et doit être considérée un résultat d'un remaniement d'une façade dans mur pignon.

Maison, 10 place Courtaud (fig. 13).

Maison, 21, 23 Grande Rue (fig. 93).

Maison, 25 Grande Rue ; hôtel 35 Grande Rue (cf. dossiers respectifs MAISON et HOTEL.)

Maison, 2 rue des Tours de l'Horloge (fig. 73).

Dans le cas de la troisième maison citée, le remaniement de la toiture a suivi certainement la démolition d'un étage.

Pour clore ce chapitre lié aux élévations, on signalera le cas de deux maison mitoyennes situées dans le quartier de Chanteloube et qui comportent deux portes d'entrée. Il semblerait que cette disposition soit lié à un aménagement ultérieur de l'intérieur (desir de deux entrées distinctes après location de l'étage carré ?) (fig. 94).

La façade « plaquée »

Comme on l'a vu précédemment certaines façades ont été plaquées au 19^e siècle sur des structures anciennes.

7. Accès au bâti et distribution intérieure

Les formes d'accès au bâti.

L'accès à l'intérieur du bâti se fait presque essentiellement par l'élévation antérieure, à l'exception de 24 cas où il se fait par l'élévation latérale et concerne des édifices bâtis sur une parcelle d'angle.

L'accès par l'élévation postérieure concernent 3 demeures : il s'agit de trois hôtels comportant leur tour d'escalier sur cette élévation.

En règle générale, dans le type prédominant d'accès par la façade, on pénètre, soit directement dans une pièce du rez-de-chaussée, soit, dans un couloir latéral, soit par un couloir central.

(12) Des exemples de ce type de façade en mur pignon a été rencontré, lors de l'étude du canton de la Souterraine (23), en 1999, par le service de l'Inventaire. *Maisons, 27 place Parrain et 1 rue des Toiles (cf. dossier maison).*

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

7. Accès au bâti et distribution intérieure (suite)

Les formes d'accès au bâti (suite)

Il faut préciser toutefois que très souvent la distribution intérieure originelle n'existe plus pour les demeures les plus anciennes. Il faut préciser aussi que, au vu de certains vestiges (corbeaux, baies murées), la distribution intérieure, du moins pour certaines demeures du 16^e siècle ait pu se faire par des galeries extérieures en bois (13).

Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier HOTEL).

Pour cette maison comportant une tour d'escalier en demi-hors-œuvre, il semblerait qu'une galeries en bois ait pu exister, au niveau du premier étage reliant la tour à des ouvertures menant à l'étage.

Accès direct dans une pièce

Mis à part les maisons desservies par un escalier en demi-hors-œuvre, la distribution intérieure peut se faire directement en entrant dans une pièce du rez-de-chaussée (le plus souvent espace commercial ou artisanal).

Maison, 27 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Maison, 7 rue de Chanteloube (cf. dossier MAISON).

Couloir ou vestibule latéral.

La pertinence de noter la présence d'un couloir latéral n'est pas significative ; il s'avère en effet que certains couloirs latéraux ont été aménagés a posteriori pour créer, au rez-de-chaussée, une espace privatif. Le couloir latéral concerne en général des demeures de deux travées, plus rarement des demeures à élévation développée (**Fig. 36 et 86**).

Vestibule central.

Le vestibule central et transversal concerne les édifices se développant sur trois travées minimum ; il relie le plus souvent les élévations antérieure et postérieure dans les hôtels 18^e et 19^e et les grandes demeures.

Hôtel, 2 rue de l'Ancien Champ de Foire (cf. dossier HOTEL, fig. 7).

Hôtel d'Arfeuille, 1 route d'Aubusson / rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig.3, 4).

Hôtel, 2 rue Grancher / 1 rue des Fossés (cf. Dossier HOTEL, fig. 6).

Hôtel, 4 rue des Ecoles.

Hôtel, route d'Aubusson / 5, 7 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 4).

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL, fig. 4).

Maison, 21 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Maison, 32 rue Grande Rue.

Les vestibules des quatre premiers hôtels cités présentent un même couvrement du départ de la cage d'escalier, soulignée d'un large arc en pierre reposant sur des corbeaux ou des piédroits ; cette similitude de traitement laisse penser que ces vestibules ont été réalisés à peu près dans une tranche chronologique bien précise (1750-1800) ou que du moins le premier réalisé a inspiré la conception des autres. La qualité d'exécution du vestibule de l'hôtel d'Arfeuille, avec deux arcs en pierre soulignant le plafond du palier, pourrait laisser penser qu'il a servi de modèle.

On notera le cas unique d'un couloir transversal, voûté, reliant les deux élévations et menant à une tour d'escalier.

Maison, 4, 6 rue Quinault (cf. dossier MAISON).

Dans le cas des demeures plus modestes existe seulement un petit espace entre la porte d'entrée et la montée d'escalier.

(13) Cf. **Le manoir breton** . Cahier de l'Inventaire, n°28. Paris, imprimerie nationale, 1993.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

7. Accès au bâti et distribution intérieure (suite)

Les formes d'accès au bâti (suite)

Cas d'accès intérieur par un escalier extérieur

La présence d'un escalier extérieur pour 6 demeures est très pertinente car elle caractérise un module de demeure en partie disparu de nos jours.

L'escalier peut desservir le premier étage et se trouve positionné au niveau du mur pignon, parallèlement ou perpendiculairement.

Maison, 6 rue de Chanteloube (cf. dossier MAISON).

Maison, 22 rue Pisseloché (cf. dossier MAISON).

Il peut aussi desservir un rez-de-chaussée surélevé, dans le cas de maisons comportant un étage de soubassement et se présente parallèle ou perpendiculaire à la façade.

Maison, 15 rue Coudert (cf. dossier MAISON).

Maisons, 9 et 11 rue Coudert (fig. 54 et 55).

L'escalier : emplacement et forme.

Les escaliers de 208 édifices ont été vus.

Emplacement de l'escalier

L'emplacement de 13 escaliers n'est pas pertinent (c'est à dire que l'escalier n'occupe pas son emplacement initial).

99 / 100 des escaliers sont situés à l'intérieur des demeures, à l'exception de 14 d'entre eux qui sont situés en demi-hors-œuvre.

50 escaliers sont positionnés dans la partie centrale de la demeure, en avant (14), en arrière (17) ; pour 19, cette dernière précision n'est pas donnée.

99 escaliers sont positionnés dans la partie latérale, en avant (46), en arrière (30), au milieu (23), en avant du bâti (14).

Forme de l'escalier

Escalier en vis (31)

On discernera les escaliers en vis en demi-hors-œuvre des escaliers en vis dans œuvre.

-Les escaliers en vis en demi- hors- œuvre sont au nombre de 17 (7 ont été détruits).

Des documents graphiques du 19^e siècle et des vestiges architecturaux in situ ont permis de cibler 7 demeures démolies ou remaniées ayant possédé ce type d'escalier.

Maisons, 31 Grande Rue impasse Saint-Roch ; impasse Saint-Roch (doc. 1bis).

Maison, 1 Grande Rue, rue des Tours de l'Horloge (doc. 3).

Maison, 2 rue Coudert (tour d'escalier visible sur l'ancien cadastre).

Ce type d'escalier en vis en demi- hors- œuvre, toujours en pierre, concerne des demeures appartenant à une même typologie : demeures des 15^e, 16^e ou 17^e siècle (le plus souvent hôtels) ; localisé dans une tour, il est positionné soit latéralement (5), soit postérieurement (4), plus rarement sur la façade antérieure.

Maison, 12 rue du Pont-Roby (fig. 95).

On signalera le cas unique repéré d'une tour d'escalier comportant, au niveau des combles une porte donnant accès à un petit escalier en vis aménagé dans une petite tour latérale (sorte de tour de guet ?).

Hôtel, 5 Grande Rue (cf. dossier HOTEL).

- Les escaliers en vis dans œuvre sont au nombre de 14, disposés, latéralement et en milieu de bâti, plus rarement en avant.

Ils concernent aussi bien un bâti antérieur au 17^e siècle qu'un bâti datant du 19^e siècle.

Ils sont en bois, avec noyau plein ou délardé, à l'exception d'un, en pierre, qui sera évoqué plus loin.

Maison, 25 rue Grancher.

Maison, 7 rue Quinault (fig. 96).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

7. Accès au bâti et distribution intérieure (suite)

L'escalier : emplacement et forme (suite).

Forme de l'escalier (suite)

Un escalier de ce type se trouve aussi dans un établissement commercial situé 41 rue de Chanteloube (cf. dossier AUBERGE).

Le choix d'un escalier intérieur en vis pour assurer la distribution d'une demeure, s'il remonte au moins peut être, au 17^e siècle, a perduré puisqu'on en trouve un dans une maison construite au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle.

Maison, 7 rue Feydeau.

L'unique escalier dans œuvre, en vis et en pierre, positionné en avant, juste derrière la façade antérieure, est le seul témoin visible à Felletin, d'un modèle de distribution intérieure assez répandue au cours du 17^e siècle et rencontré dans d'autres secteurs du Limousin.

Maison, 19 rue de Chanteloube (cf. dossier MAISON) (14).

Escalier droit : 65

Ces escaliers concernent soit des maisons de faubourgs à un étage, soit des maisons de la partie intra-muros, à deux étages et antérieures au 19^e siècle ou encore ponctuellement quelques demeures résidentielles ou hôtels particuliers.

Ces escaliers sont en bois, à l'exception de celui d'un hôtel.

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

Escalier tournant : 52

Ces escaliers sont le plus souvent à volées droites, avec jour ou sans jour (28/52) ; quand ils sont courbes ils concernent des édifices datant de la deuxième moitié du 19^e siècle ou remaniés à cette date (19/52). Un escalier tournant à volées droites présente la particularité de comporter, au niveau du repos après la première volée, deux volées divergentes.

Hôtel, 2 rue Grancher / 1 rue des Fossés (cf. dossier HOTEL).

On notera un seul exemple d'escalier à volées droites et mur noyau.

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier HOTEL).

Vu la morphologie de la maison et la modénature de ses baies, cet escalier est postérieur à la construction de la maison et a du probablement remplacer un ancien escalier en vis situé en hors œuvre.

Il semblerait que certaines maisons datant du 16^e siècle aient pu avoir un système distributif commun.

Edifices à cour commune, 10, 12 place Courtaud, 3 rue Détournée (cf. dossier EDIFICES A COUR COMMUNE).

En effet la maison située au n°10 et la partie est de celle située au n°12 comportent un escalier commun en vis, situé au fond d'un passage couvert reliant la place publique à la cour postérieure. De plus un document mentionnant l'état de délabrement d'une tour située impasse Saint-Roch précise « que cette tour renferme un escalier tournant dont les marches sont en pierre de taille et qui a toujours été commun aux deux maisons ».

8. Toiture et charpente

Les couvertures à longs pans (430 / 512) prédominent sur les couvertures en croupe .

Quelques toitures avec brisis au nombre de 16 ont été repérées et concernent des toitures refaites au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle.

Deux tours d'escaliers ont conservé leur flèches coniques.

(14) *Aixe-sur-Vienne, maison, 16, 18 rue Gambetta (cf. inventaire topographique Aixe-sur-Vienne)*

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

8. Toiture et charpente (suite)

On rappellera la particularité de 14 demeures dont l'élévation sur rue est surmontée d'une croupe ; ces maisons de toute évidence présentaient initialement un mur pignon en façade (cf. chapitre **Elévation**).

La plupart des charpentes observées sont des charpentes avec faux entrain et ont été le plus souvent remaniées.

On retiendra toutefois que certains éléments de charpente (notamment les poinçons) d'une maison du 16^e siècle semble d'origine.

Maison, 5 Grande Rue (cf. dossier MAISON, fig. 11, 12, 13).

Les poinçons de cette charpente présentent une sorte de renflement dans leur partie supérieure ; cette particularité, spécifique peut-être de poinçons anciens, se retrouve dans d'autres charpentes et a vraisemblablement perduré jusqu'au 19^e siècle (**fig. 97**).

Une maison, dans le faubourg, présente une charpente avec ferme dépourvue de poinçon.

Maison, 4 rue Pisseloche.

La présence de nombreuses lucarnes couronnant le versant des toitures, donne à la ville de Felletin une identité particulière ; beaucoup toutefois ont disparu si l'on en croit certaines vieilles cartes (**cf. doc. 6, 12, 13**).

Ces lucarnes semblent peut-être dater de la deuxième moitié du 18^e siècle ou du 19^e siècle ; les plus anciennes sont recouvertes d'une croupe débordante, parfois munies d'une poulie permettant de hisser du foin ou autres denrées ; un système pour manier la poulie est encore visible fixée à côté de la porte d'une maison.

Maison, 23 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Actuellement beaucoup de lucarnes ont été supprimées ou, refaites sans croupe débordante, elles ont perdu leur attrait initial.

9. Décor

Le décor est toujours discret, qu'il soit intérieur ou extérieur.

Décor intérieur

Celui-ci concerne le traitement des cheminées, du revêtement des murs (lambris de revêtement) et des rampes d'escalier ; en règle générale, il est surtout présent dans les grandes demeures .

Cheminées

On distinguera les **cheminées en pierre** (granite, pierre de Volvic, marbre) et les **cheminées en bois**.

Si pour quelques cheminées du 16^e ou du 17^e siècle, le décor se cantonne au tracé courbe en anse de panier d'un large manteau, certaines d'entre elles, visibles essentiellement dans des maisons du centre de l'agglomération, présentent une belle modénature de moulurations.

- *Maison, 32 rue Sainte -Espérance (fig. 98).*

- *Maison, 19 Grande rue (cf. dossier MAISON, fig. 3).*

- *Maison, 4 bis rue Détournée (cf. Dossier MAISON, fig. 3).*

- *Vestige de cheminées d'une maison démolie (fig. 99 à 101).*

- *Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier HOTEL, fig. 7, 8).*

- *Hôtel, 5 Grande Rue (cf. dossier HOTEL, fig. 15, 16, 18).*

Le plus souvent le décor sculpté se borne à un motif central ornant le manteau ou la hotte de la cheminée (croix pattée, blason orné d'un monogramme et date : « M G II 1608 »).

Hôtel d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson / rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 8).

Maison, 21 rue Grancher (cf. dossier Maison, fig. 4).

Dans un bâti datant du 18^e siècle, certaines cheminées en pierre, souvent réalisées en pierre de Volvic, aux piédroits galbés, présentent un décor rocaille ou un décor floral.

Hôtel Morin d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson / rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 5, 6).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor intérieur (suite)

Cheminée (suite)

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL, fig. 6, 8)

Hôtel, 2 place des Arbres (fig.102 à 104).

Maison, 23 rue Grancher (cf. dossier MAISON)

Les cheminées des deux dernières édifices portent une date gravée.

L'une porte la date « 1761 » sur le côté, l'autre côté portant deux lettres « M V », monogramme probable de l'artisan sculpteur ; l'autre cheminée porte la date « 1788 » et un décor, maladroit et naïf composé d'étoiles, de feuillages, et de volutes, agrément le manteau et les piédroits.

Une seule cheminée (cheminée en pierre découverte en 2003 lors d'une restauration), est orné sur les parties latérales de ses piédroits d'un décor peint représentant des volutes.

Maison, 1 Petite rue du Clocher (Cf. dossier MAISON, fig. 3, 4)

Les cheminées en pierre des maisons construites au cours du 19^e siècle sont en général sans décor.

Maison 21, 23 rue Coudert (cf. dossier MAISON, fig. 3).

L'enquête a aussi repéré des cheminées en marbre qui ornent des intérieurs aménagés dans le goût Restauration ou Second Empire.

Maison 3 Grande Rue (fig. 105, 106).

Hôtel, 8 Petite Rue du Clocher / rue des Fossés (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 11, 13 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL).

Les cheminées en bois datent dans l'ensemble de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle et s'intègrent le plus souvent dans un ensemble homogène de lambris de revêtement.

Un certain répertoire de motifs décoratifs relativement répétitifs, laisse à penser qu'il a été réalisé par le même artisan ou du moins dans une fourchette chronologique bien évidente (1^{er} quart 19^e siècle).

On retiendra le *motif de draperies retenues par des anneaux* pouvant orner la partie centrale du manteau et la partie supérieure des piédroits ; on retiendra aussi le motif de *pilastres cannelés, surmontés d'un pot à feu* qui orne le trumeau de certaines cheminées ou encore le *motif de cannelures et triglyphes*.

Hôtel, 3 place des Arbres (fig. 107 à 110).

Hôtel, 2 rue Grancher (cf. dossier HOTEL, fig. 10).

Maison, 2 Petite Rue du Clocher (fig. 111).

Un motif moins courant *représente des feuilles de lauriers*.

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier HOTEL, fig. 9).

La cheminée de l'hôtel particulier de la rue Grancher présente un curieux décor en cuivre, fixé sur les piédroits du trumeau; il s'agit d'une petite plaque carrée représentant une tête de Gorgone.

Une cheminée présente un curieux décor floral en céramique de style art-déco.

Hôtel, 1 place des Arbres (cf. dossier HOTEL, fig. 2).

Boiseries (lambris de revêtement, et meuble intégré)

Ces lambris peuvent être composés de panneaux simples, rectangulaires ou de facture 18^e, avec moulures chantournées et décor de coquille et être associés à des meubles intégrés (fig.112 à 115).

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL, fig. 6).

Hôtel Morin d'Arfeuille, 12 route d'Aubusson / rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 5, 6, 7).

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier HOTEL, fig. 7, 8).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor intérieur (suite)

Boiseries (lambris de revêtement, et meuble intégré) (suite)

Les lambris d'une salle de l'hôtel d'Arfeuille (probablement ancienne bibliothèque), intègre un meuble à deux corps daté « 1790 ».

Un lambris est orné d'un décor de pot à feu avec draperie rappelant le répertoire décoratif des cheminées en bois précédemment cité (**fig. 115**).

D'autres intérieurs de demeures ont perdu leur lambris de revêtement mais ont conservé les meubles qui y étaient intégrés ; ils peuvent être agrémentés de motifs floraux ou de cannelures positionnés sur la traverse, les panneaux ou le dormant

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL, fig. 8).

Maisons, 12 rue Grancher, 3 Grande Rue (fig. 116, 119).

On notera deux beaux ensembles de lambris de revêtement de style Restauration ou Second Empire.

Hôtel, route d'Aubusson, 11 à 14 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 8 Petite Rue du Clocher / rue des Fossés (cf. dossier HOTEL).

Ces aménagements de lambris de revêtement, dans des maisons antérieures au 18^e siècle, plaqués contre tout un pan de mur, pour satisfaire au goût de l'époque, dissimulent souvent des éléments d'architecture anciens.

Maison, 1 (sud) Petite rue du Clocher (cf. dossier MAISON, fig. 3).

Dans cette maison en cours de restauration, la suppression des boiseries du mur nord du rez-de-chaussée a dégagé la cheminée d'origine en pierre.

Escalier

Comme pour les cheminées et les boiseries, les escaliers dotés d'un certain décor sont situés dans les grandes demeures et les hôtels.

Certains escaliers ont conservé leur rampe ornée de balustres.

La rampe la plus intéressante est formée de balustres de section rectangulaire, chantournés en poire avec double mouluration inférieure et supérieure ; son départ est orné d'un beau motif de feuille d'acanthe retourné.

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL, fig. 5 et 6).

Un petit décor, de facture plus récente, illustrant un vase gravé en réserve dans un cartouche, agrmente le premier balustre du départ d'un autre escalier.

Hôtel, 1 place des Arbres (cf. dossier HOTEL)

Certains escaliers ont perdu leur rampe d'origine, comme en témoignent quelques éléments encore sur place.

Hôtel 3 place des Arbres (fig. 120).

Hôtel, route d'Aubusson ; 5, 7 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 5 et 6).

Sur la deuxième photographie relative au deuxième hôtel, le gros balustre visible au niveau du premier étage et surmonté d'un amortissement arrondi, en forme de toupie, appartenait à la rampe d'origine qui a été remplacée par des balustres plats et droits, sans décor.

Dans des édifices plus modestes, la rampe d'escalier présente des balustres plats, au profil galbé.

Maison, 7 rue du Château (cf. dossier MAISON, fig. 2).

Maison, 5 rue Coudert

Un motif d'enroulement ornant le départ du limon est relativement répétitif, que celui-ci soit en pierre ou en bois.

Maison, 1 (nord-est) Petite rue du Clocher (fig. 121).

Hôtel, 1 place des Arbres (cf. dossier HOTEL, fig. 3).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor intérieur (suite)

Escalier (suite)

Le départ du limon d'une maison de la rue des Fossés est orné d'un motif floral.

Maison, 7 rue des Fossés (cf. dossier MAISON, fig. 5).

Décor peint (trumeau, dessus de portes, peinture murales, sur les solives).

La restauration de la maison précédemment évoquée située près de l'église du Moutier, a fait découvrir dans la même pièce qui abrite la cheminée ornée d'un décor peint (cf. supra), un autre décor peint recouvrant les solives ; le dessin, bien souligné par un tracé noir, représente une frise de feuilles d'acanthé, dans des tons gris, blancs et noirs .

Maison, 1 (sud) Petite rue du Clocher (cf. dossier MAISON, fig. 7 et 8).

Dans une maison, de cette même rue, une pièce de l'étage comporte un trumeau de cheminée et un dessus-de-porte ornés d'un décor peint représentant des scènes champêtres.

Maison, 2 Petite Rue du Clocher (cf. dossier LAMBRIS DE REVETEMENT, CHEMINEE, TRUMEAU)

Un décor peint, tout à fait insolite, recouvre les trois murs d'une pièce d'une maison du faubourg de Chanteloube.

Maison, 33 rue de Chanteloube (cf. dossier PEINTURE MONUMENTALE).

Cette maison étaient habitée par deux frères peintres cartonniers qui pourraient être les auteurs de cette peinture murale représentant des scènes champêtres et galantes ; au premier étage, la peinture de trumeau d'une cheminée, représentant la fuite en Egypte doit être l'œuvre de ces mêmes peintres.

Papier peint

Réduit à l'état de lambeaux, un papier datant probablement de la 2^e moitié du 18^e siècle, est encore visible sur les murs d'une demeure.

Hôtel, 3 Grande Rue (cf. dossier HOTEL, fig. 18).

Une autre maison construite au 17^e siècle, entièrement remaniée au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle, présente à l'étage quatre variétés de papier peint empruntant leur thème à des gravures anciennes et à des motifs japonisants ou chinois.

Maison, 21 Rue Grancher (cf. dossier MAISON ; cf. 4 dossiers GARNITURE ARCHITECTURALE).

Un papier peint représentant des roses dans le style des années 30 couvre les murs d'une pièce d'une maison de la rue des Fossés.

Maison, 4 rue des Fossés (cf. dossier MAISON).

Décor extérieur

Décor d'architecture

Décor concernant la façade (corniche, bandeau, appui de fenêtre, fronton, encadrement et linteau de porte, niche)

Corniche, bandeau, et appuis de fenêtre en granite constituent les éléments de décor élémentaires de nombreuses façades.

Corniche (207 /512)

On comptabilise 207 façades couronnées d'une corniche.

Cette corniche est presque essentiellement en granite (159 façades).

On dénombre **159 corniches en granite**, présentant une mouluration plus ou moins accentuée; 2 corniches à profil droit ont été repérées.

Deux corniches en granite, présentant un décor sculpté un peu élaboré méritent d'être signalées.

L'une est soulignée de modillons représentant des têtes.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor extérieur (suite)

Décor d'architecture (suite)

Décor concernant la façade (corniche, bandeau, appui de fenêtre, fronton, encadrement et linteau de porte, niche (suite).

Maison, 31 Grande Rue (fig. 122 à 125).

Cette corniche pose d'ailleurs problème ; s'agit-il d'une corniche de facture originelle ou d'une corniche exécutée au moment du remaniement de la façade au 18^e siècle, avec mise en situation de modillons réemployés pouvant provenir de l'église du Moutier voisine ?

L'autre corniche, de facture 19^e est soulignée de modillons ornés de triglyphes dont le motif se répète d'ailleurs sur le bandeau et sur les appuis de fenêtres.

Maison, 3 Grande Rue (fig. 126).

On comptabilise **34 corniches en bois** toujours moulurées ; l'une d'elle est soulignée d'une frise denticulée (fig. 127).

Ont été repérés **12 corniches en brique** ainsi qu'une génoise couronnant les murs d'une ancienne écurie, mais ce type de détails, ponctuels, ne sont pas significatif de l'architecture felletinoise traditionnelle.

Bandeau (90 /512)

La présence d'un bandeau délimitant les niveaux des façades a été repéré sur 90 édifices; mais on discernera le bandeau spécifique médiéval, à profil incurvé, visible sur quelques demeures localisées sur le côté nord de la rue des Tours de l'Horloge, du bandeau plat des façades 19^e. Le bandeau d'une de ces maisons médiévales a conservé deux culots sculptés représentant une tête humaine.

Maison, rue des Tours de l'Horloge ; 6 route d'Aubusson (cf. dossier MAISON, fig. 2 et 3).

Un autre culot, de facture similaire a été réemployé dans la maçonnerie d'une maison de la Grande Rue ; il pourrait provenir peut-être de l'ancienne maison encore visible sur une carte postale du début du siècle et remplacée par la maison actuelle.

Maison, 17 Grande Rue (fig. 128).

Appui de fenêtre (172/ 512)

Pour un corpus de 172 demeures a été repérée une modénature d'appui de fenêtre très spécifique ; cet appui de fenêtre, visible aussi bien dans le centre de la ville que dans les faubourg, caractérisent un bâti construit au cours de la 2^e moitié du 19^e siècle (fig. 75, 80).

Fronton

Au début du 19^e siècle, le goût d'un retour au classicisme explique l'ajout d'un fronton triangulaire pour couronner l'élévation de certaines demeures.(12).

Hôtel, 1 place des Arbres (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, 1 rue du Docteur Constant ; rue de Chanteloube (cf. dossier HOTEL).

L'ancien hôtel d'Artige, réhabilité en école (cf. dossier ECOLE de garçons et de filles) possède également un petit fronton. Cet élément de décor a même été utilisé pour orner certaines portes.

Hôtel, 2 rue de l'ancien Champ de Foire (cf. dossier HOTEL).

Maison, 8 rue des Ecoles (fig. 129).

Le fronton de la maison a été probablement réemployé(15).

Encadrement de porte

Une porte de maison du quartier de Chanteloube présente un curieux décor de bossage en pointe de diamant ; il semblerait que ce décor, bien que de style 17^e, ne soit pas très ancien.(16).

Maison, 4, 6 rue Quinault (cf. dossier MAISON, fig. 2).

(15) Ce parti décoratif se retrouve pour plusieurs demeures localisées à Aubusson.

(16) Ce type de décor réemployé se retrouve au-dessus d'une porte de restaurant

Hôtel de voyageurs, restaurant, café, dit de la Font à L'Anel, 48, 50 route de Crocq (cf. dossier AUBERGES , HOTELS DE VOYAGEURS, RESTAURANTS, CAFES, fig. 4

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor extérieur (suite)

Décor d'architecture (suite)

Décor concernant la façade (corniche, bandeau, appui de fenêtre, fronton, encadrement et linteau de porte, niche (suite).

Encadrement de porte (suite)

On mentionnera une pierre carrée, située au niveau du bandeau délimitant le rez-de-chaussée et l'étage et ornée d'un écusson traité en léger relief et souligné d'une date gravée : « 1784 ».

Hôtel, 5 rue Feydeau (cf. dossier HOTEL).

Spécificité de moulures d'encadrement de certaines baies d'édifices du 16^e siècle

Dans le traitement de certaines baies d'édifices du 16^e siècle apparaît un détail décoratif, certes visibles dans d'autres régions, mais qui semble s'être généralisé dans le traitement du décor civil sculpté de Felletin ; il s'illustre par les moulurations des piédroits qui se croisent en formant un V, s'enserrant dans l'accolade du linteau quand il s'agit d'une porte et se répétant par deux fois quand il s'agit d'une fenêtre.

Hôtel, 35 Grande Rue (cf. dossier HOTEL, fig. 1).

Maison, 4 rue du Clocher ; rue Terrefume (cf. dossier MAISON, fig. 1, 5) et (fig.130).

Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier HOTEL, fig. 1 à 3) et (fig. 131).

Linteau de porte

Les linteaux de portes de trois tours d'escalier sont agrémentées d'un décor sculpté élaboré spécifique du 16^e. Tous trois concernent des hôtels particuliers.

Hôtel, 3 rue Détournée (cf. dossier MAISON, fig. 4) et (fig. 131).

Hôtel, 11 place Courtaud (cf. dossier MAISON, fig. 4 et (fig. 132).

Hôtel, 5 Grande Rue cf. dossier MAISON, fig. 3) et (fig. 133).

La porte du premier hôtel est rehaussée d'un gable surmonté d'un décor floral et enserrant un écu.

Pour la porte du second hôtel, la mouluration des piédroits se dédouble dans les angles et délimite un linteau monolithe orné d'un écu, ce dernier étant accosté d'un motif nervuré formant remplage.

La porte du dernier hôtel présente un linteau monolithe, inscrit dans un encadrement en arc brisé et orné d'un écu accosté d'un décor latéral simulant des trilobes.

Une porte de tour d'escalier présente un décor de facture 17^e ; accostée de pilastres, elle comporte un linteau très haut et monolithe orné d'une sorte de couronne de laurier présentant à sa base un écu sans décor.

Hôtel, 3 place Courtaud ; rue du Clocher (fig. 134).

Mis à part ces trois linteaux de porte, le décor des linteaux est généralement simple.

Il peut s'agir d'une simple échancrure en accolade.

Maison, 27 rue Grancher (cf. dossier MAISON).

Il peut s'agir d'un motif sculpté ou gravé sur le linteau (monogramme avec croix ou datation, agrafe en relief, surmontée d'une couronne sculptée avec date ou sans date, date surmontant un médaillon, médaillon enserrant un décor de volute).

Maison, 7 rue de Chanteloube (cf. dossier MAISON).

Hôtel, 2 place des Arbres (cf. dossier HOTEL).

Hôtel, route d'Aubusson ; 5, 7 rue des Ecoles (cf. dossier HOTEL, fig. 2, 3).

Hôtel, 4 rue des Ecoles ; rue Pelleterie (fig.135).

Hôtel, 2 rue Grancher ; rue des Fossés (cf. dossier HOTEL).

(17) Ce même type de décor (probablement réemployé) concerne aussi l'encadrement de la porte de l'élévation postérieure de l'hôtel de voyageurs, restaurant, café de la Font à L'Anel, fig. 5 (cf. note 13).

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor extérieur (suite)

Décor d'architecture (suite)

Décor concernant la façade (corniche, bandeau, appui de fenêtre, fronton, encadrement et linteau de porte, niche (suite).

Niche

Sept niches ornant une élévation ont été repérées.

Trois, portant un décor sculpté, sont positionnées dans l'angle de deux élévations et situées au niveau de l'étage carré.

Hôtel 11 place Courtaud (cf. dossier HOTEL).

Maison 19 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

Maison 12 place Courtaud (cf. dossier MAISON).

La niche des deux premières demeures présente un culot sculpté représentant un buste d'ange.

Les niches des quatre dernières maisons sont dépourvues d'ornementation ; les deux premières sont aménagées dans l'élévation antérieure ; celles des deux autres sont situées dans une élévation latérale.

Maisons, 31 rue Coudert et 20 rue Pisseloché (fig. 31 et 80).

Maison, 3 rue Quinault (cf. dossier MAISON).

Maison, 12 rue Grancher (fig. 17).

Décor de menuiserie

Le décor des vantaux de porte d'entrée reprend le vocabulaire décoratif qui agrémenté quelques meubles conservés dans certaines demeures : motifs floraux ou végétaux, moulurations chantournées, cannelures.

Collection particulière 5 (cf. dossier ARMOIRE).

Hôtel, 4 rue des Ecoles (fig. 135).

Maison, 1 Petite Rue du Clocher (fig. 136).

Maisons, 2 et 36 rue Sainte- Espérance (fig. 137, 138).

Maison, 7 rue des Fossés (cf. dossier MAISON, fig. 3) et (fig. 140).

Hôtel, 2 rue Grancher ; rue des Fossés (cf. dossier HOTEL) et (fig. 139).

A titre ponctuel, on signalera un portail de clôture de jardin qui présente un décor des années 30 composé de fleurs et d'un monogramme « D et M ».

Maison, 7 rue de la Maison Rouge (fig.141).

On signalera aussi, pour documenter l'activité commerciale du début du 20^e siècle, une ancienne devanture de boutique en bois.

Maison, 2 bis rue des Tours de l'Horloge (fig. 142).

Décor peint

Un décor tout à fait intéressant, exécuté dans les années 1930, représente une figure féminine, allégorie de la Creuse, entourée de médaillons illustrant les spécificités économiques et artisanales du département de la Creuse et plus particulièrement de la ville de Felletin.

Maison 2 Avenue de la Gare (cf. dossier MAISON, cf. dossier PEINTURE MONUMENTALE).

Décor en céramique

Celui- ci est très ponctuel, se limitant à des ajouts de petits éléments de céramique de couleur sur l'élévation principale de certaines maisons de type villas, construites dans la périphérie.

Maisons, 19 route de Crocq (fig. 143).

Maison, 53 route de Crocq.

Maison, 1 rue Sœur Alphonse.

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor extérieur (suite)

Décor en ferronnerie (balcon, heurtoir)

Au moment de remaniements exécutés au 19^e siècle, certaines maisons ont été dotées de balcons isolés ou de longs balcons filants, (balcon se développant sur toute la largeur de l'édifice).

L'observation de la Grande Rue montre un grand nombre de maisons pourvues d'un balcon filant avec garde-corps en fer ou fonte, au premier étage (n°1, 3, 5, 21, 23, 29, 31, 43). La demeure située au n°35, selon une vieille carte postale, en possédait également un ; il a été remplacé par un simple garde-corps.

Un balcon structure l'élévation étroite de trois édifices situés dans une parcelle d'angle.

Maison, 24 Grande Rue (fig. 28).

Maison, 5 rue des Tours de l'Horloge (fig. 144).

Maison, 3 rue Quinault (cf. dossier MAISON, fig. 1).

Le garde-corps de la première maison est orné d'une date « 1831 ».

Trois autres balcons sont ornés d'un monogramme.

Maison, 10 place Courtaud (cf. dossier MAISON) ; monogramme « DB ».

Ensemble d'édifices à cour commune, 10, 12 place Courtaud (cf. dossier Ensemble d'édifices à cour commune, fig. 3) ; monogramme : « RM ».

Maison, 24 Grande Rue ; monogramme : « RA ».

Beaucoup de portes ont conservé leurs heurtoirs ; l'un d'eux, à l'exécution particulièrement soignée est orné d'un monogramme.

Hôtel, 2 rue Grancher, 1 rue des Fossés (cf. dossier HEURTOIR, ENTREE DE SERRURE).

On mentionnera un petit bas-relief en fonte représentant la Vierge à l'Enfant fixé au-dessus d'une demeure du centre ville.

Maison, 43 Grande Rue (cf. dossier MAISON).

On mentionnera également une grille de clôture de cour ornée de volutes (fig. 145).

Enfin on mentionnera une porte de maison protégée par une marquise dont les montants en fer simulent un élégant décor végétal.

Maison 2 rue de Beaumont (fig.146).

Décor en rocaille (ciment armé)

Cette décoration en rocaille est omniprésente dans l'environnement extérieur de l'habitat à Felletin.

Il ne faut pas oublier que Gabriel Lecardeur, célèbre rocailleur qui a orné de grands sites, tels que les Buttes Chaumont à Paris ou le parc du château du Reynou, propriété des Haviland, près de Limoges, habitait à Croze, tout près de Felletin. La technique du décor, selon l'art des rocailleurs s'est donc généralisé à Felletin, dans les années 30.

Au cours de l'enquête, tous les éléments de décor de ce style ont été retenus et même cartographiés. Ceratins de ces éléments ont pu être exécutés par André Bayle ou Roger Dumilieu, rocailleurs felletinois (18) cités dans l'ouvrage de Michel Racine.

Plusieurs demeures présentent des balustrades de balcon en ciment armé.

Maison, 31 Grande Rue (fig.122).

Maison, 35 rue Grancher.

Pour cette dernière maison, la balustrade se situe sur l'élévation postérieure.

(18) Rocailleurs cités dans l'ouvrage de Michel Racine *Le Jardin au Naturel*, publié par Actes Sud

OBSERVATIONS GENERALES

IV Caractères architecturaux (suite)

9. Décor (suite)

Décor extérieur (suite)

Décor en rocaille (ciment armé) (suite)

Les trois fenêtres du premier étage d'une maison de Beaumont sont incluses dans un encadrement traité en rocaille.

Maison, 48 rue de Beaumont (fig.147).

Une maison du centre ville, aujourd'hui incluse dans l'aménagement de la médiathèque, présentait, dans son élévation postérieure, au niveau du premier et du deuxième étages, des baies avec encadrement en ciment armé.

Maison, 12 place Courtaud (cf. dossier MAISON, fig. 4).

Mais le ciment armé est surtout utilisé pour le décor des jardins.

Il peut servir à la réalisation de clôtures (**fig. 148, 149**), de récipients à fleurs (**fig. 150**) ; bon nombre de seuils de porte sont agrémentés de pots de fleurs traités en rocaille.

Il peut servir aussi à la réalisation de petits édifices de jardin (latrines, puits, ou pavillon), (**fig. 151 à 154**) et de table, fauteuils, bancs (**fig. 155 à 157**).

Dans la cour située à l'arrière de la maison située 12 place Courtaud et citée plus haut, existait avant le chantier d'aménagement de la Médiathèque, des latrines en rocaille ainsi qu'une sorte de petite niche à usage indéfini (*cf. dossier MAISON, fig. 5, 6, 6 bis*).

On précisera qu'une table et trois fauteuils en rocaille sont encore visibles dans le jardin de l'ancienne Gendarmerie (*cf. dossier GENDARMERIE, fig. 13*).

On remarquera aussi, sur un balcon une sorte de tronc d'arbre réalisé en rocaille, à usage probable de perchoir.

Maison, 7 rue des Tours de l'Horloge (fig.158).

OBSERVATIONS GENERALES

V - Notes de synthèse

Organisation par groupe des 512 édifices de la famille « **hôtels, maisons, immeubles** ».

Des analyses qui précèdent, ont été dégagés plusieurs groupes caractérisant globalement les demeures de la ville de Felletin.

On discerne **13 groupes** de demeures.

Demeures spécifiques aux faubourgs

Il s'agit essentiellement de maisons qui se répartissent en **7 groupes**.

Groupe A (42 / 488), (cf. des. 1)

Maison sans étage, comprenant seulement un rez-de-chaussée habitable (et peut-être aussi à fonction artisanale dans certains cas ?).

Datent le plus souvent de la 2^e moitié du 18^e siècle et du 19^e siècle.

Les 6 groupes qui suivent comportent tous **1 étage carré**.

Groupe B1 (14 / 488), (cf. des. 2)

Élévation non ordonnancée. Rez-de-chaussée habitable (sa fonction mixte n'est pas évidente).

Maisons toujours antérieures au 18^e siècle.

Groupe B2 (2 / 488) et groupe B3 (5 / 488) ; (cf. des. 3)

Le groupe B2 concerne des maisons dotées d'un escalier extérieur latéral qui mène au premier étage.

Le groupe B3 inclut des maisons avec un étage de soubassement et un escalier extérieur droit, perpendiculaire ou parallèle à la façade.

Rez-de-chaussée habitable (la fonction mixte n'est pas évidente).

Ces maisons, bien que minoritaires actuellement et datant des 17^e et 18^e siècle, devaient être beaucoup plus nombreuses autrefois.

Groupe B4 (105 / 488), (cf. des. 4)

Maisons avec élévations à deux travées et porte latérale.

Rez-de-chaussée totalement habitable ou partiellement habitable et artisanal.

Groupe B5 (47 / 488), (cf. des. 5)

Maison à la limite du bâti résidentiel avec élévation de trois travées minimum.

Une partie du rez-de-chaussée est toujours dévolu à une activité artisanale ou commerciale

Datent du 19^e siècle.

Groupe C (38 / 488), (cf. des. 6)

Maisons dont la fonction du rez-de-chaussée est totalement artisanale ou commerciale

Datent du 17^e au 19^e siècles.

Demeures spécifiques au centre-ville (partie-intra-muros)

Il s'agit de demeures comportant toujours **2 étages** (un seul cas à 3 étages), et dont la fonction du rez-de-chaussée est partiellement ou totalement commerciale.

Presque essentiellement en granite, elles peuvent présenter du pan de bois avec torchis dans les étages supérieurs et parfois un étage en encorbellement.

Datent du 14^e au 19^e siècle.

Ces demeures se répartissent en trois groupes.

Groupe D1 (52 / 488), (cf. des. 7)

Demeures bâties sur un parcellaire médiéval étroit, ou moyennement étroit. La distribution intérieure se faisant par un escalier intérieur en bois, droit ou en vis ; la datation s'échelonne du 14^e au 19^e siècle.

Groupe D2 (16 / 488), (cf. des. 8)

OBSERVATIONS GENERALES

V - Notes de synthèse (suite)

Demeures spécifiques au centre-ville (partie-intra-muros) (suite)

Demeures de notables à fonction à la fois résidentielle et commerciale.

La distribution se fait par un escalier en vis. en maçonnerie, situé dans une tour en demi -hors -œuvre, généralement latérale.

La présence d'un décor sculpté relativement soigné détermine l'appellation « hôtel » pour un petit groupe très homogène de 5 demeures datant des 15^e et 16^e siècles.

Datent du 15^e au 17^e siècle.

Groupe D3 (27 / 488), (cf. des. 9)

Demeures en forme d'immeubles (formés souvent par regroupement de deux parcelles médiévales).

Datent généralement du 19^e siècle.

Demeures du centre-ville et des faubourgs

Il s'agit toujours de demeures à **1 étage**, datant de la 2^e moitié du 18^e siècle, du 19^e et de la 1^{ere} moitié du 20^e siècle.

Ces demeures, avec rez-de-chaussée toujours habitable, sont essentiellement des édifices à caractère résidentiel.

Ces demeures bien que très ponctuellement présentes dans la partie intra-muros (en périphérie), sont localisées majoritairement dans les faubourgs.

Groupe E1 (94 / 488), (cf. des. 10).

Demeures établies sur un moyen ou large parcellaire développant leur façades sur trois travées et plus

Elévation de trois travées et plus.

Datent du 18^e et 19^e siècle.

Groupe E2 (16 / 22), (cf. des. 10).

Demeures établies le plus souvent en retrait de la rue.

Présence de partie constituantes.

Présence d'un décor intérieur ou extérieur.

Groupe comptant les hôtels particuliers des 18^e et 19^e siècles.

Groupe E3 (51 / 488), (cf. des. 11).

Maisons de type villas.

Datent de la fin du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle.

Pièces annexes

- I Liste de 34 « ostels » mentionnés dans le terrier des Charités réalisé entre 1447 et 1479.
- II Description de maisons au 18^e siècle.
- III Eléments de documentation datant de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle et donnant des renseignements sur l'architecture privée de la ville (présence de cave, ouvrant sur la rue, couverture en paille, galerie en bois, arcade, étage en encorbellement, élévation en pan de bois et torchis)
- IV Procès-verbal d'alignement de la maison de Barthélémy Limoges provenue des Salandrouze et de celle provenue de Jacques Legate : 3 août 1787.
- V Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice : août 1818.
- VI Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.
- VII Procès-verbal notifiant le mauvais état de la façade des maisons dotées d'arcades et appartenant à la veuve Jourdain et Pinoton : 3 septembre 1821.
- VIII Renseignements datant de la fin du 18^e siècle et de la première moitié du 19^e siècle et relatifs à quelques maisons de Felletin.
- IX Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la communn de Felletin se propose d'acheter pour construire une halle : 14 septembre 1883.

Pièce annexe I

Liste de 34 « ostels » mentionnés dans le terrier des Charités réalisé entre 1447 et 1479

Ostels (2) de Jehan Brandon
Ostel de Pierre Petit Bonichon.
Ostel de Pierre Jarnat dit ostel neuf.
(Ostels semblant mitoyens et situés sur la rue menant à la porte de la Pelleterie).

Ostels des hoirs Coronet.
Ostels de Jehan Petit Silhat.
Ostel de Pierre Silhat frère.
(Ostels semblant mitoyens et situés sur la rue menant à la porte du Chastel).

Ostel de Pierre Chouvel.
Ostel de Margarine Bastière (femme de Pierre du Groulard).
(Ostels situés rue publique et de part et d'autre d'une maison appartenant à Guillaume Mignon).

Ostel d'Anthoyne Le Veyssier (ostel de feu Pierre Morelh).
Ostel de Michele, fille de feu Johanete Mirache.

Ostel de Rogier Mas
Ostel de Petiton.

Ostel de Jaemet Robbert
Ostel de Jeamet et Alary
Autre ostel de Jaemet Robbert ou ostel de les Bocheries
Ostel de Raymond Jasses
(Ostels situés sur la rue publique)

Ostel d'Agnès Courbilhone

Ostel de Parrinet Coullon
Ostel de Catherine Blanchone
Ostel de Jacmot Deschamp
(Ostels situés sur la voie publique).

Ostel de Marguerite Veuve Jehan Lefaure de la Font
(Ostel situé dans le quartier de la Font).

Ostel de Martin Rodaric.
(ostel situé rue Basse de la Font à l'Anel)

23 Felletin
hôtels ; maisons ; immeubles

Pièce annexe II (suite 1)

Liste de 34 « ostels » mentionnés dans le terrier des Charités réalisé entre 1447 et 1479

Ostel de Jacques Barjon
Ostel de Guillaume du Bignat
Ostel de Saint-Antoine de la Chassaigne

Ostel des Roussignoulx
Ostel d'Antoine Pasquet
Ostel de Jehan Pasquinot (prêtre) et de Martin de Vernynat.
(Ostels situés sur la charrière publique)

Ostel de Jehan Gentillot
Ostel des hoirs Liennard Barjon

Ostel de femme feu Pierre Genre
Ostel de Jehan et Jacmeton de Nehon
Ostel de Jehanne Bechoune (femme de Pierre Petit Bonnichon)
(Ostel situé sur la rue publique allant vers la porte de la Pelleterie)

Pièce annexe II

Description de maisons au 18^e siècle

10 mai 1703 : Procès-verbal d'estimation de réparation d'une maison située au faubourg de la Fontalanel et appartenant à Marguerite Tixier, femme séparée d'Antoine Coudert

« ...est remarqué que dans le pan de derrière qui sépare le jardin et maison de Jacques Mirebeau, il y a environ 8 toises de muraille à construire à neuf, La vieille.... étant crevassée et escroulée par le pied et fondement, ce qui contraint la dite Tixier de faire attaquer la lève et muraille.....il y a une grande croisée à refaire à neuf.....Que le mur mitoyen entre la dite maison et celle de Marie Barbe, veuve d'Antoine Tixier est entièrement défectueux et mérite d'être refait et établi dans l'encoignure du dit pan de la longueur d'une toise.....que dans **la tour**, on a été obligé d'appuyer et étayer la couverture et que pour le maintien de la dite tour servant d'escalier de la dite maison il faut absolument construire à neuf...que sur la rue il y a beaucoup de fentes et crevasses

A.D. Creuse Série B , B 1275

21 mai 1703 : assignation pour réparation

« Comparait Antoine Tixier, sieur du Tarderon, commissaire de police de Felletin ; assignation de Marie Barbe, veuve d'Antoine Tixier pour ordonner qu'elle sera tenue de faire rétablir le pan de la maison qui joint le jardin de Jacques Mirebeau qui menace ruine entière et qui a écroulé le pan de celle du dit Tixier.

A.D. Creuse Série B , B 1275 ou B 1307

1778 : inventaire de la maison de Léonarde Legatte, veuve de Michel Bourassou, marchand, décédée le 3 juin 1778

«il est notoire qu'il doit y avoir un mobilier considérable dans cette maison et que pour la conservation d'icelui et l'intérêt de la fille mineure, il y a lieu de procéder à l'inventaire....le dit jour sommes entrés dans la cuisine au res de chaussée ayant vue sur la rue publique ou avons trouvé Maître Pierre Durand, régent au collège de la ville, neveu de la dite defunte Legatten aussitôt sommé et requis de nous faire conduire dans les différents appartements dépendans de la dite maison et de nous indiquer les meubles et effets de la succession Dans la dite cuisine : un lit sur lequel la defunte est morte, six chaises garnies en paille, pots, choderon en cuivre jaune, une table ronde, une écuelle d'étain, une crémaillère et deux landiers, une armoire à quatre battants et tiroirs...de là , **dans la boutique dont la porte donne sous les auvens (?)**, avons sur la porte vitrée étant entre la boutique et la cuisine apposé notre marque. De là sommes montés dans la chambre, au- dessus de la cuisine ou avons trouvé cinq paires de sabots, linges et autres effets, un lit, deux coffres total d'évaluation des meubles et biens laissés : 1373.. »

A.D. Creuse B, série B 1307

14 juin 1778 : Procès-verbal de vol avec effraction à l'hôtel du marquis de Sarrazin Alexandre Philippe Joseph Yves Louis de Sarrazin, chevalier de Gioux, capitaine de dragons au régiment de Belsunce, demeurant à Felletin, paroisse du Moustier

«... étant dans une cuisine qui est à gauche en entrant par le portail de la cour, avons trouvé une petite armoire à 4 battants.. »

A.D. Creuse Série B, B 1307

Pièce annexe II (suite 1)

Description de maisons au 18^e siècle

20 juillet 1778 : visite d'une maison faite par Pierre Jean Leverdière (?), maître entrepreneur de bâtiments, demeurant à Felletin, paroisse de Beaumont et de Pierre Chassagne, maître charpentier et entrepreneur de bâtiments, demeurant à Felletin, paroisse de Sainte- Valérie

Visite de maison en mauvais état « maçonnerie lésardée, avec jardin, charpente a besoin d'être refaite, située Grande Rue et faubourg de Sainte- Espérance, appartenant à Anne Guillon, veuve du sieur J.M. Rousset, composée d'une cave ou cellier, d'une cuisine, boulangerie, sur le derrière, d'un magasin à côté de la dite cuisine, de trois grandes chambres avec des greniers au-dessus, le tout couvert à tuiles plates, plus une petite basse-cour, cabinet et jardin sur le derrière de la dite maison, le dit jardin de la contenance d'une boisselée, joignant de toutes parts au jardin de Joseph Plafait, à l'enclos et jardin de Mr de Saint- Julien, à la maison du nommé Divernesse

A.D. Creuse Série B , B1307

7 août 1780 : description d'une maison de la Grande Rue

«Dans la Grande Rue de cette ville, au-devant de la maison du sieur Antoine Ronzet, marchand de Felletin, laquelle fait encoignure de la dite rue et de celle de la Porte de l'Horloge, avons remarqué que la charpente et couverture était en partie défectueuse et qu'il vient de faire construire tout à neuf une salle sur la Grande Rue dans la partie de sa maison qui est attenante à celle de... (*nom illisible*) et a fait poser une poutrelle laquelle fait saillie de 4 pieds, 10 pouces de plus que l'ancienne maison, sur laquelle poutrelle, le sieur Ronzet nous a dit son intention était de faire porter le couverture de manière que la dite couverture peut joindre en tirant à droite ligne à l'encoignure en pierre d'une autre maison appartenant au dit sieur Ronzet dans la rue de a Porte de l'Horloge.....et sur ce que cette couverture , si elle était ainsi exécutée, ferait une saillie qui couvrirait presque toute cette partie de la rue dans son encoignure et le long de la maison à présent découverte du sieur Ronzet, jusques son autre maison ci-devant expliquée.... »

A.D.Creuse Série B, B 1338

Mai 1781 : procès- verbal d'alignement d'une maison acquise par le sieur Sallandrouze

«François Ruyné de Saint-Georges, lieutenant général de police, sur réquisitoire du sieur Jacques Sallandrouze, marchand négociant de cette ville... nous sommes transportés dans la place de la Croix du Moustier qui sert de marché, au-devant de la maison actuellement en mazure, par lui acquise de Jean Le Rondier, ayant face de 23 pieds sur la dite place, laquelle il a dit vouloir reconstruire, à l'effet que nous donnassions au mur de face le dit alignement convenable. La dite maison située entre celle d'Annet Gravier et celle d'Etienne et Jacques Le Cante, père et fils, à laquelle dernière maison elles est attenante sur la même face, et après avoir examiné le situation en présence de monsieur Leclerc ingénieur, il nous a paru à propos que le mur de face de la dite maison soit reculé du côté de la maison de Gravier de dix pouces.... »

A.D. Creuse Série B, B 1338

Pièce annexe II (suite 2)

Description de maisons au 18^e siècle

16 août 1785 : procès-verbal portant permission à Annet Thiers, boulanger de construire un four

«Par devant nous....François Ruyné de Saint-Georges...est comparu Annet Thiers, marchand boulanger, demeurant à Felletin, lequel étant à même de faire rétablir la maison qu'il occupe sur une des grandes rues de Felletin, proche la fontaine publique et désirant faire construire un four sur le derrière de la dite maison, à la place d'une petite écurie, mais ne pouvant point faire la construction du dit four sans une permission expresse de la police, en conséquence, nous sommes transportés...en la maison dudit Annet Thiers, où étant arrivés par le cul de sac qui conduit sur le derrière d'icelle, en présence de plusieurs voisins....le dit Thiers nous a montré sur le derrière d'icelle maison dont les murs sont entièrement démolis...l'emplacement où il veut faire bâtir le dit four dans le bas et à l'extrémité de son bâtiment, en déclarant qu'il se propose de couvrir le dit bâtiment en halle pentis et de ne point l'élever plus haut qu'il n'était auparavant.... »

A.D. Creuse Série B, 1338

6 février 1786 : Inventaire après décès de la maison de Jacques Barjon, marchand demeurant paroisse Sainte-Valérie ; inventaire établi par Fourat notaire.

A.D. Creuse série B, B 1314

«Chambre d'entrée ou chambre servant de cuisine.....chambre au 1^{er} étage au-dessus de la dite cuisine, une chambre à côté....autre chambre au second (où nous avons trouvé du seigle, 10 setiers)...de là, dans le grenier au-dessus, 3 boisseaux de blé seigle.....dans la cave.....écurie dépendante de la maison.... Une petite chambre au 1^{er}, au-dessus de la boutique du sieur Barjon...dans la boutique attenante à la maison du sieur Barjon, un vieux comptoir, une huche à tenir le sel, deux paires de balances, différents plombs en plombs et cuivre, un pot en terre dans il y a trois livres de tabac moulu, deux rames de papier commun, six livres de chandelles, cinquante paires de sabots, neuf de toutes mesures, trente paires de gantiers, un paquet de ficelle, deux bouteilles d'huile, plus un porte-feuille contenant plusieurs effets, tous effets et billets évalués à 1177

Pièce annexe III

Éléments de documentation datant de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle et donnant des renseignements sur l'architecture privée de la ville (présence de cave ouvrant sur la rue, couverture en paille, galerie en bois, arcade, étage en encorbellement, élévation en pan de bois et torchis).

- 3 août 1787 Procès-verbal d'alignement de la maison Barthélémy Limoges, avec **façade en torchis et piliers de bois** (cf. pièce annexe IV)
- Août 1794 Visite d'une commission municipale pour visiter et constater les cheminées de la commune qui menaceraient ou, qui, par leur mauvais état provoqueraient des incendies
« avons reconnu que les cheminées des particuliers dénommés.....sont en mauvais état et....faisant défense à certains particuliers de faire du feu à cause du mauvais état de leurs cheminées dont la fumée sort à travers les fentes dans des **greniers couverts à paille** ».
A.D. Creuse série E, 74 E dépôt J2
- 16 août 1791 Délibération pour désigner les endroits d'affichage .
« est arrêté que **tous les poteaux et piloris de tous les bâtiments qui composent les auvents** de cette ville, à prendre depuis la maison des héritiers Desrochers, jusqu'à la maison du sieur Bourdige(?), sans intermédiaire, sont et demeurent désignés et exclusivement réservés à recevoir les affiches des lois et des actes de l'autorité politique ».
A.C. Felletin (registre de délibérations 1800 -1806)
- Mars 1804 Il y a en cette ville **plusieurs caves**, notamment sous les halles **qui ne sont pas fermées extérieurement** et il peut être dangereux pour les personnes qui sortent la nuit de tomber dans ces caves.
Il est arrêté que les caves dont l'ouverture est sur la voie publique et notamment sous les hauts vents seront fermées dans le délai de huitaine.
A.C. Felletin (registre de délibérations 1800-1806)
- 5 août 1807 Mention des maisons d'Antoine Rochefort et des héritiers ; la façade construite « **en bois et charpente** » menace ruine ; il est précisé « **que l'avancement que fait le haut de ces maisons sur la rue** est contraire à l'alignement »
A.C. Felletin (registre de délibération 1806-1820)
- 8 août 1818 Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice (cf. pièce annexe V)

Pièce annexe III (suite 1)

Éléments de documentation datant de la fin du 18^e siècle et du 19^e siècle et donnant des renseignements sur l'architecture privée de la ville (présence de cave ouvrant sur la rue, couverture en paille, galerie en bois, arcade, étage en encorbellement, élévation en pan de bois et torchis).

- 3 septembre 1821 Procès- verbal notifiant le mauvais état de la façade des maisons dotées **d'arcades** et appartenant à la veuve Jourdain et Pineton (*cf. pièce annexe VII*)
- 19 mai 1851 Description des auvents.
« La ville de Felletin, avec la population agglomérée de plus de quatre mille âmes, possède quatre églises, un beau collège, un hospice un pensionnat de demoiselles, une école tenue par des frères de la doctrine chrétienne, le tout fondé par le patriotisme des habitants et sans jamais avoir obtenu aucun secours du gouvernement, des manufactures et un grand nombre **de vieilles constructions dont la carcasse est en charpente. La rue principale est divisée en deux rues secondaires par une rangée de maisons qui sont une caricature en bois de la rue de Rivoli**, qu'un incendie considérable éclate sur un point ou sur l'autre, mais surtout dans cet état de **maisons connues sous le nom d'auvents, dont les arcades tiennent lieu de halle**, on verra peut-être se renouveler les désastres de Salins en 1825 et de nos jours ceux de Dronthem..... ».
- 12 novembre 1882 Description des auvents
«Les auvents ne forment plus aujourd'hui que de vieilles et dangereuses masures....une commission a nommée a été chargée de rechercher les voies et moyens permettant de les démolir. Cette amélioration a fait l'objet de plusieurs délibérations du conseil municipal ; des discussions sérieuses ont eu lieu et sont restées sans solution ; plusieurs propriétaires même ont compris que ces constructions étaient nuisibles et dangereuses et les ont fait disparaître dans une notable proportion. Cependant une partie des auvents existe encore et tout le monde s'accorde à dire **qu'il y a danger à conserver des constructions en bois vermoulu et sur les piliers chancelants** desquelles le moindre choc pourrait occasionner les plus fâcheux accidents.
Au point de vue de la salubrité de la salubrité, les auvents servent constamment de dépôts d'ordures et deviennent une occasion d'insalubrité pour les maisons voisines et le quartier ; ils servent également à augmenter d'une manière considérable les dangers d'incendies et sont en un mot un sujet de préoccupations constantes pour la localité... »
A.C. Felletin. Registre de délibérations du conseil municipal
- 14 septembre 1883 Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la commune de Felletin se propose d'acheter pour construite une halle, maisons en bois avec étages soutenus par des piliers (*cf. pièce annexe IX*)
A.D. Creuse

Pièce annexe IV

Procès-verbal d'alignement de la maison de Barthélémy Limoges provenue des Salandrouze et de celle provenue de Jacques Legate ; 3 août 1787

A.D. Creuse série B, B1315

« aujourd'hui trois août mil sept cent quatre vingt sept, à sept heures du matin en notre hôtel et par devant nous, noble François Ruyneau de Saint-Georges, seigneur de Saint Georges Nigremont, conseiller du Roi, président de la Chatellenie, lieutenant général de police et lieutenant criminel au siège royal et de police de la ville de Felletin, en présence de messire Jean Charles Chauseyr de la Prade, avocat au parlement, substitut de mgr le procureur général en le dit siège, assisté de messire François Durand notre greffier duquel nous avons pris le reçu le serment au cas requis sont comparus Jeanne Tordeix, veuve de Jacques Legate et sous son autorité Marie Legate, leur fille, assistées de Messire Claude François de La Porte, leur avocat, et Pierre Barthélémy Limoges marchand de cette ville, lesquels nous ont dit que par notre sentence entre eux rendue le vingt sept avril dernier, sur la demande des dit Tordeix et Marie Legate, il a été ordonné sur les conclusions de Mr le procureur du Roy que la cause était continuée à un mois pendant lequel tous les dits Limoges ferait mettre en cause les copropriétaires de la maison provenue de Salandrouze, située en cette ville et dont une partie s'est écrasée, que pendant ce temps nous nous transporterions avec le procureur du Roy et notre greffier au-devant de la dite maison pour donner l'alignement des façades qui donnent sur la rue et prescrire de quelle manière elle devrait être réparée et que cependant le dit Limoges ferait étayer la dite maison de manière que les Tordeix et Legate sa fille soient à l'abri de tout accident et que le public ne courre aucun risque, qu'en exécution de la sentence le dit Limoges a fait étayer la maison de toutes les manières qu'elle pouvait l'être et a fait mettre en cause le dit Sallandrouze, copropriétaire de la maison par exploit donné en la ville de Paris, le 24 mai dernier, qu'il s'agissait maintenant de donner l'alignement de la maison, étant urgent et dans la saison de la réparer ou reconstruire et qu'en conséquence les uns et les autres requièrent de nous transporter sur le lieu pour donner l'alignement ordonné par notre sentence et les dits Tordeix, Vve Legate et Marie Legate sa fille nous ont aussi requis de donner en même temps l'alignement de leur maison contigue à celle du dit Limoges, attendu qu'elle a besoin d'être nécessairement réparée, à quoi adhérent, nous nous sommes tout de suite transporté dans la Grande Rue de cette ville au devant des maisons des dites parties où nous avons observé que **la façade de devant est en torchis, porte sur des piliers de bois au derrière desquels est un passage fort étroit qui prend depuis la petite rue appelée la traverse de la ville jusqu'à la place au-devant de l'église du Moutier**, que le passage au lieu d'être utile, est très nuisible et qu'il serait fort à désirer que tous les propriétaires de ces maisons **fassent bâtir cette façade en pierre** afin que d'une part elles fussent plus solides et que de l'autre il y eut moins à risquer dans les incendies ; que d'ailleurs, le passage étroit est très dangereux tant à ceux qui passent et sont exposés à tomber **dans des portes de cave** qu'à ceux qui nuitamment passent dans la rue qui est le long de ce passage sous lequel se cachent des tapageurs et autres mauvaises gens et enfin que la maison du dit Limoges est presque totalement écrasée et que ce qui reste en l'air, surtout de ce côté peut tomber d'un instant à l'autre, écraser les passants et entraîner une partie des maisons voisines, que par conséquent la reconstruction et réparations n'en peuvent point être trop hâtées, que la maison de la dite veuve Legate et de sa fille est aussi en très mauvais état et a besoin d'être incessamment réparée.

Pièce annexe IV (suite 1)

Procès-verbal d'alignement de la maison de Barthélémy Limoges provenue des Salandrouze et de celle provenue de Jacques Legate ; 3 août 1787

En conséquence et ayant observé que **toute cette rangée de façade en torchis, portée sur des piliers de bois a été anciennement une anticipation sur la rue, avancée par les uns plus que par les autres**, nous avons cherché à faire un alignement qui redressât le plus possible le côté de la rue en endommageant le moins qu'il le pourrait les propriétaires et après avoir en présence des voisins essayé de plusieurs manières pour chercher celle qui conviendrait le mieux à plusieurs égards, nous avons jugé que le plus expédient était de tirer une ligne droite à prendre depuis le coin intérieur du pilier qui soutient la maison de Jouандаud jusqu'à un pilier qui soutient la maison de Pierre Legate boulanger, laquelle ligne est de cinquante pieds et que cette ligne pour être celle extérieure des murs ou piliers le long de la rue est à prendre par en haut à six pieds onze pouces de l'encoignure d'en bas de la maison de Jouандаud et à vingt cinq pieds huit pouces de distance à l'autre côté de la rue dans le jambage de la seconde arcade des mazures de la maison appelée des Bechous ; et par en bas à l'extrémité des cinquante et un pieds de longueur, est à prendre à huit pieds de la boutique du dit Legate placée sous le haut vent et à dix huit pieds et dix pouces du jambages de la maison du dit Magnades placée de l'autre côté de la rue laquelle se retrécit en cet endroit.

Et en suivant le même alignement dans lequel en reprenant du côté de la maison de Jouандаud est d'abord la maison provenue des Sallandrouze, maintenant acquise par Barthélémy Limoges et ensuite celle de la dite Tordeix et de Marie Legate sa fille, nous faisons faire par le dit Chassaigne les mesurages nécessaires lorsque le dit Leclerc de Lestanque sous ingénieur des ponts et chaussée de cette généralité est venu à nous et a dit que nous donnions un alignement. Nous lui avons répondu que oui, il nous a dit alors que ce n'était point à nous de le donner mais à lui, qu'il était voyer et avait une commission du bureau des finances de Moulins et qu'il défendait aux propriétaires de bâtir sur l'alignement que nous donnions, que si nous faisons construire sur cet alignement il le ferait détruire. Nous lui avons répondu qu'il n'était point voyer, qu'il ne pouvait être au plus que commissaire, mais que de quelque façon qu'il en fut, c'était à nous seuls à donner l'alignement et que nous allions continuer notre opération sur quoi il s'est retiré sans même nous donner le temps de l'interpeller, s'il voulait signer notre procès-verbal.

Après quoi en continuant l'alignement, nous avons oui et à ce consentant le procureur du Roi fixé l'alignement qui sera à suivre pour le placement extérieur soit des piliers soit des murs à employer dans la façade de la maison de Limoges du côté de la maison de Jouандаud sera dans la ligne ci-dessus marquée à la distance de six pieds onze pouces de l'encoignure de la maison et à vingt cinq pieds six pouces et demi de l'arcade du milieu de la mazure des Bechou et la dite ligne par en bas à la séparation d'entre la maison de Limoges et celle de la veuve Legate sera à vingt trois pieds neuf pouces de l'encoignure de la maison du sieur Durand des Fayes de l'autre côté de la rue.

Et l'alignement de la maison de la Vve Legate et de sa fille sera du côté de la maison de Limoges au point de séparation qui vient d'être marqué et de l'autre attenant à la maison du sieur Durand Bierge sera à distance de vingt deux pieds de la maison du sieur Durand des Fayes.

Et sur ce qu'il a paru que malgré l'avantage qu'il y aurait tant à contraindre les propriétaires à bâtir en pierres qu'à supprimer le passage d'entre les piliers et les maisons, il y aurait d'une part des inconvénients de statuer dès à présent, nous avons réservé au procureur du Roi de prendre dans la suite à cet égard telles conclusions qu'il appartiendra.

Pièce annexe IV (suite 2)

Procès-verbal d'alignement de la maison de Barthélémy Limoges provenue des Salandrouze et de celle provenue de Jacques Legate ; 3 août 1787

Le tout quoi nous avons dressé le présent proces-verbal et nous nous sommes soussigné avec le subtitut de Mgr le procureur général le dit Chassaigne et notre greffier, la dite Tordeix et la dite Marie Legate ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis, à l'effet de quoi nous avons mandé Pierre Chassaigne maître entrepreneur de bâtimens pour faire le toisé et l'alignement le dit messire De la Porte.

Pièce annexe V

Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice

A.C. Felletin

Délibération du conseil municipal 8 août 1818

« Aujourd'hui 8 août 1818 environ les six heures de l'après-midi, nous Claude François De La Porte et Charles Antoine Gipoulon, maire et adjoint de la ville de Felletin, nous sommes rendus à la maison commune en exécution de notre ordonnance de ce jourd'hui rendue sur requête présentée par les dames religieuses hospitalières de Saint Roch desquelles requête et ordonnance la teneur suit :

A Mr le maire de la ville de Felletin

Marguerite Ducourthille supérieure et Magdeleine Gipoulon assistant de la congrégation des sœurs hospitalières de Saint Roch établie à Felletin ont l'honneur de vous exposer que le sieur Lassaigue négociant de cette ville est propriétaire d'une **maison située dans une petite rue en cul de sac** qui de la ville conduit à la maison de l'hospice habitée par leur congrégation et par les élèves qui forment le pensionnat qu'elles ont établi.

A côté de cette maison du sieur Lassaigue est une **maison dont le rez de chaussée appartient au sieur Drive menuisier et le surplus de la maison appartient aux héritiers Rousseau, entre ces deux maisons est une tour qui renferme un escalier tournant dont les marches sont en pierre de taille et qui a toujours été commun aux deux maisons.**

La maison du sieur Lassaigue était **dans un état tel qu'une partie s'est écroulée** dans les années précédentes, il vient d'en faire opérer la démolition totale pour la reconstruire à neuf.

Cette démolition laisse à découvert la tour qui renferme l'escalier déjà mauvaise et il est à craindre que **cette tout d'une hauteur considérable presque isolée et privée de tout appui du côté de la maison du sieur Lassaigue** ne s'écroule en totalité, n'entraîne la maison des Rousseau et n'occasionne des accidents très graves soit sous le rapport de la santé publique, soit relativement aux dommages qui peuvent en résulter pour les bâtimens de l'hospice placés sous votre surveillance particulière tout comme maire que comme président de l'administration de l'hospice.

A ces causes Messieurs il vous plaise après vous être rendu certain des faits prendre telles mesures que votre sagesse vous suggérera à l'effet de prévenir tous accidens relativement à la santé publique et tous dommages qui pourraient causés aux bâtimens de l'hospice et dépendances et vous ferez justice. Felletin ce 8 août 1818. Signé sœur Gipoulon.....

Vue la présente requête et après avoir examiné lui-même le local, le maire de Felletin arrête que le sieur Lassaigue, le sieur Léonard Drive, Françoise Chaize, épouse de d'Arnaud Brégeron , Françoise Lecante, épouse de Jean Cithère, Anne Lecante, épouse de Pierre Gilbert Messonnet, ainsi que leurs maris et Pierre Lecante, ces trois derniers représentant Louise Le Rousseau leur mère seront invités de se rendre ce jourd'hui six heures du soir à la maison commune pour leur être donné lecture et communication de la présente requête et être par les une et par les autres fait telles réponses et observations qu'ils jugeront convenables et attendu l'urgence ordonne que par **Silvain Valette maçon** demeurant en cette ville,

Pièce annexe V (suite 1)

Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice

visite sera faite des lieux, à l'effet d'examiner l'état de la dite tour, les dangers qu'elle peut présenter tant par rapport à la santé publique, que relativement aux bâtimens de l'hospice, déterminer les accidents qui peuvent en résulter si la chute de la tour par la connexité avec la maison appartenant à Drive et aux héritiers Rousseau ne peut point entraîner l'écroulement de cette maison, déterminer les moyens à employer pour prévenir tous accidents et dommages et en faire un rapport ce jourd'hui à notre séance à six heures du soir pour sur le rapport du dit sieur Valette et les devis et observations des parties être statuées....

Les personnes dénommées en notre ordonnance ayant été requises de se rendre à la maison commune 1° ont comparu le sieur Gabriel Lassaigne, 2° le sieur Drive menuisier, 3° Françoise Chaize, épouse d'Arnaud Brigou, 4° Françoise Lecante, épouse de Jean Cithère, 5° Anne Lecante, épouse de Pierre Gilbert Messonnet, 6° Pierre Lecante.

Lecture leur ayant été faite de la réclamation des dames religieuses hospitalières de Saint-Roch, le sieur Gabriel Lassaigne a donné communication des originaux de sommations faites par exploit de Deplaigne le 13 juin dernier au sieur Pierre Rousseau donné à Paris et par exploit de Migot du 27 du mois de juin à Arnaud Bregère et la veuve à Léonard Rousseau, à Françoise Lecante et Chitère son mari et à Léonard Drive, à ce qu'étant dans l'intention de reconstruire une maison à lui appartenant contigue à celle des Rousseaux, ils eussent à prendre toutes les précautions convenables pour empêcher la ruine totale de leur bâtimens et des matériaux et à ce qu'ils eussent à se trouver sur le local le lundi 29 juin neuf heures du matin put être présents au procès-verbal de l'état des lieux ...

Ayant témoigné notre surprise aux dites Françoise Chaize et Anne Lecante de ce que leurs maris ne comparaissent pas pour elle, elles ont répondu qu'ils étaient absents et ont ajouté ainsi que pour Lecante qu'elles reconnaissent le mauvais état de la maison sur laquelle elles ont des droits, que l'escalier commun avec la maison du sieur Lassaigne, non seulement menace la santé publique, mais pourrait par la chute occasionner des dommages considérables aux bâtimens de l'hospice de cette ville et dépendances, que les précautions à prendre regardent particulièrement le sieur Rousseau habitant de la ville de Paris auquel sommation a été faite à ce sujet et auquel elles ont depuis longtemps écrit pour lui faire part du mauvais état de la maison et l'engager à prendre un parti, que leurs lettres sont restées sans réponse, que dans ces circonstance elles sont déterminées les unes et les autres à renoncer aux droits d'hérédité qu'elles ont sur cette maison, elles n'entendent faire aucune dépense à cet égard, à faire aucun acte qui pourrait compromettre leurs intérêts et déclarent s'en rapporter à ce qui sera par nous statué dans l'intérêt public et relativement aux dommages qui menacent la maison de l'hospice

Léonard Drive a dit qu'il n'est propriétaire que du rez de chaussée et qu'il offre pour ce qui le concerne de prendre les précautions nécessaires et de faire étayer son rez de chaussée

A comparu aussi à l'instant Silvain Valette maçon lequel a dit qu'en exécution de notre réquisitoire verbal, il a examiné les lieux dans le plus grand détail et qu'il se présente pour nous en faire son rapport duquel il résulte

Pièce annexe V (suite 2)

Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice

1° que la tour qui renferme l'escalier a de diamètre intérieurement 2 mètres 59 centimes, que les murs de cette tour ont dans le haut 29centimètres d'épaisseur, que l'escalier qui y est enfermé a 55 marches en pierre de taille dont les unes ont 16 centimètres de hauteur et les autres 18 et une autre 29 centimètre de longueur y compris le noyau de chaque marche, que ces marches n'atteignent pas le haut de l'escalier, que dans la dernière marche au faite de la tour il y a un intervalle de 2 mètres 60 centimètres qui ne présente que la maçonnerie de la tour.

2° que sur ses 55 marches 21 sont cassées et plusieurs notamment dans le bas, sont à l'instant de quitter le mur, que cet escalier est lézardé du haut en bas et que dans la partie supérieure où il n'existe pas de marches, 6 mètres carrés de maçonnerie sont déjà écroulés, que dans toutes les parties cette tour menace ruine et présente les plus grands dangers pour la santé publique et pour les bâtimens dépendant de l'hospice

3° que dans sa chute cette tour entraverait la chute totale de la maison provenant des Rousseau avec laquelle elle est liée cette maison et cette tour se servant mutuellement de point d'appui.

En conséquence le dit Silvain Valette estime qu'on ne peut trop se hâter de procéder à la démolition de la tour après avoir fait étayer solidement tant le rez de chaussée appartenant à Drive, **que les deux étages et grenier supérieur**, que cette démolition doit être effectuée avec beaucoup de soin, que cette mesure n'empêchera pas l'écroulement de la partie des murs de cette maison qui est contigue et qui est intimement liée avec elle, mais qu'elle conservera au moins le surplus de cette maison et empêchera **la perte de tuile, bois de charpente, planchers et autres matériaux.....**

Le rapport du dit Valette terminé, le sieur Lassaigne a observé que le refus des héritiers Rousseau de se prêter à ce qu'est convenable et nécessaire ne peut point le priver du droit de reconstruire la maison et qu'au surplus il offre de prendre toutes les précautions qui seront par nous indiqués et d'exécuter tout ce qu'aura été par nous statué.

Dans ces circonstances nous maire et adjoint, considérant 1° que la santé publique et l'intérêt particulier exige impérieusement la démolition de la tour dont il s'agit et qu'il y a urgence, 2° que les actes extrajudiciaires, à la requête du sieur Lassaigne, le procès-verbal de l'état des lieux fait de son réquisitoire et les déclarations présentement faites par les héritiers, annonçant de leur part un refus formel de prendre aucune précaution pour la conservation de leur propriété, 3° que ce refus ou la détermination prise par les héritiers Rousseau ne peuvent point priver le sieur Lassaigne du droit de faire reconstruire sa maison, attend surtout les offres de s'en rapporter à ce qui sera par nous statué, 4° que cet état de chose et l'urgence des circonstances oblige à des mesures qui nécessiteront des dépenses qui devrait être supportées par les héritiers Rousseau, 5) qu'il est de toute justice que ceux par qui sera faite l'avance de ces dépenses ayent l'assurance d'en être remboursés et qu'il nous semble à cet égard qu'ils trouveront une garantie suffisante dans les dispositions de l'article 2103 du code civil, 6° que les héritiers Rousseau ni leurs créanciers ne pourront sous aucun prétexte se plaindre des mesures qui seront prises puisqu'elles n'ont pour objet que de conserver aux uns leurs immeubles et aux autres le gage de leur créance et que dans tous les cas ils ont été dûment requis et sommés.

↓
Pièce annexe V (suite 3)

Délibération du conseil municipal mentionnant l'état d'insalubrité d'une tour d'escalier desservant deux maisons situées près de l'hospice

Avons arrêté et ordonné ce qui suit

Le sieur Léonard Drive sera tenu de l'étayer dans la huitaine au rez de chaussée qui lui appartient et il est autorisé à faire étayer les étages supérieurs appartenant aux héritiers Rousseau et à leur frais.

Après l'étayement achevé le sieur Lassaigne sera tenu après le délai de huitaine de faire procéder à la démolition de la tour en prenant la précaution convenable à la charge par lui 1° de faire rétablir aux frais des héritiers Rousseau les parties de mur de leur maison qui nécessairement s'écrouleront lors de la démolition de la tour, 2° de faire refaire un escalier soit en pierre soit en bois qui sera commun comme cidevant aux deux maisons et dont les frais seront supportés par moitié par le sieur Lassaigne et moitié par les propriétaires ou les créanciers de la maison Rousseau, si mieux ces derniers de faire l'abandon de leur mitoyenneté au dit escalier.

Dans le cas où Drive de refuserait à faire les étayemens des étages supérieurs à son rez de chaussée, à la charge des dits Rousseau, autoriserons également le sieur Lassaigne à faire faire les dit étayemens face à lui et au sieur Drive à se pouvoir ainsi qu'ils aviseront pour obtenir le remboursement des dépenses et avance qu'ils seront tenus de faire sur le refus des héritiers Rousseau d'après les quittances des ouvriers qui seront par eux employés, pour raison desquelles dépenses, nous pensons qu'ils doivent avoir une hypothèque privilégiée sur la maison des Rousseau.

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Professions du bâtiment			
Tuillier	FOURAT François	Beaumont	D 36
Tuillier	MAILLAT Blaise	Beaumont	D 38 et 39
Tuillier	GOUTELLON	Beaumont	D 46
Maçon	BREGERE Jacques	Beaumont	
Charpentier	BREGERE Jean-Baptiste	Beaumont	
Menuisier	JOURDAIN Pierre Etienne	Beaumont	D 192, 194
Maçon	LACROT Jean	Beaumont	D 347
Tuillier	QUANTIN PIERRE	Beaumont	D 128
Menuisier	CHASSAGNE François	Beaumont	D 339
Charpentier	COURTAUTE Emmanuel	Beaumont	D 147
Menuisier	CHASSAGNE François	Beaumont	D 87
Menuisier	CHASSAGNE François	Beaumont	D.....
Maçon	TIXIER Léonard	Beaumont	D 62
Maçon	MISSONNET Claude	Beaumont	D 100
Maçon	VALETTE Silvain	Beaumont	D 102
Maçon	PARSATON Jean	Beaumont	D 108
Maçon	LEFORT François	Beaumont	D 122
Maçon	RAUSSE François	Beaumont	D 127
Maçon	GRANDCHER Jacques	Beaumont	D 238
Menuisier	DRIVE Jean	rue Ste Espérance	D 199, 223
Menuisier	DARFEUILLE Pierre	rue Ste Espérance	D 229
Scieur de long	DENOUX François	rue Ste Espérance	D 44
Scieur de long	DARFEUILLE Léonard	rue Ste Espérance	D 288
Scieur de long	MICHELON Martial	rue Ste Espérance	D 302
Tuillier	POTAUD Antoine	rue Ste Espérance	D 294
Tuillier	LASSAGNE Jacques	rue Ste Espérance	D 303
Maçon	JARDY Pierre	rue Ste Espérance	D 308
Maçon	CONY François	rue Ste Espérance	D 382
Scieur de long	TIGOULEIX	rue Ste Espérance	D 111
Menuisier	DRIVE Léonard	rue Ste Espérance	D 435 et 438
Charpentier	CHASSAGNE Jacques	rue Ste Espérance	D 445 et 449
Peintre	LEFORT	Dans la ville	D 464
Menuisier	DUFOUR Pierre	Dans la ville	D 466
Scieur de long	CREPIAT François	Dans la ville	D 468
Cloutier	GALANDON Joseph	Dans la ville	D 447
Menuisier	ROGAT Gilbert	Dans la ville	D 536
Tuillier	FOUGERON Gabriel	Dans la ville	D 625
Tuillier	CHAUSSAT	Dans la ville	D 626
Tuillier	ALLAYRE Jean	Dans la ville	D 649
Scieur de long	FOUGERON Antoine	Dans la ville	D 633
Scieur de long	BREGERE Antoine	Dans la ville	D 650
Maçon	TREMOULINAT Pierre	Dans la ville	D 638
Maçon	CHICON Jean	Dans la ville	D 645
Tuillier	LECLERC François	Dans la ville	D 720

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Tuillier	COLSON	Dans la ville	D 743
Menuisier	MEGEANNET	Dans la ville	D 732
Cloutier	DARFEUILLE	Dans la ville	D 735
Maçon	BOULIGAUD François	Dans la ville	D 745
Tuillier	JACQUES	Dans la ville	B 21
Tuillier	PENOT Pierre	Dans la ville	B 63
Tuillier	MAILLAT Blaise	Dans la ville	B 114
Tuillier	BATTUT Louis	Dans la ville	B 117
Tourneur	TRICARD René	Dans la ville	D 126
Charpentier	COURTAUD Jean-Baptiste	Dans la ville	B 38
Charpentier	CHASSAIGNE Jacques	Dans la ville	B 102
Charpentier	BREGERE Jean-Baptiste	Dans la ville	B 118
Scieur de long	GIBORD Léonard	Dans la ville	B 81
Peintre	COMBRALLIER Paul	Dans la ville	B 113
Scieur de long	PINET Charles	Dans la ville	B 131
Tuillier	FOURAT François	Dans la ville	B 138
Charpentier	LEROUDIER Gilbert	Dans la ville	B 139
Serrurier	RENON Joseph	Dans la ville	D 73
Serrurier	RENON Jean	Dans la ville	D 431
Cloutier	GALANDON Joseph	Dans la ville	D 344
Professions liées au travail de la laine et de la tapisserie			
Cardeur	LIMOUSIN Etienne	Dans la ville	D 7
Tapissier	CHERSOUBRE Pierre	Dans la ville	D 8
Tisserand	VALETTE Jean	Dans la ville	
Tapissier	MONTIER Antoine	Dans la ville	D 174 et 190
Tapissier	SAUTY Christophe	Dans la ville	D 178
Tapissier	BALLE Antoine	Dans la ville	D 188
Tapissier	MONTABRET Léger	Dans la ville	D 329
Cardeur	GRANCHER Jean	Dans la ville	D 185
Cardeur	ROCHE Pierre	Dans la ville	D 343
Marchand de laine	PETIT François	Dans la ville	D 154
Tapissier	DIVERNERESSE Jean	Dans la ville	D 113
Cardeur	SENECHAL Georges	Dans la ville	D 240
Cardeur	SENECHAL Jacques	Dans la ville	D 247
Tailleur	VAISSE	Dans la ville	D 209
Tapissier	SENECHAL Jean	Dans la ville	D 297
Tisserand	MOITY Jean	Dans la ville	D 391
Tanneur	BAYARD François	Dans la ville	D 760, 761
Tapissier	LEVELU Armand	Quartier de la Pelleterie	B 3
Tapissier	LASSAIGNE Jacques	Quartier de la Pelleterie	B 11
Tapissier	BREGERE Gilbert	Quartier de la Pelleterie	B 15
Tapissier	FOURGNAUD Joseph	Quartier de la Pelleterie	B 22
Tisserand	SALLANDROUZE Léonard	Quartier de la Pelleterie	B 32
Tisserand	VALETTE Jean	Quartier de la Pelleterie	B 120
Cardeur	FUMAT Louis	Beaumont	B 128

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Marchand fabricant	CHOUPINEAU Jacques	Beaumont	D 27
Professions liées au commerce			
Marchand	SALLANDROUZE François	La Fontalanelle	D 162
Marchand	LEFORT Antoine	La Fontalanelle	D 164
Marchand	LECANTE André	La Fontalanelle	D 342
Marchand	BAYARD Pierre- Léonard	La Fontalanelle	D 345
Marchand	ROCHFORT Antoine	La Fontalanelle	D 348
Marchand	FLORAND Jean-Antoine	La Fontalanelle	D 82
Marchand	MALPEYRE Jean	La Fontalanelle	D 90
Marchand	SENECHAL Georges	La Fontalanelle	D 104
Marchand	ROUSSEAU Désiré	La Fontalanelle	D 158
Marchand	BERNASSIS David	La Fontalanelle	D 160
Négociant	VERGNE Pierre	La Fontalanelle	D 132, 134
Marchand	CHAUCOUX Annet	La Fontalanelle	D 307
Marchand	HERAU LEPINE	La Fontalanelle	D 315
Négociant	TIXIER-LAMOREIX	La Fontalanelle	D 372
Papetier	LEGATE Gilbert	La Fontalanelle	D 385 et 404
Coutellier	ROUSSEAU Gervais	La Fontalanelle	D 549
Coutelier	LECANTE Pierre	La Fontalanelle	D 208
Marchand chaudronnier	BROUSSE Jean	La Fontalanelle	D 405
Marchand	FOURREAU François	La Fontalanelle	D 407
Marchand	JOUHANDEAU Jacques	La Fontalanelle	D 409,552
Marchand	BREGERE François	La Fontalanelle	D 550
Marchand	SALLANDROUZE Antoine	Rue du Marché	D 414
Marchand	HERAU LEPINE Antoine	Rue du Marché	D 417
Marchand	ROCHFORT Antoine	Rue du Marché	D 418
Marchand	BAYARD Germain	Rue du Marché	D 421
Marchand	CONCIL Joseph	Rue du Marché	D 426
Négociant	LASSAGNE Gabriel	Place du Moûtier	D 428
Marchand de fer	ROUZET Antoine	Place du Moûtier	D 486
Marchand de fer	HERAU LEPINE	Place du Moûtier	D 488
Marchand	LASSAIGNE François	Place du Moûtier	D 478
Marchand	LACROT Laurent	Place du Moûtier	D 479
Marchand	CARBONNEAU Vve	Place du Moûtier	D 523
Marchand	ROUGAT François	Place du Moûtier	D 513
Marchand	SALLANDROUZE	Place du Moûtier	D 516
Marchand	LASSALLE René	Place du Moûtier	D 582
Coutelier	ROUSSEAU Gervais	Place du Moûtier	D 610
Marchand	LASSAGNE Jacques	La Gendarmerie	D662
Marchand	BARRAT François	La Gendarmerie	D 744
Professions concernant l'agro-alimentaire			
Boulangier	BREGERE Arnaud	La Gendarmerie	D 171 et 332
Boulangier	CITAIRE Pierre	La Gendarmerie	D 184 et 340

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Boucher	LECANTE Jean le jeune	Rue du Four	D 72
Boucher	CY THERE Claude	Rue du Four	D 357
Boucher	PROVENCHERE Jean	Rue du Four	D 168
Boucher	LECANTE Jean Aîné	Rue du Four	D 357
Boucher	RAMADE André	Rue du Four	
Meunier	BOUDE Joseph	Rue du Four	D.....
Meunier	RIVAUDON Pierre	Rue du Four	D.....
Boucher	LECANTE Aîné	Rue du Four	D 85
Boucher	PROVENCHERE Jean	Rue du Four	D 157
Boucher	RAMADE André	Rue du Four	D 285
Meunier	BOUDE Joseph	Rue du Four	D 299
Meunier	RIVAUDON Pierre	Rue du Four	D 300
Boulangier	CY THERE Pierre	Rue du Four	D 374
Boulangier	GRAVIER Antoine	Rue du Four	D 389 et 400
Boulangier	FARGET François	Rue du Four	D 394
Cultivateur	DELARBRE Joseph	Rue du Four	D 401
Boulangier	BAGNARD Annet	Rue du Four	D 472
Boulangier	THIERS Annet	Rue du Four	D 487
Boulangier	MAYER Jean	Rue du Four	D 521
Boucher	SARCIRON André	Rue du Four	D 537
Boulangier	THIERS Annet	Rue du Four	D 539
Boulangier	BREGERE Antoine	Rue du Four	D 733
Meunier	JARDY Pierre	Rue du Four	D 765
Fournier	VACHER Antoine	Rue du Four	B 28, 57
Meunier	REARDONNET François	Rue du Four	D 546
Professions artisanales liées au transport			
Roulier	LEFORT Jean	Rue du Four	D 425
Voiturier	BALLE Léonard	Rue du Four	D 545
Roulier	DUPRAT Antoine	Rue du Four	D 573
Maréchal	LEVELUS Pierre	Rue du Four	D 224
Sellier	JOURDAIN Annet	Rue du Four	D 422
Maréchal	FLORAND Antoine	Rue du Four	D 473
Maréchal	ROUGAT Pierre	Rue du Four	D 538
Professions liées à la restauration			
Aubergiste	PETIT Antoine	Rue du Four	D 330
Aubergiste	ROUSSEAU Georges	Rue du Four	D 172
Cabaretier	BENASSIS DAVID	Rue du Four	D 260
Aubergiste	MALPEIRE Jean neveu	Rue du Four	D 117
Aubergiste	ROCHFORD François	Rue du Four	D 151
Cafetier	ROUGAT Laurent	Rue du Four	D 399
Aubergiste	QUENTIN Antoine	Rue du Four	D 492
Aubergiste	QUENTIN Antoine	Dans la ville	D 532, 560
Cafetier	DESROCHET	Dans la ville	D 533

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Professions libérales			
Avoué	BANDY	Dans la ville	D 336
Avoué	JOURDAIN Jean-Matthieu	Dans la ville	D 77
Artiste vétérinaire	FLORAND Pierre	Chanteloube	D 75
Médecin	PLAFAIT Pierre	Chanteloube	D 216
Médecin	GUILLON Gabriel	Chanteloube	D 411
Avoué	JOURDAIN Jean-Baptiste	Chanteloube	D 427
Avoué	JOURDAIN Jean-Baptiste	Chanteloube	D 455
Avoué	DURAND François	Chanteloube	D 458, 459
Notaire	DUCHER Etienne	Sur la Promenade	D 511
Notaire	LENOBLE Georges Michel	Sur la Promenade	D 556
Avoué	CHAUSEYR LA PRADE	Fbg. Du Pont	D 714
Médecin	GIPOULON Charles Antoine	Fbg. Du Pont	B 7, 8
Médecin	DIVERNERESSE Pierre	Fbg. Du Pont	B 103
Huissier	LECOMTE François	Fbg. Du Pont	D 738
Professions concernant l'habillement			
Perruquier	SENECHAL Antoine	Fbg. Du Pont	D 333
Perruquier	François DIVERNERESSE	Fbg. Du Pont	D 106
Chapelier	VERRIER Annet	Fbg. Du Pont	D 485
Tailleur	CHERBONNEIX Jean-Baptiste	Fbg. Du Pont	D 402
Tailleur	BOURDERIONNET Jean-Baptiste	Fbg. Du Pont	D 448
Tailleur	CHERBONNEIX Joseph	Fbg. Du Pont	D 495
Tailleur	LEVELUS MARC	Fbg. Du Pont	D 518
Tailleur	FOUGERON Jacques	Fbg. Du Pont	D 519
Cordonnier	ROCHE Pierre	Fbg. Du Pont	D 165
Cordonnier	LEMERLE Laurent	Fbg. Du Pont	D 341
Cordonnier	SCHEKKOV André	Fbg. Du Pont	D 358
Cordonnier	LE CLERC	Fbg. Du Pont	D 91
Cordonnier	BREGERE François	Fbg. Du Pont	D 392
Cordonnier	BERNARD Claude	rue de la Porte de Ville	D 444
Sabotier	TIXIER Antoine	rue de la Porte de Ville	D 646
Professions administratives civiles et religieuses			
Contrôleur des contributions directes	CHEVALIER Jean-Baptiste	rue de la Porte de Ville	D 201
Gendarme	FLORAND Pierre	rue de la Porte de Ville	D 207
Instituteur	LEGRAND Jacques	Dans la ville (sous les auvents)	D 397
Officier retraité	BESSE Louis	Dans la ville (sous les auvents)	D 535 et 524
Officier retraité	CHASSAGNE François	Fbg. Pisseloché...	D 594, 602 à 605
Prêtre	COUDERT François	Fbg. Pisseloché...	B 60
Juge de paix	MICHELON Léger Louis	Dans la ville	D 359

PIECE ANNEXE VI

Liste des propriétaires des demeures de Felletin établie d'après les matrices cadastrales de 1817 : mention de la profession, de la situation des biens bâtis et de la référence cadastrale.

Métier	Nom	Quartier ou Rue	Cadastre 1817
Catégorie sociale sans profession			
Bourgeoise	CHARLES la Veuve	Dans la ville	D 528
Propriétaire	DE LA MARCHE Jean-Louis	Dans la ville	D 304
Propriétaire	ROY-PIERREFITTE Jacques	Dans la ville	D 470
Propriétaire	TIBORD DUBORD Joseph	Dans la ville	D 531, 561 à 564
Propriétaire	RUYNEAU DE SAINT-GEORGES	Dans la ville	
Propriétaire	SANDON Jean-Baptiste	Dans la ville	D 553
Divers			
Journalier	PETIT Léonard	Dans la ville	D 96
Journalier	BREGERE Matthieu	Dans la ville	D 286
Journalier	FOUGERON Gilbert	Dans la ville	D 637
Journalier	BOUCHARDY Jean	Dans la ville	D 641
Journalier	HERMENGAUD Joseph	Dans la ville	B 18
Journalier	DELARBRE	Dans la ville	B 33
Ouvrier	COLAS Georget	Dans la ville	D 566

Pièce annexe VII**Procès-verbal notifiant le mauvais état de la façade des maisons dotées d'arcades et appartenant à la veuve Jourdain et Pinoton (3 septembre 1821)**

A.C Felletin registre de délibérations du conseil municipal

« Le trois septembre mil huit cent vingt et un, nous maire et adjoint de la ville de Felletin, instruite par la rumeur publique que la façade des maisons de Marguerite Jourdain veuve Lacrot et de Marguerite Grellet veuve Pineton située en cette ville presque au commencement de la rue Ste Espérance, dans le faubourg de même nom, menaçait de tomber prochainement et qu'elle compromettait la sûreté publique, nous sommes rendus sur l'emplacement des dites maisons et nous avons fait appeler la veuve Jourdain ainsi que la veuve Pineton pour être présentes au procès- verbal que nous allons dresser de l'état de leurs maisons et nous avons invité les sieurs François Benoit, maçon et Jacques Chassaingne, charpentier à nous assister dans notre visite et à prendre part à notre procès- verbal ; ayant tous obtempéré à notre invitation, nous avons de suite procédé à l'examen des dites maisons : nous avons reconnu 1^{er} que la façade des deux bâtiments dont l'étendue est de huit mètres en largeur sur la rue publique, ayant trois arcades dont une appartenant à la veuve Pineton et les deux autres à la veuve Jourdain, était en très mauvais état et menaçait d'une chute prochaine, 2^e qu'elle surplombe partout de plus de trente trois centimètres, 3^e qu'on y remarque en plusieurs endroits des crevasses considérables, 4^e que les arcades étaient séparées de plus de vingt un à vingt quatre centimètres des murs de.....5^e que la charpente était dans un état de dépérissement inquiétant et 6^e que la toiture ne valait absolument rien.

D'après cette situation des choses, considérant que la façade toute entière des deux maisons ferait craindre une chute inévitable et prochaine, que cette chute pourrait occasionner des accidents graves, si on ne l'a prévenait, que la toiture et la charpente offraient presque les mêmes dangers, qu'il était de l'intérêt public de s'opposer à des accidents imminents par une sage prévoyance, nous maire et adjoint, par ces motifs puissants, arrêtons que dans la quinzaine qui suivra la notification du présent arrêté, les veuves Jourdain et Pinton seraient tenues de faire reconstruire la façade de leurs maisons et de faire faire à la charpente et à la toiture les réparations nécessaires pour qu'elles ne compromettent plus la sécurité publique et, que faute par ailleurs d'y mettre des ouvriers dans le délai de quinze jours, il sera procédé à la démolition du mur de la façade de leurs maisons et de la couverture par la voie de l'adjudication eu la manière accoutumée du montant de laquelle il sera délivré exécutoire entre la veuve Pineton et Jourdain et qu'en conséquence le présent arrêté leur sera notifié par la voie du secrétaire de la mairie et nous nous sommes soussignés avec les dits sieurs Chassaingne, François Benoit a déclaré ne savoir signer..... »

Pièce annexe VIII

Renseignements datant de la fin du 18^e siècle et de la première moitié du 19^e siècle et relatifs à quelques maisons de Felletin

A.C. Felletin

Registre de délibérations du conseil municipal

1794-1800 ; 1800-1806 ; 1806-1820 ; 1823-1838 . 1839-1850

- | | |
|--------------------------|--|
| 26 mars 1793 | La maison appelée de chez Montre appartenant à Annet Desrocher s'est écroulée ; il lui est enjoint de la reconstruire |
| 29 juillet 1794 | Pétition du citoyen Arnaud d'Aubusson réclamant 300 livres de loyer de sa maison servant de maison d'arrêt, de district et de logement pour le concierge pour les années 1792 à 1795 |
| 5 août 1807 | Mention des maisons d'Antoine Rochefort et des héritiers Lacroix et Renou dont la façade construite « en bois de charpente » menace ruine ; il est précisé « que l'avancement que font le haut de ces maisons sur la rue est contraire à l'alignement |
| 1 ^{er} mai 1813 | Le sieur Antoine Gipoulon, docteur en médecine mentionne que dans le faubourg de la Pisseloche il a remarqué que l'un des pignons de la maison d'Antoine Duprat (longueur 12m) et les deux encoignures d'icelui donnant sur deux rues publiques est surplombé et crevassé et menace ruines |
| 15 février 1846 | Alexandre Chaumeix se porte acquéreur du rez de chaussée d'une maison appartenant à l'hospice, rue du Château |
| 7 mai 1850 | Problème concernant l'angle de la maison Crépiat qui fait saillie d'environ au-delà de celle de Berger |

PIECE ANNEXE IX

Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la commune de Felletin se propose d'acheter pour construire une halle. 14 septembre 1883.

A.C. Felletin

Votre sousigné, Gambier, Joseph Agent voyer principal à Felletin, chargé par la commission municipale d'occupant de la construction d'une halle dans la ville de Felletin, de procéder à l'estimation des maisons qui existent sur l'emplacement que cette halle doit occuper, a pu avoir visité lesdites maisons et avoir constaté ce qui suit:

Toutes les maisons dont la démolition est projetée sont excessivement vieilles, la plupart ne présentent aucune solidité. Elles sont situées entre la rue du Pocher et la rue de la Mairie. Du côté de cette dernière rue ces maisons s'étagent et s'élèvent en pans de bois formant auvents et présentant une saillie de 1^m 50 en moyenne sur le sol de la rue à partir de 3^m de hauteur. Ces étages sont soutenus par des piliers en bois dont beaucoup, par suite de l'humidité et du frottement, sont vermoulus à leur base et ne présentent à cet endroit qu'une faible surface pour supporter le poids assez lourd placé sur eux. Quelques-uns de ces piliers se sont même déviés de la verticale de 0,10 à 0,20 sur leur hauteur.

La plus grande partie de ces maisons n'ont de murs de façade sur la rue du Marché que dans la hauteur du 1^{er} étage, les étages supérieurs ne sont séparés des auvents que par des cloisons en planches. Les maçonneries sont disjointes dans beaucoup d'endroits notamment dans les pointes de pignon qui existent dans les combles: une seule de ces pointes est assez bonne, c'est celle entre les maisons Solbier et Paulique; une autre, entre les maisons Bertrand Bouvier et Bégère, n'est soutenue actuellement que par des mâcheries. Le pignon extérieur de la maison Duprat surplombe sur la rue et présente près de l'encadrement Ouest, une largeur de 2^m de longueur et de 0,02 à 0,03 de largeur. Les charpentes sont formées d'une très grande quantité de pièces de bois dont la plus grande

STUE LA CHREIN

PIECE ANNEXE IX (suite 1)

Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la commune de Felletin se propose d'acheter pour construire une halle. 14 septembre 1883.
A.C. Felletin

partie est remanée. Couvrir en charpente sous de l'abris et quelques unes
menacent ruine. La municipalité devra même dans un laps de temps très
court user du pouvoir que lui confie la loi du 15-21 août 1790 et ordonner
la démolition d'une partie des auvents et du pignon de la maison Duprat.

Ces considérations qui précèdent il résulte que la valeur intrinsèque de
maisons dont il s'agit est minime. Elles n'ont qu'une valeur relative
qui leur est donnée par leur situation dans un quartier à proximité de la
gare du chemin de fer.

L'état actuel de ces maisons et le temps depuis lequel elles existent
montrent qu'elles perdent chaque jour de leur valeur intrinsèque. Elles sont déjà
d'un entretien très-couteux et après les propriétaires eux-mêmes, lesquels prétendent
avoir dépensé beaucoup d'argent depuis peu de temps, pour leurs réparations,
quoiqu'elles soient encore en mauvais état.

Il est à faire remarquer que l'ouverture du chemin de fer d'Aubusson
à Felletin ayant donné de l'extension au commerce de cette dernière
ville, les exigences de ce nouveau commerce nécessiteront à bref délai
la démolition et la reconstruction complète de toutes ces maisons et que par
suite leur valeur réelle est bien celle de leur emplacement augmentée de
celle des matériaux qui les composent.

Quoiqu'il en soit nous avons cru devoir majorer la valeur que
ces maisons avaient il y a quelques années, cette valeur étant connue
puisque tous les propriétaires actuels, sauf M. H. Moret et Prigère et Madame
^{fr} Cassaigne, ne sont en possession de cet immeuble que depuis des dates
récentes dont la plus ancienne ne remonte pas à 10 ans. Cette majoration
n'est motivée par la plus valeur résultant de l'ouverture du

PIECE ANNEXE IX (suite 2)

Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la commune de Felletin se propose d'acheter pour construire une halle. 14 septembre 1883.

A.C. Felletin

- 1^o Maison Duprat. - Située entre les maisons Muret et Solbery. Composée d'une pièce au rez de chaussée, 2 pièces au 1^{er} étage dont une dans l'aurent, avec grenier au dessus et construite sur cave. - La charpente est très mauvaise, la pignon menacé ruine. 3000, ..
- 2^o Maison Muret. - Située entre les maisons Duprat et 3^o Ballet. Composée de 5 pièces au rez de chaussée, 6 au premier étage dont 3 dans l'aurent, et une anti-chambre. Muret 2 pièces au rez de chaussée sont en bon état avec grenier au 1^{er} étage. La 5^e pièce du premier étage a besoin de grandes réparations pour être habitable. - La charpente est mauvaise. Deux pignons existent dans le comble celle du côté de la maison Duprat n'est pas terminée. 10000, ..
- 3^o Maison 4^o Ballet. - Située entre les maisons Muret et Solbery. - Composée de 2 pièces au rez de chaussée, 2 pièces au 1^{er} étage à escalier et un couloir au 1^{er} étage. Une pièce au second étage avec grenier au dessus. - Elle est construite sur cave. Les chambres du 2^e étage n'ont pas de plancher la séparant du comble. Le couloir du 1^{er} étage ne sont qu'un plancher. Cette maison n'est habitée par Muret, elle est séparée par une cloison en planche sans ouverture. 2500, ..
- 4^o Maison Solbery. - Située entre les maisons 3^o Ballet et Paulique. - Composée de 2 pièces au rez de chaussée, 4 pièces au 1^{er} étage dont une pièce noire au dessus de l'escalier et 2 dans l'aurent. Le 2^e étage est composé comme le 1^{er} au dessus du 2^e étage est un grenier, la cave ne comprend que la moitié de la longueur de la maison. La partie d'avant dépendant de cette maison comprend la largeur de la maison 3^o Ballet laquelle n'a rien que sur la rue du Clocher, les aurents ne sont séparés de la maison que par une cloison en planche. Le comble n'est qu'une seule pointe de pignon se séparant de celle de la maison Paulique, c'est la seule en assez bon état. 5500, ..
- 5^o Maison Paulique. - Située entre les maisons Solbery et 6^o Ferrier. - Composée de 2 pièces au rez de chaussée, 3 pièces au 1^{er} étage dont une dans l'aurent et deux pièces noires. Le 2^e étage est composé de 5 pièces dont 2 dans l'aurent. Au dessus du 2^e étage est le grenier. Cette maison est construite sur cave. Reste à poser de pignons dans le comble celle du côté de la maison Solbery est seule en assez bon état. La charpente est mauvaise. 8000, ..
- 6^o Maison 7^o Ferrier. - Située entre les maisons Paulique et Fourreau. - Composée de 2 pièces au rez de chaussée, 3 pièces au 1^{er} étage dont une située au haut de l'escalier et ne recevant le jour que de l'aurent. Le 2^e étage est composé de 2 pièces une dans l'aurent et l'autre donnant sur la rue du Clocher. Le grenier au dessus est séparé des maisons voisines par 2 pignons en mauvais état. La charpente est mauvaise. Cette maison est construite sur cave. 5500, ..
- 7^o Maison Fourreau. - Située entre les maisons 6^o Ferrier et Peregère. Composée de 2 pièces au rez de chaussée, 3 pièces au 1^{er} étage, 3 pièces au second étage, avec grenier au dessus, construite sur cave. La partie d'avant dépendant de cette maison comprend celle située devant la maison Peregère ci-après. Les pièces au rez de chaussée et du 1^{er} étage sont en assez bon état. Les pièces du 2^e étage sont inhabitables. La charpente est mauvaise. 8000, ..

PIECE ANNEXE IX (suite 3)

Procès-verbal d'expertise pour estimation des maisons que la commune de Felletin se propose d'acheter pour construire une halle. 14 septembre 1883.

A.C. Felletin

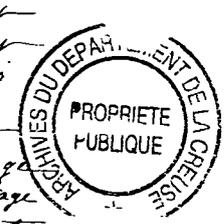
8^e Maison Bregère. - Située entre les maisons Courreau et Bertrand-Boué. Composé de 2 pièces au rez-de-chaussée 1^{re} pièce au 1^{er} étage dont l'une reçoit le jour de l'autre, avec grenier au dessus, construite sur cave. Cette maison, comme celle de la rue Ballet, n'a pas d'aurent, celui en face dépendant de la maison Fourreau. La charpente est mauraise. La poutre de pignon qui sépare les combles de cette maison de ceux de maison Bertrand-Boué et 4^{me} Lassaigue est dans un état tel qu'une partie s'est déjointe et fait saillie sur l'autre de 0.15, elle n'est solidement soutenue que par des madriers

1500, ..

9^e Maison Bertrand-Boué. - Située au Sud-Est de celle Bregère. Composé d'une pièce au rez-de-chaussée, une pièce au 1^{er} étage, une autre au 2^e étage avec grenier au dessus, construite sur cave, dont une vaulte et l'autre non vaulte comme celle de la maison précédente. La cave vaulte est située devant la façade du rez-de-chaussée elle n'a que 1.50 de largeur environ et correspond à la partie du 1^{er} étage en encorbellement. La charpente est mauraise

1500, ..

10^e Maison 4^{me} Lassaigue. - Cette maison se compose de deux parties une ayant un rez-de-chaussée et deux au Sud-Ouest de maisons Bregère et Boué Bertrand. Cette partie a une pièce au rez-de-chaussée, une au 1^{er} étage et une autre au second avec grenier au dessus. La pièce du rez-de-chaussée fait servir d'écurie, les autres pièces sont complètement inhabitables. La seconde partie se compose de deux étages avec grenier supportés par des solives et des piliers. Le dessous correspondant aux rez-de-chaussée est un passage public. Cette seconde partie a 1^{re} pièce au 1^{er} étage, une pièce au 2^e étage avec grenier au dessus. Le 4^e étage est seul habitable, la pièce donnant sur la rue du Marché est seule au maurais état. Les planchers qui existent dans cette maison sont les seuls pouvant fournir quelque pièce de bois bon ou à être réemployés. La destination de cette maison nécessite la reconstruction de la maison voisine n. 11 et 4^{me} (absolument)



3000, ..

Total

54500, ..

La présente estimation montant à Cinquante quatre mille Cinq Cents francs. Dressée par le soussigné à Felletin le 14 Septembre 1883
A.M. L.

Des. 1 Croquis schématique de typologie.

06 23 0320 NUD

Demeure de faubourgs

Groupe A

Parcellaire moyen.

Absence d'étage.

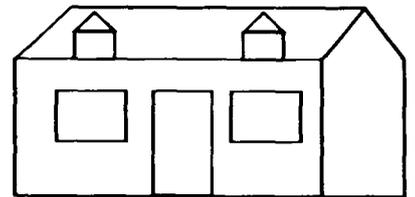
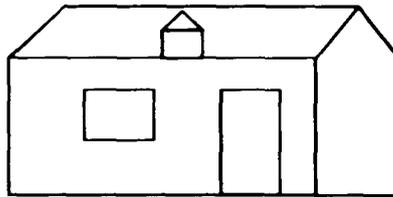
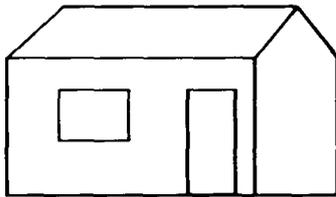
Rez-de-chaussée habitable ou partiellement habitable (espace dévolu à une activité artisanale ?).

Escalier intérieur droit en charpente.

Comble non éclairé en façade (sauf un cas) : présence ou absence de lucarnes

Absence de décor.

Datation : 18^e. 19^e siècles.



Demeure de faubourgs

Groupe B
Demeure à 1 étage
Parcellaire moyen

Groupe présentant cinq variantes (B1, B2, B3, B4, B5)

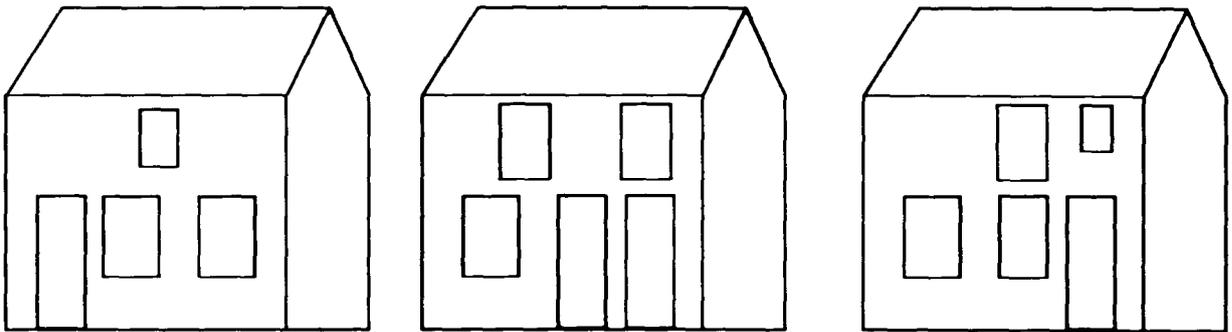
Groupe B1

Elévation non ordonnancée.

Rez-de-chaussée habitable ou partiellement habitable (espace dévolu à une activité artisanale ?).

Escalier intérieur droit en charpente.

Datation : avant le 18^e siècle.



Demeure de faubourgs

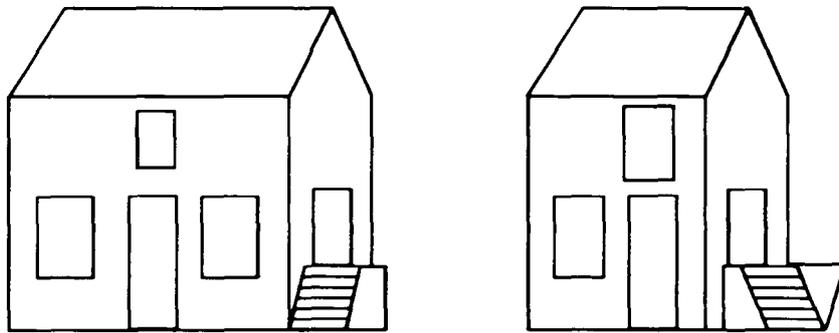
Groupe B2

Elévation non ordonnancée.

Rez-de-chaussée habitable ou partiellement habitable (espace dévolu à une activité artisanale ?).

Distribution de l'étage par un escalier extérieur latéral.

Datation : 18^e, 19^e siècles.



Groupe B3

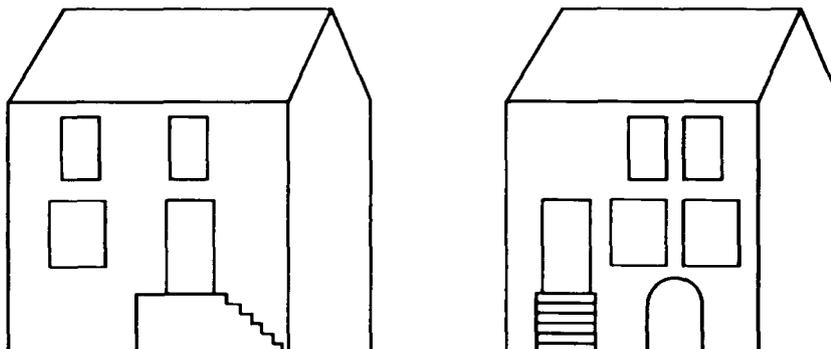
Elévation non ordonnancée.

Présence d'un étage de soubassement.

Accès au rez-de-chaussée surélevé par un escalier extérieur en façade.

Rez-de-chaussée habitable ou partiellement habitable (espace dévolu à une activité artisanale ?)

Datation : 18^e, 19^e siècles.



Demeure de faubourgs

Groupe B4

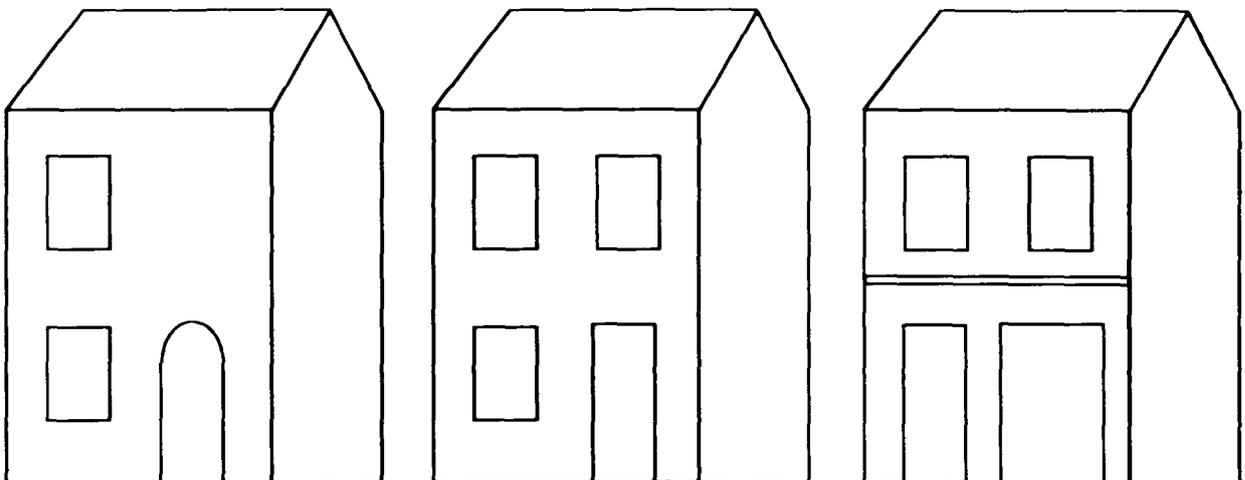
Elévation à 2 travées.

Rez-de-chaussée habitable ou partiellement habitable (espace dévolu à une activité artisanale ?).

Distribution par porte latérale en façade.

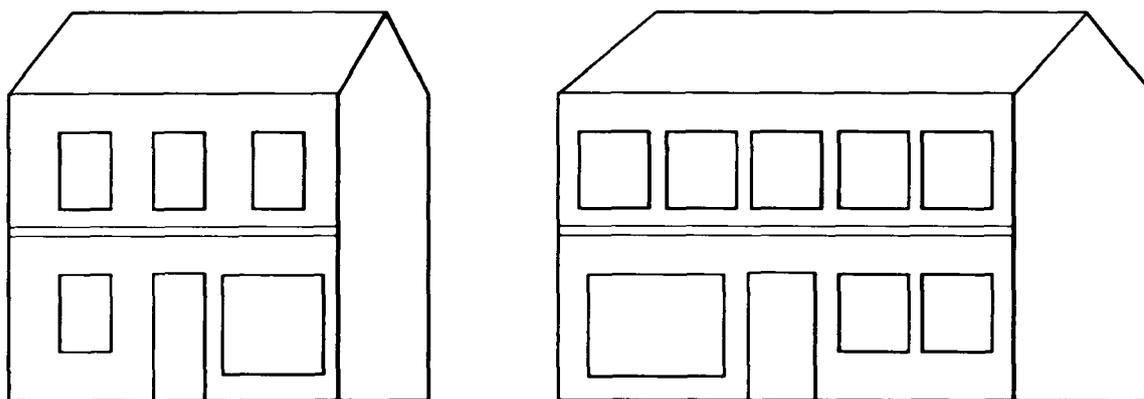
Décor possible sur façade, surtout si reprise de celle-ci (corniche, bandeau, appuis saillant façon 19^e).

Datation : 18^e, 19^e siècles



Demeure de faubourgs

Groupe B5 : groupe à la limite du bâti résidentiel.
Élévation à 3 travées et plus.
Partie du rez-de-chaussée dévolue à une activité artisanale ou commerçante.
Distribution centrale avec escalier droit ou tournant.
Décor éventuel sur façade (corniche, bandeau, appui saillant).
Datation : 19^e siècle.



Demeure de faubourgs

Groupe C

Parcelle moyenne

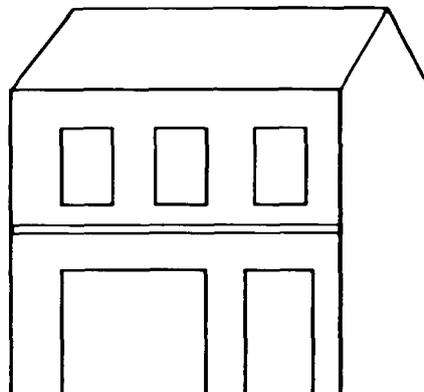
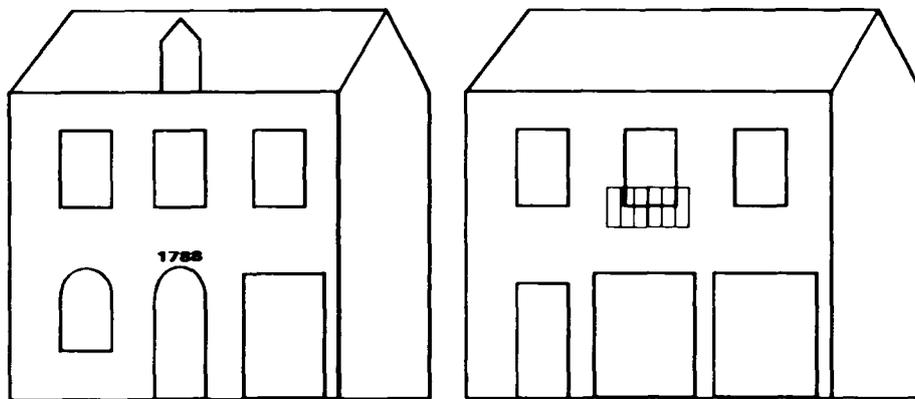
Présence d'un étage

Élévation plus ou moins développée à 2, 3, ou 4 travées

Rez-de-chaussée entièrement artisanal

Distribution latérale en façade avec escalier droit ou tournant

Datation : 18, 19^e siècles.



Demeure du centre ville

Groupe D

Demeure à 2 étages

Groupe présentant trois variantes

Groupe D1

Parcelle très étroite (moins de 8 m) ou relativement étroite.

Élévation à 1 ou 2 travées, formant probablement initialement mur pignon en façade.

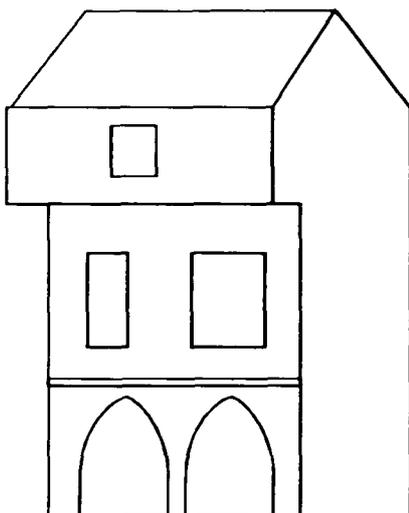
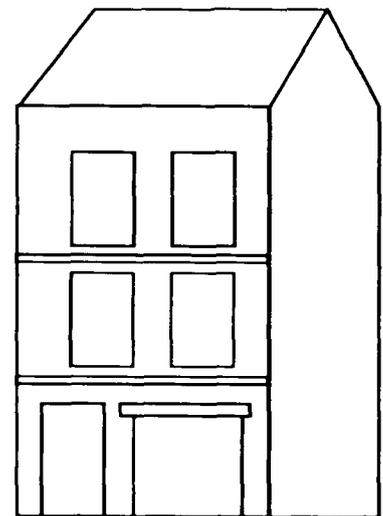
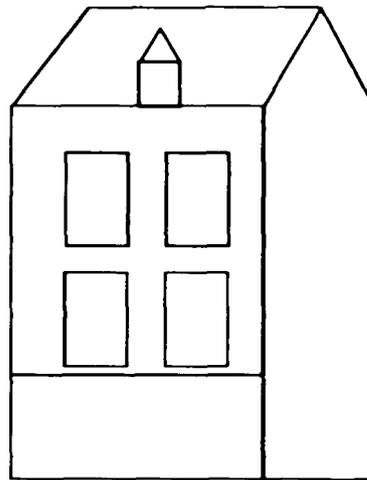
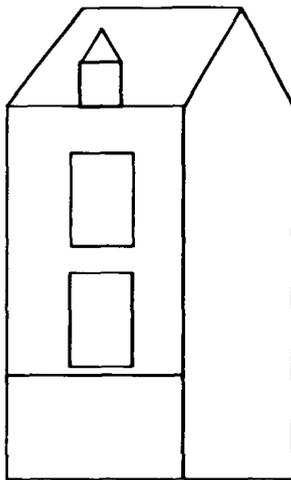
Rez-de-chaussée à fonction partiellement ou totalement artisanale ou commerçante.

Distribution latérale en façade par escalier intérieur en charpente, droit ou en vis.

Vestiges anciens (arcade marchande, cordon mouluré).

Décor éventuel sur façade.

Datation : du 14^e au 19^e siècle (souvent façade reprise au cours du 19^e siècle).



Des. 8 Croquis schématique de typologie.

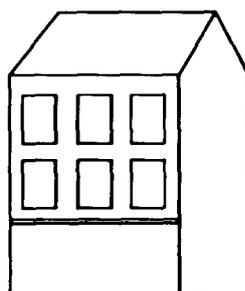
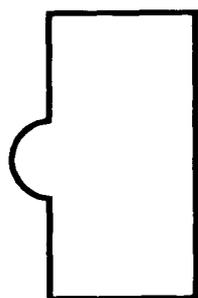
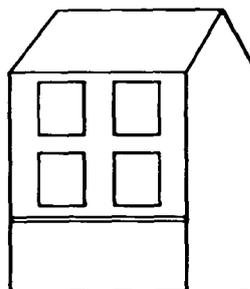
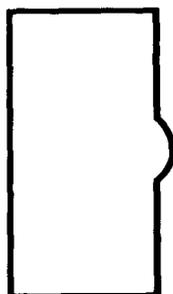
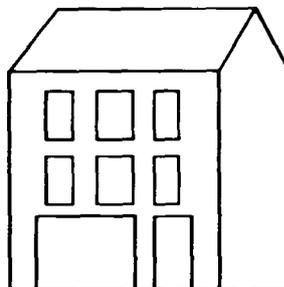
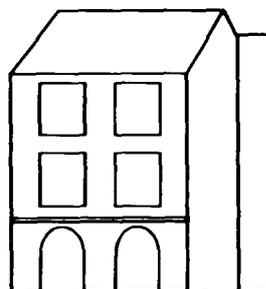
06 23 0327 NUD

Demeure du centre ville**Groupe D2**

Parcelle relativement étroite.

Elévation à 1, 2 ou 3 travées, formant initialement mur pignon en façade.

Distribution, le plus souvent latérale, par escalier en vis, en maçonnerie et en demi hors œuvre.

Présence d'un décor sculpté déterminant l'emploi de l'appellation « hôtel » pour un petit corpus homogène de 5 demeures datant des 15^e et 16^e siècles.Présence parfois d'un décor 19^e, si reprise de la façade à cette date (corniche, bandeau, balcon isolé ou balconDatation : du 15^e au 17^e siècle.**25 Grande Rue****5 Grande Rue****11 Place Courtaud****19 Grande Rue**

Demeure du centre ville

Groupe D3

Corpus de maisons en forme d'immeubles.

Il s'agit le plus souvent de maisons au fond ancien dont la façade a été remaniée au cours de l'application des tracés d'alignement au 19^e ou de la réunion de parcelles médiévales.

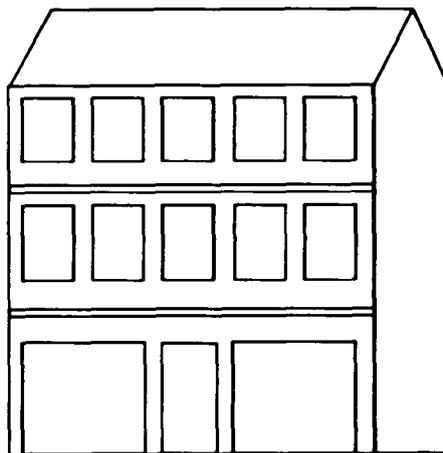
Parcellaire large ou relativement large.

Élévation de 3 travées et plus.

Rez-de-chaussée à fonction totalement ou partiellement commerciale.

Présence de décor (corniche, bandeau, balcon filant).

Datation : 19^e siècle



Demeures du centre ville et des faubourgs

Groupe E

Demeure à un étage. à fonction uniquement résidentielle

Groupe E1

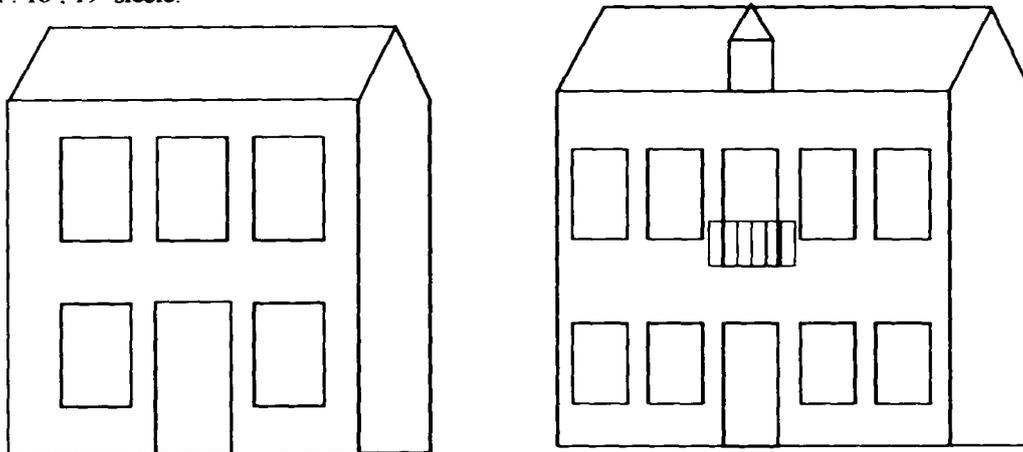
Situation en bord d'îlot.

Moyen et large parcellaire.

Élévation de 3. à 5 ou 6 travées.

Distribution centrale par escalier tournant à volées droites ou escalier tournant (distribution latérale en façade pour les cas de réaménagement d'ancien bâti).

Datation : 18^e. 19^e siècle.



Groupe E2

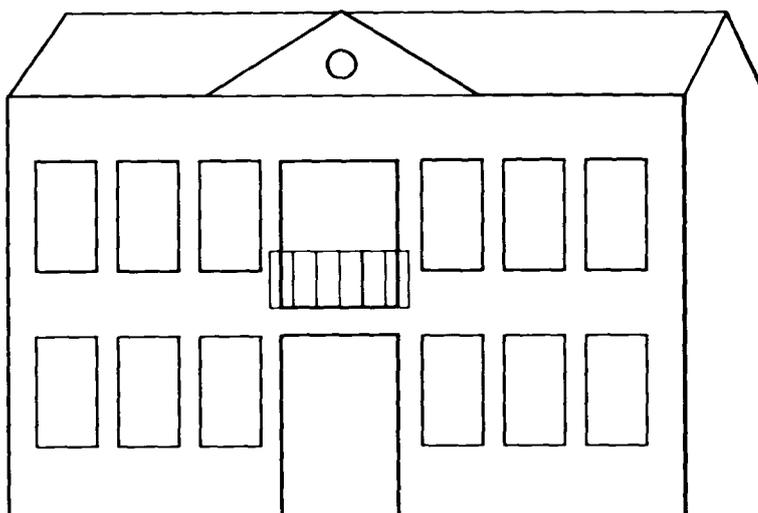
Situation en retrait de l'îlot.

Présence de dépendances.

Présence d'un décor extérieur et intérieur.

Ce groupe englobe les hôtels particuliers des 17^e. 18^e et 19^e siècle.

Datation : 17^e. 18^e. 19^e siècle.



Demeures du centre ville et des faubourgs

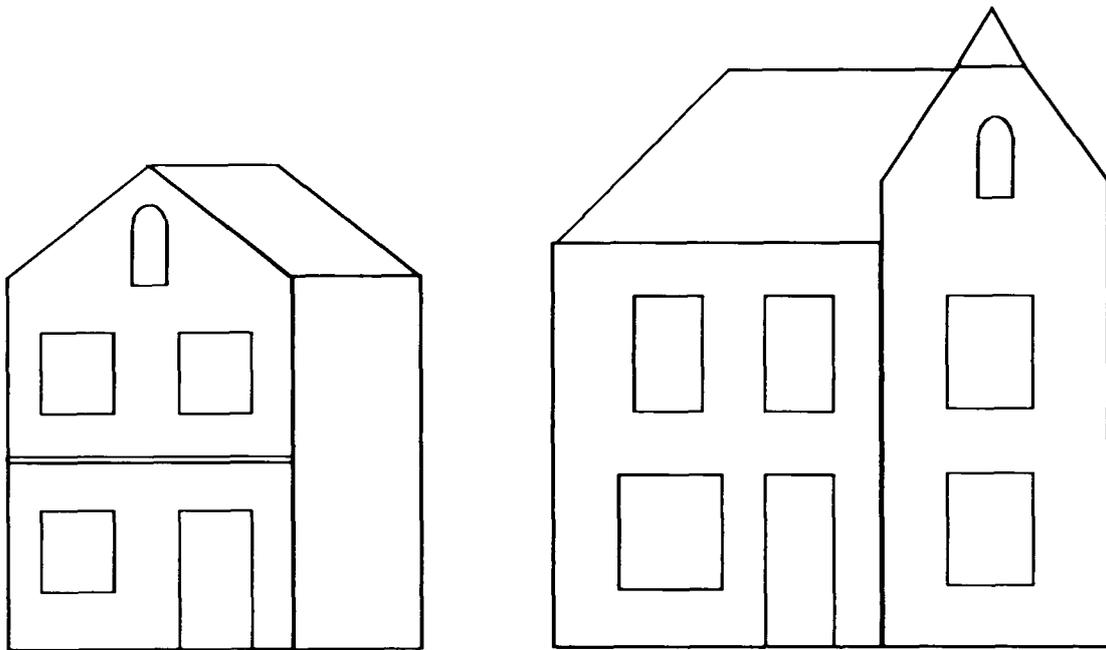
Groupe E3

Demeures de type « villas ».

Elévation de types variés (avec parfois un étage de soubassement, 1 ou 2 étages) et pouvant reprendre d'anciens modules (façade en mur de croupe par exemple).

Présence de décor (décor en brique ou en céramique vernissée).

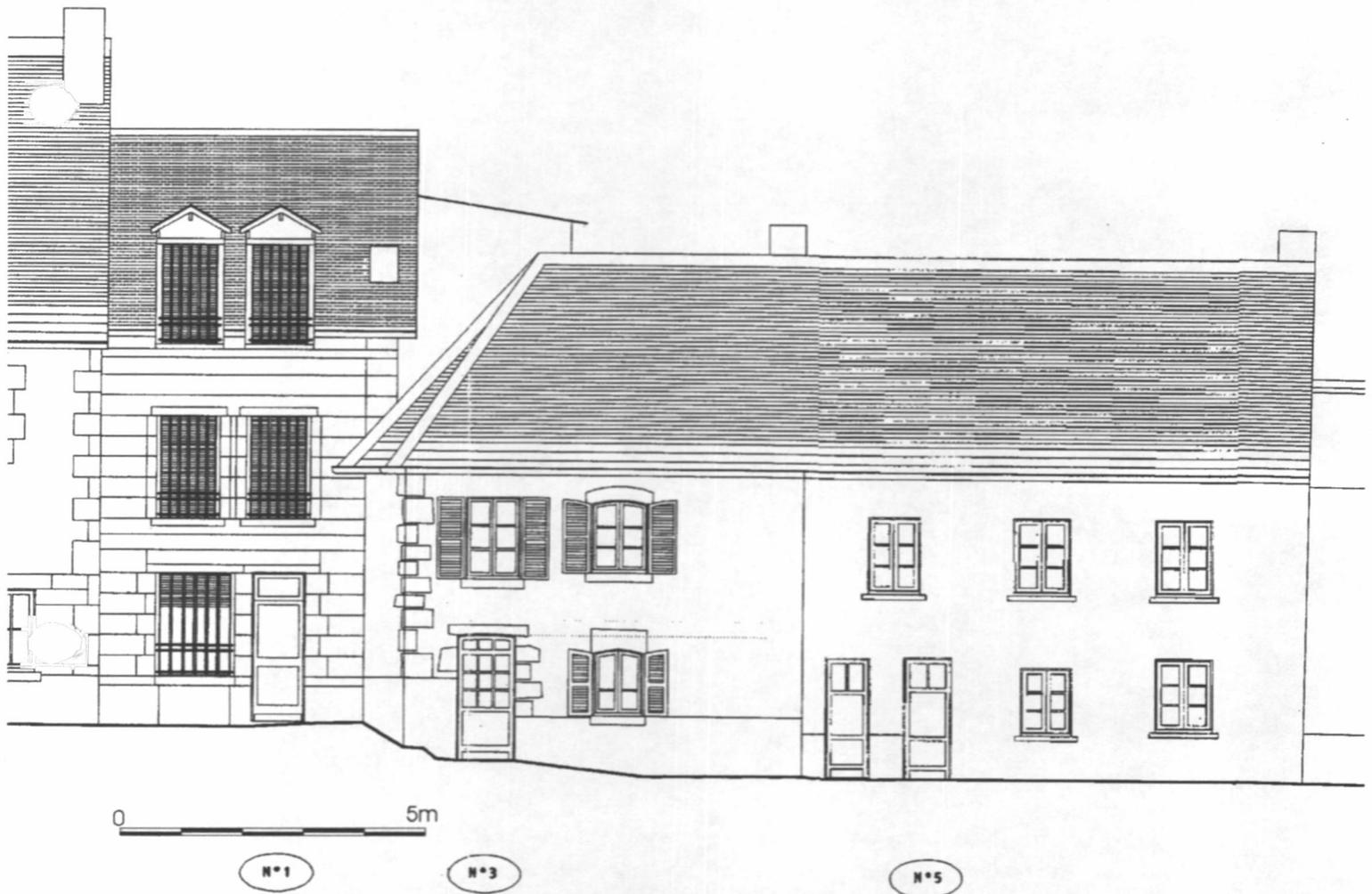
Datation : 2^e moitié 19^e, 1^{er}e moitié 20^e siècle.



Des. 11bis 1, 3, 5 rue de la Diamanterie.

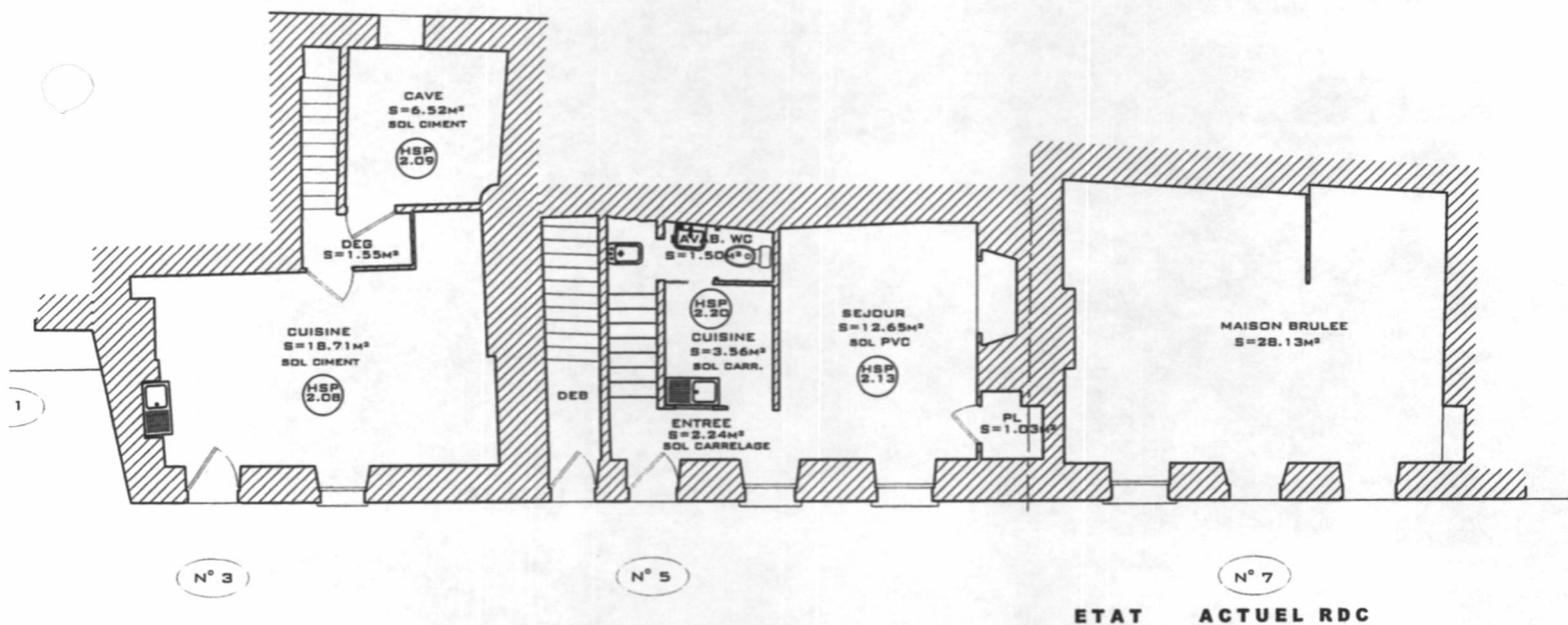
Maisons. Élévations des façades sur rue.

Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un projet de réhabilitation.



R u e d e

- Des. 12 3, 5, 7 rue de la Diamanterie.
Maisons. Plan des rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.

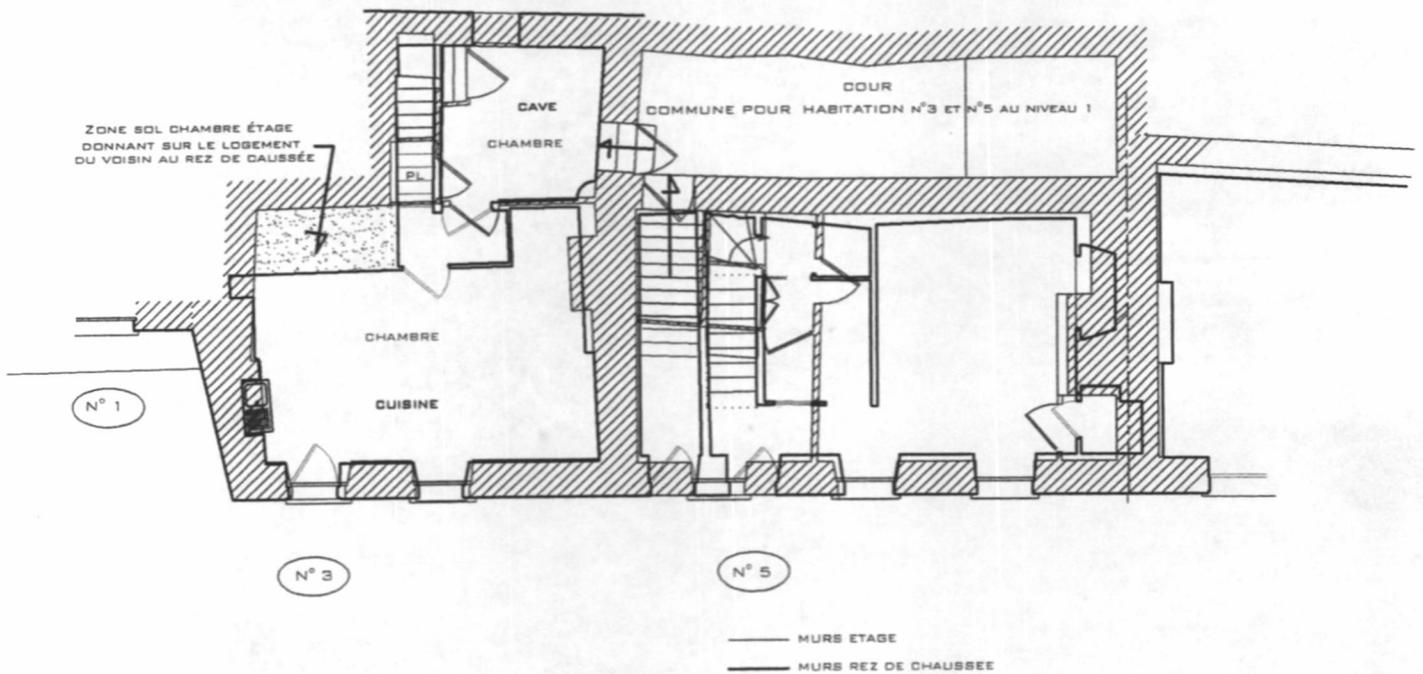


- Des. 13 7, 9 rue de la Diamanterie.
Maisons. Elévations des façades sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



Des. 14 3, 5, 7 rue de la Diamanterie.
Maisons. Plan de superposition du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.

PLAN DE SUPERPOSITION DU R.D.C ET DU 1er ETAGE



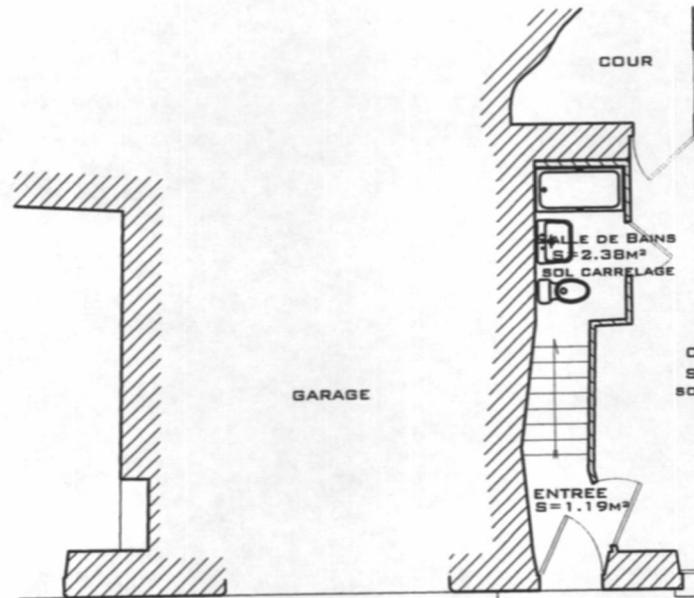
RUE DE LA DIAMANTERIE

Des. 14 9 rue de la Diamanterie.
Maison. Elévation de la façade sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



N°9

- Des. 16 9 rue de la Diamanterie.
Maison. Plan du rez-de-chaussée, état actuel.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.

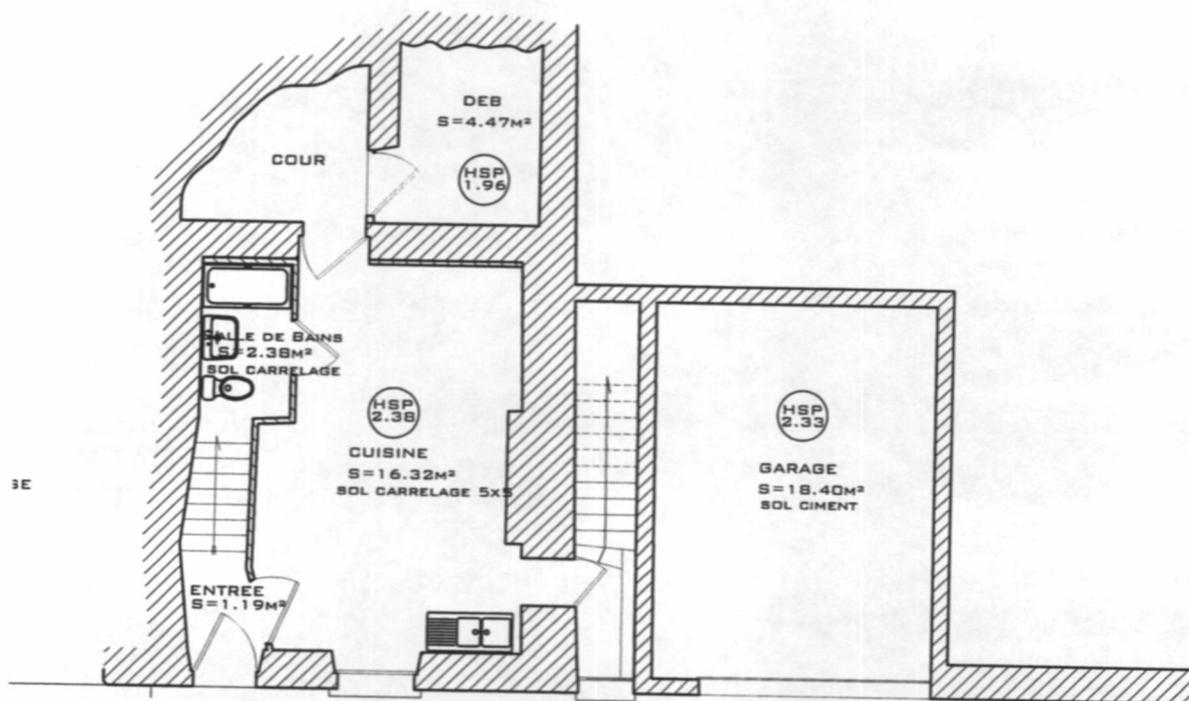


ETAT ACTUEL RDC N° 9

Des. 17 9 rue de la Diamanterie.

Maison. Plan du rez-de-chaussée.

Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un projet de réhabilitation.



N° 9

ETAT ACTUEL

Des. 18 11, 13 rue du Pont Roby.
Maisons. Élévation des façades sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



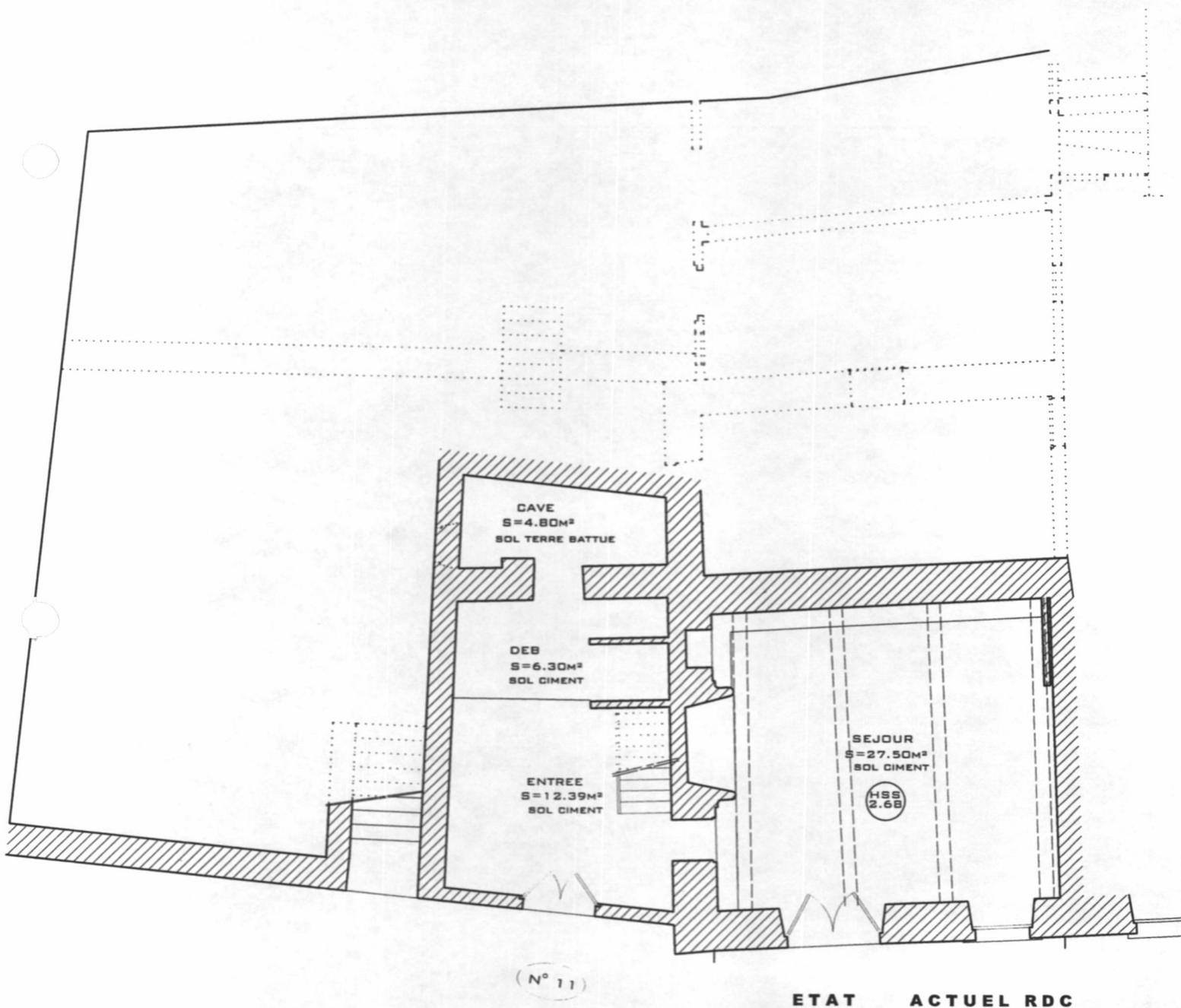
0 5m

N°11

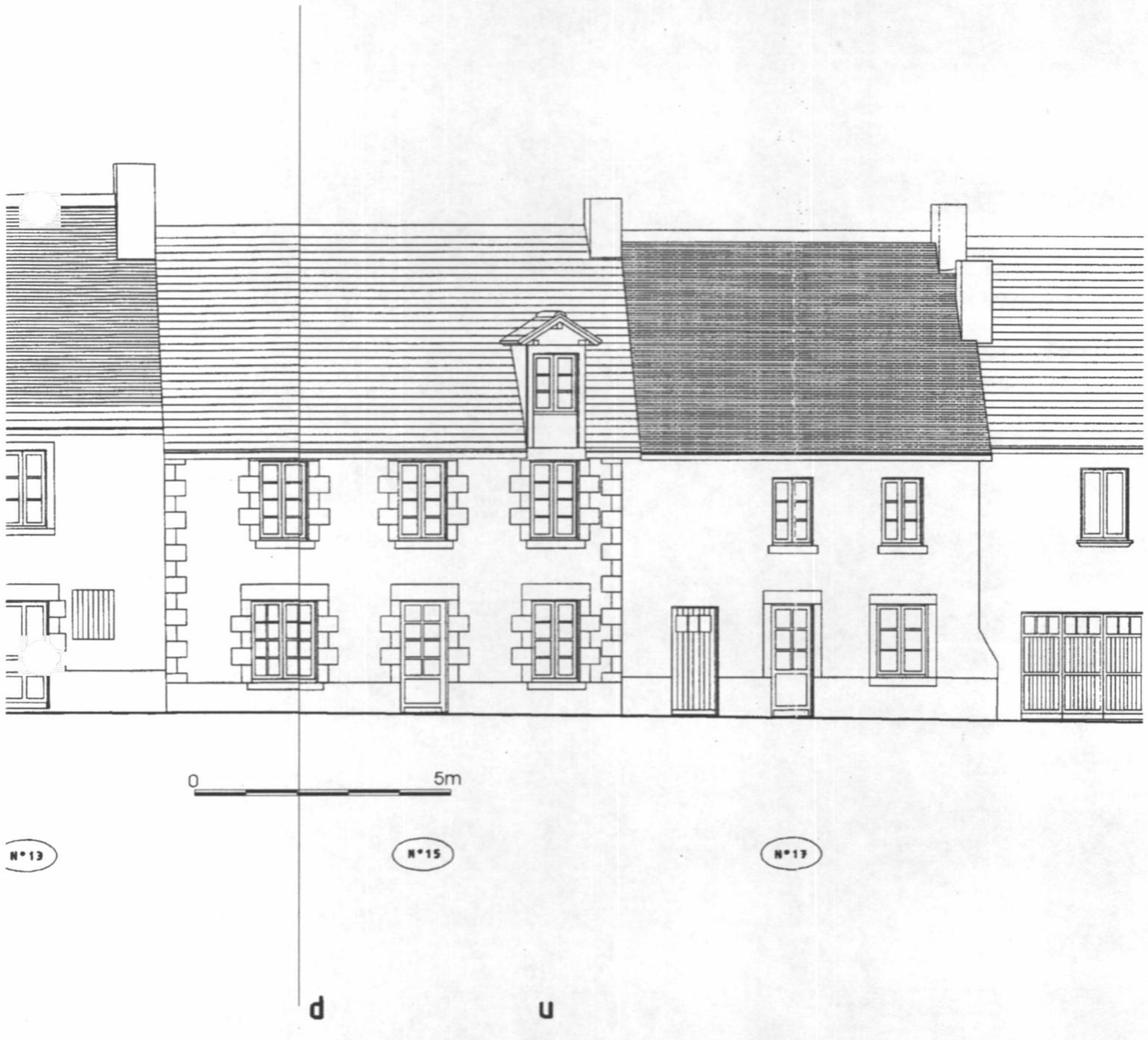
N°13

e

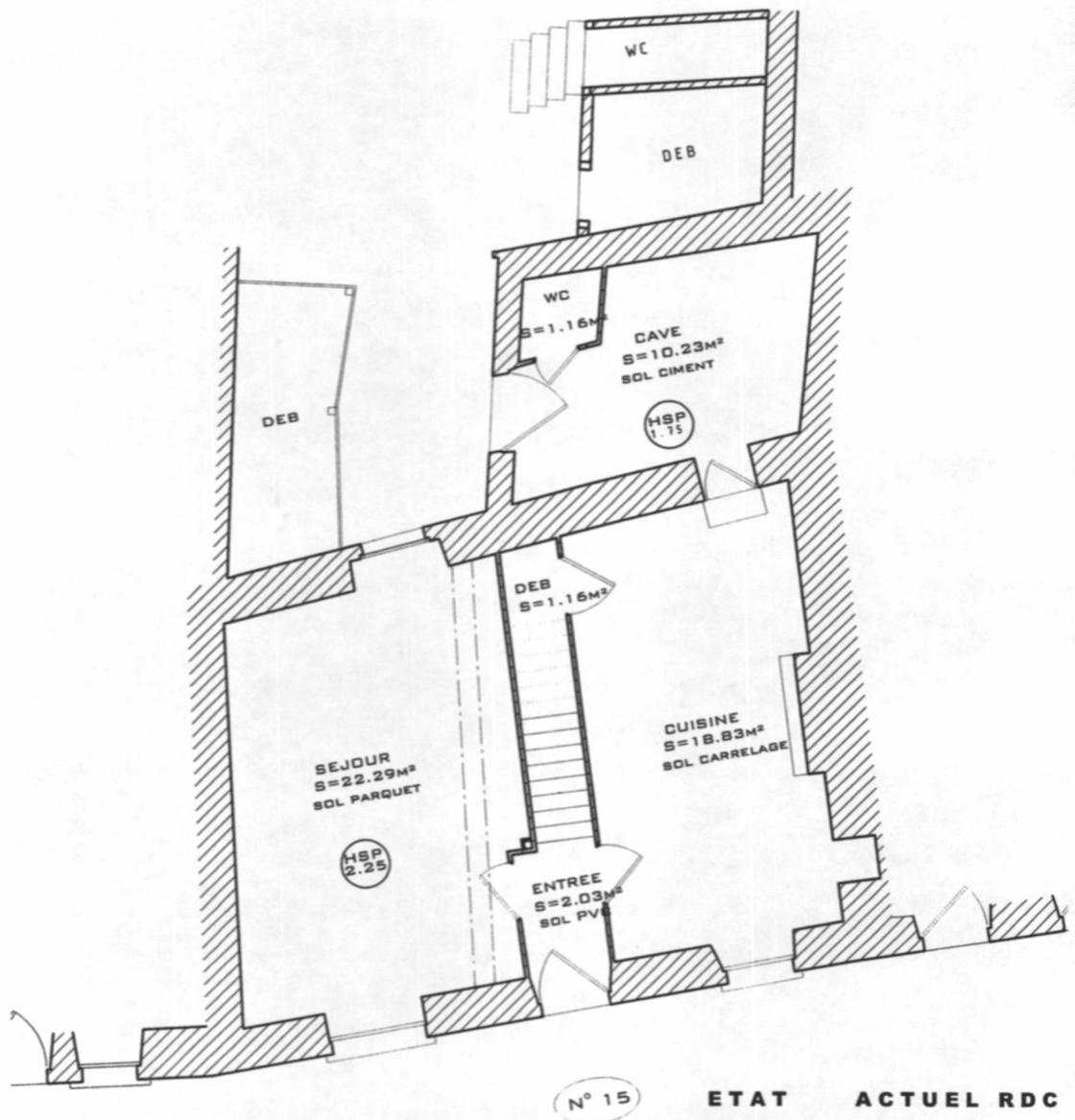
Des. 19 11 rue du Pont Roby.
Maison. Plan du rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



Des. 20 15, 17 rue du Pont Roby.
Maisons. Elévation des façades sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



- Des. 21 15 rue du Pont Roby.
Maison. Plan du rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



Des. 22 19, 21 rue du Pont Roby.
Maisons. Elévations de façade sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



0 5m

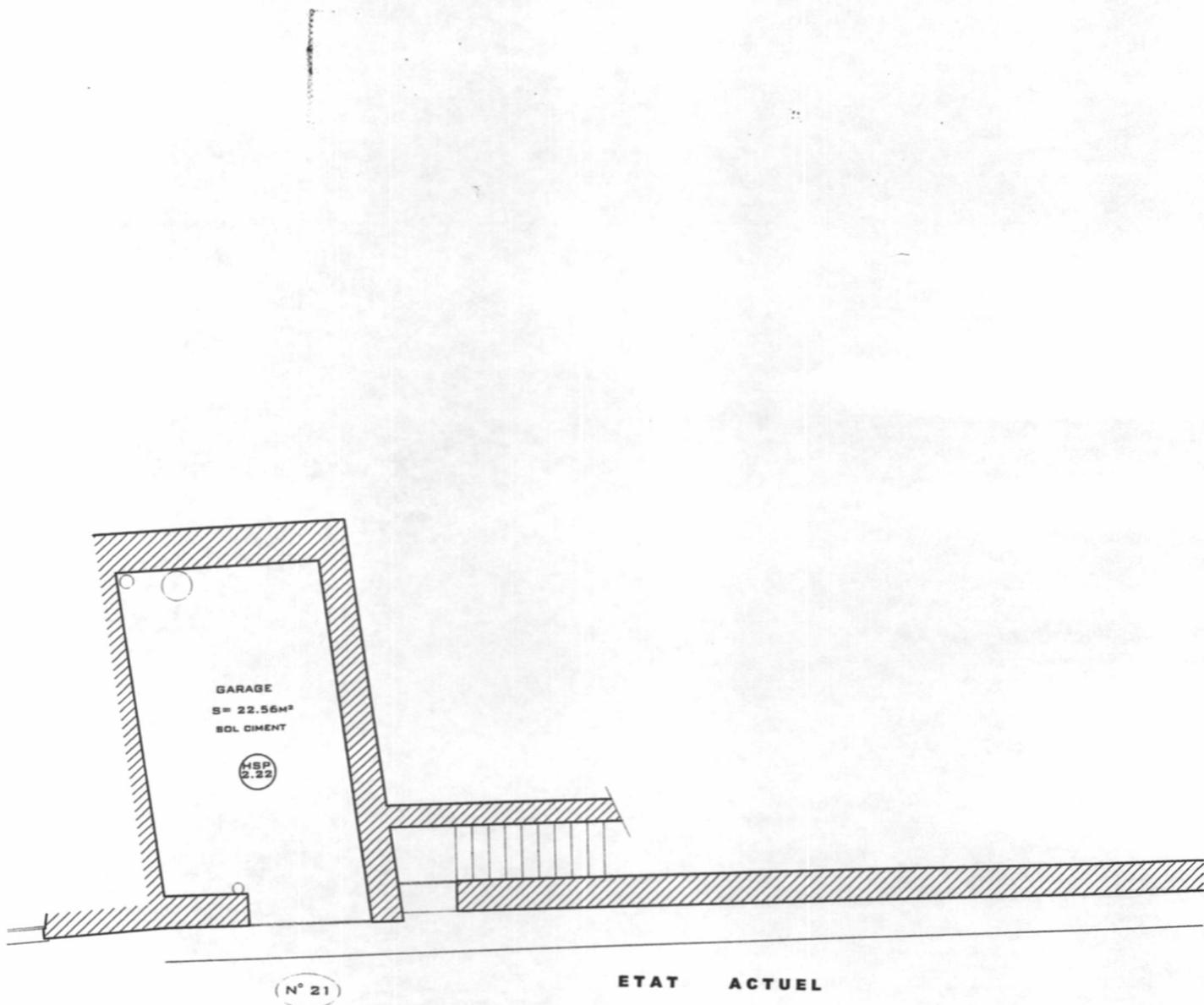
N°19

N°21

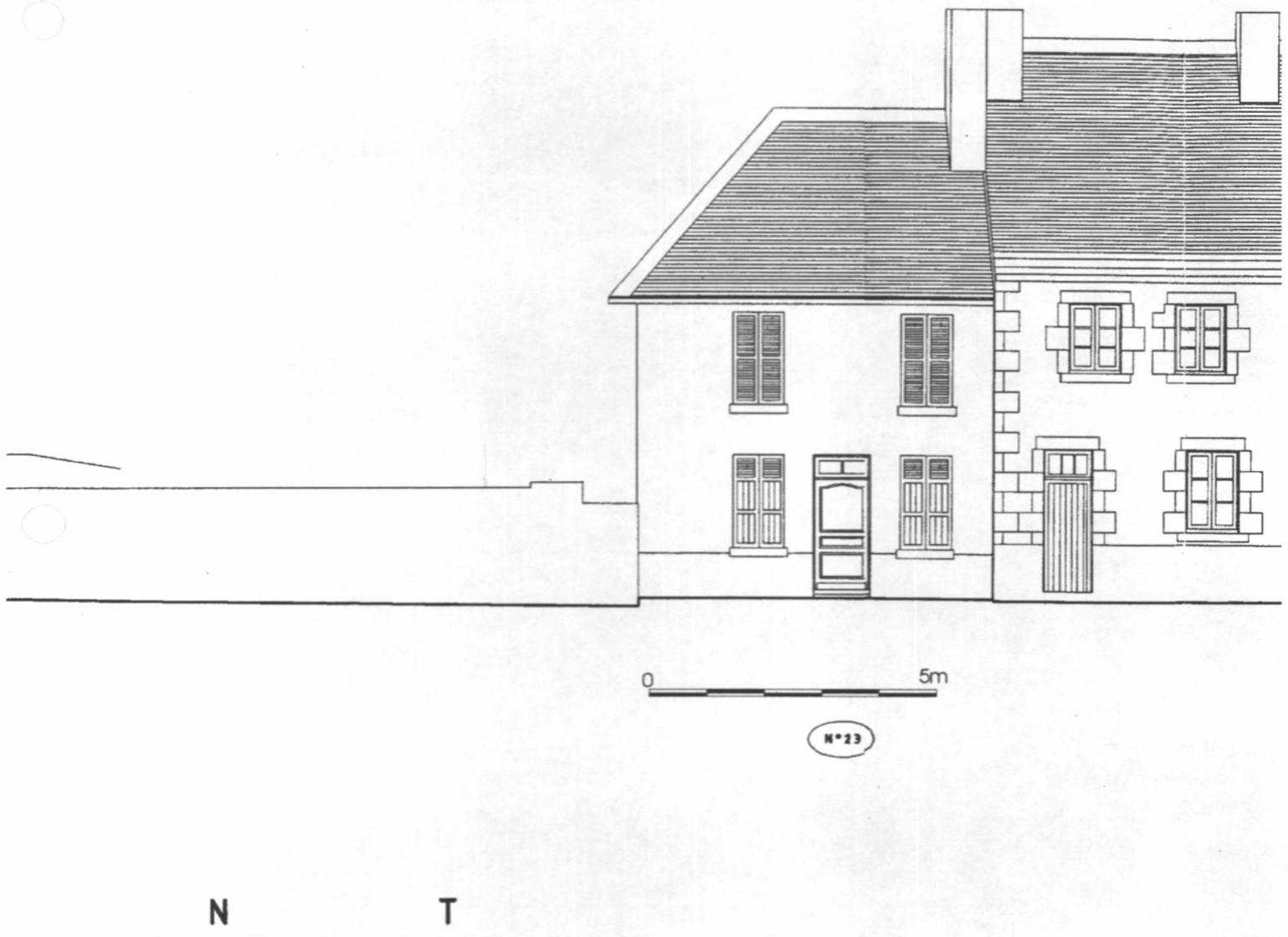
P

O

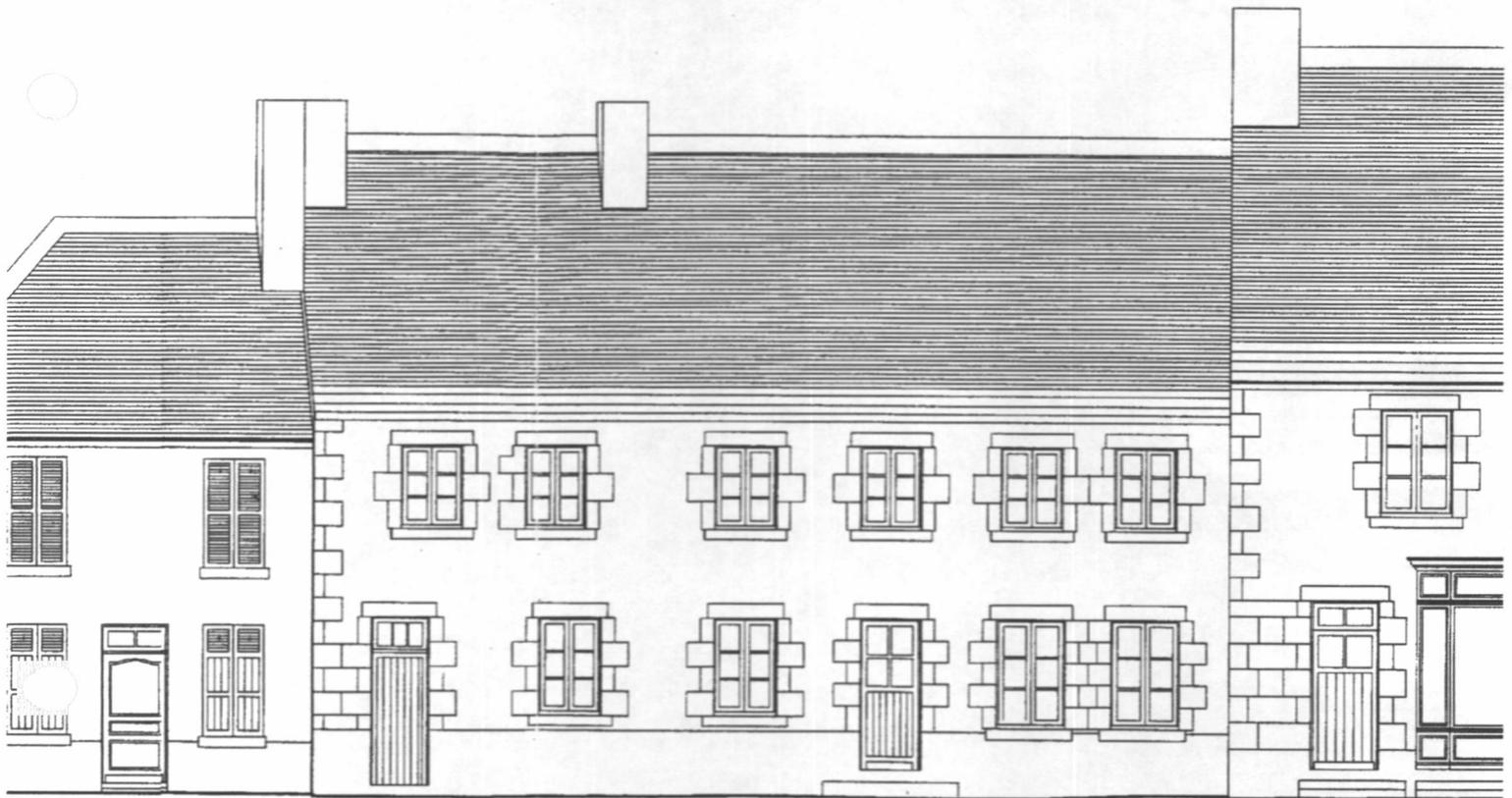
- Des. 23 21 rue du Pont Roby.
Maisons. Plan du rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



- Des. 24 23 rue du Pont Roby.
Maison. Elévation de la façade sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



- Des. 25 25 rue du Pont Roby.
Maisons. Elévation de la façade sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



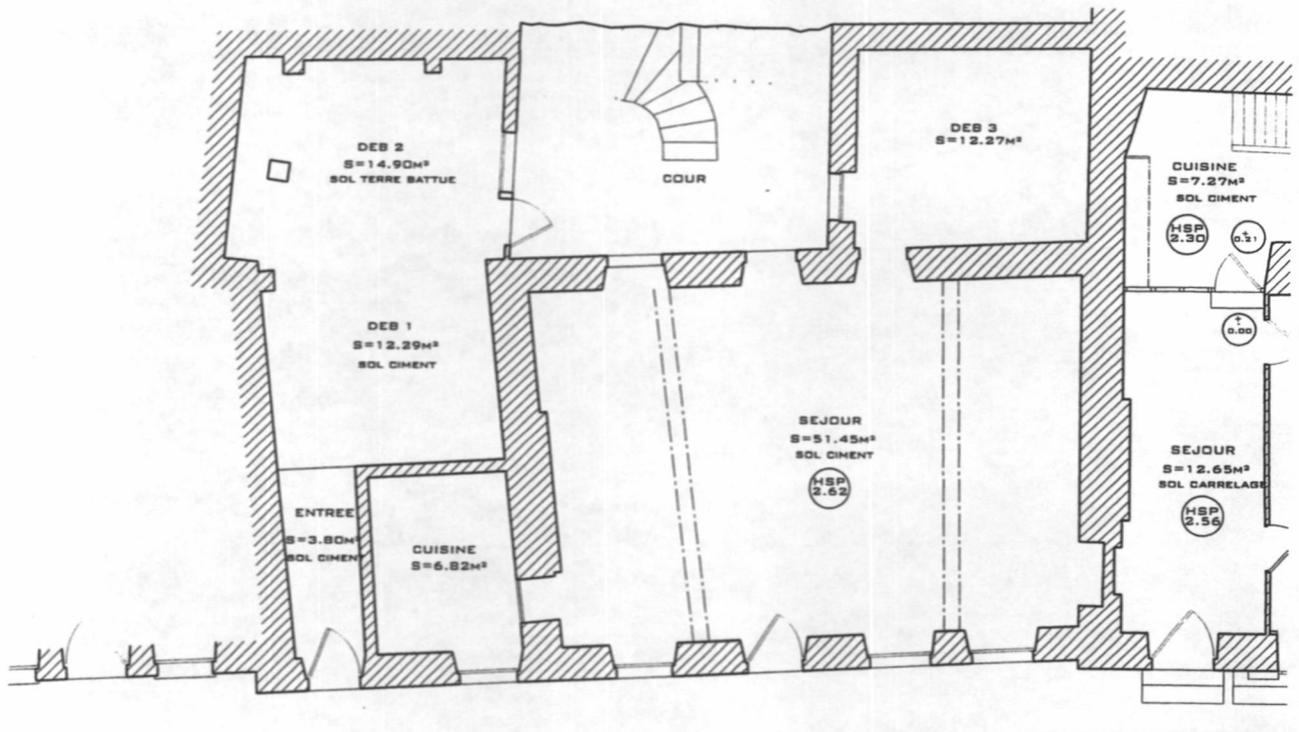
0 5m

N° 23

N° 25

N° 27

Des. 26 23, 25, 27 rue du Pont Roby.
Maisons. Plan du rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



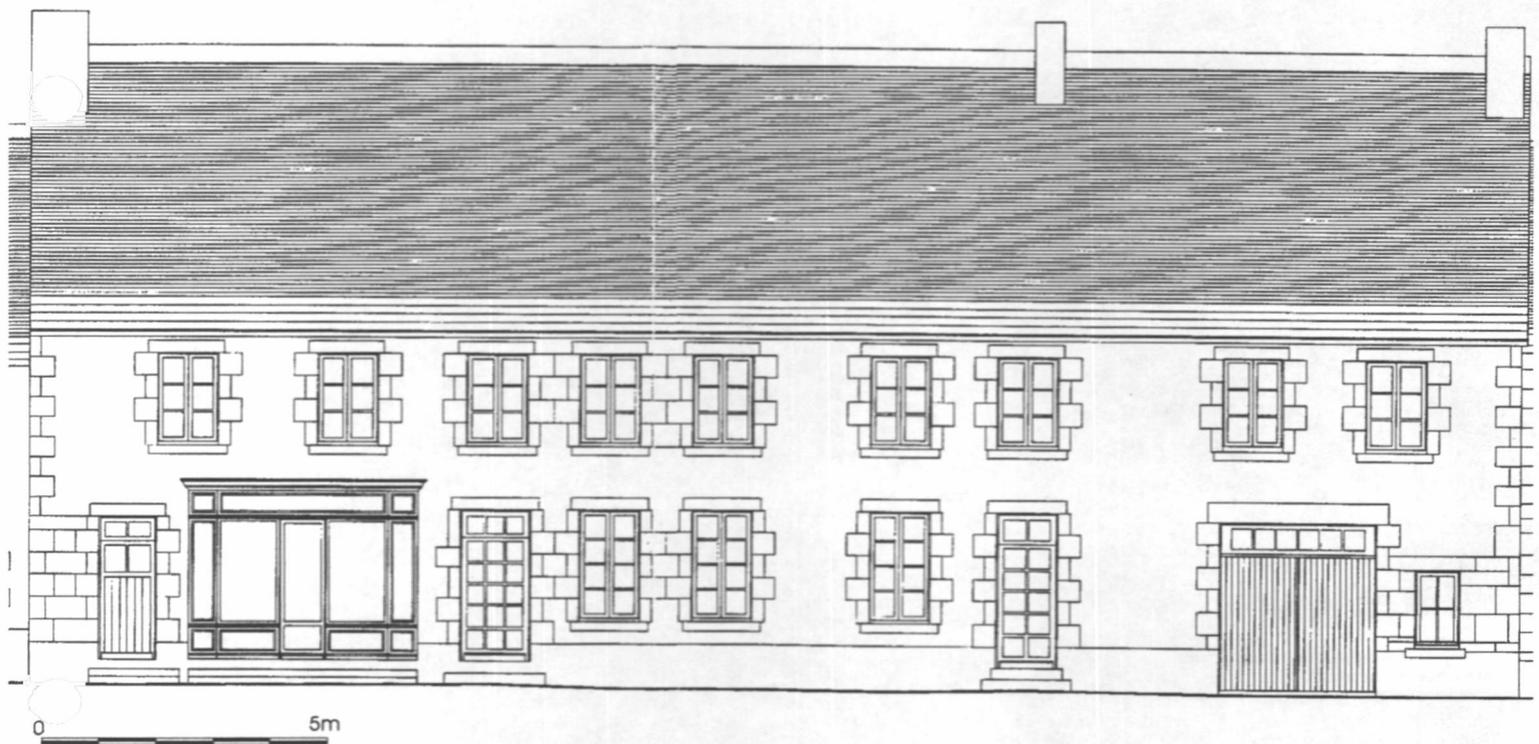
(N° 23)

(N° 25)

ETAT ACTUEL

(N° 27)

Des. 27 27, 29 rue du Pont Roby.
Maisons. Elévation des façades sur rue.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.

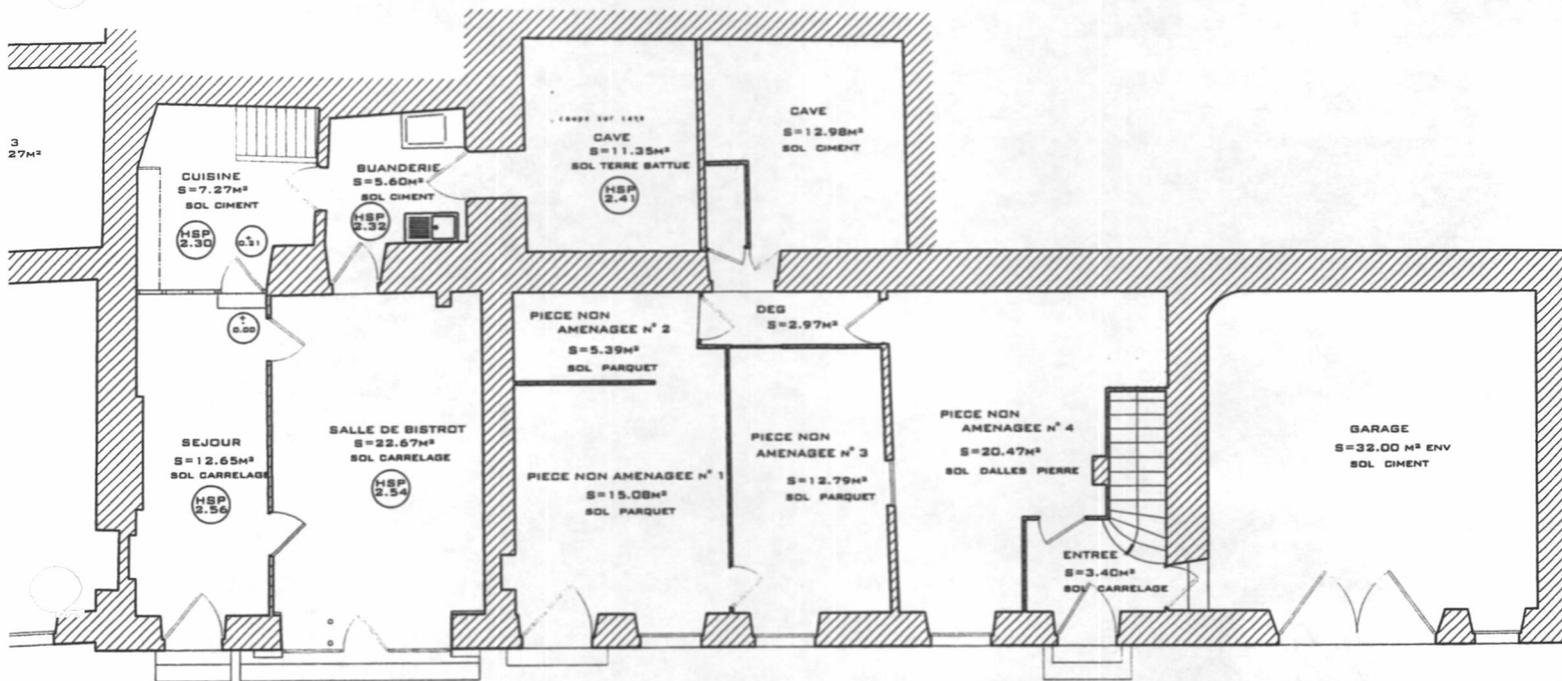


N°27

N°29

R O B Y

Des. 28 27, 29 rue du Pont Roby.
Maisons. Plan du rez-de-chaussée.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un projet de réhabilitation.



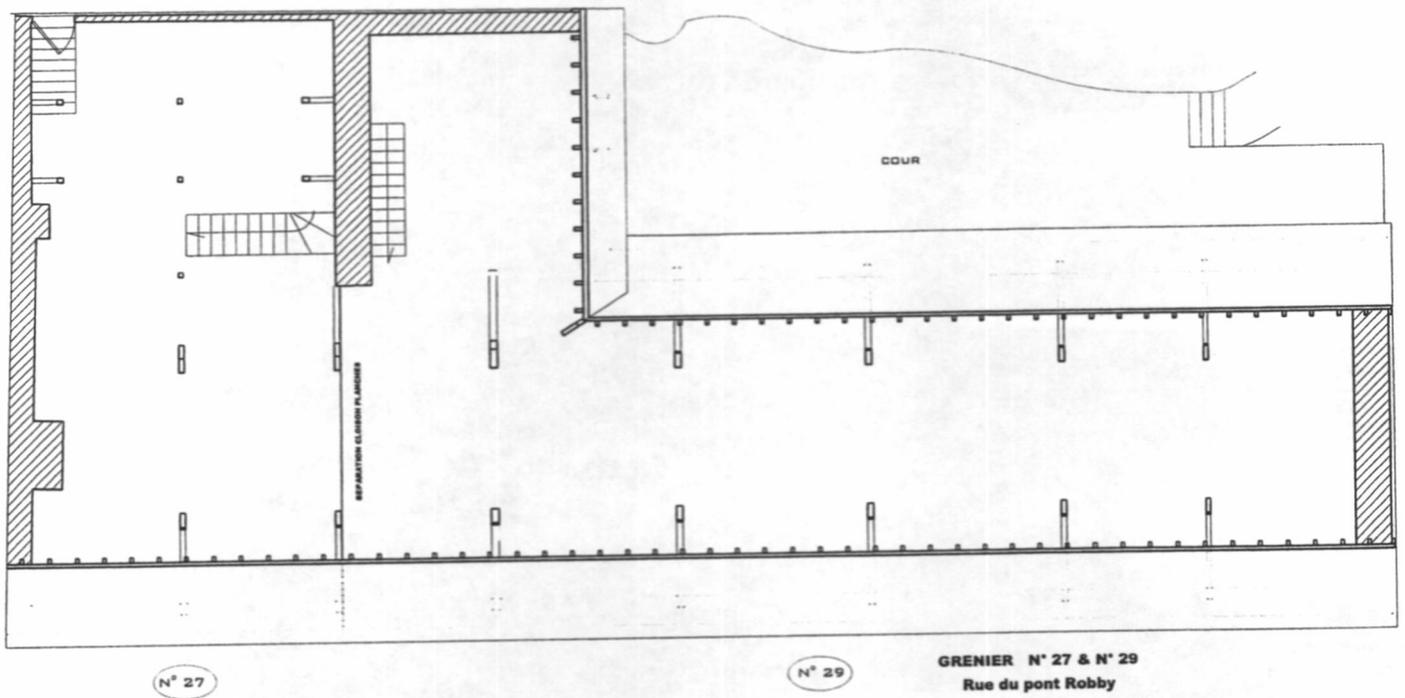
N° 27

N° 29

ETAT ACTUEL RDC

R o b y

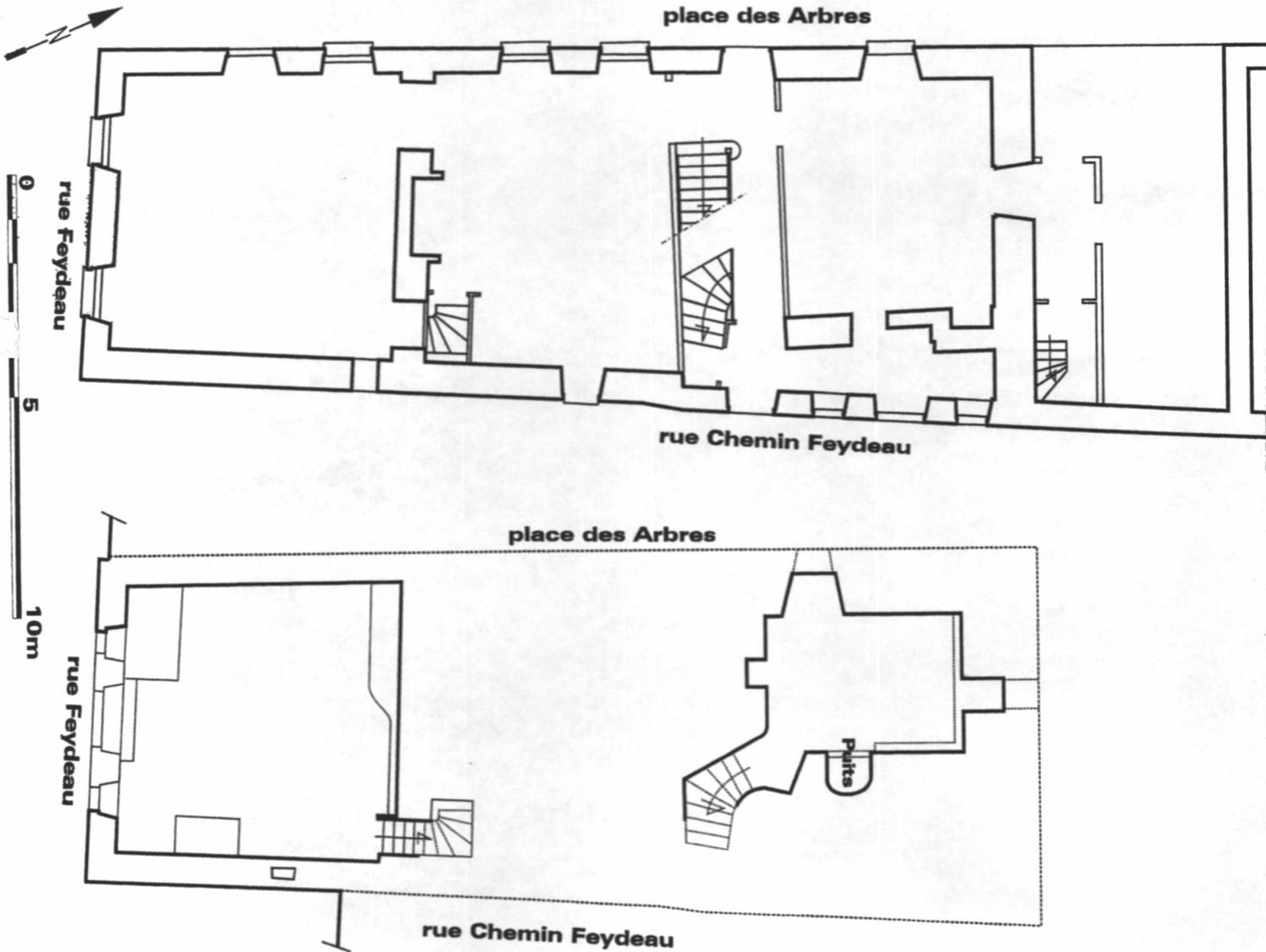
Des. 29 27, 29 rue du Pont Roby.
Maisons. Plan de l'étage des combles.
Plan établi en Juin 2003 par Habitat et Développement de l'Indre dans le cadre d'un
projet de réhabilitation.



Des. 30 3 place des Arbres.
Hôtel. Plan du rez-de-chaussée et de la cave.
Plan réalisé en 2003 par Jean-Louis Vey.

06 23 0331 NUD

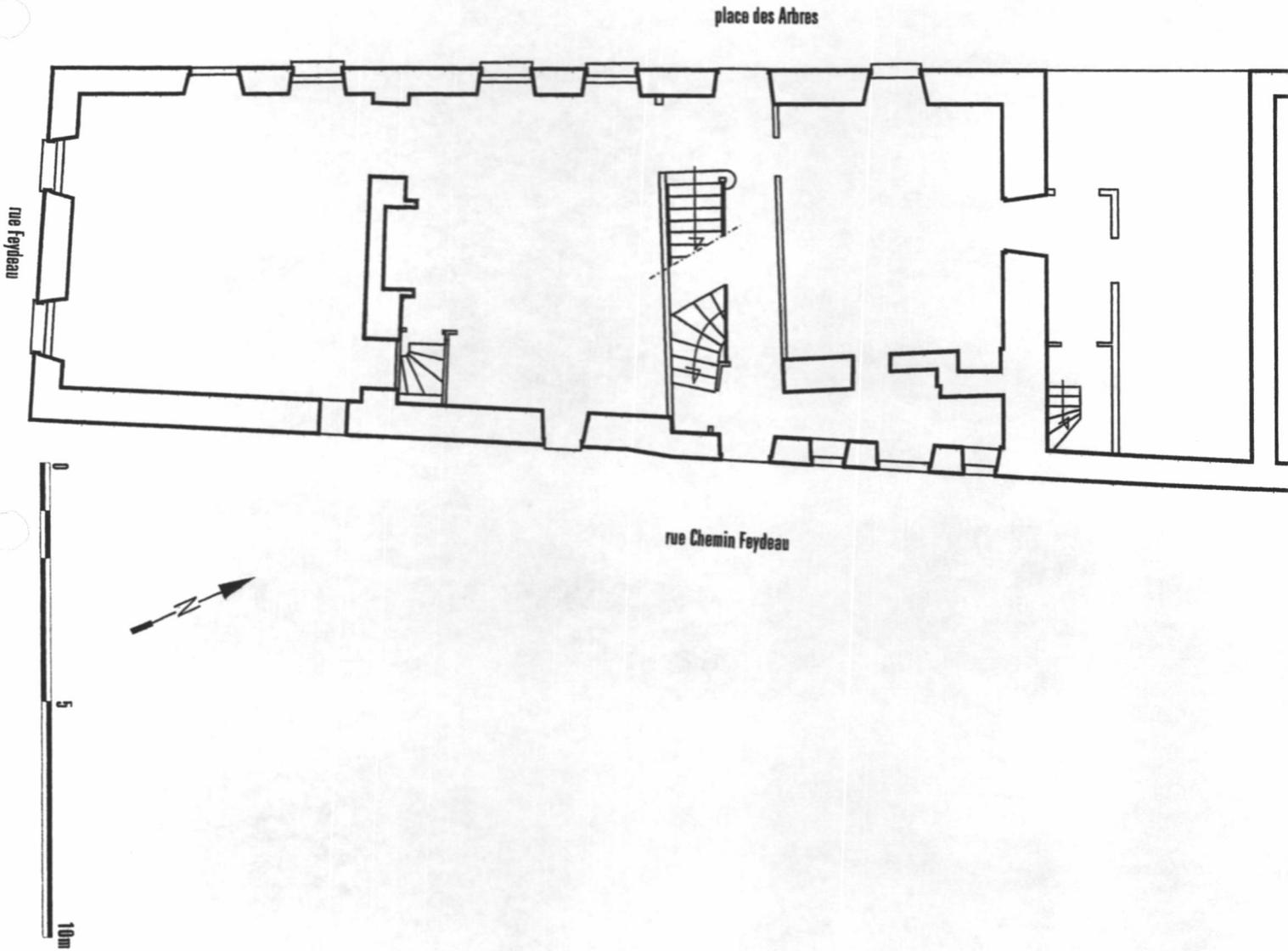
06 23 0331



Des. 31 3 place des Arbres.
Hôtel. Plan du premier étage.
Plan réalisé en 2003 par Jean-Louis Vey.

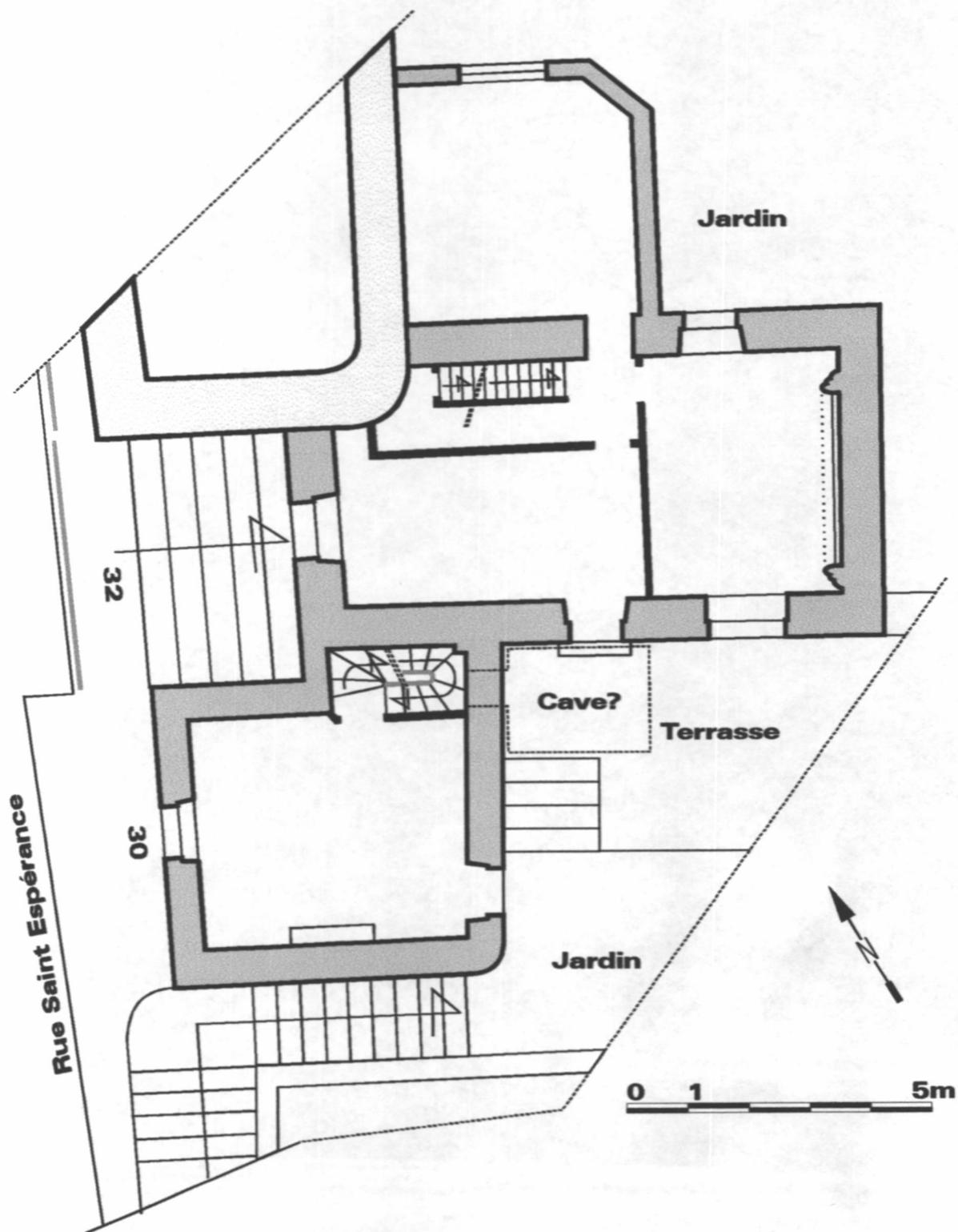
06 23 0332 NUD

06 23 0332



Des. 32 30, 32 rue Sainte-Espérance.
Maison. Plan du rez-de-chaussée.
Plan réalisé en 2003 par Jean-Louis Vey.

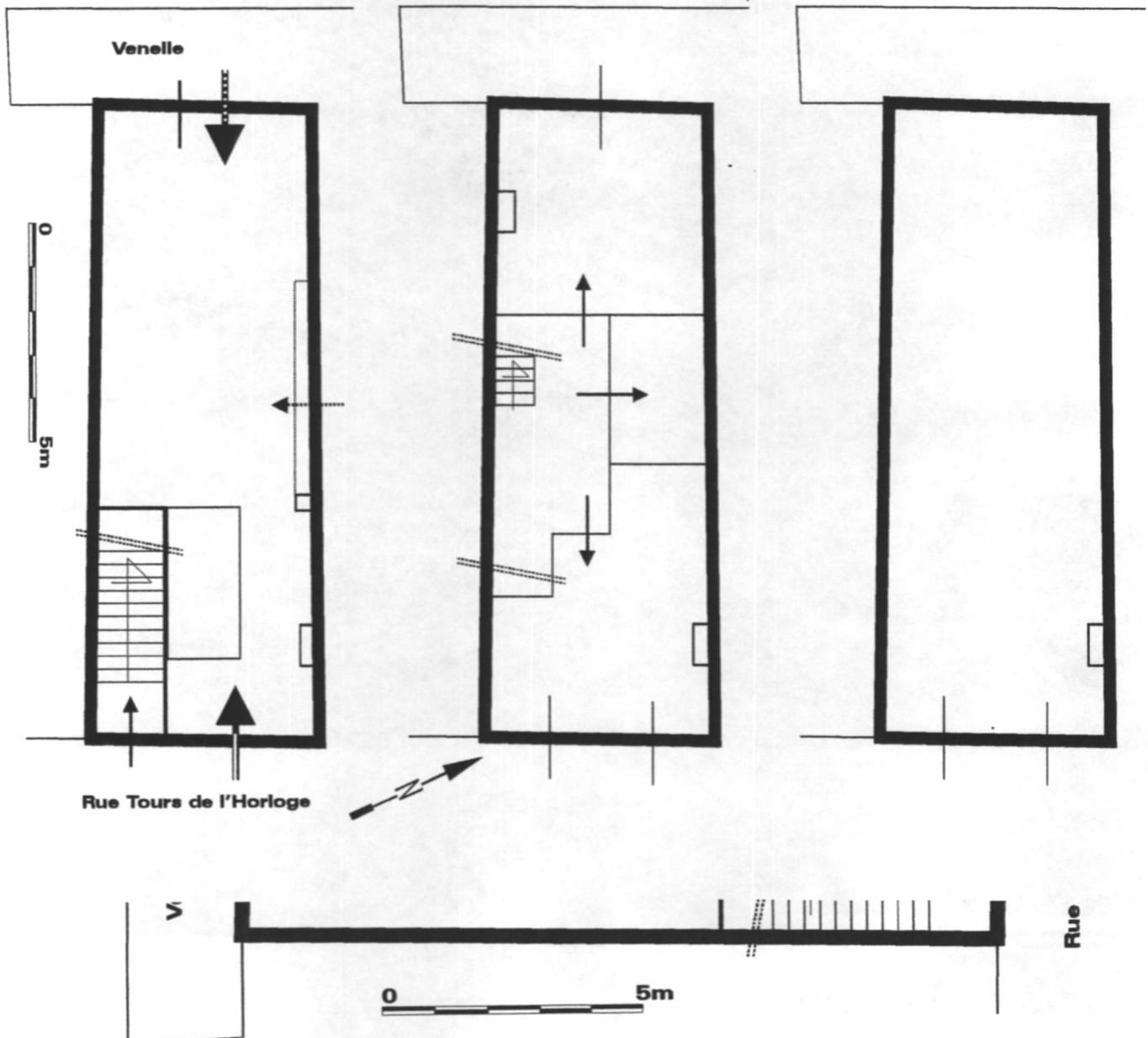
06 23 0333 NUD



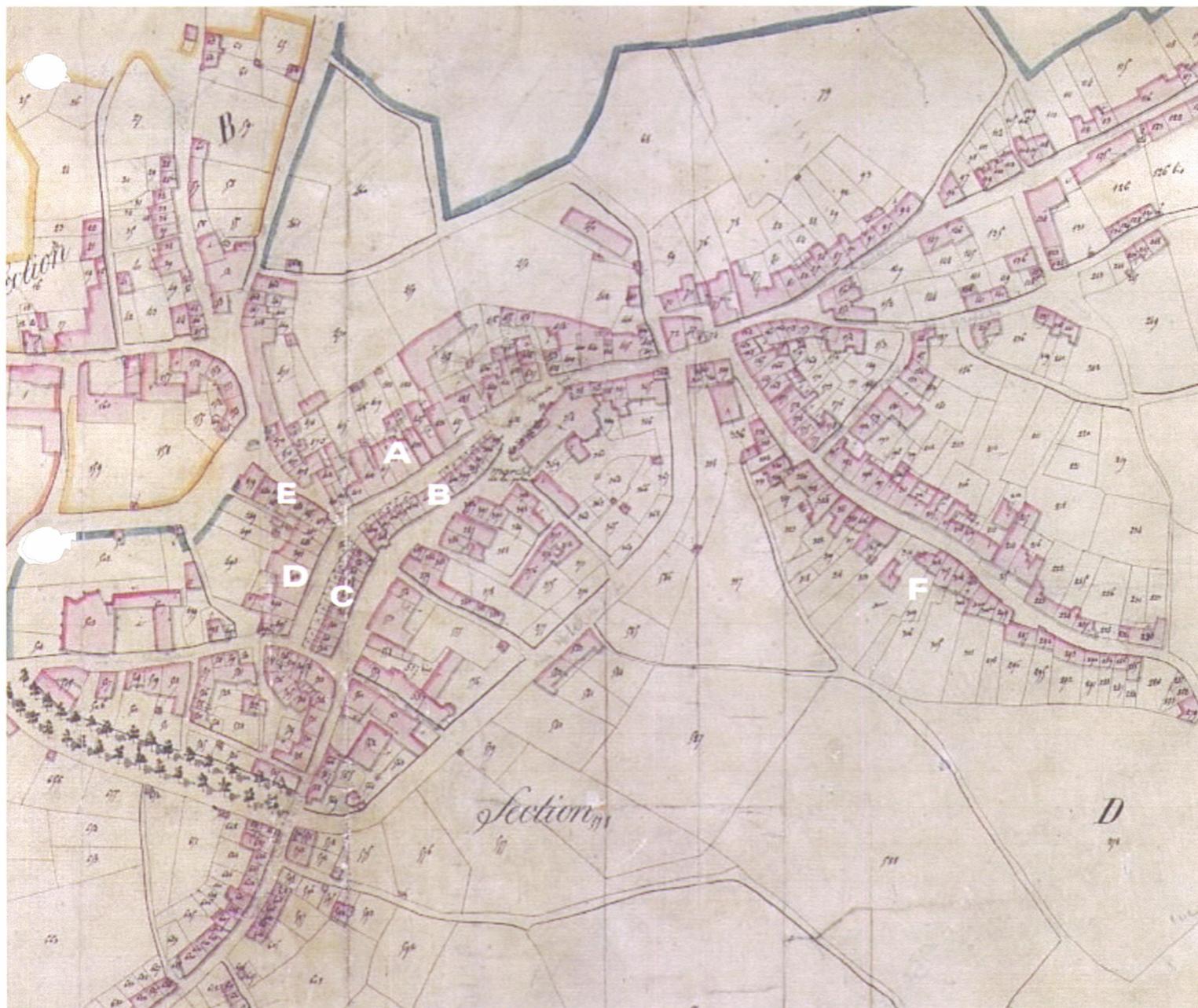
Des. 33 2 rue des Tours de l'Horloge.
Maison. Plan du rez-de-chaussée et de l'étage.
Plan réalisé en 2003 par Jean-Louis Vey.

06 23 0334 NUD

05 23 0334

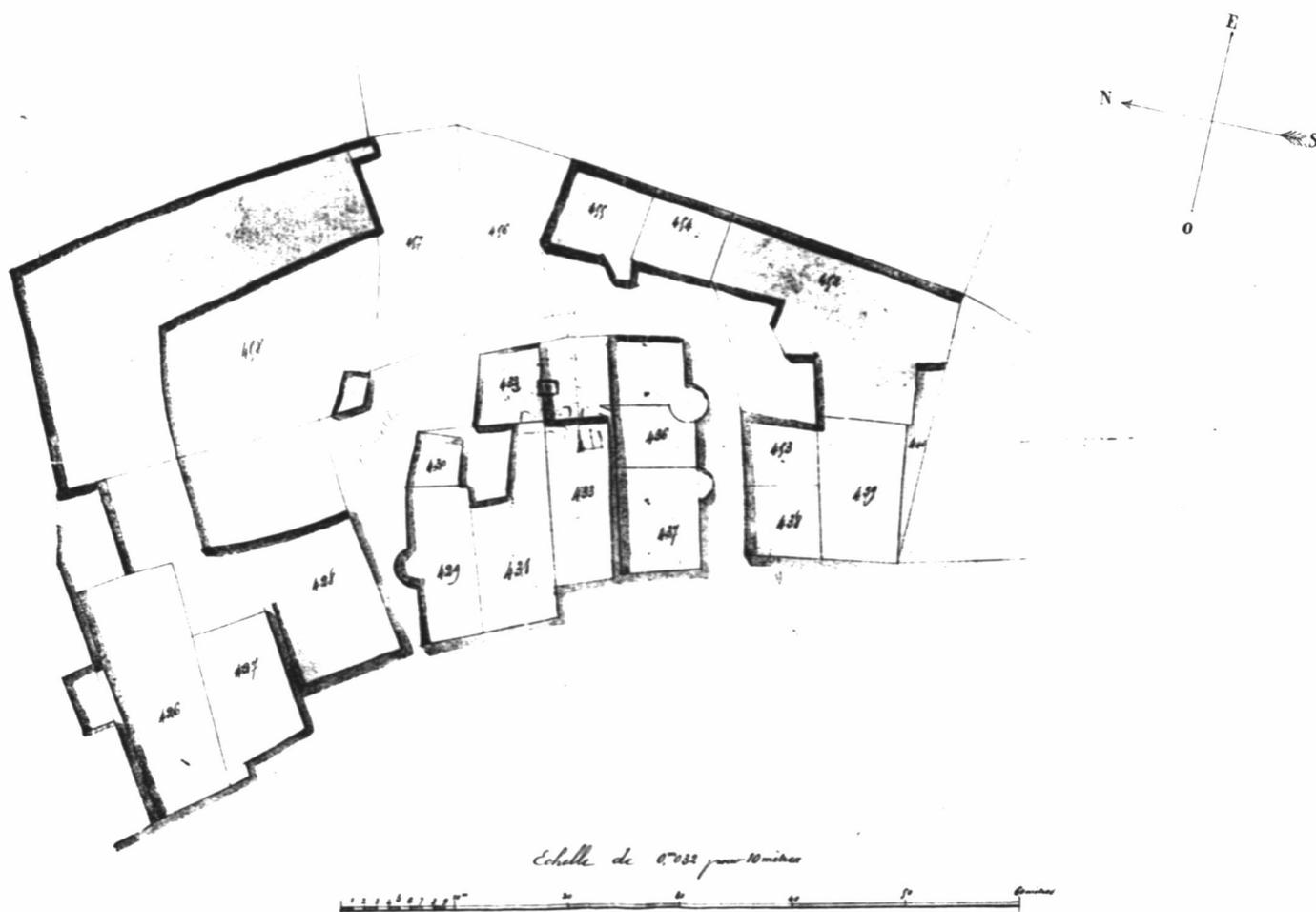


Doc. 1 Plan cadastral de 1817 avec mention des îlots (A.B.C.D.E.F.)



Doc. 1bis Extrait du plan cadastral de 1817 montrant deux maisons dotées chacune d'un tour d'escalier en demi-hors-oeuvre, aujourd'hui démolie (parcelle 437 et 436). Il s'agit de la maison située actuellement 31 Grande Rue, impasse Saint-Roch (AM 17, 428) et de la maison située impasse Saint-Roch (AM 452).
A.C. Felletin.

Repro. Inv. P. Rivière 06230027X



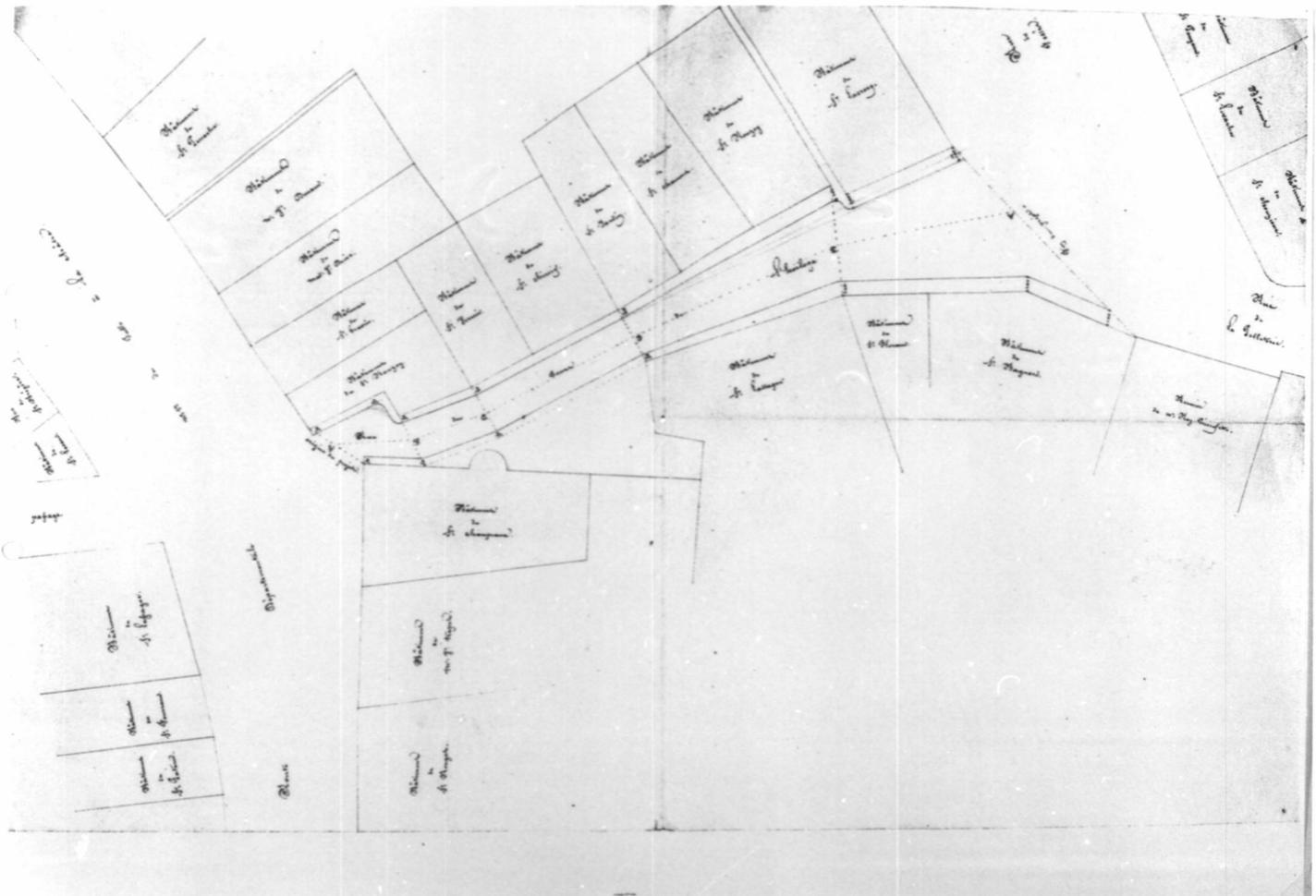
Doc. 2 Plan partiel concernant la construction de caniveaux, de chanfrein pavés et de chanfrein d'empierrement dans la rue des Tours de l'Horloge et dans celle du Clocher.

Ce plan du centre ville montre les parcelles bâties sur les deux côtés de la rue des Tours de l'Horloge et quelques parcelles bâties donnant sur la route départementale de Tulle à la Châtre (actuelles Grande rue et place Courtaud).

Sur ce plan, daté du 9 novembre 1845 et antérieur au percement de la route d'Aubusson, apparaît la tour d'escalier en demi-hors-oeuvre, aujourd'hui démolie, de la maison située 1 Grande rue et donnant aussi sur la rue des Tours de l'Horloge.

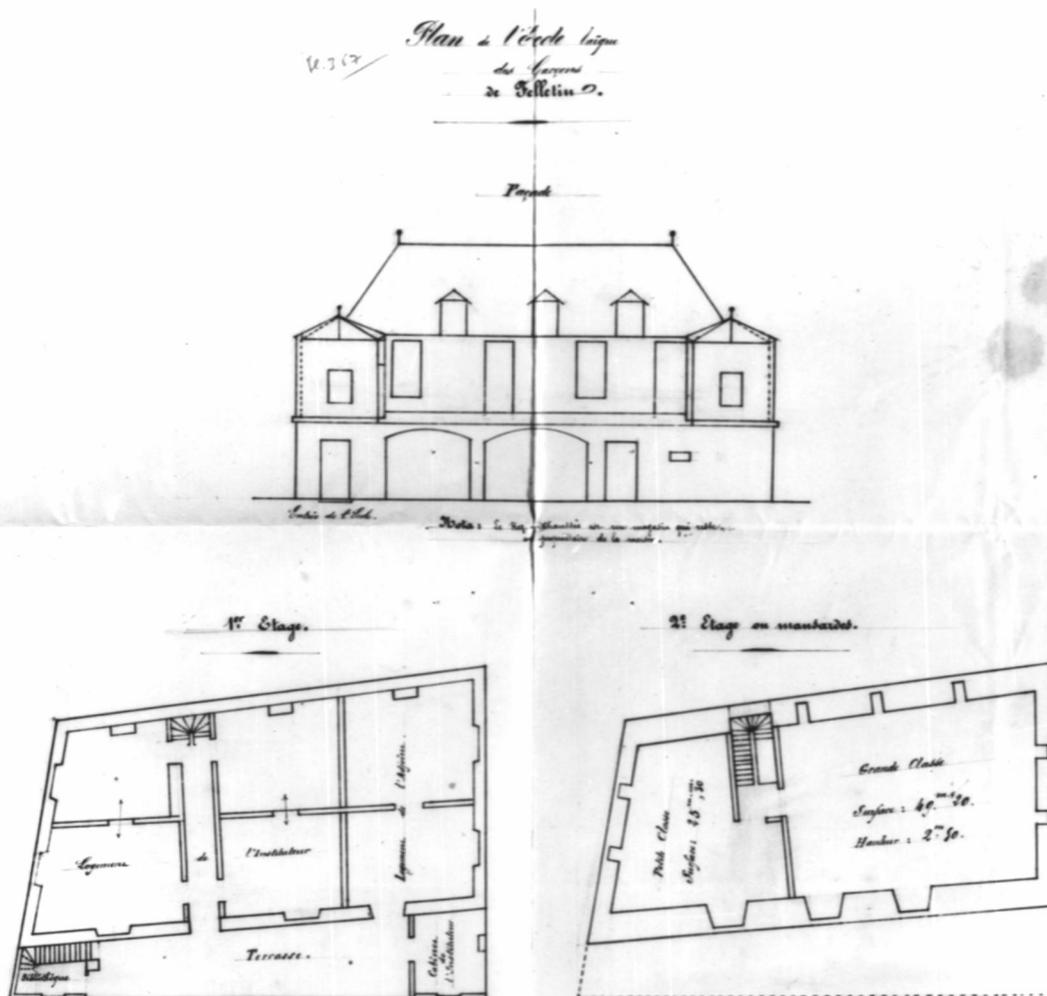
plan, 1845, S. Sabarly, agent des Ponts et chaussées
AC, Felletin

Phot. Inv. P. Rivière 05230082X



- Doc. 3 Elévation sur rue et plans des 1er et 2e étages d'une maison située à l'angle de la rue des Tours de l'Horloge et de la route de Crocq (section AM, parcelle 66) ; cette maison, aujourd'hui démolie, a abrité l'école publique laïque de garçons.
Plans dressés par l'instituteur Pradelle, le 9 août 1883.
Papier, encre ; 55 x 40 cm. Sans échelle. Felletin, 9 octobre 1883. Pradelle (instituteur)

Repro. Inv. P. Rivière 03230252X



*Arch. des Instituts laïques
Felletin, le 9 août 1883
P. Pradelle*

Doc. 4 Plan des maisons à acquérir pour la construction de la halle. Daté 22 février 1884 et signé Boutonnet.

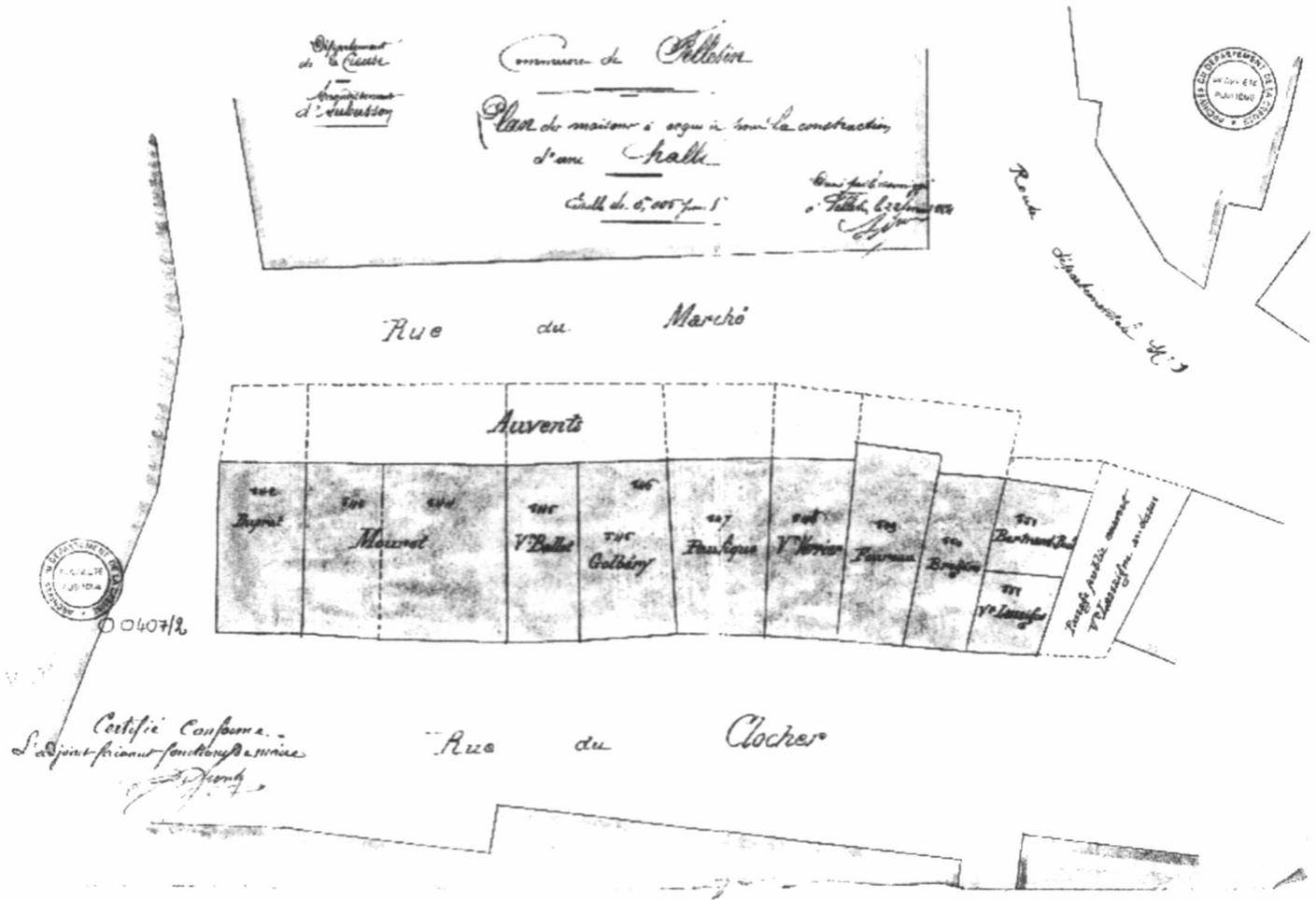
Cette enfilade de maisons constitue un lotissement ancien, probablement d'origine médiévale. Ce lotissement, aujourd'hui démoli, était relié, par un passage couvert à un autre lotissement (existant toujours, situé entre la Grande Rue et la rue du Clocher, mais considérablement remaniée).

Les maisons de ce lotissement démoli comportaient sur leur élévation antérieure une galerie en bois appelée "auvents".

Plan à l'encre de chine et aquarellé, 1884. Boutonnet (géomètre?)

AD, Creuse : série O 407

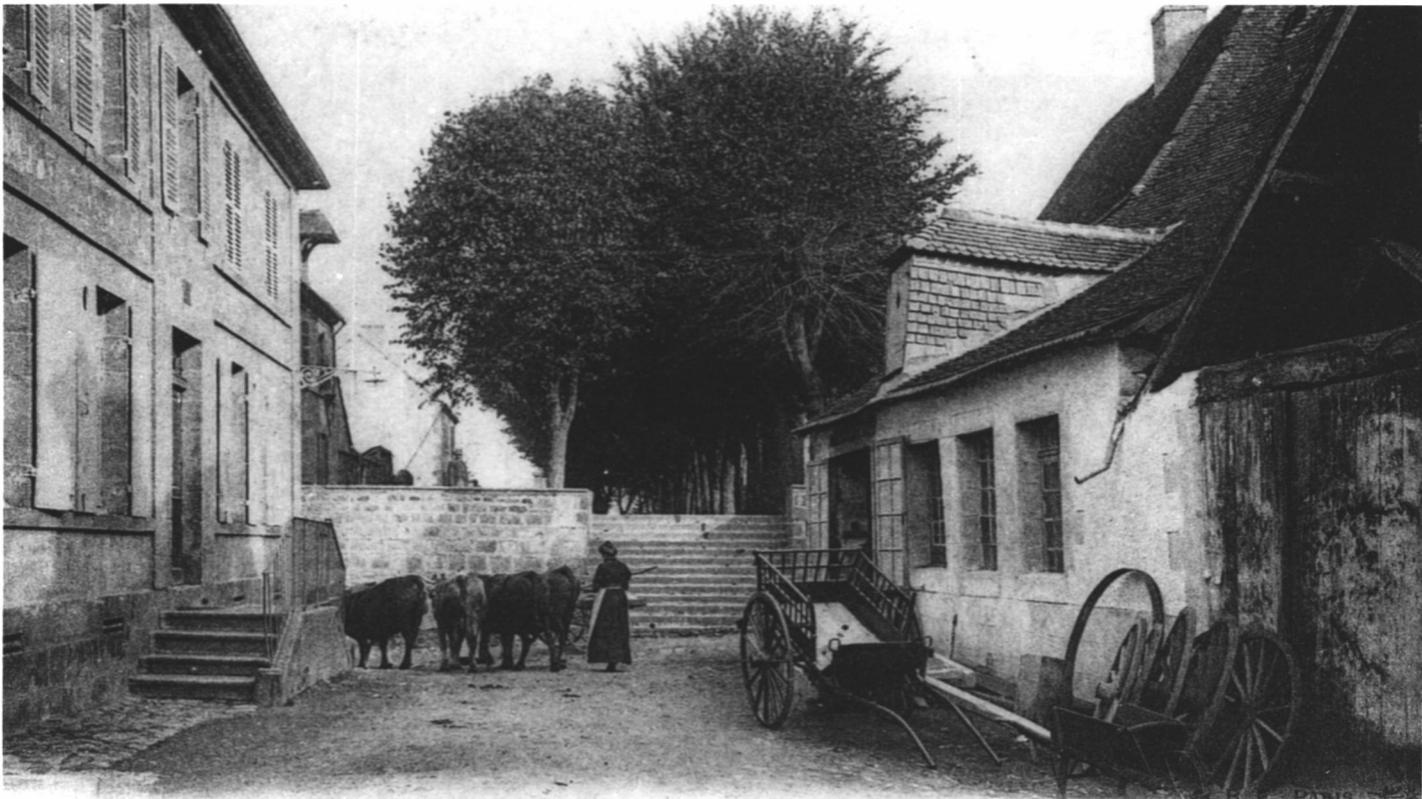
Phot. Inv. P. Rivière 06230025X



Doc. 5 Place des Arbres

Vue partielle montrant à droite un bâtiment à usage agricole ou artisanal, aujourd'hui démoli et une femme menant un troupeau de vaches.
carte postale, éditeur B P Paris, s.d. , vers 1910.

Repro. Inv. P. Rivière 05230487XB



Doc. 6 Route d'Aubusson.

Vue d'ensemble depuis le sud montrant plusieurs maisons, de type "villas", présentant un décor de brique, au niveau des chaînages d'angle et de l'encadrement des baies.

Carte postale, F M, s.d. (vers 1910).

Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230425XB



- Doc. 7 Rue de Chanteloube.
Vue d'ensemble depuis le sud montrant une enfilade de maisons aux toits dotés de
lucarnes
Carte postale, N D phot. s.d. (vers 1910).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230430XB



Doc. 8 Place Courtaud.

Vue d'ensemble d'un lotissement de maisons appelées "auvents", construites en pan de bois et torchis, avec étages en encorbellement et galerie au niveau du rez-de-chaussée.

Ces maisons, occupant la partie centrale de la place actuelle, ont été démolies à la fin du 19e siècle, à l'occasion de la construction de la halle.

Reproduction d'une carte postale, Imprimerie Gaboriau à Aubusson, s.d., vers 1880 AD, Creuse . série 13 Fi 1393

Repro. Inv. P. Rivière 00230392XB



Doc. 9 Place Courtaud.

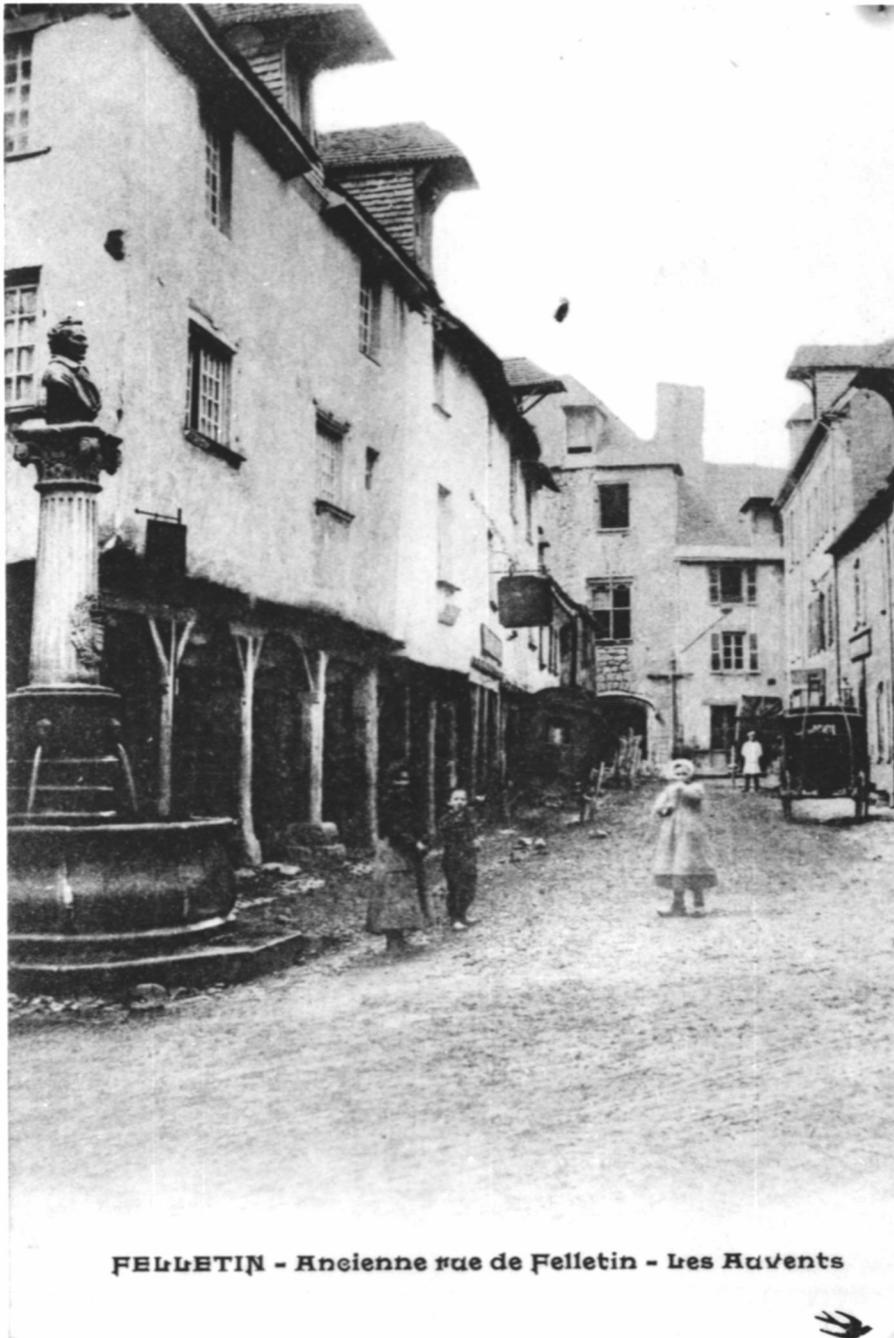
Autre vue montrant le lotissement de maisons appelées "auvents", construites en pan de bois et torchis, avec étage en encorbellement et galerie au niveau du rez-de-chaussée.

En arrière plan est visible une maison du 16e (actuel n°12 place Courtaud) avant son remaniement ; le rez-de-chaussée est percé d'une porte en anse de panier et le premier étage, d'une fenêtre avec meneau et traverse.

Carte postale L'Hirondelle, A. Moussier éditeur à Paris

Collection particulière Celer

Repro. Inv. C. Thibaudin 83230733X



FELLETIN - Ancienne rue de Felletin - Les Auvents



- Doc. 10 Rue du Clocher (ancienne rue du Marché).
Vue prise depuis le nord-ouest et montrant une maison en pans de bois et torchis, avec encorbellement, Cette maison, accolée au clocher de l'église du Moutier a été démolie.
Carte postale, édition Personne, s.d. (vers 1910).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230372XB



- Doc. 11 Rue du Clocher ; 3 Place Courtaud.
Hôtel (section AM 42)
Vue partielle depuis la rue du Clocher montrant la tour en demi-hors-oeuvre
abritant l'escalier en vis en pierre et appelée "tour Feuillade".
Carte postale, N D, s.d. (vers 1910).
Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230404XB



Doc. 12 Rue Grancher

Vue montrant une maison aujourd'hui démolie et remplacée par la maison actuelle située au n° 30 (section AL, parcelle 457).

Cette maison démolie, datant vraisemblablement du 17^e siècle, avec rez-de-chaussée probablement à usage partiellement artisanal, avait une porte à encadrement chanfreiné, orné d'une accolade.

Carte postale, éditeur B F, à Paris, s.d. (vers 1910).

Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230474XB



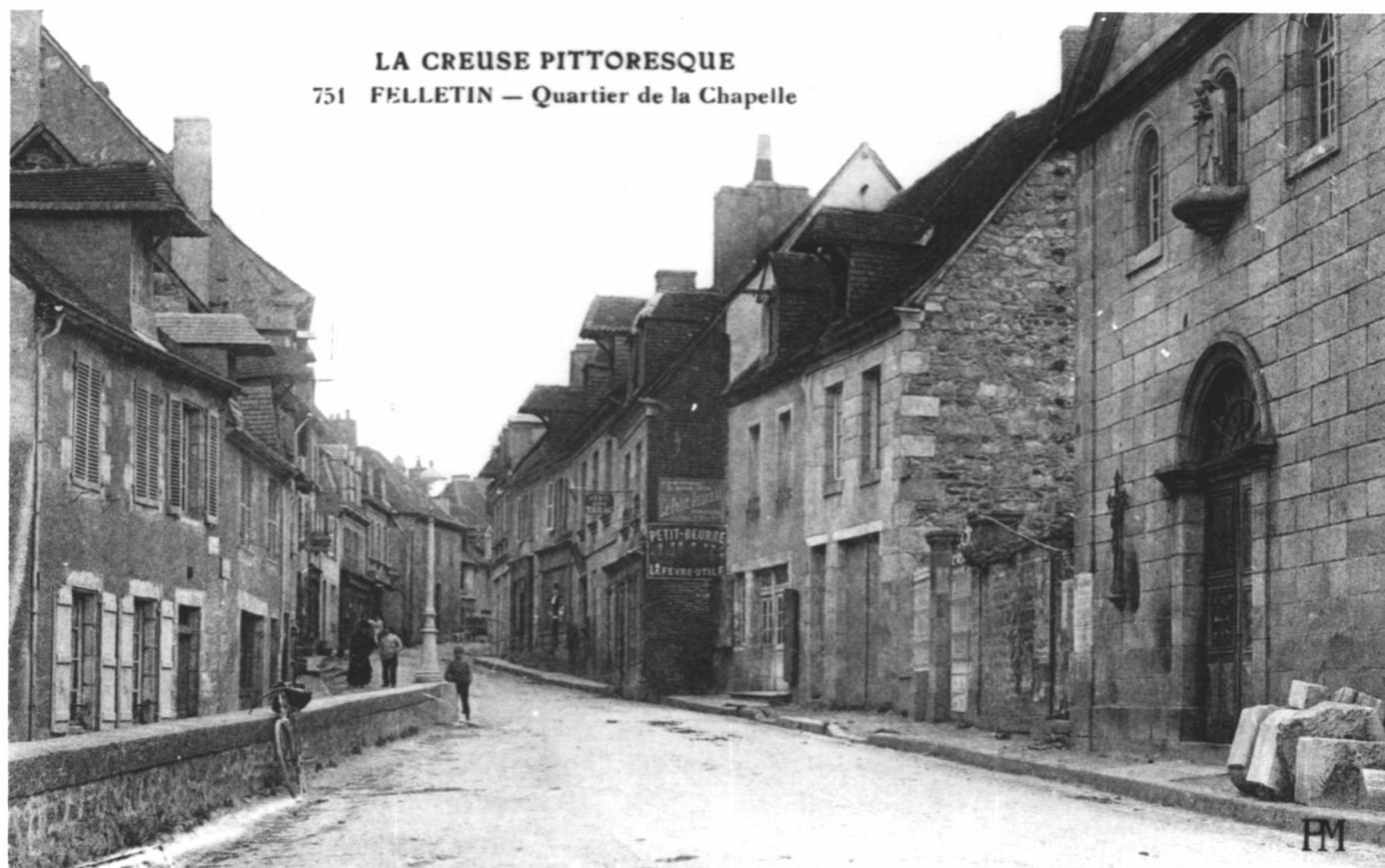
Doc. 13 Rue Grancher

Vue, depuis la route de Tulle, d'une partie de la rue, montrant l'enfilade de maisons avec toiture dotées de lucarnes.

Carte postale, éditeur P M, s.d. (vers 1910).

Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230476XB



Doc. 14 Grande Rue.

Vue partielle prise depuis le nord et montrant les maisons situées de part et d'autre de l'impasse Saint -Roch avec une toiture dotée de lucarnes.

Carte postale, éditeur P M, s.d. (vers 1910).

Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230378XB



Doc. 15 Grande Rue.

Vue, depuis la rue Courte, de deux maisons situées à l'angle de la Grande Rue et de la rue des Fossés ; l'une des maisons (n°36 de la Grande Rue) présente des arcades marchandes, au rez-de-chaussée et l'autre, aujourd'hui démolie (remplacée par le n° 34 actuel de la Grande Rue), est construite en pans de bois et torchis et présente un deuxième étage en encorbellement ; au vu de la pancarte accrochée au premier étage, cette dernière maison abritait une "teinturerie dégraissage" ; de grand écheveaux de laine sèchent en effet sur le balcon, à l'abris, sous l'encorbellement. Carte postale Berthaud Frères, éditeurs à Paris, s.d., vers 1910
Collection particulière Celer

Repro. Inv. C. Thibaudin 83230738X



12 — Felletin - Place Fontalanelle

Doc. 16 Grande Rue, rue des Fossés.

Vue prise depuis le sud-est et montrant, au premier plan, une maison située à l'angle des deux rues, construite en pans de bois et torchis avec deuxième étage en encorbellement.

La pancarte accrochée au balcon du premier étage, informe que cette maison, aujourd'hui démolie, abritait une "teinturerie dégraissage".

Carte postale, N D, photo, s.d. (vers 1910).

Collection particulière Drojat

Repro. Inv. P. Rivière 02230377XB

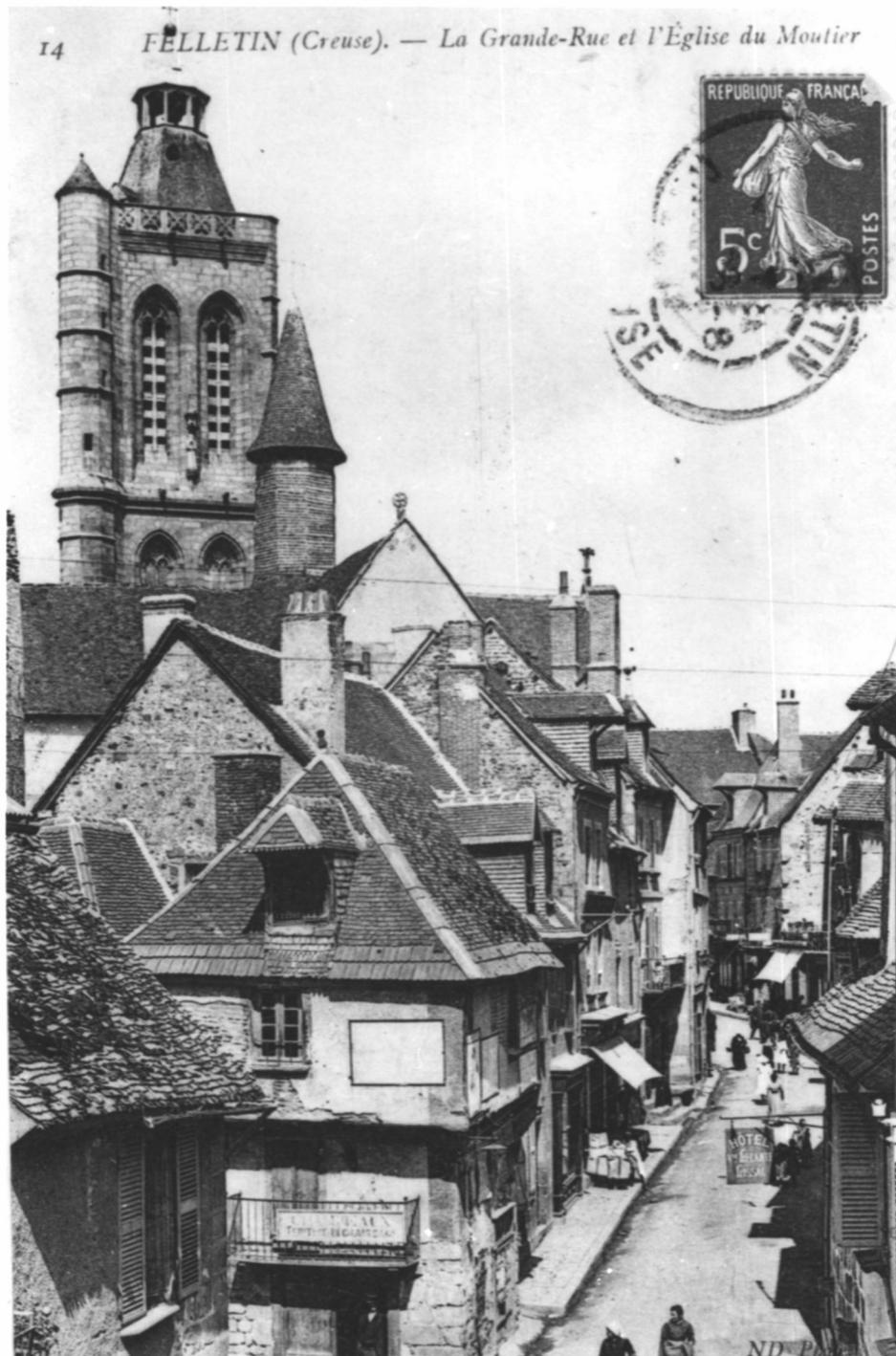


Fig. 1 3 place Courtaud ; rue du Clocher.
Hôtel (AL 42, 43). (Groupe D2).
Vue d'ensemble des deux élévations, celle donnant sur la place Courtaud
(profondément remanié, à la fin du 19e siècle, au moment de la démolition de l'îlot
appelé "auvents") et l'autre, avec la tour d'escalier en demi hors oeuvre, donnant sur
la rue du Clocher.

Phot. Inv. P. Rivière 02230092X



Fig. 2 15 place Courtaud.
Hôtel (AL 11). (Groupe E2).
Vue d'ensemble de l'élévation sud portant l'inscription "Lenoble 1802"
Cet hôtel appartenait en 1817 au notaire Gilbert Lenoble.

Phot. Inv. P. Rivière 02230495X



Fig. 3 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).(Groupe E2).
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure et de l'élévation latérale sud donnant sur la
rue Feydeau.

Phot. Inv. P. Rivière 02230215X



Fig. 4 4 rue des Ecoles ; rue Pelleterie
Hôtel (AK 180, 181, 163). (Groupe E2).
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure donnant sur la rue des Ecoles ; le linteau
de porte porte la date 1773.

Phot. Inv. P. Rivière 02230196X



Fig. 5 4 rue des Ecoles ; rue Pelleterie.
Hôtel (AK 180, 181, 163). (Groupe E2).
Vue d'ensemble de l'élévation sud donnant sur la rue Pelleterie.

Phot. Inv. P. Rivière 02230198X



Fig. 6

Route d'Aubusson.

Vue d'ensemble de maisons de type villas, construites au début du 20e siècle et présentant chacune un décor en brique au niveau des encadrements de baies et des chaînages d'angle. (Groupe E3).

Phot. Inv. P. Rivière 04230144XA



Fig. 7 27 route d'Aubusson.
Maison (AI 138). (Groupe E3).
Maison, de type villa, avec mur pignon en façade, décor de pièces de charpente
apparentes et décor de briques pour les encadrements de baies et chaînages d'angle.
Phot. Inv. P. Rivière 05230335X



Fig. 8 19 route de Crocq.
Maisons de type villas (AM 126, 450). (Groupe E3).
Vue d'ensemble de deux maisons jumelles bâties par le même entrepreneur.
Phot. Inv. P. Rivière 03230228X



Fig. 9 Vue partielle montrant l'aménagement de la place Monthieux (stèle sculptée en pierre érigée entre deux escaliers descendant sur l'avenue de la Gare) et deux maisons de type "villas" datant du début du 20e siècle et construites le long de l'avenue (groupe E3).

Phot. Inv. P. Rivière 04230381X
04230397XA



Fig. 10 1 route d'Aubusson.
Immeuble (AI 209). Vue d'ensemble d'un immeuble occupé en partie par un atelier
de tapissier et tissage (Sulpice Leclerc)

Phot. Inv. P. Rivière 04230073X



Fig. 11 25 Grande Rue, impasse Quinault ; 27, 29 Grande Rue.
Vue d'ensemble de trois maisons mitoyennes, de type urbain, antérieures au 18^e siècle, à deux étages, avec façade en pierre de taille et bâties sur un parcellaire médiéval.
Le n°25, bâti sur une parcelle d'angle, comporte une tour d'escalier sur son élévation donnant sur l'impasse (groupe D2).
Les n° 27 et 29 (groupe D1) présentent une rupture de l'alignement de leurs façades, déjà visible sur le plan d'alignement de 1822.

Phot. Inv. P. Rivière 04230059V



Fig. 12 4 Rue Sainte-Espérance.
Maison (AL 455). (Groupe E1).
Maison construite au cours de la deuxième moitié du 19e siècle en fonction du plan
d'alignement de 1841.

Phot. Inv. P. Rivière 05230219X



Fig. 13 10 place Courtaud.
Maison (AL 228). (Groupe D2).
Maison datant du 16e siècle dont la façade a été entièrement remaniée à la fin du
19e siècle (cf. doc. 8).

Phot. Inv. P. Rivière 02230147V



Fig. 14 1 Grande Rue ; rue des Tours de l'Horloge.

Maison (AL 58).(Groupe D2).

Cette maison de type urbain, bâtie sur un parcellaire médiéval, à deux étages carrés, avec mur de croupe en façade, percé de trois travées et plaqué à la fin du 19e siècle, a perdu sa tour d'escalier latérale en demi-hors-oeuvre donnant sur la rue des Tours de l'Horloge et visible encore sur un plan de 1845 (cf. doc. 3)

Phot. Inv. P. Rivière 04230133X



Fig. 15 1 Grande Rue ; rue des Tours de l'Horloge.
Maison (AL 58). (Groupe D2).
Vue partielle d'une partie de l'élévation donnant sur la rue des Tours de l'Horloge ;
cette vue montre des éléments architecturaux datables du 16e siècle (appuis et
encadrement de baies).

Phot. Inv. P. Rivière 06230067V



Fig. 16 1 Place Courtaud, rue des Tours de l'Horloge ; rue des Tours de l'Horloge, 2 route d'Aubusson, Maisons (AM 59, 60) (Groupe D1).
Vue des élévations tronquées à la fin du 19e siècle, au moment du percement de la route d'Aubusson.

Phot. Inv. P. Rivière 04230074X



Fig. 17 12 rue Grancher.
Maison antérieure au 19e siècle, (AL 470, 471).
Vue d'ensemble de la nouvelle élévation antérieure remontée en 1960 après
alignement.

Phot. Inv. P. Rivière 03230073V



Fig. 18 Rue des Tours de l'Horloge ; 2 route d'Aubusson.
Maison (AM 60)
Vue partielle montrant le linteau d'une fenêtre du premier étage (linteau
probablement réemployé et portant la date "1600" ?) et le bandeau médiéval
délimitant les deux niveaux.

Phot. Inv. P. Rivière 05230271X



Fig. 19 7 rue du Four.
Maison antérieure au 18e siècle à un étage carré et élévation non ordonnancée (AL 104). (Groupe B1).
Vue de l'élévation antérieure montrant la porte au linteau orné d'une accolade et un appui saillant mouluré, au niveau du premier étage (vestige d'une baie ancienne murée)

Phot. Inv. P. Rivière 03230386X



Fig. 20 11 rue de Chanteloube.
Maison (AM 341).(groupe B5).
Vue partielle montrant dans l'élévation latérale une porte avec linteau en accolade,
aujourd'hui murée.

Phot. Inv. P. Rivière 04230376X

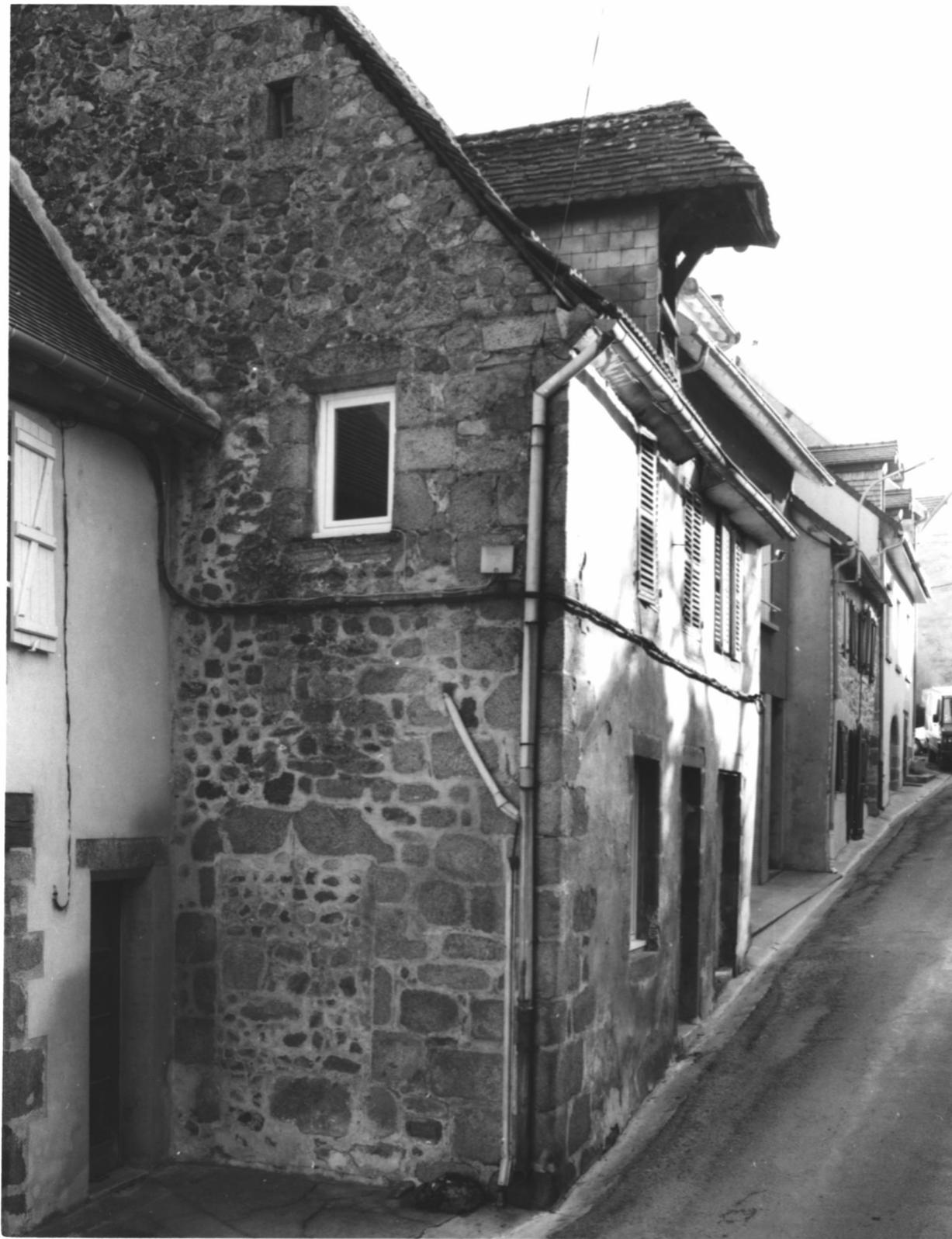


Fig. 21 2, 4 rue Coudert
Maison (AK 277, 278)
Vue, depuis l'est montrant le mur pignon avec les vestiges de deux cheminées et
l'encadrement d'une porte en anse de panier, aujourd'hui murée.

Phot. Inv. P. Rivière 05230206X



Fig. 22 2, 4 rue Coudert
Maison (AK 277, 278)
Vue de l'élévation postérieure, donnant au sud et montrant les deux baies du
premier étage à encadrement chanfreiné et les vestiges d'une tour d'angle en
encorbellement.

Phot. Inv. P. Rivière 05230205X



Fig. 23 4 Rue Feydeau.
Maison (AI 233).
Maison antérieure au 18e siècle, datant peut-être du 16e ou 17e siècle et englobée
dans le projet d'aménagement de la médiathèque.
Premier étage, vue d'ensemble d'un mur montrant les vestiges d'une cheminée,
accostée de deux niches.

Phot. Inv. P. Rivière 03230005X



Fig. 24 2 Petite rue du Clocher ; rue du Clocher.
Maison (AL 35).
Intérieur, étage de comble.
Vue d'ensemble des deux piédroits moulurés en pierre d'une ancienne cheminée
accolée au mur pignon sud-ouest.

Phot. Inv. P. Rivière 02230302X



Fig. 25 2 Petite rue du Clocher ; rue du Clocher.
Maison (AL 35).
Intérieur, étage de comble.
Vue du piédroit gauche d'une ancienne cheminée accolée au mur pignon sud-ouest.
Phot. Inv. P. Rivière 02230301X



Fig. 26 2 rue Feydeau.
Maison (AI 232).
Maison antérieure au 18e siècle, datant peut-être du 16e ou 17e siècle et englobée
dans le projet d'aménagement de la médiathèque.
Le rez-de-chaussée abritait au début du siècle une boutique de boucherie.
Vue partielle du rez-de-chaussée montrant les vestiges d'une cheminée et trois
corbeaux en pierre intégrés dans le mur ouest et soutenant une sablière de plancher.
Phot. Inv. P. Rivière 02230480X



Fig. 27 5 Rue de Beaumont.
Maison (AM 267). (Groupe D 3) : rare exemple de maison à deux étages construites dans un faubourg.

Maison construite en 1886, selon l'inscription gravée au deuxième étage et présentant des éléments de remplissage au niveau de la baie de l'étage de soubassement et de la baie centrale du premier étage (encadrements moulurés).

Phot. Inv. P. Rivière 03230173V



Fig. 28 Grande rue.
Vue d'ensemble, depuis le sud, d'un îlot de maisons situées en enfilade, sur des parcelles entièrement bâties d'origine médiévale.
Ces maisons ont été entièrement remaniées à la fin du 19e siècle (démolition "d'auvents", similaires à ceux des maisons démolies pour la construction de la halle et reconstruction de la façade sur rue).

Phot. Inv. P. Rivière 04230071V



Fig. 29 9, 11, 13 Grande Rue.
Maisons (AM 31, 30) de type urbain, à 2 étages, avec rez-de-chaussée à usage entièrement commercial.
La maison située au n°9, à deux travées, occupe une parcelle médiévale (groupe D1) ; celle, située au n°11 et 13, à six travées, résulte du regroupement de deux parcelles médiévales (groupe D3).

Phot. Inv. P. Rivière 04230370V



Fig. 30 31 Grande Rue.
Maison (AM 17)
Vue d'une partie de la maison avec rez-de-chaussée formant passage couvert ; vue prise depuis la Grande Rue.

Phot. Inv. P. Rivière 06230109X

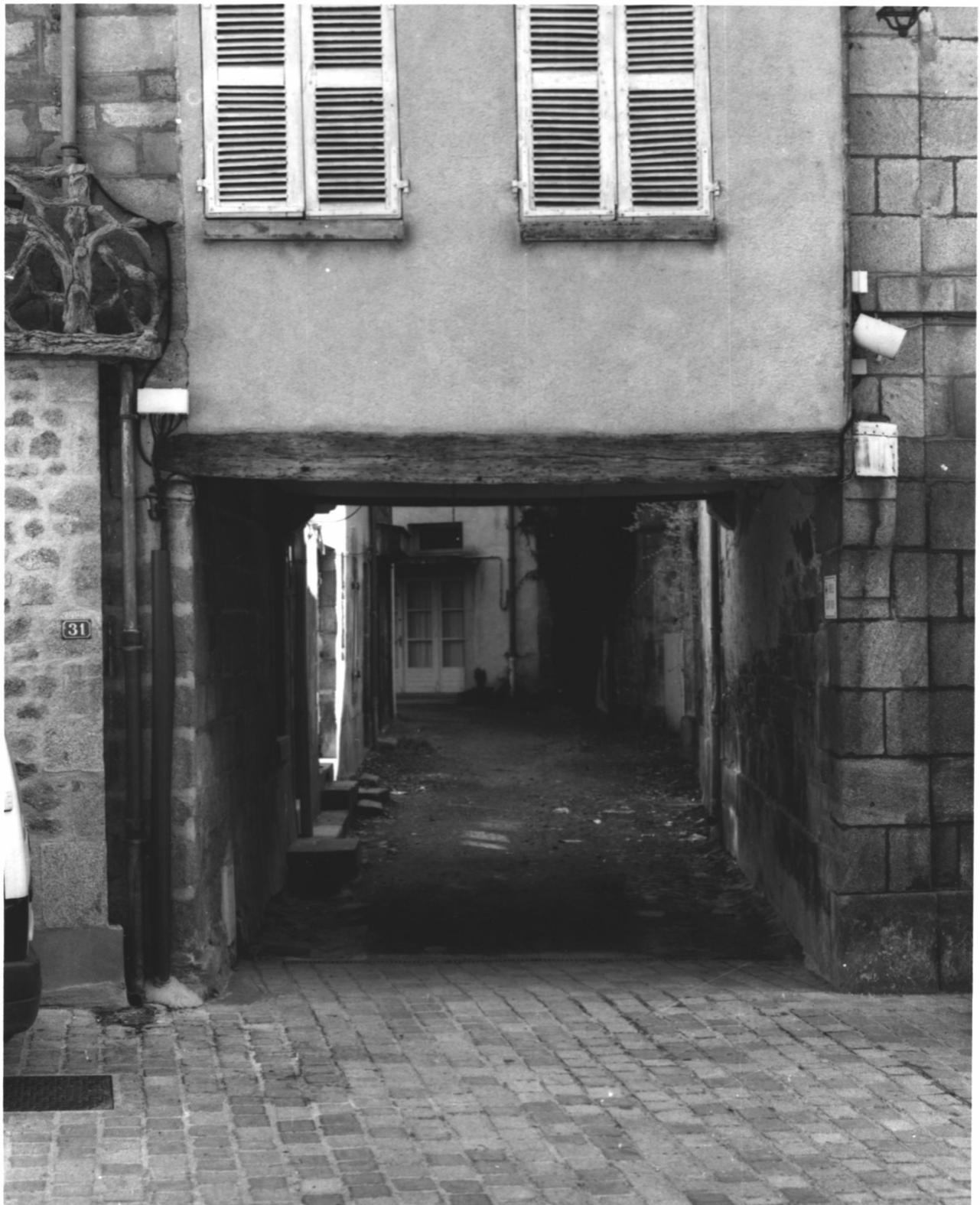


Fig. 30
bis31 Grande Rue.
Maison (AM 17)

Vue d'une partie de la maison avec rez-de-chaussée formant passage couvert ; vue prise depuis l'impasse Saint-Roch.

Phot. Inv. P. Rivière 06230110X
06230124XA

Fig. 31 31 rue Coudert.
Maison (AK 398). (Groupe E1).
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure à cinq travées ; la travée centrale, traitée en pierre de taille, est ornée d'une petite niche
Au premier plan est visible le portail, avec piles en pierre, menant au jardin.

Phot. Inv. P. Rivière 04230068X



Fig. 32 41 rue de Beaumont
Maison (AM 226,128, 158).
Vue de la grille de clôture du jardin et du portail réalisés dans le style des années
1930.

Phot. Inv. P. Rivière 04230400XA
04230387X



Fig. 33 5 rue des Fossés.
Maison de type "villa" (AL 91).
Vue du pavillon de jardin construit dans les années 20.

Phot. Inv. P. Rivière 04230145XA
04230179X



Fig. 34 2 ter rue du Four.
Grange étable (AI 232).
Grange étable de type auvergnat et construite à la fin du 18e siècle (porte une date).
Phot. Inv. P. Rivière 03230429X



Fig. 35 25 Route de Tulle.
Maison (AL 278).
Maison avec mur pignon en façade et étage de comble ; cet étage, éclairé par un
oculus, abritait un atelier de peintre cartonnier.

Phot. Inv. P. Rivière 04230126X



Fig. 36 1 petite rue du Clocher (partie nord-est).
Maison (AL 768). (Groupe E1).
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure et de l'élévation latérale nord traitée en pierre de taille.

Phot. Inv. P. Rivière 02230177X



Fig. 37 1 petite rue du Clocher.
Maison (AL 768). (Groupe E1).
Vue d'ensemble de l'élévation postérieure traitée en moellons.

Phot. Inv. P. Rivière 02230178X



Fig. 38 13 rue du Château.
Maison (AI 243).

Maison construite au cours de la deuxième moitié du 19e siècle ; son élévation construite en moellons est caractérisée par l'emploi de grands blocs de granite, monolithes et horizontaux localisés dans la largeur des travées et s'intégrant dans les encadrement des baies.

Phot. Inv. P. Rivière 04230067X



Fig. 39 16 rue Pisseloché.
Maison (AI 261).
Vue de l'élévation antérieure montrant, au niveau de l'étage, des blocs de granite,
monolithes et horizontaux localisés dans la largeur des travées et s'intégrant dans
les encadrements des baies.

Phot. Inv. P. Rivière 03230505X



Fig. 40 3 route d'Aubusson.
Maison (AI 208) ; le rez-de-chaussée abritait un atelier de maréchal-ferrant.
Vue d'ensemble de l'élévation avec emploi de briques pour les encadrements de
baies et les chaînages d'angle.

Phot. Inv. P. Rivière 04230076X



Fig. 41 1 Grande rue ; rue des Tours de l'Horloge
Maison (AM 58).

Élévation sud-est donnant sur une cour.

Cette élévation ancienne porte les traces de remaniements divers : percement de baies avec encadrement constitué de pierres de rempli ou avec encadrement traité en bois ou en brique.

Phot. Inv. P. Rivière 02230259X



Fig. 42 12, Rue Grancher.
Ensemble de deux maisons distinctes, aujourd'hui réunies (AL 469, 470, 471).
Vue, depuis le clocher de l'église du Moutier, de leurs élévations nord-ouest
donnant sur le jardin.
L'une des maisons (parcelle 470) présente un étage carré traité en pan de bois et
torchis

Phot. Inv. P. Rivière 03230124X



Fig. 43 1 Grande Rue ; rue des Tours de l'Horloge.
Maison (AM 58).
Vue partielle d'une dépendance dont la partie supérieure est construite en pan de bois et torchis.

Phot. Inv. P. Rivière 02230265X



Fig. 44 1 place Courtaud ; rue des Tours de l'Horloge.
Maison (AM 59).
Elévation sur la place ; vue de détail, sous le crépi, au niveau du premier étage, du
pan de bois et du torchis.

Phot. Inv. P. Rivière 04230075X



Fig. 45 Rue du Clocher, 2 Petite rue du Clocher.
Maison (cadastre AL 35).
Vue d'ensemble de deux maisons aujourd'hui réunies et dont la partie supérieure du mur sud, à droite de la lucarne, semble être traité en torchis et pans de bois.

Phot. Inv. P. Rivière 04230375X



Fig. 45 2 rue des Tours de l'Horloge
bis Maison (AM 64)
Vue de la lucarne à croupe débordante avec joues en essantage et encore munie de sa poulie.

Phot. Inv. P. Rivière 06230111X
06230125XA



Fig. 46 1 rue de Beaumont
Maison (AK 274)

Maison construite en 1886 ; elle a été bâti sur l'emplacement d'une maison et d'une boutique et la présence de deux caves est expliqué par l'intégration des fondations de ces deux anciens bâtiments dans la construction nouvelle.

Phot. Inv. P. Rivière 06230070X



Fig.47 1 route d'Aubusson, place Courtaud.
Maison (AI 209).

Vue de la cave planchée montrant deux baies en partie murées.

Phot. Inv. P. Rivière 04230268X



Fig. 48 22 Grande Rue.
Maison (AL 55).
Vue partielle de la cave planchéiée (partie sud) ; une poutre, soutenue par un corbeau en pierre formant saillie dans le mur goutterot nord, soutient l'ensemble des solives ; la margelle d'un puits est visible au ras de ce mur ainsi que l'embrasure d'une baie, à droite du corbeau.

Phot. Inv. P. Rivière 02230188X



Fig. 49 22, 24 Grande Rue.
Maison (AL 55).

Vue partielle de la partie nord de la cave planchéiée ; cette vue montre l'escalier en pierre tournant, un mur de séparation, à droite séparant cette partie en deux espaces et les éléments de structure du rez-de-chaussée (solives, pan de bois avec torchis).

Phot. Inv. P. Rivière 02230187X



Fig. 50 22, 24 Grande Rue.
Maison (AL 55).
Vue partielle de la partie nord de la cave planchée ; cette vue montre le mur
soutenant l'escalier à l'arrière duquel se situe un puits.

Phot. Inv. P. Rivière 02230185X



Fig. 51 22, 24 Grande Rue.
Maison (AL 55).
Vue partielle de la partie sud de la cave planchée montrant une cuve en pierre
quadrangulaire.

Phot. Inv. P. Rivière 02230186X



Fig. 52 22, 24 Grande Rue.
Maison (AL 55).
Vue partielle de la partie sud de la cave planchée montrant une cuve en pierre
quadrangulaire.

Phot. Inv. P. Rivière 02230189X

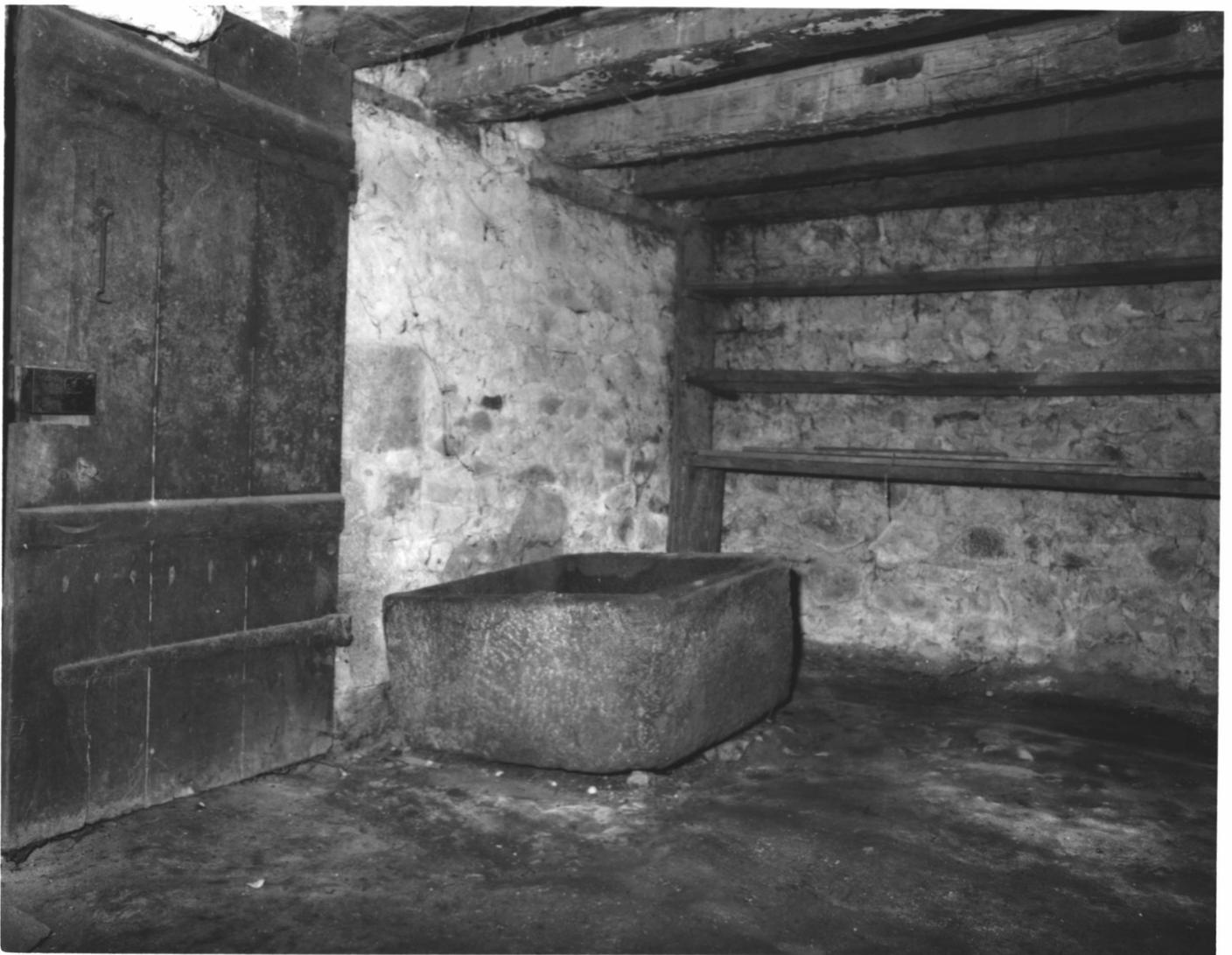


Fig. 53 8 bis Grande Rue.
Maison (AL 47, 48).
Vue partielle de la cave planchée et d'une cuve en pierre hexagonale (margelle
d'un ancien puits bouché ?).

Phot. Inv. P. Rivière 02230172X



Fig. 54 9 rue Coudert.
Maison (AK 280, 290).(Groupe B3)
Maison avec un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré
et un étage de comble éclairé en façade.

Phot. Inv. P. Rivière 04230086X



Fig.55 11 rue Coudert.
Maison (AK 289, 281). (Groupe B3).
Maison avec un étage de soubassement, un rez-de-chaussée surélevé et un étage carré.

Phot. Inv. P. Rivière 04230085X



Fig. 56 55 rue de Beaumont.
Maison (AK 115, 116). (Groupe E1).
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure à quatre travées, avec porte d'accès à un
étage de soubassement.

Phot. Inv. P. Rivière 04230087X



Fig. 57 25 rue des Fossés ; rue Pisseloche.
Maison (AL 571). (Groupe E1).
Cette maison, avec élévation antérieure à cinq travées, comporte un étage de
soubassement accessible par deux portes percées dans l'élévation latérale.

Phot. Inv. P. Rivière 02230214X



Fig. 58 21 rue de Chanteloube.
Maison (AM 329).
Vue d'ensemble, depuis la rue, montrant l'élévation antérieure et l'élévation du mur pignon nord ; cette dernière élévation comporte une porte en anse de panier donnant accès à un espace artisanal ou agricole aménagé dans l'étage de soubassement de l'édifice.

Phot. Inv. P. Rivière 03230182X



Fig. 59 10, 12 rue du Pont Roby.
Maisons (AL 374, 375).
Vue d'ensemble de l'élévation ouest montrant l'étage de soubassement ouvrant sur
les jardins bordant la Creuse.

Phot. Inv. P. Rivière 03230512XA
03230504X



Fig. 60 Secteur de Beaumont.
12 à 20 rue de l'Ancien Champ de Foire.
Enfilade de maisons de faubourg.
Maisons sans étages carrés avec l'étage de comble surmontant directement le rez-
de-chaussée (AK 139, 140, 141, 145, 146). (Groupe A).
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 02230335X
02230478XA



Fig. 61 Secteur de Beaumont.
14 rue de l'Ancien Champ de Foire.
Maison de faubourg (AK 140). (Groupe A).
Maison sans étages carrés, avec l'étage de comble surmontant directement le rez-de-chaussée.

Phot. Inv. P. Rivière 02230336X
02230479XA



Fig. 62 17, 19, 21 rue de la Maison Rouge.
Maisons de faubourg (AI 310, 309, 29).
Vue d'ensemble d'une enfilade de trois maisons, l'une en rez-de-chaussée (groupe A)
et les deux autres, à un étage carré, la première à trois travées (groupe E1) et la
deuxième, à deux travées (groupe B4).

Phot. Inv. P. Rivière 04230130X



Fig.63 6, 8 (est) rue Pisseloché.
Maisons de faubourg (AI 253, 252). (Groupe A).
Vue d'ensemble de deux maisons mitoyennes, sans étages carrés, comprenant
seulement un rez-de-chaussée surmonté d'un étage de comble.

Phot. Inv. P. Rivière 04230124X



Fig. 64 1 à 9 Rue du Bouquet.
Maisons de faubourg (AM 155, 156, 155, 154, 153). (Groupe B4).
Enfilade de maisons qui probablement, initialement, comprenaient seulement un rez-de-chaussée, surmonté de l'étage des combles ; l'étage carré a été construit ultérieurement.

Phot. Inv. P. Rivière 04230386X



Fig. 65 12, 14, rue Quinault.
Maisons de faubourg (AL 559 et 175). (Groupe B4).
Enfilade de maisons qui, probablement initialement comprenaient seulement un rez-de-chaussée surmonté de l'étage de comble.

Phot. Inv. P. Rivière 03230090X



Fig. 66 36 Grande Rue, rue des Fossés.
Maison (AM 16, 15, 14).
Maison antérieure au 18e siècle et comportant des arcades marchandes au rez-de-chaussée.

Phot. Inv. P. Rivière 04230058V



Fig. 67 1 Rue Coudert.
Maison de faubourg (AK 297). (Groupe B1).
Maison antérieure au 18e siècle ; cette maison à un étage carré et un étage de
comble éclairé par une lucarne présente une élévation antérieure non ordonnancée.
Phot. Inv. P. Rivière 02230200X



Fig. 68 7 Rue Pelleterie.
Maison de faubourg (AK 291). (Groupe B1).
Maison antérieure au 18e siècle ; cette maison à un étage carré et un étage de
comble présente une élévation antérieure non ordonnancée.

Phot. Inv. P. Rivière 04230224X



Fig. 69 25 rue Coudert.
Maison de faubourg (AK 205). (Groupe B1).
Maison antérieure au 18e siècle ; cette maison, à un étage carré et un étage de comble, présente une élévation antérieure non ordonnancée.
Phot. Inv. P. Rivière 03230393X



Fig. 70 12, 14, 16, 18 Grande Rue ; rue du Clocher.
Maisons (AL 50, 51, 52 nord, 52 sud, 53).
Maisons de type urbain, à deux étages, bâties sur des parcelles médiévales étroites ;
leur élévation est percée d'une seule travée. (Groupe D1).
Vue d'ensemble de leurs élévations postérieures donnant sur la rue du Clocher
Phot. Inv. P. Rivière 02230100X



Fig. 71 2 route d'Aubusson, 6 rue des Tours de l'Horloge ; route d'Aubusson, 4 rue des Tours de l'Horloge.
Maisons (AM 60, 61). (Groupe D1).
Maisons de type urbain, à deux étages carrés, bâties sur des parcelles médiévales étroites ; leur élévation qui a conservé son bandeau est percée de deux travées ; la petite baie de l'étage devait éclairer la cage de l'escalier droit en charpente.

Phot. Inv. P. Rivière 05230060V



Fig. 72 4 bis rue des Tours de l'Horloge ; 4 route d'Aubusson
Maison (AM 453. (Groupe D1).

Maison de type urbain, à deux étages carrés, bâtie sur une parcelle médiévale relativement étroite ; son élévation à deux travées légèrement décentrée, présente une travée latérale aveugle qui a pu être percée d'une petite baie éclairant la cage d'escalier.

Phot. Inv. P. Rivière 05230059V



Fig. 73 Rue des Tours de l'Horloge, 6 route d'Aubusson ; 2 bis, 2 ter rue des Tours de l'Horloge, 8 route d'Aubusson (2 bis et 2 ter concernent une même maison) ; 2 rue des Tours de l'Horloge.

Ensemble de trois maisons (AM 454, 456, 63, 455, 64). (Groupe D1).

Maisons de type urbain, à deux étages carrés, bâties sur un parcellaire médiéval étroit ou moyennement étroit ; l'élévation antérieure de la maison située à gauche, avec un deuxième étage en encorbellement traité en pan de bois et torchis, présente deux travées ; celle de la maison médiane présente deux travées légèrement décentrées et une travée latérale aveugle, percée probablement initialement d'une petite baie de la cage d'escalier ; l'élévation de la maison située à droite, de facture plus récente, formant mur de croupe en façade, présente deux travées ; on remarquera les chaînages d'angle, formant légèrement saillie, au niveau du deuxième étage, celui-ci étant peut-être à l'origine traité en pan de bois et torchis.

Phot. Inv. A. Chambaretaud 81230861V
81230867V



Fig. 74 4 route de Crocq ; 2 rue des Tours de l'Horloge.
Maisons (AM 49, 50).
Maisons de type urbain, à deux étages carrés ; l'une avec élévation à deux étages carrés (groupe D1) et l'autre, à trois étages carrés (groupe D3) ; pour l'une et l'autre les travées sont légèrement décentrées.

Phot. Inv. P. Rivière 04230094X



Fig.75

3 rue des Tours de l'Horloge.

Maison (AM 51). (Groupe D1).

Maison de type urbain, à deux étages carrés ; son élévation antérieure à deux travées, présente une facture 19e, avec ses bandeaux de niveaux et la modénature des appuis de fenêtres.

Phot. Inv. P. Rivière 04230054X



Fig. 76 31, 33, 35 rue de Chanteloube.
Maisons (AM 320, 317, 316).(Groupe B4).
Ensemble de maisons de faubourg, à un étage carré ; leur élévation est percée de
deux travées dont l'une est aveugle à l'étage.

Phot. Inv. P. Rivière 03230180X



Fig. 77 25 rue de Chanteloube.
Maison (AM 325, 326). (Groupe B5).

Maison de faubourg à un étage carré, antérieure au 18e siècle ; son élévation antérieure, refaite au cours du 19e siècle, est typique de cette époque, avec son bandeau plat de niveau et la modénature spécifique des appuis de fenêtres. Le rez de chaussée, partiellement habitable, comportait un espace dévolu à une activité professionnelle ; il s'agissait d'une salle de café dont l'ancienne porte était située à droite de la porte actuelle (sa partie inférieure est aujourd'hui murée).

Phot. Inv. P. Rivière 03230181X



Fig. 78

10 Rue du Pont-Roby.

Maison (AL 374, 375). (Groupe B5).

Maison de faubourg à un étage carré ; son élévation antérieure à trois travées date du 19e siècle (bandeau plat de niveau et modénature spécifique des appuis de fenêtres) ; le rez-de-chaussée partiellement habitable avait un espace dévolu à une activité professionnelle (artisanale ou commerciale) si l'on en juge par la présence de la grande baie, située à gauche de la porte, dont la partie inférieure a été murée.

Phot. Inv. P. Rivière 03230201V



Fig.79

15 rue du Pont-Roby.

Maison (AL 336). (Groupe B 5).

Maison de faubourg à un étage carré ; son élévation présente trois travées ; le rez-de-chaussée, partiellement habitable, abritait une salle de café.

Phot. Inv. P. Rivière 03230202X



Fig. 80 20 rue Pisseloché, sentier des Jardins.
Maison (AI 263). (Groupe B5).
Maison de faubourg à un étage carré ; son élévation à trois travées, construite en moellons et entièrement crépie, est ornée d'une petite niche latérale. Le rez-de-chaussée, partiellement habitable, présentait un espace dévolu à une activité professionnelle dont l'entrée se situait à droite de la porte centrale.

Phot. Inv. P. Rivière 04230137X



Fig. 81 8, 10, 10 bis rue des Fossés et 1 Petite rue du Clocher
Maisons (AL 75, 74, 73, 72)
Enfilade de maisons de faubourg avec rez-de-chaussée à usage essentiellement
commercial ou artisanal et étage carré à usage d'habitation (Groupe C).

Phot. Inv. P. Rivière 02230173X



Fig. 82 17 rue de Chanteloube.
Maison (AM 438).
Maison de faubourg avec rez-de-chaussée entièrement dévolu à une activité professionnelle (artisanale ou commerciale) et étage carré à usage d'habitation.
(Groupe C).

Phot. Inv. P. Rivière 03230203X



Fig. 83 4 Rue Pisseloché.
Maison (AI 251). (Groupe C).
Maison de faubourg avec rez-de-chaussée entièrement dévolu à une activité
professionnelle (artisanale ou commerciale) et étage carré à usage d'habitation.

Phot. Inv. P. Rivière 04230125X



Fig. 84 Route de Crocq ; 6 rue de Beaumont.

Maison (AM 10).

Maison construite au début du 20e siècle, avec rez-de-chaussée entièrement dévolu à une activité professionnelle (artisanale ou commerciale) et étage carré à usage d'habitation.

(Groupe C).

Phot. Inv. P. Rivière 06230069X
06230091XA



Fig. 85 47 Grande Rue, rue Reby Lagrange.
Maison (AM 3). (Groupe B5).
Maison à un étage carré ; son élévation antérieure donnant sur la rue Reby-Lagrange se développe sur plus de trois travées ; le rez-de-chaussée, partiellement habitable, présente un espace dévolu à une activité professionnelle.

Phot. Inv. P. Rivière 03230184X



Fig. 86 15 rue de Beaumont.
Maison (AK 255). (Groupe E1)
Maison de type résidentiel construite dans le faubourg de la Pelleterie, à un étage carré et une élévation antérieure se développant sur six travées.

Phot. Inv. P. Rivière 03230177X



Fig. 87 7, 9 place Courtaud ; rue Jasseix.
Maison (AL13, 14, 15, 16). (Groupe E1).
Maison de type résidentiel (actuellement divisée en deux parcelles), à un étage carré
et construite dans la partie intra-muros.
Vue de l'élévation antérieure se développant sur sept travées.

Phot. Inv. P. Rivière 02230160X



Fig. 88 7, 9 place Courtaud.
Maison (AL, 13, 14, 15, 16). (Groupe E1).
Maison de type résidentiel (actuellement divisée en deux parcelles), à un étage carré
et construite dans la partie intra-muros.
Vue d'ensemble de l'élévation donnant sur le jardin.

Phot. Inv. P. Rivière 02230494X



Fig. 89 9 rue des Fossés.

Maison (AL 533) (Groupe E1).

Maison de type résidentiel, à un étage carré, édifée sur le pourtour extérieur ouest de l'ancienne enceinte de ville, au début du 19e siècle (mentionnée sur le cadastre de 1817). Elle développe une grande élévation de sept travées.

Phot. Inv. P. Rivière 02230159X



Fig. 90 36 rue Sainte-Espérance ; rue Préville.
Maison (AL 417). (Groupe E1).
Maison de type résidentiel à un étage carré, construite dans le faubourg du Pont-
Roby.
Vue d'ensemble de l'élévation antérieure.

Phot. Inv. P. Rivière 03230198X



Fig. 91 32, 34, 36 rue Sainte-Espérance.
Maisons (AL 418, 417).
Vue d'ensemble de trois maisons situées en enfilade.
De droite à gauche, maison avec mur pignon en façade (groupe B4), maison en rez-
de-chaussée (groupe A) et maison à un étage carré, se développant sur plus de trois
travées (Groupe E1).

Phot. Inv. P. Rivière 03230511XA
03230498X



Fig. 92 34, 32 rue Sainte-Espérance.
Maisons (AL 418)
Maison avec mur pignon en façade (n°34), (groupe B4) et maison en rez-de-chaussée (n°34), (groupe A).

Phot. Inv. P. Rivière 03230503X



Fig. 93 21, 23 Grande Rue.
Maison (AM 25).
Maison, probablement, initialement de type urbain, à deux étages carrés et mur pignon en façade (groupe D2) ; l'étage carré supérieur a été démoli et la croupe en façade résulte du remaniement de la toiture.

Phot. Inv. P. Rivière 04230135X



Fig. 94 55, 57, 59 Rue de Chanteloube.
Maisons (AM 297, 289, 287, 288).

Vue de quatre maisons de faubourg situées en enfilade ; deux d'entre elles (n° 57 sud et nord, situées à droite de la photographie) sont datées "1813 et 1823 (dates inscrites sur le linteau de porte) ; les deux autres sont caractérisées par la présence de deux portes d'entrée (aménagement assurant l'indépendance entre le rez-de-chaussée et le premier étage).

Phot. Inv. P. Rivière 04230313X



Fig. 95

12 rue du Pont Roby.

Maison (AL 374). (Groupe D2)

Rare exemple de maison de type urbain, située dans un faubourg ; profondément remaniée, elle possédait vraisemblablement initialement un deuxième étage carré.
Vue d'ensemble de l'élévation sur rue avec la tour d'escalier en demi hors-oeuvre.

Phot. Inv. P. Rivière 05230062V
05230069VA

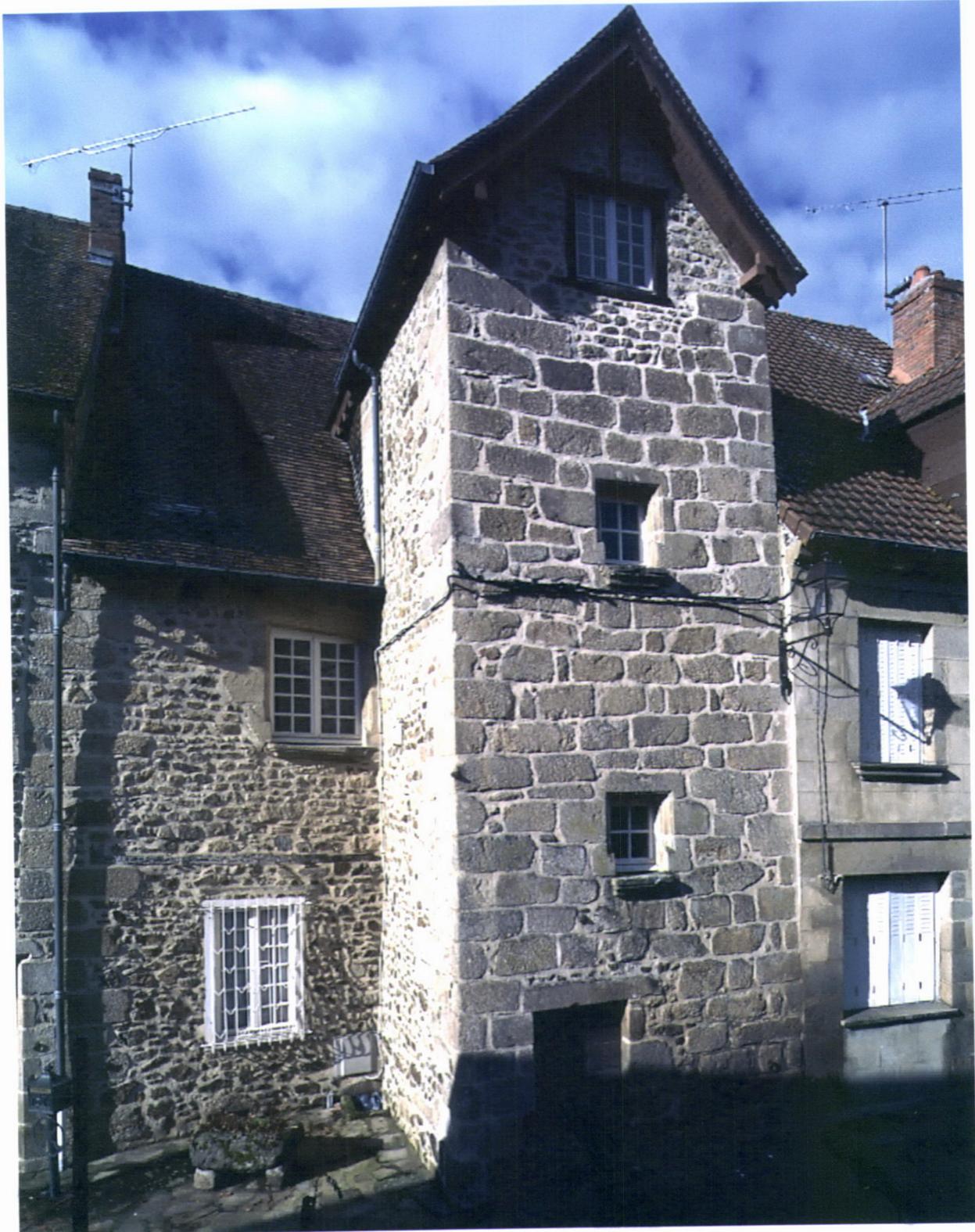


Fig. 96 7 Rue Quinault.
Maison (AL 186, 187).
Vue du départ de l'escalier intérieur, en vis et en bois.

Phot. Inv. P. Rivière 04230298X



Fig. 97 1 Petite rue du Clocher (partie nord).
Maison (AL 768 nord).
Vue de la charpente et de deux fermes avec faux entrain.

Phot. Inv. P. Rivière 04230082X



Fig. 98 32 rue Sainte-Espérance
Maison (AL 558)
Rez-de-chaussée, vue de la cheminée au manteau cintré.

Phot. Inv. J-L. Vey 05230475NUC



Fig. 99 Rue Détournée.
Vue d'une cheminée accolée extérieurement, au niveau du premier étage, au mur pignon sud-ouest de l'hôtel situé 3 rue Détournée (englobé aujourd'hui dans la médiathèque) ; cette cheminée appartenait à une maison portée sur le cadastre de 1817 (parcelle 504) et aujourd'hui démolie.

Phot. Inv. P. Rivière 00230248X



Fig. 100 Rue Détournée.
Vue d'ensemble de deux cheminées situées à l'aplomb l'une de l'autre et accolées au parement extérieur du mur pignon sud-ouest de l'hôtel situé 3 rue Détournée (englobé aujourd'hui dans la médiathèque) ; ces deux cheminées appartenaient à une maison portée sur le cadastre de 1817 (parcelle 504) et aujourd'hui démolie.
Phot. Inv. P. Rivière 02230157X



Fig. 101 Rue Détournée.
Vue d'une cheminée accolée extérieurement, au niveau du rez-de-chaussée, au mur pignon sud-ouest de l'hôtel situé 3 rue Détournée (englobé aujourd'hui dans la médiathèque).
Cette cheminée appartenait à une maison mentionnée sur le cadastre de 1817 (parcelle 504) et aujourd'hui démolie.

Phot. Inv. P. Rivière 02230155X



Fig. 102 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238)
Premier étage, vue d'une cheminée de style rocaille exécutée en pierre de Volvic et datée 1761.

Phot. Inv. P. Rivière 02230269X



Fig. 103 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238) Premier étage, cheminée de style rocaille réalisée en pierre de
Volvic et datée.
Vue de la date "1761" gravée sur le montant gauche.
Phot. Inv. P. Rivière 02230270X



Fig. 104 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).
Premier étage, cheminée de type rocaille, exécutée en pierre de Volvic et datée
1761.
Vue de détail d'un monogramme : " M V ", gravé sur le montant droit ; il s'agit
probablement des initiales de l'artisan sculpteur.

Phot. Inv. P. Rivière 02230271X



Fig. 105 3 Grande Rue.
Maison (AM 57).

Premier étage, vue d'ensemble d'une cheminée en marbre blanc, de style rocaille, exécutée probablement au cours du 19e siècle ; elle est accostée de deux placards aux vantaux ornés d'un décor floral.

Phot. Inv. P. Rivière 02230261X



Fig. 106 3 Grande Rue.
Maison (AM 57.
Premier étage, vue de la cheminée en marbre blanc, de style rocaille, exécutée
probablement au 19e siècle.

Phot. Inv. P. Rivière 02230263X



Fig. 107 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).

Rez-de-chaussée, vue d'une cheminée et de son trumeau en bois.

Le manteau et les piédroits sont ornés d'un motif de draperies et le trumeau, de pilastres cannelés surmonté d'un motif de pot à feu.

Phot. Inv. P. Rivière 02230253X



Fig. 108 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238.
Rez-de-chaussée, cheminée et trumeau en bois.
Vue de la partie centrale du manteau de la cheminée orné d'un motif sculpté
représentant une draperie soutenue par trois anneaux et rehaussée d'une cordelette.
Phot. Inv. P. Rivière 02230277X



Fig. 109 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).
Rez-de-chaussée, cheminée et trumeau en bois.
Vue de détail d'un des piédroits de la cheminée orné d'un décor sculpté représentant
une draperie et un motif végétal stylisé.

Phot. Inv. P. Rivière 02230276X



Fig. 110 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).

Rez-de-chaussée, cheminée et trumeau en bois.

Vue partielle de la partie supérieure droite du trumeau ornée d'un décor représentant un pilastre cannelé à chapiteau ionique, surmonté d'un pot à feu.

Phot. Inv. P. Rivière 02230275X



Fig. 111 2 Petite rue du Clocher ; place du Marché.
Maison (AL 35).
Premier étage, vue d'une cheminée et de deux placards latéraux.
Le manteau de la cheminée est orné d'un décor de cannelures.

Phot. Inv. P. Rivière 02230297X



Fig. 112 31 Grande Rue, impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17).
Partie du premier étage surmontant le passage couvert reliant la Grande Rue à
l'impasse Saint-Roch.
Vue du lambris de revêtement, à motifs chantournés 18e, recouvrant le mur nord
d'une pièce.

Phot. Inv. P. Rivière 03230324X



Fig. 113 31 Grande Rue, impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17).
Partie du premier étage surmontant le passage couvert reliant la Grande Rue à
l'impasse Saint-Roch.
Vue du décor à motifs chantournés 18e, recouvrant le mur sud d'une pièce (vantaux
de placards et trumeau de cheminée).

Phot. Inv. P. Rivière 03230323X



Fig. 114 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).

Premier étage, Vue partielle d'une pièce montrant ses lambris de revêtement
intégrant portes de distribution et meuble de rangement à deux corps.

Phot. Inv. P. Rivière 02230272X



Fig. 115 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).
Premier étage, vue partielle d'une pièce et de ses lambris de revêtement intégrant placards de rangement et trumeau de cheminée.

Phot. Inv. P. Rivière 02230273X



Fig. 116 12 rue Grancher.
Maison (AL 470, 471).
Premier étage, pièce donnant sur le jardin.
Vue d'ensemble de deux armoires à deux corps placées dans le même alignement et ornées d'un décor chantourné
Ces armoires, situées initialement dans la pièce du premier étage donnant sur la rue Grancher, ont été changées de place après le rétrécissement de cette pièce à la suite du reculement de l'élévation frappée d'alignement vers 1960.

Phot. Inv. P. Rivière 03230398X



Fig. 117 12 rue Grancher.
Maison (AL 470, 471).
Premier étage, pièce est.
Vue d'ensemble d'une armoire à deux corps à décor chantourné.

Phot. Inv. P. Rivière 03230399X



Fig. 118 3 Grande Rue.
Maison (AM 57).
Premier étage, vue d'un placard accostant une cheminée ; les panneaux centraux des
vantaux et le dormant cannelé sont rehaussés d'un motif floral sculpté.

Phot. Inv. P. Rivière 02230262X



Fig.119 3 Grande Rue. Maison (AM 57).
Deuxième étage, vue d'un placard ; les panneaux centraux des vantaux sont
rehaussés d'un discret décor floral.

Phot. Inv. P. Rivière 02230264X



Fig. 120 3 place des Arbres ; rue Feydeau ; rue Chemin Feydeau.
Hôtel (AI 238).

Vue de l'escalier tournant à volets droites, depuis le palier du premier étage ; la rampe en bois de la première volée a été remplacée par une rampe en fer.

Phot. Inv. P. Rivière 02230274X



Fig. 121 1 Petite rue du Clocher
Maison (AL 768 nord).
Vue d'ensemble de la première volée droite de l'escalier, avec en premier plan le
départ de la rampe en bois en forme de balustre.

Phot. Inv. P. Rivière 02230174X



Fig. 122 31 Grand-Rue ; impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17). (Groupe D2).
Vue de l'élévation antérieure montrant l'agrandissement du rez-de-chaussée,
couronné d'une terrasse délimitée par un garde corps traité en rocaille et la corniche
en pierre soulignée de cinq modillons sculptés.

Phot. Inv. P. Rivière 00230245X
00230266XA

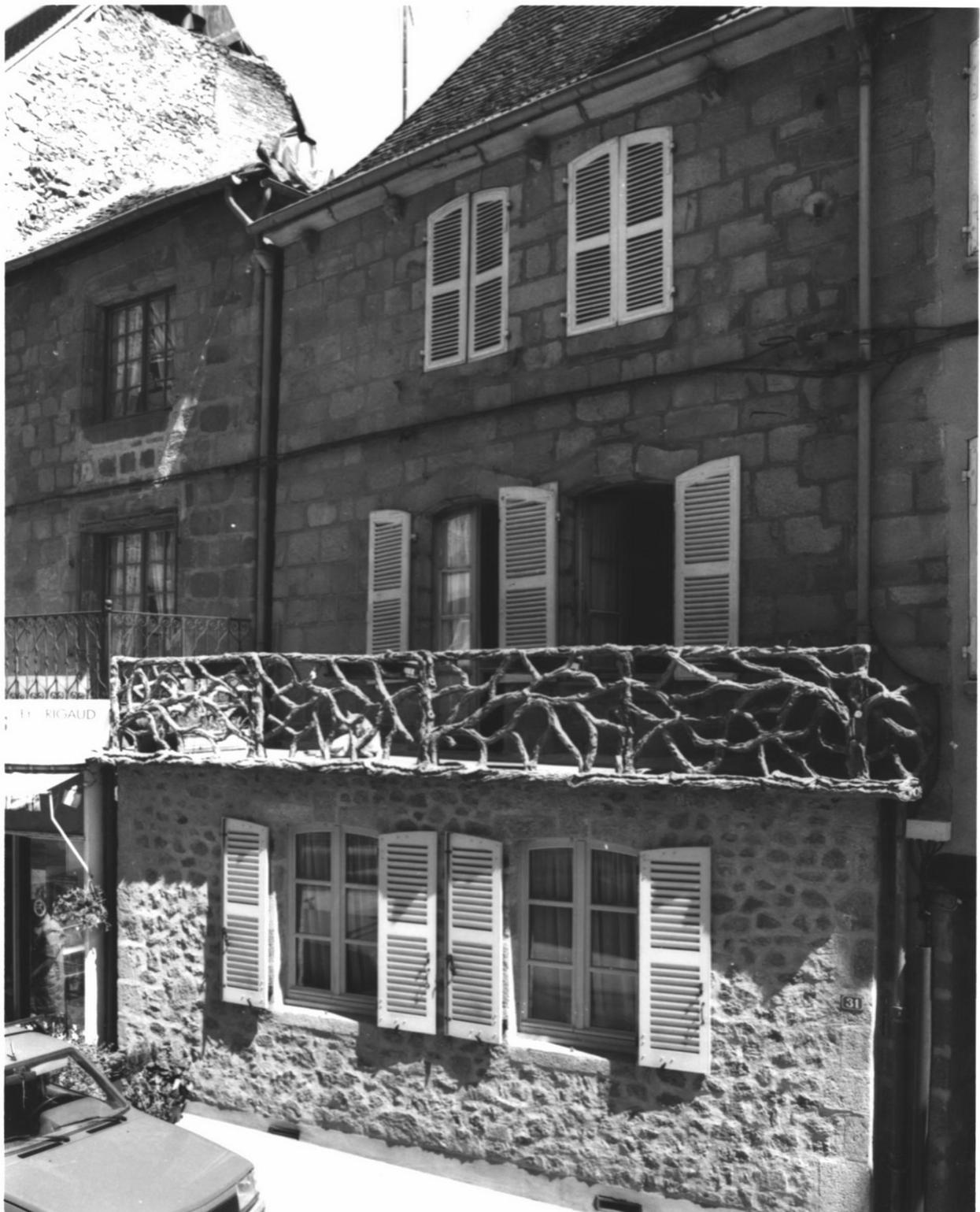


Fig. 123 31 Grande rue, impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17).
Élévation sur rue.
Vue de détail des deux modillons sculptés de la partie nord de la corniche,
représentant des têtes humaines (remploi?).

Phot. Inv. P. Rivière 04230064X



Fig.124 31 Grande rue, impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17).
Élévation sur rue.
Vue de détail du modillon sculpté de la partie centrale de la corniche, représentant
une tête humaine (remploi?).

Phot. Inv. P. Rivière 04230065X



Fig. 125 31 Grande rue, impasse Saint-Roch.
Maison (AM 17).
Élévation sur rue.
Vue de détail des deux modillons sculptés de la partie sud de la corniche (emploi?)
; celui, en partie caché par gouttière, semble représenter une tête humaine ; l'autre
est difficilement identifiable.

Phot. Inv. P. Rivière 04230066X



Fig.126 3 Grande Rue.
Maison (AM 57).

Vue d'ensemble de l'élévation antérieure traitée en pierre de taille et datant du 19e siècle. Elle est rehaussée d'une corniche aux modillons ornés de triglyphes ; ce même motif décoratif souligne les appuis de fenêtres et le bandeau de niveau ; le premier étage, comme celui des maisons mitoyennes (n° 1 et n°5), est précédé d'un balcon filant.

Phot. Inv. P. Rivière 02230148V



Fig. 127 32 Grande Rue.
Maison (AL 80, 82,770).
Vue de détail de la corniche en bois ornée d'une frise denticulée.

Phot. Inv. P. Rivière 04230134X



Fig. 128 17 Grande Rue.
Maison (AM 26).

Cette maison, construite vraisemblablement au début du 20e siècle a remplacé une maison visible sur une vieille carte postale.

Ce modillon sculpté représentant une tête humaine et réemployé dans l'élévation antérieure pourrait provenir de la maison démolie.

Phot. Inv. P. Rivière 05230214X



Fig. 129 8 rue des Ecoles.
Maison (AK 175).
Maison probablement rehaussée d'un étage ; la porte d'entrée est ornée d'un décor
probablement réemployé (pilastres et fronton triangulaire).

Phot. Inv. P. Rivière 04230318V



Fig. 130 4 rue du Clocher ; rue Terrefume.
Hôtel (AL 567)

Vue de la porte d'entrée de la tour d'escalier.

L'encadrement de cette porte est orné d'une mouluration particulière, visible sur les baies d'autres édifices de Felletin : les mouluration internes des piédroits se rejoignent en formant un V au niveau du linteau, ce V s'inscrivant dans une accolade.

Phot. Inv. P. Rivière 03230474X

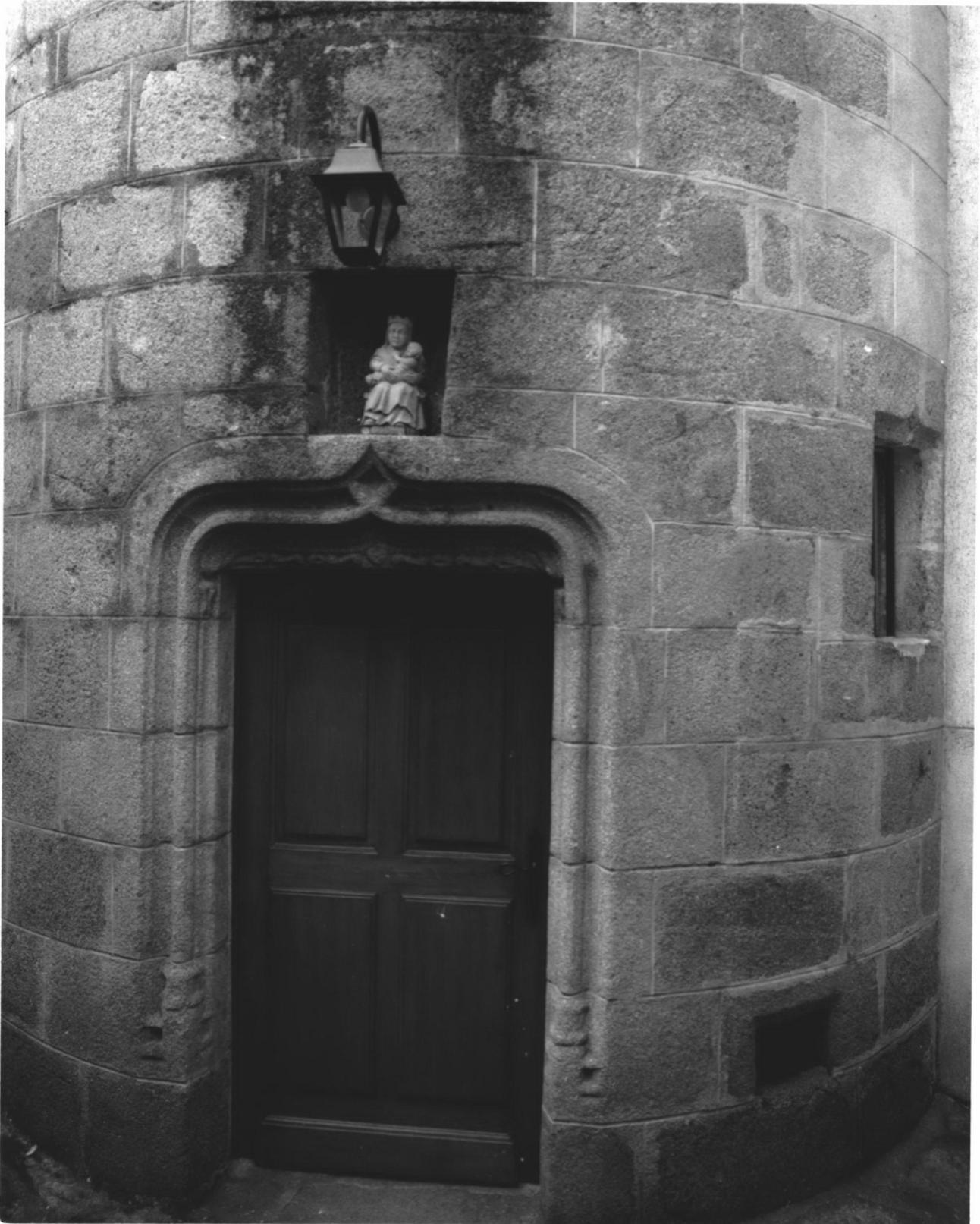


Fig. 131 3 rue Détournée.
Hôtel (AI 230).
Tour en demi hors oeuvre abritant l'escalier en vis.
Vue, après restauration, de la porte surmontée d'un écu bûché et d'un gable, orné
d'une rose sculptée à la pointe de l'accolade.
L'encadrement de la porte présente cette mouluration particulière formant sur le
linteau un V inscrit dans une accolade.

Phot. Inv. P. Rivière 02230156X



Fig. 132 11 place Courtaud.
Hôtel (AL 12).
Tour d'escalier en demi hors oeuvre.
Vue de la porte au linteau inscrit dans une accolade et orné d'un écu et de motifs
latéraux lobés.

Phot. Inv. P. Rivière 02230182X

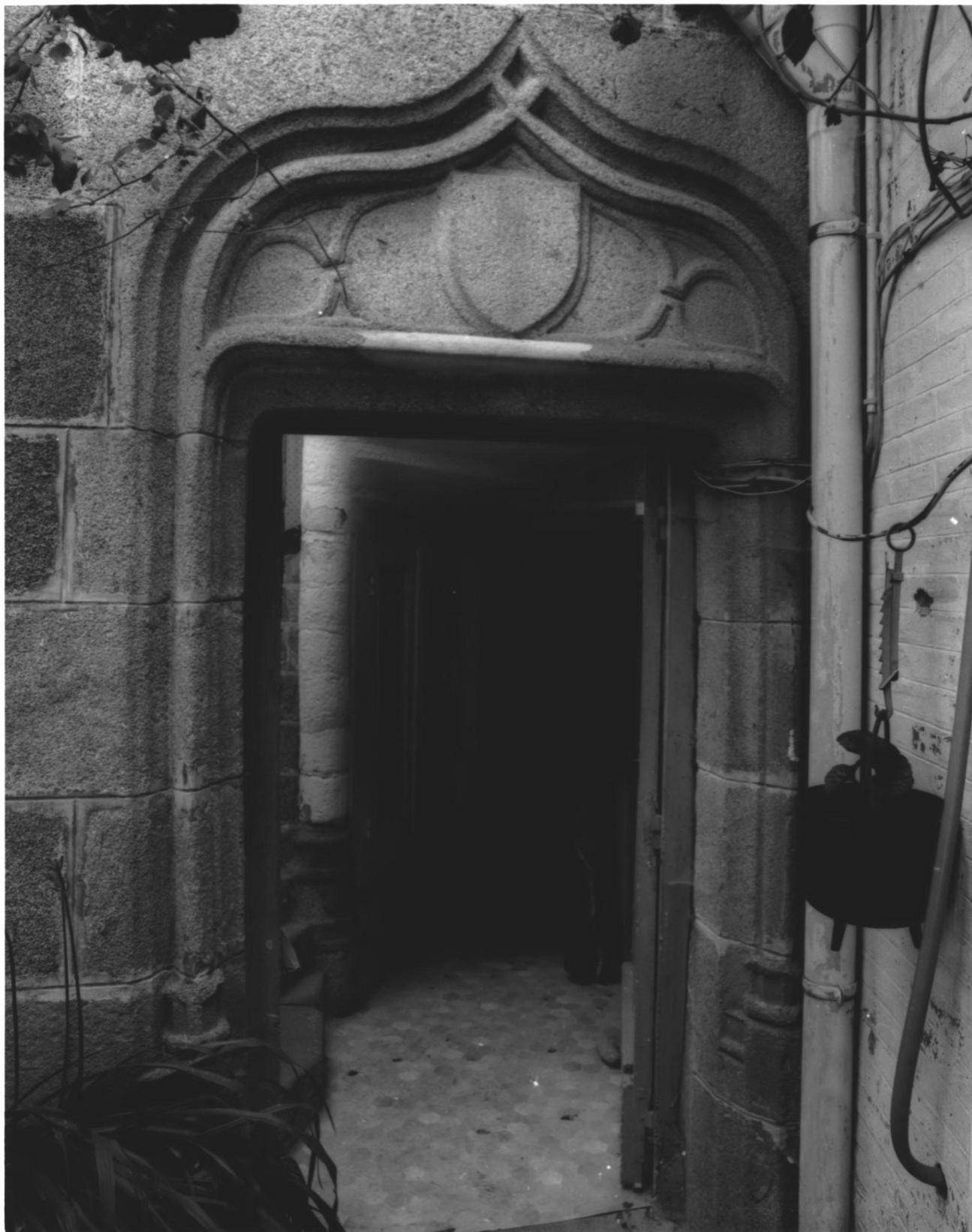


Fig. 133 5 Grande Rue.
Hôtel (AM 56).
Porte de la tour de l'escalier en vis.
Vue de détail du linteau orné d'un écu et de deux motifs latéraux trilobés.

Phot. Inv. P. Rivière 03230016X

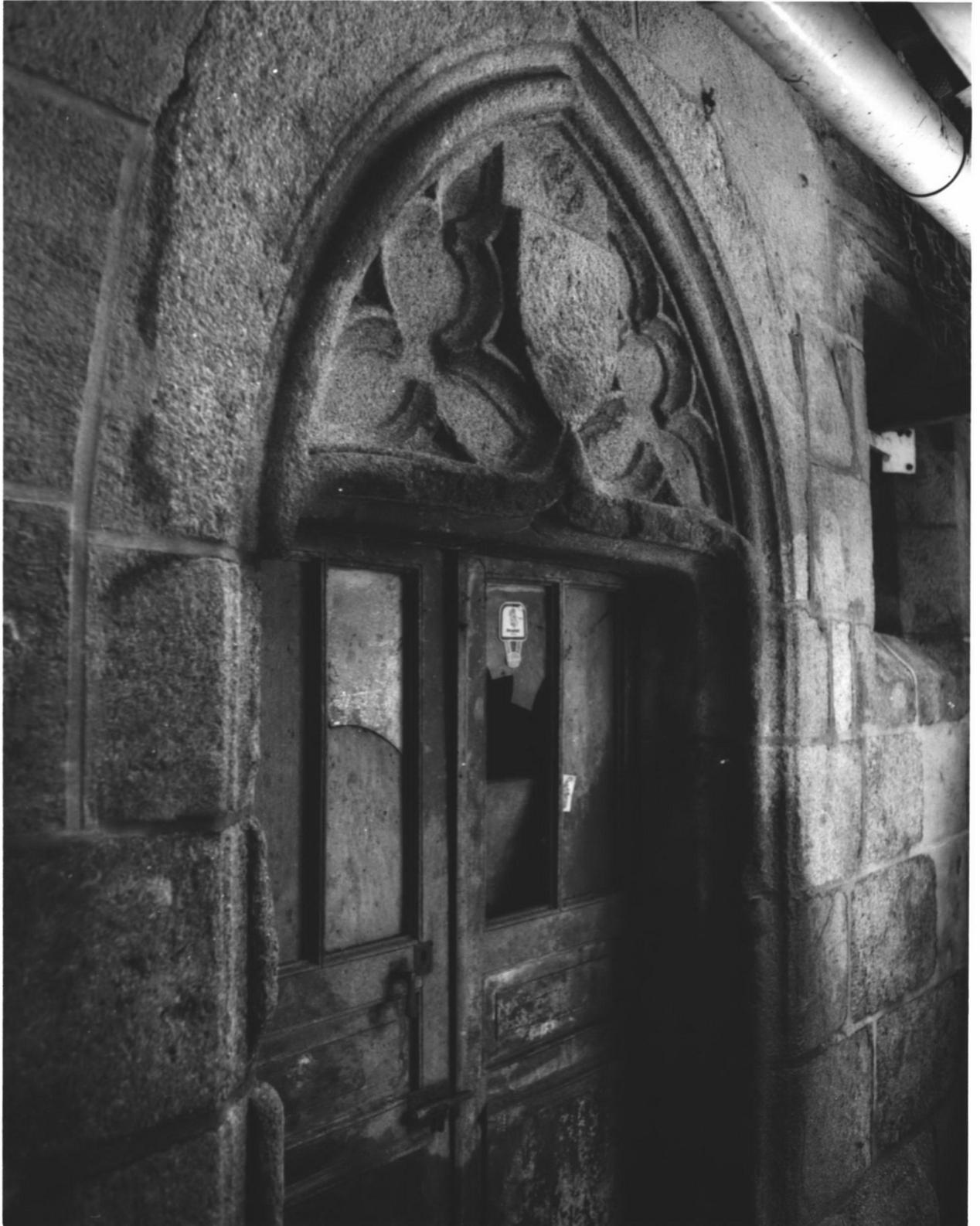


Fig. 134 3 place Courtaud ; rue du Clocher.

Hôtel (AL 42, 43).lint

Vue de la porte de la tour d'escalier dont le linteau, de grande hauteur, est orné d'un décor sculpté représentant une grande couronne de laurier agrémentée d'un écu.

Phot. Inv. P. Rivière 02230093X

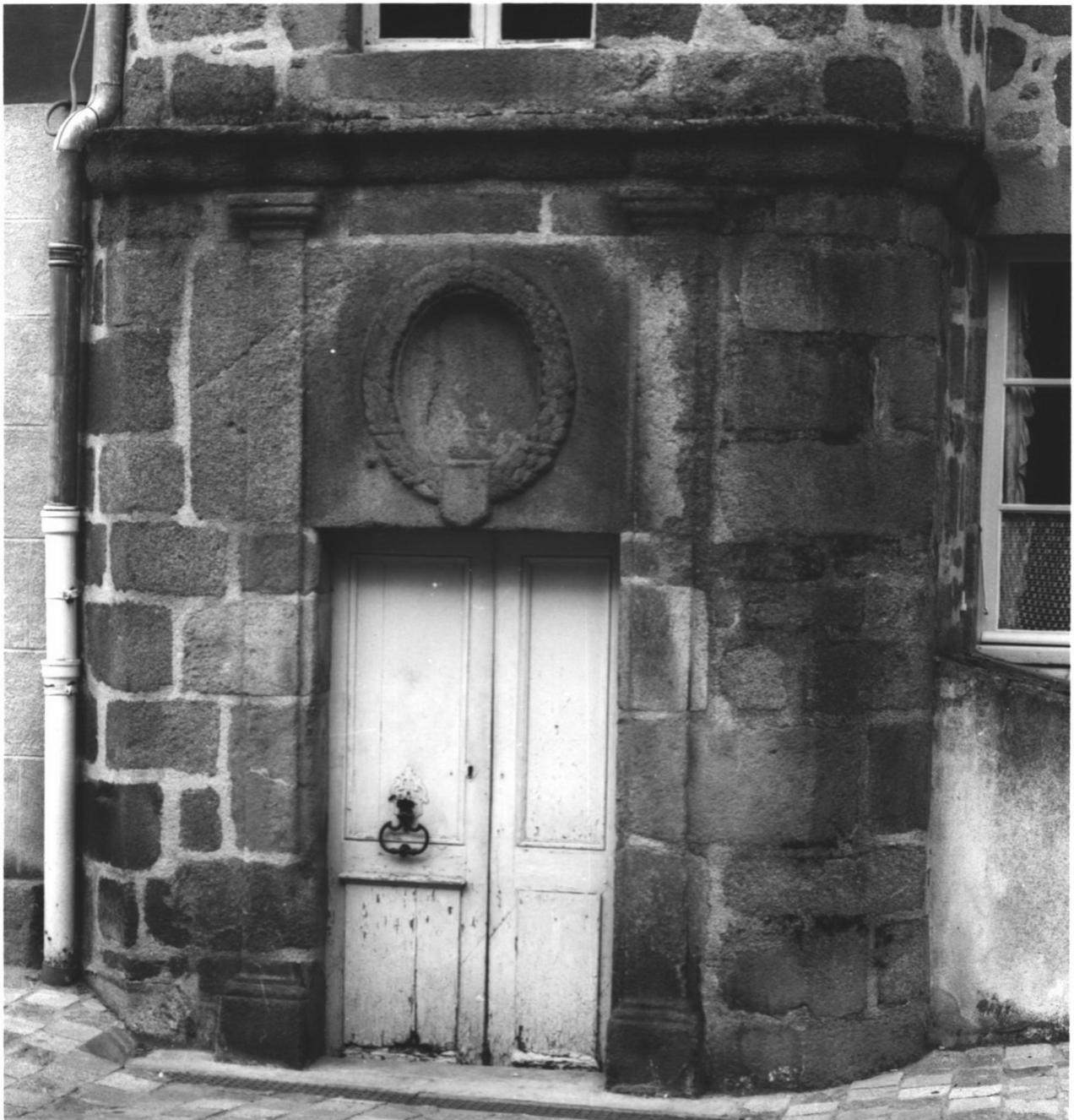


Fig. 135 4 rue des Ecoles ; rue Pelleterie.

Hôtel (AK 180, 181, 163)

Vue de détail de l'élévation antérieure montrant la porte d'entrée.

Le claveau central du linteau est orné d'un décor sculpté représentant un cartouche ovale et mouluré accosté des chiffres de la date "1773" ; les panneaux supérieurs des vantaux présentent une mouluration chantournée et le vantail droit a conservé son heurtoir.

Phot. Inv. P. Rivière 02230197X



Fig. 136 1 petite rue du Clocher (partie nord).
Maison (AL 768 nord).
Vue de détail de l'élévation antérieure montrant la porte d'entrée.
Les panneaux supérieurs des vantaux, aux moulurations chantournées, sont
agrémentés d'un motif floral ; le vantail droit a conservé son heurtoir.

Phot. Inv. P. Rivière 02230176X



Fig. 137 2 rue Sainte-Espérance.
Maison (AL 456).
Vue de détail de l'élévation antérieure montrant la porte.
Cette porte, à un seul vantail orné d'une mouluration chantournée rehaussée d'un motif floral, a conservé son heurtoir.

Phot. Inv. P. Rivière 03230491X

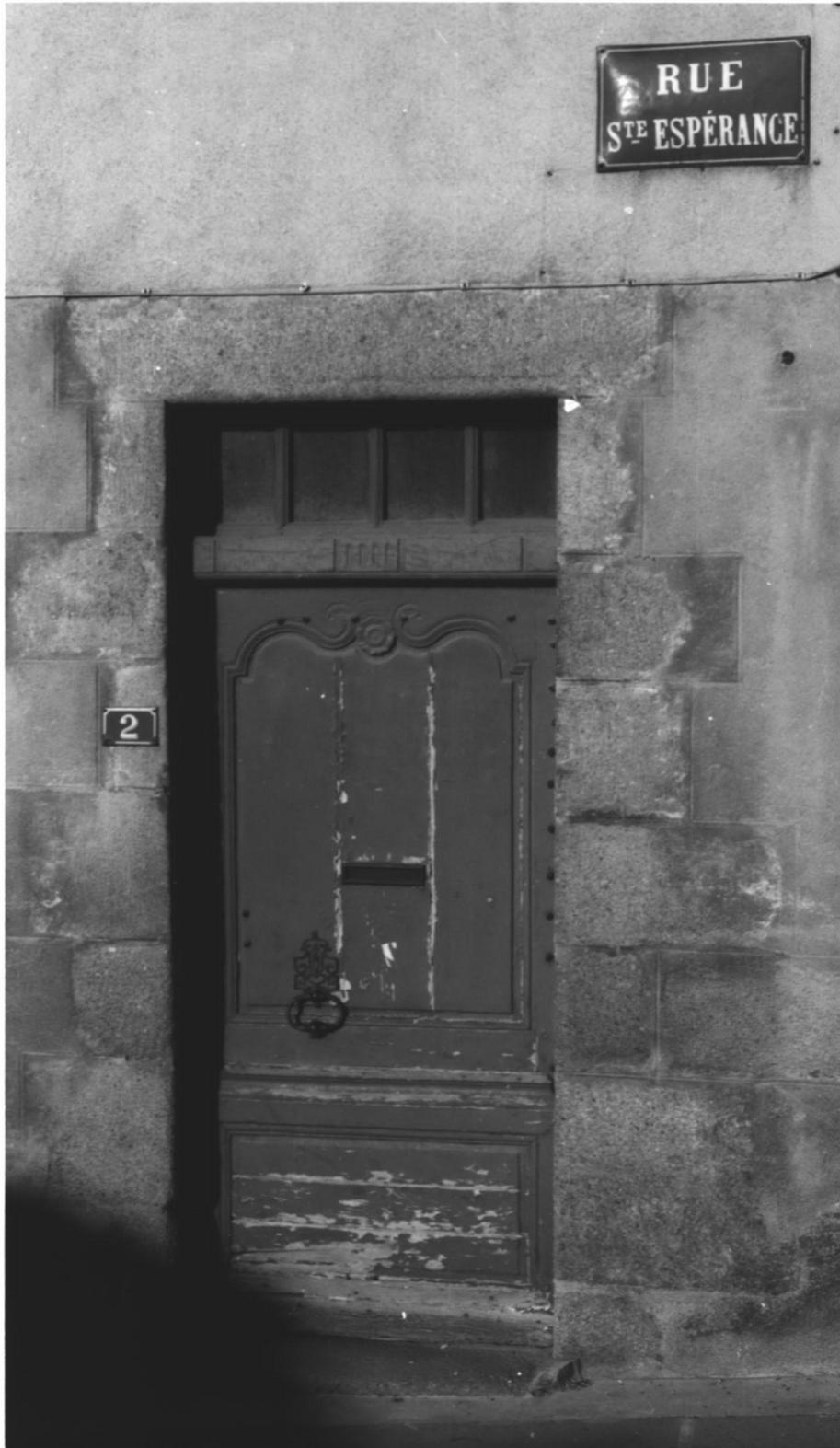


Fig. 138 36 Rue Sainte-Espérance.
Maison (cadastre AL 417).
Vue de détail de l'élévation antérieure montrant la porte d'entrée.
Le linteau porte une date et un monogramme gravés : "J 1808 D" ; le vantail à la
mouluration chantournée, rehaussée d'un motif floral, a conservé son heurtoir.

Phot. Inv. P. Rivière 04230396XA
04230378X



Fig. 139 2 rue Grancher ; 1 rue des Fossés
Hôtel (AL 753).

Vue de détail de l'élévation antérieure montrant la porte d'entrée.

Cette porte aux moulurations chantournées présente un décor floral sur la traverse des vantaux et de l'imposte ; le vantail droit a conservé son heurtoir orné d'un monogramme.

Phot. Inv. P. Rivière 02230204XA
02230183X



Fig. 140 7 rue des Fossés.
Maison (AL 531, 532).
Vue de détail de l'élévation postérieure montrant la porte d'entrée.
Cette porte, avec décor de losanges et de grecques sur les traverses des vantaux et
de l'imposte, a conservé son heurtoir.

Phot. Inv. P. Rivière 04230181X



Fig. 141 7 route d'Ussel.
Maison de type villa (AI 293, à 295).
Vue du portail en bois orné de fleurs stylisées et du monogramme D M ; ces
initiales sont celles de Maurice Dulac, ancien propriétaire qui, menuisier de
profession, exécuta ce portail.

Phot. Inv. P. Rivière 04230132X



Fig. 142 2 bis rue des Tours de l'Horloge
Maison (AM 455, 456, 63).
Vue partielle de l'élévation antérieure montrant une ancienne devanture de
boutique, au rez-de-chaussée

Phot. Inv. P. Rivière 02230217X
02230232XA



Fig. 143 19 route de Crocq
Maison (AM 126)
Vue de détail d'un motif en céramique ornant l'élévation est.

Phot. Inv. P. Rivière 05230340XA
05230328X



Fig. 144 5 rue des Tours de l'Horloge.
Maison (AM 52).
Vue partielle de l'élévation plaquée au 19e siècle et ornée, au premier étage, d'un balcon portant la date "1831".

Phot. Inv. P. Rivière 04230095X



Fig. 145 7 route de Tulle.
Maison (AL 156).
Vue de la grille de clôture de la cour.

Phot. Inv. P. Rivière 05230334X



Fig. 146 2 rue de Beaumont.
Maison (AM 72, 73).
Vue de détail d'une marquise dont les montants latéraux en fer sont ornés de motifs
végétaux (feuilles et fleurs d'iris).

Phot. Inv. P. Rivière 03230495X
03230509XA



Fig. 147 48 rue de Beaumont
Maison (AM 190). (Groupe E1).
Maison à trois travées dont les fenêtres de l'étage carré sont entourées d'un décor de rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 02230324X



Fig. 148 13 rue du Château
Maison (cadastre 2000 A 243)
Vue d'une balustrade de terrasse exécutée en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 05230301X



Fig. 149 12 rue de la Maison Rouge.
Maison (AI 54).
Vue de la clôture du jardin et d'un pot à fleur exécutés en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 04230131X
04230141XA



Fig. 150 31 Rue de Beaumont.
Maison (cadastre AK 234).
Vue d'une jardinière effectuée en ciment armé (décor en rocaille) ornant le seuil de
la porte d'entrée.

Phot. Inv. P. Rivière 04230388X
04230401XA



Fig. 151 Route de Crocq ; 6 et 8 rue de Beaumont.
Maisons (AM 105, 461,462).
Vue d'ensemble, depuis la route de Crocq montrant des édicules de jardin réalisés
en rocaille ; au premier plan, sont visibles les latrines d'une maison, et en arrière
plan, la couverture d'un puits

Phot. Inv. P. Rivière 05230342XA
05230330X



Fig. 152 Route de Crocq ; 8 rue de Beaumont
Maisons (AM 462).
Vue des latrines de jardin réalisées en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 00230239X
00230262XA



Fig. 153 6 rue de Beaumont.
Maison (AM 105, 461)
Vue du puits du jardin réalisé en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 00230240X
00230264XA



Fig. 154 8 rue Coudert
Vue d'une fabrique de jardin réalisée en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 05230204X



Fig. 155 8 rue Coudert.
Maison (2003 AM 271, 272).
Vue d'une table de jardin et de deux jardinières de fleurs réalisées en rocaille.
Phot. Inv. P. Rivière 05230208XA



Fig. 156 9 place Courtaud.
Maison (AL 13, 14).
Vue d'une table et de deux fauteuils de jardin réalisés en rocaïlle.

Phot. Inv. P. Rivière 02230498X



Fig. 157 13 rue du Château
Maison (2000 AI 243)
Vue d'un banc de jardin réalisé en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 05230300X



Fig. 158 7 rue des Tours de l'Horloge.

Maison (AM 58).

Elément réalisé en rocaille et représentant un tronc d'arbre ; ornant le balcon du premier étage, il devait tenir office de perchoir pour les oiseaux.

Vue légèrement de trois quarts.

Phot. Inv. P. Rivière 03230500X

